# NIKAN...

# Les territoires de développement durable, héritage et enjeu pour demain

Actes du congrès NIKAN

sous la direction de
Jules Dufour

Groupe de recherche et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

Région laboratoire du développement durable
Saguenay—Lac-Saint-Jean

Coordination à l'édition: Suzanne Tremblay

Édition finale: Esther Cloutier

© Université du Québec à Chicoutimi
Dépôt légal — 4e trimestre 1998

Bibliothèque du Canada
Bibliothèque du Québec

ISBN: 2-920730-48-7

Distribution: GRIR
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5534

# TABLE DES MATIÈRES

**PRÉFACE PAR JULES DUFOUR COORDONNATEUR DU GRIR/UQAC** ..... 23

**INTRODUCTION AUX ACTES DU CONGRÈS NIKAN** ..... 25

**PARTIE 1: Présentation du congrès** ..... 27

- Présentation des partenaires organisateurs ..... 29
  - Conseil des Montagnais ..... 29
  - Université du Québec à Chicoutimi ..... 29
  - Ville de Jonquière ..... 30
  - Région laboratoire du développement durable ..... 30
- Les objectifs du congrès NIKAN ..... 31
- Les thèmes ..... 33
  - Thème 1: Les territoires d'application du développement durable ..... 34
  - Thème 2: Les actions locales pour les enjeux globaux ..... 35

**PARTIE 2: Discours d'inauguration** ..... 41

- Discours de Monsieur Lucien Bouchard, premier ministre du Québec ..... 43
- Discours de Monsieur Raymond Rouleau, président de la Région laboratoire de développement durable ..... 47
- Discours du Chef Clifford Moar ..... 53
- Discours de Monsieur Marcel Martel, maire de Jonquière ..... 55
- Discours de Monsieur Bernard Angers, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi ..... 57

- Discours d'Alcan aluminium ltée par Monsieur Carol l'Italien, président et chef de la direction de la société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée ..... 59
- Discours de Monsieur Mike Innes, vice-président Environnement chez Abitibi-Consolidated ..... 65
- Discours de Monsieur Jacques Brassard, ministre des Transports et des Affaires intergouvernementales et ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean ..... 71
- Discours de l'Honorable Martin Cauchon, secrétaire d'État, responsable de Développement économique Canada ..... 75
- Mot d'introduction par Claude Villeneuve, responsable de la programmation ..... 79

**PARTIE 3: Textes des conférenciers** ..... 85

*Le développement durable dans un monde ouvert*
Conférence du professeur Francesco di Castri au CNRS Montpellier et président du comité de suivi pour la Conférence de Rio ..... 87

*Identité des peuples indigènes et respect de leurs valeurs pour un développement durable*
Conférence de Beatriz Schulthess, coordonnatrice du Programme des peuples autochtones au Conseil de la Terre ..... 105

*Défis de l'usage judicieux des ressources et mécanismes de régulation*
Conférence du professeur Jean-Pierre Revéret, Institut des sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal ..... 113

*Le territoire, brique de base de la gouvernance du futur*
Conférence de Pierre Calame, président de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, Genève ..... 127

CONFÉRENCE DE FERMETURE

*Les assises de la solidarité: lucidité écologique et projection généreuse*
Conférence de Pierre Dansereau, professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal, Institut des sciences de l'environnement, UQAM ..... 151

**PARTIE 4: Résumés des présentations en ateliers** ..... 171

**Atelier 1**
*Mobilisation des populations pour une décentralisation au Mali*
Moussa Konaté ..... 173
*Le développement durable et les indigènes du mont Chimborazo Ecuador*
Stéphan Pépin ..... 174
*Quelques enseignements tirés de quinze expériences territoriales de développement durable*
Olivier Turquin ..... 174
**Atelier 2**
*La gestion intégrée des déchets: un outil de développement régional*
François Chénier ..... 175
*Reconstruction d'un village après les inondations*
Gérald Beaulieu ..... 176
*Aménagement d'un patrimoine ferroviaire en circuit découverte*
Emmanuel Dexet ..... 177
**Atelier 3**
*Les défis de l'institution du développement durable au niveau local en milieu rural au Nicaragua*
Daniel Malenfant ..... 178
*Solidarité à la base: jumelage*
Claude Giles ..... 178
**Atelier 4**
*Économie solidaire et développement durable dans le district «El Agustino», Lima, Pérou*
Juan Humberto Ortiz Roca ..... 179

*Construire une stratégie de développement durable en Île-de-France*
Clément Cohen ..... 180

**Atelier 5**

*La ceinture boisée de la région métropolitaine de Montréal: un écosystème régional, un laboratoire urbain*
Gilles Sénécal ..... 181

*Le système intégré d'aide à la décision de l'Outaouais*
Jean Falardeau ..... 182

*Réalisation d'un tableau de bord environnement et développement durable pour le compte du Conseil régional Midi-Pyrénées*
Jean-Louis Pech ..... 183

**Atelier 6**

*Expérience dans des micro-bassins: programme pilote de développement durable en Uruguay*
Ricardo Cayssials ..... 184

*Mise en oeuvre de la Stratégie et du Plan d'action québécois sur la diversité biologique depuis avril 1996*
Benoît Gauthier ..... 184

**Atelier 7**

*Le bassin urbain: unité de développement durable – étude de cas*
Alvaro Gonzalez et Eduardo Gervasio ..... 185

*Saint-Laurent Vision 2000, une structure d'harmonisation et de concertation au profit du développement durable du Saint-Laurent*
Jacinthe Leclerc ..... 186

*Gestion coopérative du bassin versant de la baie de Caraquet: ses implications sur le plan socio-économique*
Omer Chouinard ..... 187

*La gestion locale d'un plan national*
Danielle Dallaire ..... 188

**Atelier 8**

*La recherche scientifique et la gestion environnementale aux îles Galapagos*
Gilles Seutin ..... 189

**Atelier 9**

*Tourisme et développement durable: le cas du Parc national des Cevennes*
Rémi Noël ..... 190

*Stratégies de conservation et parcs nationaux: une voie de développement local viable pour les communautés rurales*
Marie-José Fortin et Christiane Gagnon ..... 190

*Bilan des forces et faiblesses du processus de consolidation de l'aire de conservation et développement Arenal (ACA) dans le cadre du système national des aires de conservation du Costa Rica (SINAC), Amérique centrale*
Claude Tremblay et Roberto Garcia ..... 191

**Atelier 10**

*Imiter la nature: une voie d'avenir en aménagement durable des forêts d'épinette noire?*
Nathalie Perron ..... 192

*Industrie forestière et autres utilisateurs de la forêt: la concertation est possible*
Viateur Beaulieu ..... 193

*Société générale de développement de la forêt publique: un reflet de notre vouloir collectif*
Jean-Guy Girard ..... 194

**Atelier 11**

*La création du village d'Oujé-Bougoumou*
Abel Bossum ..... 195

*Historique et mission des Services territoriaux*
Alain Nepton ..... 195

*Cinquante et un ans de lutte pour nos terres sur la propriété Santiago*
Festo Chauque ..... 196

**Atelier 13**

*Vieux vêtements et développement local*
Gérald Tremblay ..... 197

*Schéma d'aménagement intervillageois – réalisation du programme d'activités*
Moussa Sangaré ..... 198

*La création du village d'Oujé-Bougoumou*
Abel Bossum ..... 199

**Atelier 14**
*Organisation sociale et développement local: expérience de transformation d'une communauté villageoise du Mali*
Paule Simard ..... 199
**Atelier 15**
*Développement rural intégré et durable: expérience de l'APEL*
Rachid Ben Ayed ..... 200
*Sécurité alimentaire et développement local*
Maria Gonzalez Quezada ..... 201
**Atelier 16**
*Pour une culture de projet de territoire*
Pascal Bride ..... 202
*Identification et documentation d'unités territoriales d'intérêt*
Normand Laprise ..... 203
*Gestion différenciée des haies*
Marie-Josée Lopez ..... 204
*Un outil pour construire le développement durable: le modèle de la Région laboratoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*
Martine Couture et Roger Thibeault ..... 205
**Atelier 17**
*Les trois «D»: décentralisation, démocratie et développement durable*
Alhassane Conde ..... 206
*Le rôle du commissaire à l'environnement et au développement durable*
Gisèle Grandbois ..... 207
*Écogeste: programme québécois d'enregistrement des mesures volontaires sur les changements climatiques*
Denise Malo ..... 207
*Le Canada et le Québec comme modèles de développement durable*
René Blais ..... 208
**Atelier 18**
*Les lendemains d'inondation: l'approche consensuelle par le développement durable. La méthode de la Région laboratoire de développement durable*
Roch Laroche et Pierre Tremblay ..... 209

*L'implication communautaire: clé du développement durable*
Guy Larochelle ..... 210
*Expérience dans des micro-bassins: programme pilote de développement durable en Uruguay*
Ricardo Cayssials ..... 211
**Atelier 19**
*Les réserves de la biosphère française: applications territoriales et outils de développement durable*
Pascal Rascalon ..... 211
*Tourisme et développement durable: le cas du Parc national des Cevennes*
Rémi Noël ..... 212
**Atelier 20**
*Du chemin vers le développement durable (à propos des méthodes)*
Béatrice Noël ..... 212
*Le tourisme dans les parcs naturels régionaux comme vecteur du développement durable*
Catherine Bohème ..... 213
*Méthode d'application de la grille de développement durable à l'échelle du territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord*
Sabrina Benmecheri ..... 214
**Atelier 21**
*La forêt Montmorency, une forêt boréale sous aménagement durable*
Paul Bouliane ..... 215
*Projet de forêt crie de Waswanipi*
Guy Germain et Michel Mongeon ..... 216
*La nécessité des connaissances écologiques dans le développement durable des forêts d'épinette noire*
Réjean Gagnon ..... 217
*Le mariage douloureux de la recherche et de la gestion durable des forêts*
Louis Bélanger ..... 217
**Atelier 22**
*Un mégasite, une alternative durable au contrôle de la pollution: le cas de Saint-Étienne-des-Grès au Québec*
Claude Genest ..... 218

*«Angus»: un projet communautaire de revitalisation industrielle à Montréal*
Agnès Beaulieu ..... 219
*Sites de démonstration et d'expérimentation d'aménagements polyvalents (lieu par excellence de développement durable, Saint-Jean-Vianney)*
Richard Vézina ..... 220
*Gyûrûfû: la réincarnation d'un village mort*
Killian Imre ..... 220
**Atelier 23**
*Onze ans après Tchernobyl: la vie dans une zone dangereuse*
Gennady (Henadzi) Karopa ..... 221
*Devens: une expérience prometteuse pour la création d'un territoire de développement durable*
Hermann H. Field ..... 222
**Atelier 24**
*La santé de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean: un bilan révélateur du mode de développement régional*
Michel Perron ..... 223
*Ville de Saint-Félicien... Naturellement*
Bertrand Côté ..... 224
*Ville de Jonquière: une organisation durable*
Roger Lavoie ..... 224
*Le bassin urbain: unité de développement durable – étude de cas*
Alvaro Gonzalez ..... 225
**Atelier 25**
*Espace environnemental et développement durable de l'Uruguay*
Ricardo Cayssials et Ana Dominguez ..... 226
*Géo-environnement, évaluation des impacts et développement durable: le cas de la province de Guizhou, République populaire de Chine*
Christiane Gagnon et Juaha Guha ..... 227
*Solidarité à la base: jumelage*
Claude Giles ..... 227

**Atelier 26**

*Comment être certain de bien mesurer les avantages et les inconvénients d'un projet... sans en oublier la consultation publique*
André Harvey ..... 228

*Le prétexte de la conciliation de l'environnement et du développement durable risque-t-il d'atrophier irrémédiablement les sites les plus exceptionnels? Après les chutes de la Chaudière, au suivant...*
Gaston Cadrin ..... 229

*Construire une stratégie de développement durable en Île-de-France*
Clément Cohen ..... 229

**Atelier 27**

*Réflexions et actions d'enfants pour un idéal planétaire*
Dominique Poirat ..... 230

*Mise en oeuvre d'un micro village écologique expérimental*
Pierre Gilbert ..... 231

*La société de demain, j'y travaille inc.*
Mano Capano ..... 232

*L'Île Saint-Quentin: un parc écotouristique visant un développement durable*
Line Sauvé ..... 232

**Atelier 28**

*Le mariage douloureux de la recherche et de la gestion durable des forêts*
Louis Bélanger ..... 234

*La recherche scientifique et la gestion environnementale aux îles Galapagos*
Gilles Seutin ..... 234

*La nécessité des connaissances écologiques dans le développement durable des forêts d'épinette noire*
Réjean Gagnon ..... 234

**Atelier 29**

*Problématique des effets potentiels des changements climatiques sur la forêt boréale*
Rock Ouimet ..... 235

*Gestion continue de la forêt par l'application d'une gestion volontaire*
Peter J. Johnson ..... 236
*Le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale: une structure au service de l'aménagement forestier durable*
Daniel Lord et Sylvain Cloutier ..... 236
*L'aide multicritère à la décision, un outil intéressant pour les choix d'aménagement*
Lucie Bertrand ..... 237
**Atelier 30**
*Le développement énergétique durable: des critères globaux pour une action régionale*
Jean-Étienne Klimpt ..... 238
*L'efficacité énergétique et ses applications au plan local*
Jean Paradis et Florent Côté ..... 239
*L'autonomie énergétique à Kitcisakik*
Richard Kistabish et Jimmy Royer ..... 240
**Atelier 31**
*Corporation Hydro-Ilnu*
Georges Bacon ..... 240
*Aspect social et communautaire du programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean*
Réjean Gaudin ..... 241
*Industrie forestière et autres utilisateurs de la forêt: la concertation est possible*
Viateur Beaulieu ..... 242
**Atelier 32**
*Valorisation agricole des biosolides*
Caroline Lachance et Jean Blackburn ..... 242
*Valorisation et impact de la matière organique des ordures ménagères en agriculture (compost)*
Nathalie Valentin ..... 243
*Valorisation agricole des boues d'épuration et suivi préventif du réseau d'égouts*
Guy Gagnon ..... 244
*Projet-pilote d'installation ou de consolidation de fermes au Québec*
Caroll Malenfant ..... 245

**Atelier 33**
*Ventre vide connaît-il développement?*
Souleymane Diop ..... 246
*Le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS) au Saguenay—Lac-Saint-Jean: un partenariat du développement du milieu*
Suzanne Veillette ..... 247
*La santé de la population du Saguenay—Lac-Saint Jean: un bilan révélateur du mode de développement régional*
Michel Perron ..... 247
**Atelier 34**
*L'intégration totale au service du développement durable: une application privée, le Centre Art et Nature*
Louis Drainville ..... 248
*La gestion de la ressource sur la rivière Mingan*
Jean-Charles Piétacho ..... 249
*Comment choisir les micro-projets de développement durable?*
Jacques Prescott ..... 249
*Le projet national de Bambou: une histoire de développement durable*
Ana Cecilia Chaves ..... 250
**Atelier 36**
*Pour une éducation environnementale socio-constructiviste: un choix socio-politique et éthique*
Barbara Bader ..... 251
*Pensée systémique et développement durable*
Honorato Teissier ..... 252
*Le Canada et le Québec comme modèles de développement durable*
René Blais ..... 252
**Atelier 37**
*Le combat contre la désertification par les dépositaires d'enjeux*
Farooq Ahmed ..... 253
*Le partenariat à la base de la viabilité*
Richard Guay et Luc Gaudreault ..... 254

*Devens: une expérience prometteuse pour la création d'un territoire de développement durable*
Hermann H. Field ..... 254

**Atelier 38**

*Perceptions et expériences recueillies par la Commission royale sur les peuples autochtones concernant le développement territorial*
Yvon Parent ..... 255

*L'intégration totale au service du développement durable: une application privée, le Centre Art et Nature*
Louis Drainville ..... 256

**Atelier 39**

*Éducation à l'environnement transfrontalier*
Anne Humbert et Michael Le Coz ..... 256

*Le «Machete Verde»: un instrument de développement durable*
Richard Simard ..... 257

*L'éducation relative à l'environnement à l'échelle du bassin versant*
Jean-Yves Deschênes ..... 258

**Atelier 40**

*Le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée: un outil au service du développement durable*
Christelle Tournoux ..... 259

*La mise en pratique du développement durable dans des actions de développement territorial, en espace rural*
Marion Warnier ..... 260

*Évaluation des besoins d'une communauté pour un aménagement durable du territoire: exemple d'application en forêt privée*
Pierre Dugas et Luc Bouthillier ..... 261

*Méthode d'application de la grille de développement touristique durable à l'échelle du territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord*
Sabrina Benmecheri ..... 262

**Atelier 41**

*Donohue, Lac-Saint-Jean: vers une démarche de développement durable*
Paul Patry ..... 262

*Modèle d'aménagement intégré faune-forêt: une approche d'harmonisation entre les activités traditionnelles des Montagnais et l'aménagement des forêts*
Steeve Morel ..... 263

*Développement économique d'une coopérative forestière autochtone du Guatemala basé sur le concept d'exploitation durable d'une forêt habitée*
Alberto Bac ..... 263

**Atelier 42**

*Le plan stratégique d'aménagement et de développement du territoire agricole*
Denis Y. Charlebois ..... 265

*Les plans de développement durable: une expérience innovante pour une agriculture dynamique, partenaire de la nature et ouverte sur la société*
Michel Barnaud ..... 266

*Les Bleuetières de la Sagamie: le fruit d'une concertation avec la nature*
Gilles Lemieux ..... 267

**Atelier 43**

*Modes d'intervention du Mouvement Desjardins dans le développement local et régional*
Camil Laforge ..... 268

*Développement de services financiers pour les populations locales*
Claude Miville ..... 269

*Agriculture biologique, coopération régionale et filière verticale, piliers d'un développement durable en Afrique de l'Ouest*
Gérald Lafleur ..... 270

**Atelier 44**

*L'horticulture au Lac-Saint-Jean, un exemple de développement durable par la base*
Lyne Lespérance ..... 270

*Vers une agriculture durable: analyse des facteurs influençant la prise de décision des agriculteurs et agricultrices*
France Jutras et Alexandra Leroux ..... 272
*L'intégration des concepts de développement durable à l'intérieur des activités de Nutrinor*
Jean-Sébastien David ..... 272
**Atelier 45**
*DPH (Dialogues pour le progrès de l'Humanité), un outil de communication utile et original*
Ina Ranson ..... 273
*Un outil pour construire le développement durable: le modèle de la Région laboratoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*
Martine Couture et Roger Thibeault ..... 274
*Du chemin vers le développement durable (à propos des méthodes)*
Béatrice Noël ..... 274
**Atelier 46**
*Le rôle des aires protégées dans la protection de la diversité biologique et comme territoires témoins*
Rock Allen ..... 275
*Défense de l'environnement: une question politique*
Nelson Villarreal Duran ..... 276

**PARTIE 5: Plénières NIKAN** ..... 277

- Introduction aux plénières du congrès international NIKAN
Claude Villeneuve, responsable de la programmation ..... 279

- Plénières NIKAN – Rapport d'ateliers ..... 287
PLÉNIÈRE 1: LES TERRITOIRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ..... 287
*Quels sont les facteurs facilitant l'implantation d'une expérience territoriale en développement durable?* ..... 287

Les clés ..... 287
Les obstacles ..... 290
*À quelle échelle doit-on penser la gestion du territoire et où en situer les responsabilités?* ..... 291
Les clés ..... 291
Les obstacles ..... 292
*Comment déterminer le niveau optimal de population pour les territoires voués au développement durable?* ..... 293
Les clés ..... 293
*Quelles sont les conditions facilitant la réussite d'un partenariat interculturel?* ..... 293
Les clés ..... 293
Les obstacles ..... 294
*Comment dégager des marges de manoeuvres humaines et financières pour faire les choses autrement?* ..... 295
Les clés ..... 295
Les obstacles ..... 295
*Quelles sont les limites des mesures volontaristes?* ..... 296
La clé ..... 296
L'obstacle ..... 296
*Les indicateurs de mesure quant au développement durable au sein des territoires* ..... 296
Les clés ..... 296
PLÉNIÈRE 2: LES ACTIONS LOCALES POUR LES ENJEUX GLOBAUX ..... 298
Thématique: L'évolution de nos valeurs et de notre vision du monde ..... 298
*Quels éléments des cultures autochtones peuvent aider à construire l'avenir?* ..... 298
Les clés ..... 298
Les obstacles ..... 298
Thématique: Les outils au service du développement durable ..... 299
*Quels sont les outils scientifiques et techniques les plus prometteurs pour soutenir l'application du développement durable au sein des territoires?* ..... 300

Les clés ..... 300
*Comment de nouvelles disciplines scientifiques et les priorités de recherche peuvent-elles améliorer l'environnement et la qualité de vie?* ..... 300
Les clés ..... 300
Les obstacles ..... 301
*Comment la science peut-elle créer de nouveaux outils de mesure et des indicateurs quant au développement durable?* ..... 302
Les clés ..... 302
Les blocages ..... 302
Thématique: De nouveaux modes de vie ..... 303
*Comment modifier les modes de vie de manière à les rendre plus respectueux des autres et des écosystèmes sans dépasser le seuil de l'abus?* ..... 303
Les clés ..... 303
*Quelles leçons pouvons-nous tirer du mode de vie des sociétés préindustrielles et autochtones?* ..... 304
Les clés ..... 304
Thématique: L'usage des ressources et les nouveaux modes de production ..... 304
*Comment des politiques responsables concertées à l'échelle territoriale démontrent-elles l'évolution de nos modèles de production?* .... 305
Les clés ..... 305
Les obstacles ..... 305
*Comment des secteurs d'activités tels que la foresterie peuvent-ils évoluer vers une production respectueuse des écosystèmes et des différents usages sur le territoire?* ..... 306
Les clés ..... 306
Les obstacles ..... 307
*Quels modes industriels et artisanaux de production s'avèrent capables de respecter l'humanité et les écosystèmes?* ..... 307
Les clés ..... 307
Thématique: Des expériences agricoles qui annoncent une agriculture durable ..... 308

*Comment des expériences menées sur des territoires peuvent-elles ouvrir la voie à une agriculture plus respectueuse des terres, de l'eau, des paysages et des êtres humains qu'elle nourrit?* ..... 308
Les clés ..... 309
Les obstacles ..... 310
*Quelles pistes explorer pour produire mieux tout en satisfaisant les marchés locaux, régionaux et mondiaux?* ..... 310
Les clés ..... 310
Les obstacles ..... 311
Thématique: Des institutions qui soutiennent des expériences territoriales ..... 311
*Quelles sont les pistes les plus prometteuses pour réformer les institutions au niveau local afin qu'elles permettent une évolution des sociétés vers le développement durable?* ..... 312
Les clés ..... 312
*Comment la voie institutionnelle peut-elle favoriser l'expérimentation territoriale du développement durable?* ..... 312
Les clés ..... 313
*Quelles lois, réglementations, structures, politiques et programmes favorisent une transition vers un autre modèle de développement?* ..... 313
Les clés ..... 313
Les obstacles ..... 314

Conclusion ..... 314
Les recommandations ..... 315
Les actions à entreprendre ..... 316
Les souhaits ..... 317

**REMERCIEMENTS** ..... 319

**ANNEXE 1**

Ateliers non présentés ..... 325

**ANNEXE 2**

Coordonnées des congressistes ..... 347

# PRÉFACE

Le Congrès international sur les applications territoriales du développement durable constitue un événement marquant de l'histoire de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean en s'avérant le premier rendez-vous du genre à se tenir dans une région du Québec.

La population de cette région, ses leaders et représentants politiques ont décidé, en 1990, de faire de l'espace régional un laboratoire d'expérimentation du concept du développement durable et de chercher, ainsi, à intégrer à l'intérieur de la trame du développement les principes fondamentaux de la durabilité tels que définis dans la stratégie mondiale de la conservation et le rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement (Brundtland), c'est-à-dire la préservation de la vitalité et de la diversité de la Terre, l'utilisation durable des ressources vivantes et le partage équitable des bénéfices qu'on en tire. Ceux qui ont initié cette démarche ont fondé un organisme appelé la Région laboratoire du développement durable (RLDD) dont le mandat a été de promouvoir l'application du concept dans tous les politiques, plans et programmes de développement mis en oeuvre dans l'ensemble de la région correspondant essentiellement au territoire encadré par les limites du bassin hydrographique de la rivière Saguenay s'étendant sur environ 90 000 kilomètres carrés.

C'est dans le but de permettre à la population de la région de partager cette expérience et les résultats obtenus au cours des dernières années et surtout depuis le Sommet de la Terre que ce congrès, dont les Actes vous sont ici présentés, a été organisé et tenu à Jonquière en septembre 1997.

Le congrès a rassemblé des personnes engagées dans des expériences de développement durable à caractère territorial et a cherché à dégager de ces expériences les principes directeurs ainsi que les conditions pouvant permettre d'appliquer avec succès le concept du développement durable. Deux thématiques ont permis de faciliter la saisie de ce concept appliqué dans une unité territoriale donnée, soit

celle des territoires de développement durable et celle des actions locales pour les enjeux globaux.

Les conférenciers invités à livrer leurs réflexions sur les enjeux majeurs entourant l'application de ce concept ont édifié une plate-forme solide, non seulement pour mieux comprendre, dans ce contexte, la portée des actions posées sur le développement, mais aussi pour identifier les contraintes liées au processus d'intégration de ce concept dans la pensée collective et les institutions.

Il y a lieu, ici, de souligner le travail remarquable déployé par les membres du comité organisateur et les partenaires pour faire de ce congrès une rencontre dont les résultats s'avéreront utiles en amenant les acteurs du développement à prendre les décisions qui s'imposent dans la conjoncture actuelle de l'économie mondiale et dans le cadre des nouveaux rapports politiques, économiques et sociaux imposées par sa mondialisation.

Le Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) de l'Université du Québec à Chicoutimi est heureux de s'associer à NIKAN en assurant la publication des Actes du congrès et en contribuant ainsi à la diffusion de ses résultats.

Jules Dufour
Coordonnateur
GRIR

Septembre 1998

# INTRODUCTION AUX ACTES DU CONGRÈS NIKAN

Jacques RÉGNIER
Directeur général de la Région laboratoire
du développement durable

Le Congrès NIKAN fut une réussite indéniable: 527 participants en provenance de 41 pays venus échanger sur des expériences prometteuses d'applications territoriales du développement durable. Des participants qui illustrent, de par leur diversité, une des clés du développement durable: le partenariat. En effet, comme le faisait remarquer Serigne Bamba Gaye du Sénégal, il n'est pas commun de voir réunis autour d'une même table et dans une telle synergie des praticiens, des chercheurs et des décideurs. Ce fait montre encore une fois la force d'attraction et de mobilisation du concept de développement durable.

Un concept que NIKAN aura rendu encore plus palpable. Il aura contribué à repousser l'assimilation de ce concept à la seule dimension environnementale pour affirmer clairement la globalité d'une approche qui met l'être humain au coeur du développement. Dans un monde dominé par une logique technique et économique, NIKAN propose une «réforme de la pensée et de la pratique[1]» pour introduire les considérations humaines, sociales et environnementales au sein de l'économie. Une réforme nommée développement durable qui, loin d'être vide de sens, prend le parti de l'équité et propose de prendre en compte les besoins individuels et collectifs dans nos choix de société.

Sur les conditions d'application d'une telle approche, NIKAN aura permis de confirmer la nécessité d'une approche territoriale qui mobilise les différentes composantes de la société. Nul ne peut prétendre à lui seul «faire du développement durable». Ces territoires qui se définissent au regard du développement durable sont

1 Selon une expression empruntée à Edgar Morin.

une nouvelle réalité qui indiquent une réduction de l'isolement, de la perte de confiance et de l'indifférence du citoyen face à l'action publique et au devenir collectif de notre planète.

NIKAN apparaît donc comme un antidote au sentiment d'impuissance: les applications du développement durable sur une base territoriale sont non seulement possibles, mais constituent une voie d'avenir, surtout si elles s'inscrivent, à une échelle plus large, dans une stratégie cohérente de changement. Des territoires à la fois enracinés et ouverts à la diversité des autres, puis reliés en des réseaux peuvent devenir des leviers de transformation de la société.

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean est heureux d'avoir été l'hôte de NIKAN qui est à l'image du partenariat qui lui a donné naissance, celui entre deux nations: la nation montagnaise de Mashteuiatsh et la population régionale non autochtone. Un partenariat réel qui prouve que l'on peut réaliser des choses ensemble dans un respect profond et avec une attitude commune d'apprentissage de ses richesses mutuelles.

Un partenariat établi aussi entre la ville hôte de Jonquière, l'Université du Québec à Chicoutimi, les instances gouvernementales du Québec et du Canada et diverses entreprises présentes au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Au nom de tous ces partenaires et à titre de coordinateur du congrès, la *Région laboratoire du développement durable* (RLDD)[2] désire, par la publication des Actes du congrès NIKAN, permettre à tous de tirer profit de ces acquis et ainsi contribuer à ce que Pierre Calame a nommé très justement, la «revanche du territoire».

---

2 Pour obtenir des informations sur la méthode d'analyse qu'a développée la Région laboratoire de développement durable du Saguenay—Lac-Saint-Jean, veuillez vous adresser au secrétariat: 325, rue Sacré-Coeur Ouest, étage 1, Alma (Québec), téléphone: (418) 668-7533, télécopieur: (418) 668-3466.

# PARTIE 1

## Présentation du congrès

# PRÉSENTATION DES PARTENAIRES ORGANISATEURS

## Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean

Les Montagnais du Lac-Saint-Jean font partie de la grande famille montagnaise, l'une des onze nations autochtones du Québec. L'organisation du *Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean* est l'instance gouvernementale de la population montagnaise évaluée à près de 4 500 personnes dans cette région. Depuis des millénaires, les Montagnais gèrent l'ensemble de leur territoire en harmonie avec l'environnement. Cette gestion se fonde sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles afin d'en assurer la régénération. À travers une préoccupation légitime d'équilibre écologique, de respect de l'environnement et de développement culturel, le *Conseil des Montagnais* priorise les efforts en développement économique, en formation de la main-d'oeuvre et en compétence générale dans une perspective résolument orientée vers le développement durable.

## L'Université du Québec à Chicoutimi

L'Université du Québec à Chicoutimi rayonne au coeur de la région Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis plus de 25 ans. Établissement à vocation générale, elle dispense plus de 100 programmes aux trois cycles d'enseignement. La qualité de l'enseignement et de la recherche s'inscrit sous le sceau de la diversité, de la multidisciplinarité et de l'excellence. Fort active en recherche, l'UQAC excelle dans des domaines tels que la forêt, l'énergie, l'étude des populations, les ressources minérales, l'aluminium et le développement régional. Dans le domaine environnemental, elle a développé une infrastructure de recherche jumelée à des programmes d'études avancées se rattachant à la forêt boréale et au développement durable. Elle offre notamment une Maîtrise en ressources renouvelables, une Maîtrise en études régionales et un programme d'été lié au développement durable.

## Ville de Jonquière

Jonquière est une municipalité de 58 000 personnes, située au centre d'une région de quelque 285 000 personnes. «Ville des événements sociaux», elle se démarque par le dynamisme de ses gens et leur sens de l'accueil. De plus, les Jonquiérois et les Jonquiéroises forment une communauté animée d'une volonté collective et solidaire de s'épanouir dans le respect de l'environnement et de ses capacités, tant économiques que sociales. Jonquière a longtemps eu la chance de compter sur l'exploitation de ses ressources naturelles pour assurer son développement. Aujourd'hui, elle se tourne vers des avenues plus durables en vue d'offrir aux générations futures un avenir stimulant. C'est pourquoi la tenue à Jonquière du Congrès NIKAN sur le développement durable s'inscrit dans un engagement collectif pour la conservation des ressources environnementales, sociales et économiques.

## Région laboratoire du développement durable

Aux plans économique, social et écologique, la région Saguenay—Lac-Saint-Jean présente une unité de caractères qui en font un laboratoire naturel pour expérimenter le développement durable. Depuis une dizaine d'années, entreprises, municipalités, syndicats, coopératives, institutions, mouvements écologistes et organismes communautaires se sont associés pour atteindre un même objectif de développement durable. La *Région laboratoire du développement durable* est l'organisation non gouvernementale qui a été mise sur pied en 1991 pour concrétiser cette volonté collective régionale. Sa mission est de promouvoir le concept de développement durable, de susciter l'engagement de la population, de favoriser la réalisation d'actions concrètes et de les évaluer dans le temps. Au fil des années, cette organisation a conçu une grille d'analyse de projets ou de politiques en fonction de critères spécifiques au développement durable[1].

---

[1] Pour obtenir des informations sur la méthode d'analyse qu'a développée la Région laboratoire de développement durable du Saguenay—Lac-Saint-Jean, veuillez vous adresser au secrétariat: 325, rue Sacré-Coeur Ouest, étage 1, Alma (Québec), téléphone: (418) 668-7533, télécopieur: (418) 668-3466.

# LES OBJECTIFS DU CONGRÈS NIKAN

Le Congrès NIKAN vise à:

- Réunir des personnes engagées dans des expériences de développement durable à l'échelle d'une unité territoriale.

- Dégager les principes directeurs qui émanent de ces expériences: les conditions pour appliquer avec succès le concept du développement durable, les pièges à éviter, le cheminement critique, et ce au-delà des différences culturelles et des caractéristiques écologiques propres à chacun des territoires.

- Reconnaître l'importance historique et actuelle des peuples autochtones dans la définition et l'application du concept de développement durable, ainsi que la nécessité du partenariat pour explorer un nouveau modèle de développement.

- Promouvoir la notion d'application territoriale du développement durable, ses avantages et ses bénéfices.

# LES THÈMES

Au cours de la dernière décennie, de nombreux projets ont vu le jour un peu partout à travers le monde pour tenter de répondre aux défis du développement durable. Parmi ces actions, certaines résultent d'une approche concertée à l'échelle d'une unité territoriale: écosystème, bassin versant, région géographique, etc.

Un territoire de développement durable est une unité naturelle, administrative ou traditionnelle où l'on retrouve une ou plusieurs des conditions suivantes:

- Une volonté collective d'adopter un mode de développement durable.
- Un grand nombre d'actions concertées et de partenariats répartis sur le territoire.
- Une certaine sensibilisation de la population au développement durable.
- Une expérience prometteuse de mise en valeur du territoire sur la base d'une unité de gestion territoriale.

Ces applications s'annoncent très prometteuses, car elles favorisent la responsabilisation et l'implication des populations. Cette notion **de responsabilité dans l'usage d'un territoire** est inscrite au coeur même de la philosophie de nombreuses nations autochtones. Le Congrès NIKAN veut tirer profit de ces expériences territoriales, en dégager les clés de réussite et les pistes d'un nouveau partenariat entre les cultures.

## THÈME 1

### LES TERRITOIRES D'APPLICATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif de cette première partie du congrès est d'identifier les facteurs qui caractérisent la notion de territoire, de développement durable, les stratégies de mise en oeuvre et les obstacles à éviter.

On y précisera les conditions favorisant l'application du développement durable à une échelle spécifique ou liées à une unité territoriale de type naturel, administratif ou traditionnel.

Voici à titre d'illustration (donc non exhaustif), le découpage des ateliers de cette première partie:

- quartier;
- village et petite ville;
- ville et conurbation (50 000 et +);
- ville et conurbation (500 000 et +);
- ville et conurbation (3 000 000 et +);
- région administrative;
- pays;
- bassin versant;
- vallée ou cuvette;
- île ou archipel;
- biome ou écosystème particulier;
- réserve de la biosphère;
- zone protégée;
- zone sacrée;
- territoire désigné d'intervention;
- territoire privé;
- territoire non organisé;
- unité de gestion;
- réserve ou territoire de gestion autochtone;
- territoire de chasse, de pêche ou de cueillette;
- territoire défini par les migrations d'une population animale;
- territoire virtuel;
- autres.

Les discussions en atelier permettront de débattre des questions telles que:

- *Quels sont les facteurs facilitant l'implantation d'une expérience territoriale en développement durable?*
- *Quels en sont les blocages?*
- *À quelles échelles doit-on penser la gestion du territoire et où en situer les responsabilités?*
- *Comment déterminer le niveau optimal de population pour les territoires voués au développement durable?*
- *Quelles sont les conditions facilitant la réussite d'un partenariat interculturel?*
- *Comment dégager les marges de manoeuvre humaines et financières pour faire les choses autrement?*
- *Quelle est la limite des mesures volontaristes?*
- *Quels sont les indicateurs de mesure du développement durable au sein des territoires?*

## THÈME 2

## LES ACTIONS LOCALES POUR LES ENJEUX GLOBAUX

La deuxième partie du congrès vise à identifier comment les actions locales menées au sein des expériences territoriales peuvent contribuer à résoudre les enjeux globaux. Les ateliers de cette deuxième partie du congrès seront regroupés sous sept grandes thématiques.

### L'ÉVOLUTION DE NOS VALEURS ET DE NOTRE VISION DU MONDE

Les dernières décennies ont vu l'émergence d'une nouvelle conscience planétaire. Les valeurs et les représentations propres à la

société industrielle sont remises en question. À ce titre, la vision intégratrice de certains peuples autochtones interpelle les sociétés industrielles. Depuis des millénaires, l'individu y est étroitement associé à la collectivité et au territoire. Par ailleurs, plusieurs expériences de développement durable tendent vers des rapports humains plus harmonieux. Elles cherchent à intégrer les personnes exclues, à respecter les hommes et les femmes, à privilégier la coopération plutôt que la confrontation. Certaines expériences éducatives et artistiques témoignent aussi d'une culture nouvelle qui remet l'être humain et le respect de la nature au coeur du développement.

- *Quels éléments des cultures autochtones peuvent aider à construire l'avenir?*

- *À l'échelle territoriale, quels moyens amènent une évolution des valeurs et des systèmes de représentation à la faveur d'un développement durable?*

- *Comment mesurer cette évolution?*

## LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La société actuelle est redevable aux progrès scientifique et technique. Toutefois, face à l'ampleur des enjeux écologiques et humains actuels, les sciences traditionnelles doivent intégrer de nouvelles préoccupations. La complexité croissante de ces enjeux crée une nouvelle zone de fusion entre les sciences de la nature et les sciences humaines. L'émergence de nouvelles disciplines pour gérer les unités territoriales de manière durable et le besoin d'une science citoyenne réorientent les priorités de recherche. À terme, la maîtrise sociale des choix technologiques devra rendre accessibles au plus grand nombre d'êtres humains les techniques nécessaires à un monde viable.

- *Quels sont les outils scientifiques et techniques les plus prometteurs pour soutenir l'application du développement durable au sein des territoires?*

- *Comment de nouvelles disciplines scientifiques et les priorités de recherche peuvent-elles améliorer l'environnement et la qualité de vie?*

- *Comment la science peut-elle créer de nouveaux outils de mesure et des indicateurs quant au développement durable?*

## DE NOUVEAUX MODES DE VIE

La satisfaction des besoins d'une population mondiale en croissance exige des changements majeurs dans nos modes de vie. Les contraintes planétaires nous incitent à définir les seuils en termes d'abus et à rechercher tant au nord qu'au sud les paramètres d'un mode de vie soutenable. Tant dans le domaine de la production que dans celui de la consommation, des pratiques alternatives devront permettre à toute l'humanité d'accéder au développement. Elles impliquent une nouvelle conception de la qualité de vie et l'intégration du développement durable au quotidien.

- *Comment modifier les modes de vie de manière à les rendre plus respectueux des autres et des écosystèmes sans dépasser les seuils de l'abus?*

- *Quelles leçons pouvons-nous tirer du mode de vie des sociétés préindustrielles et autochtones?*

- *Comment définir les nouveaux critères d'une qualité de vie?*

## L'USAGE DES RESSOURCES ET LES NOUVEAUX MODES DE PRODUCTION

Si le mode industriel de production a été un moteur de développement au XX$^{e}$ siècle, il est aussi la source d'un grand nombre de problèmes environnementaux, sociaux et humains. De nouvelles politiques visant un usage judicieux des ressources permettent de réduire les impacts de la production industrielle. Toutefois, les initiatives de certaines industries devancent parfois les contraintes réglementaires. En intégrant les coûts écologiques et sociaux, elles laissent entrevoir un

nouveau contrat mondial appuyé sur des mécanismes efficaces dans la régulation des marchés. Les industries artisanales devront elles aussi y occuper une place à part entière en tant qu'élément structurant des milieux.

- *Comment des politiques responsables concertées à l'échelle territoriale démontrent-elles l'évolution de nos modèles de production?*

- *Comment des secteurs d'activités tels que la foresterie peuvent-ils évoluer vers une production respectueuse des écosystèmes et des différents usages sur le territoire?*

- *Quels modes industriels et artisanaux de production s'avèrent capables de respecter l'humanité et les écosystèmes?*

## DES EXPÉRIENCES AGRICOLES QUI ANNONCENT UNE AGRICULTURE DURABLE

L'agriculture est nécessaire à la survie de l'humanité. Mais son industrialisation entraîne des impacts majeurs sur l'environnement, en particulier au plan du maintien des écosystèmes et de la diversité biologique. En revanche, de nouvelles pratiques peuvent être mises en place pour réduire ou maîtriser ces impacts. Ainsi, peut-être l'agriculture industrielle pourra-t-elle s'harmoniser avec une agriculture paysanne et vivrière modernisée. En effet, l'agriculture joue un rôle de production, mais elle est aussi une façon de «vivre le village», de contribuer à une diversification productive, d'aménager le territoire et de réhabiliter les régions dégradées. De plus, elle représente un droit, celui de l'accès à la terre et aux ressources.

- *Comment des expériences menées sur des territoires peuvent-elles ouvrir la voie à une agriculture plus respectueuse des terres, de l'eau, des paysages et des êtres humains qu'elle nourrit?*

- *Quelles pistes explorer pour produire mieux tout en satisfaisant les marchés locaux, régionaux et mondiaux?*

## LA CONTRIBUTION DES MÉDIAS ET DES MODES DE COMMUNICATION AUX CHANGEMENTS PLANÉTAIRES

Au-delà des messages qu'ils véhiculent, les médias d'information influencent les valeurs et les représentations sociales. Ouverts et respectueux, ils peuvent renforcer la démocratie. Des expériences constructives de participation des médias aux débats collectifs facilitent les prises de décision pertinentes. Certains nouveaux modes de communication peuvent contribuer à un projet de société. En tant qu'outils, ils rendent accessibles aux populations les informations stratégiques sur le développement durable et en favorisent l'autonomie. Ils invitent à la prise en charge du milieu de vie et créent de nouveaux lieux de convivialité.

- *Quelles sont les expériences qui illustrent la contribution des médias et des modes de communication à l'atteinte d'objectifs face au développement durable?*

- *Comment les médias peuvent-ils favoriser l'application territoriale du développement durable en évitant les pièges du réductionnisme?*

## DES INSTITUTIONS QUI SOUTIENNENT DES EXPÉRIENCES TERRITORIALES

Alors que beaucoup d'enjeux se situent à l'échelle planétaire, les gouvernements et les institutions existantes ont à respecter des mandats locaux avant tout. Malheureusement, ces mandats sont souvent déterminés par un cadre de référence qui vise à maintenir l'état actuel des choses. La création d'un territoire de développement durable entraîne de nouveaux besoins qui demandent aux gouvernements et aux institutions de s'acquitter différemment de leurs responsabilités. Par le biais de lois, réglementations, structures, politiques et programmes, ils peuvent provoquer l'émergence de conditions favorables à l'évolution des sociétés dont ils tirent leur légitimité. Leur influence s'exercerait alors non seulement au plan local, mais aussi à l'échelle planétaire.

- *Quelles sont les pistes les plus prometteuses pour réformer les institutions au niveau local afin qu'elles permettent une évolution des sociétés vers le développement durable?*

- *Comment la voie institutionnelle peut-elle favoriser l'expérimentation territoriale du développement durable?*

- *Quelles lois, réglementations, structures, politiques et programmes favorisent une transition vers un autre modèle de développement?*

# PARTIE 2

## Discours d'inauguration

# DISCOURS DE MONSIEUR LUCIEN BOUCHARD

## Premier ministre du Québec

Chers invités de tous les continents, chers amis. D'abord vous allez me permettre de vous remercier de votre confiance pour m'avoir désigné président d'honneur à ce congrès international. J'ai accepté avec empressement, étant natif de cette belle et grande région qui vous accueille aujourd'hui et qui regroupe dans cette salle les représentants de près de 40 pays. J'en suis d'autant plus fier que cette région s'identifie à un engagement de longue date et toujours très vivant envers le développement durable. Et nous savons bien que le développement durable est un enjeu fondamental du développement économique de nos sociétés. Vous êtes réunis pour parler de développement, bien sûr, et de qualité de vie, pour parler de perspectives d'avenir. En langue Ilnu, NIKAN signifie Avenir.

Ainsi, le congrès NIKAN reconnaît l'importance actuelle et historique de peuples autochtones dans la définition et l'application du développement durable et la nécessité d'un partenariat entre tous les peuples. Que vous ayez choisi Jonquière pour la tenue de cet événement international prouve une fois de plus que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean se situe à l'avant-garde de la gestion du territoire en faveur du développement durable. À l'instar de la commission Brundtland, nous entendons, dans le concept de développement durable, assurer la viabilité à long terme de notre mode de développement et créer un équilibre harmonieux entre le développement économique, le maintien des écosystèmes et l'amélioration de la qualité de vie. Tout cela en s'assurant d'une équité sociale dans la répartition des richesses. Le développement durable met donc l'être humain au coeur du développement. Je tiens à saluer tous les partenaires de ce congrès et les remercier de nous permettre d'échanger ici, au Québec, sur ce magnifique projet porteur d'avenir.

Je salue d'abord, le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean. Depuis des millénaires, les Montagnais ont géré l'ensemble de leur

territoire en harmonie avec l'environnement. Ils articulent leurs actions à partir d'un utilisation rationnelle des ressources afin d'en assurer une régénération continuelle. Nous devons nous inspirer de leurs expériences et assumer leur héritage. Je veux aussi saluer l'Université du Québec à Chicoutimi, fort active en recherche. L'UQAC oeuvre dans les domaines d'excellence, tels la forêt, l'énergie, l'étude des populations, les ressources minérales, l'aluminium et le développement régional. Dans le domaine précis de l'environnement, elle a mis en place toute une infrastructure de recherche, doublée de programmes d'études avancées dans le domaine de la forêt boréale et du développement durable. Notre université sait que la société est redevable au progrès scientifique et technique et que, devant l'ampleur des enjeux écologiques et humains actuels, les sciences traditionnelles doivent intégrer de nouvelles préoccupations La complexité croissante de ces enjeux crée, par le fait même, une nouvelle zone de fusion entre les sciences de la nature et les sciences humaines.

Je salue également la ville de Jonquière et ce que nous appelons la Région laboratoire. Depuis une dizaine d'années, entreprises, municipalités, syndicats, coopératives, institutions diverses, mouvements écologiques et différents regroupements communautaires ont pris l'initiative de s'associer pour atteindre ce même objectif de développement durable. Je les félicite et les encourage à poursuivre. Parlant d'initiative, les partenaires d'ÉcoSommet ont soumis l'idée de mettre sur pied un conseil québécois des partenaires en développement durable. Cette structure de consultation et de partenariat qui unirait les intervenants sociaux, économiques et environnementaux, nous semble une avenue prometteuse.

Le gouvernement s'engage à l'examiner rapidement et favorablement, d'autant plus que les partenaires sont prêts à y apporter une contribution technique et financière. Comme dans d'autres pays, les ressources naturelles du Québec sont abondantes. Nous pouvons compter sur une imposante réserve d'eau douce, sur des forêts qui font envie, sur un sous-sol qui regorge de minerais et sur une précieuse réserve d'énergie hydraulique. En ce sens, nous sommes gâtés. Mais notre développement repose d'abord et avant tout sur notre capacité de gérer ce capital naturel. Pour assurer que le développement durable dont nous avons besoin puisse continuer, il

faut que les mentalités continuent leur évolution actuelle. Nous devons apprendre à préserver la santé et l'abondance de nos ressources naturelles, à mieux utiliser nos ressources humaines, tout en s'assurant du bien-être des futures générations. Nous devons apprendre à vivre en tenant compte des limites physiques et biologiques de la Terre. La satisfaction des besoins d'une population mondiale en croissance exige des changements majeurs dans nos modes de vie. Les contraintes planétaires nous incitent à définir les seuils en termes d'abus et à rechercher, tant au nord qu'au sud, les paramètres d'un mode de vie soutenable. Aussi bien dans le domaine de la production que dans celui de la consommation, des pratiques alternatives devront permettre à toute l'humanité d'accéder au développement.

Ces nouvelles pratiques supposent une nouvelle conception de la qualité de vie et l'intégration du développement durable dans le quotidien. Nous le savons, notre développement passé et l'exploitation de nos ressources ont démontré plusieurs lacunes au plan environnemental. Et, même si dans notre brève histoire de protection de l'environnement et de gestion des ressources, nous comptons plusieurs succès, le développement des dernières décennies a laissé ses traces. Si le développement actuel a intégré des interventions plus respectueuses face à l'environnement, nous devons poursuivre nos efforts pour réaliser le développement dit durable nécessaire à l'entretien de la vie telle que nous la connaissons.

Par contre, nous pouvons dire que le Québec a fait de grands pas en ce sens. Le développement du Québec et la promotion de l'environnement sont maintenant intimement liés. Le peuple québécois exige que le développement et la création d'emploi se fassent dans le respect de nos ressources et de l'environnement. Nous sommes enthousiastes à relever ce défi en intégrant, dans nos façons de faire, les grands éléments d'un patrimoine qui durera. Et pour assurer la pérennité de nos ressources naturelles, nous misons sur la participation et l'engagement des partenaires.

Nous comptons également sur la prise en charge par les régions de leur avenir et de leur développement comme le fait le Saguenay—Lac-Saint-Jean et d'autres régions du globe, ce que le congrès NIKAN mettra sûrement en évidence. Au cours de la dernière

décennie, un peu partout à travers le monde, de nombreux projets de développement durable ont vu le jour. Et, parmi ces actions, certaines résultent d'une approche concertée à l'échelle d'une unité territoriale naturelle, administrative ou traditionnelle, comme il fut décidé au Sommet de la Terre à Rio en 1992. Le Gouvernement du Québec a également souscrit aux objectifs du Sommet de Rio. Il a confirmé sa volonté de s'engager davantage dans la voie du développement durable par des politiques soucieuses de la préservation des ressources.

Permettez-moi de mentionner notre politique de développement durable en agriculture, notre politique environnementale du transport, une politique énergétique qui intègre aussi le principe du développement durable, une loi qui oblige l'industrie forestière à respecter les capacités de reproduction de la forêt et les ressources vivantes du milieu. Nous avons compris que le défi de la mise en oeuvre du développement durable consiste à faire en sorte que, dans nos comportements, nos actions, nos politiques, nos programmes, nos lois et nos règlements, nous visions l'atteinte simultanée de trois objectifs fondamentaux: la protection et la préservation de l'environnement et de ses ressources, le maintien et l'amélioration de l'équité sociale et de la qualité de vie de chaque Québécoise et Québécois et, enfin, l'amélioration de l'efficacité économique et la création d'emploi. L'atteinte de ces objectifs est réalisable dans la mesure où tous reconnaissent que le progrès économique est indissociable de la protection de l'environnement et qu'il exige un partenariat étroit et équilibré entre les gouvernements, la population et les communautés locales et régionales. C'est autant une clé de succès qu'un défi.

Le présent congrès permettra d'échanger et de se ressourcer à partir d'expériences diverses. Penser globalement et agir localement, des actions locales pour des enjeux environnementaux globaux, voilà ce que ce congrès démontrera. En ce sens, le congrès NIKAN va constituer une expertise unique. Il nous appartiendra ensuite, tous ensemble, de prolonger cet événement et ces engagements dans nos milieux respectifs. Je vous souhaite de fructueux échanges.

# DISCOURS DE MONSIEUR RAYMOND ROULEAU

## Président de la Région laboratoire du développement durable

Au risque de créer un impair, c'est d'abord aux congressistes que je m'adresse pour vous remercier d'être venus, parfois de fort loin. Merci de votre générosité à venir partager une réflexion qui nous aidera à identifier de nouvelles clefs du développement durable!

Cela dit, je vous salue, monsieur Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec, puis les partenaires de NIKAN: messieurs Marcel Martel, maire de Jonquière, Martin Cauchon, secrétaire d'État, Mike Innes d'Abitibi-Consolidated inc., Carol L'Italien d'Alcan inc., Bernard Angers de l'Université du Québec à Chicoutimi, Clifford Moar, Chef de Mashteuiatsh, avec qui nous avons appris beaucoup de choses de la communauté autochtone au cours de l'organisation de ce congrès, de même qu'avec son prédécesseur, Rémy Kaw'ka Kurtness. Aussi, je vous salue messieurs Jacques Brassard, ministre des Transports et chef du caucus régional du gouvernement du Québec, Paul Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune, Claude Munger, président du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) ainsi que le maire de ma petite localité, Charles-Eugène Couture.

Parlant de petites localités, les modèles de développement proposés jusqu'à maintenant, synonymes de déréglementation et de mondialisation des marchés, n'ont pas donné les résultats escomptés, malgré leurs grandes promesses. Si bien qu'on assiste à une concentration économique sans précédent, à un élargissement des monopoles et à l'allongement des réseaux de distribution qui, incidemment, deviennent de plus en plus difficiles à pénétrer par les petites entreprises. Ce qui a pour effet de compromettre la sécurité des populations, notamment dans le domaine alimentaire, et de provoquer un recul économique et social des régions périphériques dans un monde cassé en deux, où l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse s'accroître. Ce contexte de déstructuration des communautés

locales interpelle fortement notre congrès qui porte sur les applications territoriales du développement durable.

Mais je n'irai pas plus loin dans cette analyse. Nos éminents conférenciers jetteront mieux que moi un éclairage sur notre réalité actuelle et les défis qui se présentent à nous. Disons simplement que ce n'est pas un hasard si le congrès NIKAN se déroule en région. Certains d'entre vous l'ignorent peut-être mais, comme bien des régions du monde, le Saguenay—Lac-Saint-Jean vit un certain nombre de problèmes importants. Cela, il faut bien se l'avouer. Avec une dégradation importante de l'environnement à laquelle on a assisté jusqu'à il y a une dizaine d'années, avec environ 18% de chômage dans certains secteurs et 30% de personnes inactives malgré toutes les ressources et les moyens dont on dispose, il y a sûrement des choses qu'on ne fait pas correctement. C'est ainsi qu'en 1991, à la lumière de ce constat et dans la foulée du Rapport Brundtland, un groupe d'hommes et de femmes impliqués dans différents domaines de la société — dont faisait d'ailleurs partie monsieur Lucien Bouchard, notre premier ministre — ont élaboré un projet de Région laboratoire pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean afin d'expérimenter un nouveau modèle de développement. C'est ce qui a donné naissance, en 1992, à l'organisme appelé *Région laboratoire du développement durable (RLDD).*

Les efforts se sont d'abord concentrés sur la maîtrise du concept de développement durable et se sont traduits, notamment, par:

- des sessions de formation;
- la mise sur pied d'une université d'été internationale francophone sur le développement durable;
- la réalisation d'une série télévisée interactive, *«Clic, le geste qui compte»,* portant sur les économies d'énergies;
- des repas-conférence.

Ces activités avaient pour but, dans un premier temps, de maîtriser et de vulgariser le concept du développement durable chez nous. Parallèlement, des moyens ont été identifiés pour évaluer le degré d'avancement de la démarche de développement durable amorcée dans la région, à savoir:

- l'identification d'indicateurs de développement durable;
- l'élaboration d'une grille d'analyse.

Plus récemment, la RLDD a invité des promoteurs de projets, dans le cadre d'un colloque québécois sur l'environnement appelé ÉcoSommet, tenu en 1995, afin qu'ils bonifient leur démarche à l'aide de notre grille d'analyse. Cent vingt-six promoteurs de la région sont venus mesurer leur taux d'avancement afin d'aller plus loin dans le sens du développement durable. Cette démarche a été importante dans l'évolution de notre organisation.

Depuis notre création, nous avons aussi participé aux grands débats de la société régionale en mettant en application nos outils d'analyse:

- débat sur l'énergie;
- problématique de la gestion des déchets;
- planification stratégique régionale;
- Table-conseil de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages mise sur pied à la suite du déluge de 1996.

En somme, avec nos petits moyens, nous avons été présents dans presque tous les dossiers majeurs. Enfin, est arrivée la démarche de NIKAN en partenariat étroit avec le milieu, dont l'objectif ultime est de partager notre expérience avec celles d'expériences territoriales du monde entier qui oeuvrent dans la même direction. Ce formidable partenariat que nous avons réalisé avec la ville de Jonquière, le Conseil des Montagnais de Mashteuiatsh et l'Université du Québec à Chicoutimi, non seulement nous voulons le perpétuer, mais nous voulons l'élargir aux grandes entreprises, aux PME, aux MRC, aux organisations syndicales et populaires, à l'appareil gouvernemental et aux institutions, bref, au niveau de tous les secteurs de l'activité régionale. Est ici pour en témoigner le président du CRCD, avec qui je copréside le comité de suivi du congrès NIKAN. Car ce partenariat, il fonctionne, on le voit bien ce matin; il a permis le succès de participation de ce congrès.

Toutefois, la RLDD, conformément à sa mission, ne prendra jamais la place de personne. Son rôle, confié par le CRCD dans le Plan stratégique régional (PSR), est celui de soutenir et d'accompagner une démarche dans laquelle chacun est appelé à se responsabiliser.

La RLDD se veut une simple courroie de transmission d'une nouvelle façon de faire les choses.

Un simple soutien qui dispose par ailleurs d'outils d'analyse rigoureux qui marquent l'originalité de l'expérience du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ces outils permettent une évaluation dans le temps et une bonification continuelle de la démarche. À cet égard, le *Chantier de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire sur la gestion des territoires* qui se tient depuis lundi, parallèlement au congrès, et qui a amené la participation d'une vingtaine de personnes en provenance de 15 pays, a travaillé très fort sur l'approche territoriale du développement durable. Depuis lundi, ils ont enrichi encore la réflexion sur ce sujet, ce qui est une contribution précieuse pour nous tous.

J'aimerais souligner, avant de terminer, le travail exceptionnel des membres du comité organisateur NIKAN. Faute de vous les nommer, je voudrais au moins vous présenter mon coprésident, monsieur Clifford Moar, qui a succédé à Rémy Kaw'ka Kurtness. Une équipe extraordinaire à qui je dis que le travail n'est pas fini: il importe qu'il continue, car nous avons une lourde et belle responsabilité, celle d'assurer des suites à ce congrès.

Alors, comme je le disais aux membres du comité, je vous annonce à vous tous, congressistes, que le travail n'est pas terminé. Nous aussi avons la très grande responsabilité de nous entraider. Par la richesse de nos débats, nous pourrons identifier de nouvelles clés du développement durable et en vérifier la transférabilité afin d'élaborer de nouvelles pistes dans nos démarches respectives.

Je ne voudrais pas terminer cette intervention sans parler de l'apport spécifique de la communauté autochtone, tout au long de l'organisation du congrès et des travaux du comité organisateur. Au départ, nous avons été attirés par leur façon de gérer le territoire de manière à ne jamais épuiser les ressources, et sans hypothéquer le bien-être des générations futures. Mais plus loin que cela, Rémy Kurtness, puis, plus tard, Clifford Moar, nous ont habitués à nous recentrer sur les valeurs, les vraies, celles qui soutiennent le développement durable. Et, parmi ces valeurs, il y a la générosité, le partage et le don, dans le sens du merveilleux poème géorgien:

*Ce que tu donnes t'est à jamais acquis. Et ce que tu retiens t'est à jamais perdu.*

Sur ces paroles, je nous souhaite à tous un excellent congrès et je vous convie au rendez-vous de la plénière du dimanche après-midi. Ce rendez-vous est capital, c'est celui qui nous indiquera les suites concrètes à donner au congrès. Merci à tous.

# DISCOURS DU CHEF
# CLIFFORD MOAR

Monsieur le Premier ministre qui va se joindre à nous bientôt, messieurs les Ministres, Chefs des différentes communautés qui sont ici aujourd'hui parmi nous, de qui je sens un appui moral, mais qui me donnent une pression supplémentaire, monsieur le Maire, distingués invités et collègues, et surtout vous tous qui êtes venus de partout dans le monde pour participer à ce congrès.

Comme Chef des Pekuakamiulnuatsh, c'est un honneur et un devoir pour moi d'être associé à la réalisation de ce congrès sur le développement durable. Que ce soit comme cofondateur ou comme, dans mon cas, coprésident du comité organisateur, ceci est une démonstration concrète qu'autochtones et non-autochtones peuvent travailler ensemble sur un projet commun et avec des objectifs communs. Ceci n'aurait pas pu se faire sans un environnement empreint des valeurs du respect et du partage, qui a permis aux esprits de s'ouvrir et de se traduire par un respect mutuel de nos différences. C'est un modèle qu'il faudra répéter et qui est, à mon avis, la clef de la cohabitation, voire du développement durable.

Le logo représenté par un de nos artistes, Denis Blacksmith, est le capteur de rêves. C'est un instrument qui a été utilisé et qui est encore utilisé dans nos coutumes pour filtrer les rêves, surtout pour nos enfants, afin que les mauvais rêves restent prisonniers à l'extérieur et que les bons parviennent à l'enfant. J'espère que c'est un peu dans cet esprit-là que va se traduire la «finalisation» de ce congrès.

Comme l'a démontré l'aîné lors des cérémonies d'ouverture, notre présence se veut d'abord un partage de nos connaissances millénaires et notre lien avec notre Mère la Terre. Ce lien m'a été enseigné par une personne qui m'est très chère, ma propre mère. C'est quand même quelque chose de très fascinant de concevoir que quelqu'un qui te met au monde se donne le devoir de t'apprendre que ta vraie mère, c'est la Terre. Je la remercie beaucoup.

Selon notre histoire, le Créateur nous a fait le don des éléments de la vie qui sont l'eau, le feu, l'air et la terre et qui constituent ensemble notre environnement. Tous ces éléments sont vitaux et en vertu de leurs origines, ils sont sacrés. Tout ceci doit être vu à travers quatre grandes composantes, que nous devons garder en équilibre, soit le monde humain, le monde animal, le monde végétal et le monde minéral. Nos ancêtres avaient saisi cette notion d'interdépendance entre l'homme et la nature et ils entretenaient une relation harmonieuse avec leur environnement. C'est maintenant notre tour de le faire et de transmettre cet héritage aux générations à venir.

Mais si nous ne prenons pas le temps d'observer les gestes que nous posons, si nous ne prenons pas le temps d'évaluer les impacts et les conséquences de nos gestes sur ce qui nous entoure, les mondes humain, animal, végétal et minéral, si nous ne prenons pas le temps de réfléchir aux moyens d'harmoniser nos actions avec notre environnement et surtout si nous ne nous décidons pas à prendre les actions qui s'imposent, comment voulez-vous transmettre à nos enfants, nos petits-enfants et nos arrières-petits-enfants, le monde qu'ils méritent? Pour nous, Pekuakamiulnuatsh, c'est ce que signifie le développement durable, qui est le thème de ce congrès. Comme l'a déjà dit un leader autochtone en 1854 — il y a eu certaines personnes qui ont eu le temps de transcrire, parce qu'on vient quand même d'un peuple oral — :

> L'air est précieux à l'homme rouge, car toutes choses partagent le même souffle; les animaux, les arbres, les hommes partagent le même souffle. Qu'est-ce que l'homme sans les animaux? Si tous les animaux devaient partir, l'homme mourrait d'une grande solitude d'esprit. Car ce qui arrive à l'animal, arrivera bientôt à l'homme. Tout est uni. Tout ce qui arrive sur la Terre arrivera au fils de la Terre.

Donc, c'est avec grande fierté, en tant que coprésident du comité organisateur, en tant que Chef de la communauté cofondatrice de Mashteuiatsh, en tant que Pekuakamiulnuatsh, que je vous souhaite à tous de passer un très beau congrès.

# DISCOURS DE MONSIEUR MARCEL MARTEL

## Maire de Jonquière

Mes salutations particulières à messieurs Lucien Bouchard, Premier ministre, Jacques Brassard, Martin Cauchon, Paul Bégin, Clifford Moar, Raymond Rouleau, Carol L'Italien, Mike Innes, Bernard Angers et Claude Munger. Distingués invités, chers congressistes, mesdames et messieurs.

À titre de ville hôte du congrès international NIKAN sur les applications territoriales du développement durable, vous me permettrez, au nom de mes collègues du Conseil municipal, de souhaiter une bienvenue toute particulière à vous tous, représentants et représentantes de notre planète qui vous êtes donnés rendez-vous ici pour faire le point sur la viabilité collective de notre monde. Ce grand rassemblement nous donne à tous l'occasion de parler et d'échanger sur nos besoins collectifs afin de tendre vers l'amélioration du sort des citoyens de notre planète.

Pour ce faire, nous allons, lors de ce congrès, parler de nos succès, parler de nos attentes, parler de nos besoins, sans oublier, bien sûr, de parler de nos échecs, lesquels nous permettront sans aucun doute de grandir en toute sérénité sans amputer le bonheur et le développement des générations futures. Chez nous, à Jonquière, notre mission première est de répondre aux besoins de nos concitoyens par le biais de différents services et infrastructures.

Nous devons donc accomplir quotidiennement une multitude d'actions dans des secteurs d'activités aussi essentiels que diversifiés. Nous devons à chaque jour nous pencher sur les conséquences de nos actifs, sur les conséquences de nos actes, afin de préserver nos ressources tout en développant des stratégies durables. Voilà le défi de tous les jours, que nous nous appliquons à relever. Nous sommes donc très fiers de constater que plusieurs de nos importants dossiers, de nos importantes préoccupations, de nos projets et de nos réalisations, tels que la réfection de la centrale hydro-électrique,

l'assainissement et l'aménagement des berges de la Rivière-aux-Sables, la gestion des neiges usées, et bien sûr, la valorisation agricole des boues d'épuration sont des exemples concrets de notre volonté d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble de nos citoyens et citoyennes, tout en préservant — et c'est important — les précieuses ressources des générations du 21e siècle.

Mais notre action ne s'arrête pas là. Nous nous sommes donnés un devoir de faire la promotion de ces valeurs fondamentales. Chaque petit geste posé par l'ensemble des citoyens pourrait nous amener à maintenir cet équilibre socio-économique si fragile entre les différents peuples de la terre. Ce n'est pas un rêve! Nous croyons, à juste titre, qu'un rassemblement comme celui qui nous réunit aujourd'hui peut nous mener, à moyen terme, vers des solutions qui répondent à des besoins communs. Notre réflexion doit donc porter sur la promotion de cette pensée. Nous pouvons bien avoir toutes les bonnes intentions du monde, nos actions seront vaines et sans résultat si nous ne convainquons pas chaque individu de faire sa part en pensant à ses enfants, à ses petits-enfants et à ceux des générations à venir. Il s'agit, je pense, de notre principal défi. Je suis persuadé que, tous ensemble, nous pouvons le relever lors du prochain centenaire. Merci donc à tous de votre présence et bon congrès à Jonquière, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Merci!

# DISCOURS DE MONSIEUR BERNARD ANGERS

## Recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi

Monsieur le Maire de Jonquière, messieurs les Ministres des Transports et de l'Environnement, monsieur le Secrétaire d'État au développement régional, distingués partenaires et contributeurs, invités d'honneur, chers amis congressistes.

L'Université du Québec à Chicoutimi est particulièrement fière de son association à titre de partenaire à ce congrès. Elle l'est en raison de ses préoccupations et de son implication à l'égard du développement durable et de ses applications concrètes. En effet, notre institution, par l'intermédiaire de ses chercheurs et ceux des collèges d'ici, s'est impliquée dès l'origine dans cette expérience unique qu'est la Région laboratoire du développement durable du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En outre et à titre d'exemple seulement, cette préoccupation s'inscrit dans le cadre de nos travaux de recherche, toujours avec nos partenaires, que ce soit en foresterie ou en aluminium. Et de plus, vous aurez l'occasion, au cours de ce congrès, d'entendre nombre de nos professeurs intervenir sur des sujets évidemment liés à la thématique du congrès. Léguer à nos enfants une terre, un habitat et un environnement sain, c'est là un devoir et une responsabilité qui nous incombent à tous, individus et organisations.

Merci, bon congrès que nous suivrons bien sûr attentivement.

# DISCOURS D'ALCAN ALUMINIUM LTÉE

## Monsieur Carol L'Italien
## Président et chef de la direction
## de la société d'électrolyse
## et de chimie Alcan Ltée

Monsieur le Premier ministre, distingués invités, mesdames, messieurs, Ladies and gentlemen.

Permettez-moi, au nom d'Alcan et en mon nom personnel, de vous souhaiter la bienvenue au Saguenay—Lac-Saint-Jean et plus particulièrement à Jonquière, capitale mondiale de l'aluminium.

Je voudrais féliciter les initiateurs et les organisateurs de ce congrès, ainsi que la ville de Jonquière qui accueille, à l'occasion de son 150e anniversaire, cette conférence de niveau international. D'ailleurs, une telle initiative du Saguenay—Lac-Saint-Jean est loin de me surprendre quand on connaît le dynamisme, la détermination et la créativité des gens de chez nous.

On behalf of Alcan, allow me to welcome you to the Saguenay—Lac-Saint-Jean region and, more specifically, to Jonquière, the world capital of aluminum. An international event such as the «NIKAN» conference, which brings together leading specialists concerned about the future of our planet, environmental protection and sustainable development, gives us a great opportunity to discuss our issues, successes, and to share ideas about the future.

Cette conférence représente, pour nous, une occasion privilégiée de discuter de notre vision du développement durable. Pourquoi une entreprise comme Alcan s'intéresse-t-elle au développement durable? Pourquoi l'industrie de l'aluminium, une industrie dite «lourde», évolue-t-elle vers le développement durable? La raison en est fort simple: notre avenir collectif en dépend. Non seulement le vôtre, le mien ou celui des 33 000 hommes et femmes qui oeuvrent pour

Alcan, mais celui de tous les individus qui habitent notre planète, territoire de développement durable.

Les pôles de développement durable doivent être une source d'inspiration pour établir une philosophie d'entreprise quelle qu'elle soit et se traduire par des gestes concrets. Travailler en harmonie avec le milieu, respecter des normes rigoureuses au niveau de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de la qualité, nous imposer comme fournisseur de choix auprès de nos clients globaux, voilà pour nous la meilleure façon de faire des affaires. Ce défi énorme nécessite des actions concertées avec nos employés, leurs représentants, nos clients, nos fournisseurs ainsi qu'avec les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Ce souci d'intégration, de concertation et d'adaptation au nouveau contexte est en constante évolution et n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Il ne faut pas remonter très loin dans le temps pour se rappeler l'époque où la densité des fumées sortant des cheminées était synonyme de prospérité. De la même façon, au début des années 20, personne ne s'attendait à ce qu'Henry Ford privilégie l'efficacité énergétique ou l'élimination des émanations de monoxyde de carbone dans la conception du modèle T. Pourtant Alcan et Ford, deux multinationales, sont aujourd'hui partenaires dans le développement de la P 2000, une automobile révolutionnaire qui fera plus de 125 km au gallon et qui relèvera presque tous les défis du développement durable.

People often talk about the apparent contradiction between business objectives and the imperatives of sustainable development. Personally, I think that the former have to be linked with the latter. Profitability and sustainable development are not mutually exclusive, they are interrelated. When a company helps the private sector in a developing country — specifically by exporting its technological know-how and supporting local self-reliance and responsibility — everyone wins.

Dans le contexte de la mondialisation des marchés, la protection de l'environnement se doit d'être une valeur intrinsèque aux entreprises responsables. C'est d'ailleurs encourageant de constater que nos clients, nos actionnaires, tout comme les consommateurs —

présents partout dans le monde — exercent une vigilance quant aux gestes que nous posons en regard de nos diverses responsabilités. Une entreprise serait-elle délinquante ou insouciante? On aurait tôt fait de la ramener à l'ordre et il en serait bien ainsi!

D'un simple coup de téléphone ou d'une simple opération sur Internet, l'actionnaire peut modifier ses options de placement. De même en est-il des consommateurs qui ont le choix de ne pas consommer des produits dont le processus de fabrication ne conviendrait pas à leurs attentes en matière d'environnement.

C'est ici qu'on est le plus à même de constater que le développement durable s'appuie sur des mesures très précises qui vont bien au-delà du simple contrôle de l'environnement. Une entreprise responsable doit minimiser l'utilisation des ressources non renouvelables et faire en sorte d'utiliser les ressources renouvelables de façon rationnelle. Elle doit aussi donner priorité à la réduction des déchets industriels ainsi qu'au recyclage.

Le fait pour une entreprise d'être présente partout dans le monde est susceptible de faciliter ses interventions en matière de développement durable. Naturellement, les défis peuvent varier selon les endroits mais la philosophie d'intervention demeure la même. En ce qui me concerne, je suis fier des réalisations et projets environnementaux qu'Alcan a réalisés avec les communautés locales.

In this region, our Lake Saint-Jean Shoreline Protection Program is a concrete example of the application of sustainable development principles. Lake Saint-Jean is a real inland sea covering an area of approximately 1,000 square kilometres. With its 210 kilometres of shoreline, it is one of the largest bodies of water in Quebec. Since 1926, it has also been used by Alcan to generate the power needed to produce aluminum in its Quebec smelters. In cooperation with the community, with people living around the lake, other companies and the Quebec government, we have succeeded in managing this natural resource. Since 1986, Alcan has invested over $52 milion to protect over 115.5 kilometres of shoreline, to manage the water level and to build water facilities for leisure and this, to the satisfaction of the surrounding population. This topic will be covered during one of the conference workshops.

Further south, in places such as Jamaica and Brazil, we began in the 1950s to rehabilitate soil at former bauxite mining sites. This has required Alcan to transplant at least 100 species of trees and plants native to these regions. But we need to go beyond responsible management of natural resources. We have to continue our support to our host communities in achieving their full potential. Through an educational and technical assistance program targeting thousands of farmers, we have thus helped Jamaicans settle on former mining sites and develop their agricultural and food sectors.

Cela m'amène à vous parler d'un autre aspect du développement durable, peut-être celui que je trouve le plus intéressant compte tenu de la nature de notre production: la notion de gestion écologique des produits. C'est, à mon humble avis, la voie de l'avenir pour l'industrie, le seul et unique moyen de s'assurer de la prise en charge d'un produit, de la conception à la fin de son existence. La canette entièrement en aluminium est un excellent exemple dans la mesure où elle a de six à 20 fois plus de valeur que tous les autres matériaux d'emballage usagés. En Amérique du Nord seulement, l'industrie de l'aluminium paye aux consommateurs, aux entreprises de recyclage et aux centres de collecte municipaux plus de un milliard de dollars pour les canettes usagées en aluminium. Côté énergie, le recyclage de l'aluminium permet d'économiser plus de 90% de l'énergie nécessaire à la production de nouveau métal à partir des matières premières. Mais, la beauté de la chose, c'est qu'on peut refondre l'aluminium à l'infini sans en altérer sa qualité.

Un autre élément du développement durable, c'est l'information, la formation et la sensibilisation des générations présentes et futures. Afin d'aider notre relève à faire des choix favorisant un développement durable et plus harmonieux avec notre environnement, Alcan a aidé le milieu à créer une micro-entreprise dans une école de niveau élémentaire afin de faire vivre à de jeunes écoliers les impératifs du dilemme environnement-économie. *La Société de demain, j'y travaille inc.* était née! Depuis son lancement, la micro-entreprise a pris de l'ampleur et s'est établie dans d'autres écoles du Québec, de la Colombie-Britannique et même du Brésil. Ce programme fera d'ailleurs l'objet d'un exposé au cours de la semaine.

Une autre facette du développement durable que je trouve particulièrement importante, c'est ce qu'on appelle chez nous la stabilité opérationnelle. Elle consiste assurer la stabilité des opérations et garantir aux clients un approvisionnement auquel ils peuvent se fier. Il peut sembler curieux d'inclure un tel aspect au processus de développement durable, mais je vais tenter de vous en démontrer le lien. De l'extraction de la bauxite dans les mines de la Jamaïque, du Brésil ou de l'Australie à sa transformation en alumine en Irlande ou à Jonquière, puis en aluminium et finalement en produits finis un peu partout dans le monde, plusieurs étapes sont requises. La production d'aluminium oblige à une synergie entre des ressources naturelles et humaines qui se retrouvent dispersées aux quatre coins du monde. Un investissement dans un secteur donné a des retombées positives sur tous les autres maillons de la chaîne. De même, un seul arrêt dans notre chaîne de production en continu a des conséquences néfastes non seulement pour Alcan, pour ses clients, mais aussi sur l'environnement et l'économie des régions où nous sommes installés. L'objectif de la stabilité opérationnelle, c'est de trouver entre nous, à partir de discussions et de concertation, une manière d'opérer ensemble, de façon stable, afin de permettre un développement durable au niveau social, culturel, économique, industriel et environnemental.

Enfin, il revient à chacun d'entre nous d'agir de manière responsable et de faire tout en notre possible pour développer notre société et nos ressources de façon durable, pour faire un pas de plus!

Vous, à titre d'environnementalistes ou de spécialistes en développement durable, avez une responsabilité indéniable et spécifique. Moi, à titre de Président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, j'ai aussi une responsabilité indéniable et spécifique. De même en est-il de tous les administrateurs d'entreprises! De même en est-il de tous les employés oeuvrant dans une quelconque compagnie! De même en est-il de chaque membre des communautés dans lesquelles une entreprise est implantée. C'est en ce sens que je parle de responsabilité collective ou de responsabilité partagée.

# DISCOURS DE MONSIEUR MIKE INNES

## Vice-président Environnement chez Abitibi-Consolidated inc.

Monsieur le Premier ministre, distingués invités, mesdames et messieurs.

Je tiens à vous remercier, au nom d'Abitibi-Consolidated, d'être venus participer à NIKAN. Il était naturel pour nous d'être partenaires du Congrès international sur les applications territoriales du développement durable, car il s'agit vraiment d'une initiative merveilleuse. D'autant plus que cette rencontre de haut niveau se déroule dans la très belle région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, une région où les entreprises qui ont fusionné cette année pour former Abitibi-Consolidated sont actives depuis 80 ans.

Je crois que vous serez de mon avis pour souhaiter que NIKAN connaisse lui aussi un développement durable!

Je tiens à souligner la présence de l'Honorable Lucien Bouchard à ce congrès, en tant que président d'honneur. À elle seule, la présence de monsieur Bouchard démontre bien l'intérêt du gouvernement du Québec envers le développement durable et envers l'établissement de ponts solides avec les premières nations. Je désire aussi souligner la constance de son engagement, puisqu'il a également présidé, en 1998, le colloque qui a donné naissance à la Région laboratoire du développement durable.

J'offre aussi mes plus grandes félicitations aux organisateurs de NIKAN, car ils ont vraiment réussi à créer un événement de calibre mondial.

En premier lieu, j'aimerais vous dire quelques mots sur notre entreprise. Abitibi-Consolidated est l'une des plus importantes entreprises de produits forestiers au monde, dont l'existence

remonte à au moins... quatre mois! En fait nous sommes nés de la fusion de deux grandes sociétés qui, elles, sont actives au Québec, au Canada et aux États-Unis depuis plusieurs décennies. La fusion d'Abitibi-Price et de Stone Consolidated s'est faite entre égaux.

Abitibi-Consolidated compte 18 usines, dont huit au Québec, qui fabriquent du papier journal et des papiers spéciaux à base de pâte mécanique. Ces produits sont exportés en Amérique du Nord et dans plus de 50 pays à travers le monde. Au Québec, nous comptons également sept scieries et, bien évidemment, notre siège social qui est établi à Montréal.

Ce qui est peut-être encore plus important pour nous, ce sont nos 14 700 employés, leur famille, les dizaines de communautés qui bénéficient de nos activités et les 14 millions d'hectares qui constituent notre réserve forestière.

Voilà pourquoi le développement durable est vraiment essentiel pour nous.

Nous nous y intéressons aussi tout simplement parce qu'il s'agit de la meilleure approche, de celle qui tombe sous le sens.

Parce que ses implications sont très vastes, le développement durable est un concept très séduisant, qui ne va pas sans embûches, cependant. Comme le dit le proverbe: «Qui trop embrasse mal étreint». La dimension des enjeux et l'échelle des effets environnementaux sont telles que l'on peut facilement discuter longtemps, et s'attendre à ce que les gestes concrets soient faits plus tard... ou par d'autres.

Pour la grande entreprise, le développement durable est un élément avec lequel nous devons composer pour établir le délicat équilibre qu'il faut maintenir entre les intérêts des actionnaires, ceux des clients, ceux du personnel et ceux des communautés où se déroulent nos activités. La survie de l'entreprise dépend de cet équilibre.

Longtemps considérés comme des embûches, la bonne gestion environnementale et le développement durable constituent maintenant certains de nos meilleurs avantages concurrentiels.

Le développement durable a aussi pour caractéristique d'être constamment en devenir. Puisqu'il y a toujours place à l'amélioration, cela stimule la recherche de meilleures pratiques qui se traduisent aussi par des innovations technologiques et des gains d'efficacité.

Au sein de l'entreprise, la formation et les actions concrètes permettent de déterminer les meilleurs pratiques pour chacun des postes. Une dynamique bidirectionnelle est essentielle à ce processus, car certaines des meilleures idées viennent de celles et de ceux qui sont sur le terrain.

En rapprochant les intervenants, la philosophie du développement durable permet de multiplier les contacts, de décloisonner les interventions et d'en arriver à des consensus entre des groupes qui se voyaient essentiellement comme des ennemis il n'y a pas si longtemps.

Puisqu'elles nous aident à comprendre la limite des actions de chacun des intervenants, ces rencontres nous incitent aussi à faire preuve de réalisme dans nos attentes.

Une telle approche me semble beaucoup plus créative, plus stimulante et plus riche en réalisations que la simple application de nouvelles normes environnementales. Je crois que les lois les plus efficaces sont celles qui encouragent la créativité de l'industrie dans l'atteinte d'objectifs qui importent vraiment aux gens du milieu.

Le gouvernement a un rôle important à jouer dans cette dynamique en tant que responsable de l'intérêt public. À l'heure où les ressources des gouvernements en argent et en personnel diminuent, nous devons apprendre à travailler ensemble pour optimiser les outils de recherche et le travail du personnel hautement qualifié dont dispose l'industrie.

En somme, je peux dire que l'environnement est vraiment pris au sérieux chez Abitibi-Consolidated. Cela compte pour beaucoup dans le plaisir que j'éprouve à y travailler.

L'une des premières priorités du comité de l'environnement du nouveau conseil d'administration a été de demander que nous nous

inspirions des meilleurs aspects des politiques environnementales d'Abitibi-Price et de Stone Consolidated pour en faire une seule, qui soit la meilleure de l'industrie.

Le respect de l'environnement et le développement durable font déjà partie des critères de décision à tous les niveaux de notre entreprise. Cela va du comité environnemental, instauré au sein du conseil d'administration, au coordonnateur de l'environnement qui exerce cette fonction à plein temps dans chaque usine, au comité de l'environnement des usines et jusqu'à l'employé sur le terrain qui reçoit une formation poussée.

En fait, chez nous, même la rémunération, initiative de chaque directeur d'usine, est liée à la performance environnementale de son établissement. De plus, tout projet d'investissement ou de modification aux procédés de fabrication doit recevoir une approbation environnementale avant d'être réalisé.

Cette approche concrète se traduit également par notre adhésion au processus de certification des pratiques forestières au moyen des nouvelles normes ISO 14 000.

Nous ne nous satisfaisons évidemment pas de notre propre opinion pour évaluer notre performance environnementale. C'est pourquoi nous avons recours à des sociétés indépendantes qui réalisent des vérifications tant internes qu'externes, portant à la fois sur notre gestion de la forêt et sur l'exploitation de nos usines.

À l'interne, nous travaillons à tous les jours afin que le respect de l'environnement soit l'un des piliers de la culture d'entreprise. Et cela donne des résultats concrets. Plusieurs de nos usines ont atteint cette année notre objectif de n'avoir aucun déversement ni infraction.

C'est justement grâce à cet appui, et en utilisant les plus récentes technologies environnementales, que nous avons réussi à diminuer notre consommation d'eau et de fibres, notamment en produisant des papiers de meilleure qualité à base de pâte thermomécanique, et en assurant dans chacune de nos usines le traitement secondaire des eaux.

Dans la plupart de nos usines, les boues issues des traitements secondaires sont utilisées comme combustible ou comme fertilisant agricole afin d'éviter qu'elles ne se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

Plutôt que d'énumérer une longue liste de réalisations techniques, j'ai préféré décrire notre encadrement de l'environnement et du développement durable.

À mon sens, il s'en dégage deux constantes. La première, c'est la nécessité de faire partager le plus largement possible nos préoccupations environnementales, tant à l'interne qu'avec les autres entreprises et les regroupements intéressés.

La seconde, c'est qu'il faut arriver à des mesures concrètes et à des actions mesurables. La recette pour cela est à la fois simple et complexe: il faut tout d'abord s'entendre sur ce qu'il faut faire, puis sur la façon d'y arriver.

Nos réalisations démontrent qu'il est possible de prendre l'initiative en matière de développement durable, tout en conjuguant les intérêts des actionnaires, du personnel, des clients et des communautés où nous sommes actifs.

Nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup à faire, mais nous savons que nous sommes sur la bonne voie.

Comme vous, nous comptons beaucoup sur les échanges que nous avons dans des forums tels que NIKAN et sur les actions concrètes qui peuvent en découler.

Je vous remercie de votre attention.

# DISCOURS DE MONSIEUR JACQUES BRASSARD

## Ministre des Transports et des Affaires intergouvernementales canadiennes et Ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean

En ma qualité de Ministre responsable de la Région du Saguenay—Lac-Saint-Jean au sein du Gouvernement du Québec et au nom de toute la population régionale, il me fait plaisir de vous souhaiter à toutes et à tous qui participez à ce congrès international NIKAN la plus cordiale des bienvenues dans notre magnifique coin de pays. Comprenant bien que le principal objectif de votre séjour chez nous soit votre participation au congrès NIKAN, vous me permettrez néanmoins de faire une petite digression pour vous inviter à profiter des diverses excursions qui vous sont offertes par l'organisation. Ces excursions vous donneront l'occasion de découvrir les merveilleux attraits de notre région et vous permettront également de rencontrer les gens qui y habitent et qui ne manqueront pas de vous séduire par leur sens inné de l'hospitalité, leur chaleur et leur naturel peu commun. Vous découvrirez ainsi la véritable saveur des bleuets du Saguenay—Lac-Saint-Jean!

Quoique vous amorciez à peine votre séjour dans nos murs, vous aurez tôt fait de constater à quel point nous sommes toutes et tous très fiers de notre région et très conscients des richesses qu'elle recèle. Vous comprendrez, dès lors, pourquoi nous en prenons un soin si jaloux. C'est donc dans le souci de préserver ces richesses et dans la perspective d'en assurer la pérennité pour les générations qui suivront que notre région s'est résolument engagée dans la voie du développement durable. Elle n'a donc pas hésité, en 1990, comme le signalait Raymond Rouleau toute à l'heure, à se proclamer Région laboratoire du développement durable. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean fait depuis figure de leader québécois en matière de développement durable et, à ce titre, a réalisé de nombreuses actions concrètes dont plusieurs vous seront présentées au cours de ce congrès.

C'est cette région qui vous convie ici, à Jonquière, ville hôtesse du congrès NIKAN, à mettre en commun au cours des jours qui suivent vos expériences d'application territoriale de développement durable dans le but de dégager des grands principes qui vous aideront à appliquer, dans vos milieux respectifs, et avec une plus grande efficience, le concept du développement durable. Et Raymond Rouleau a parfaitement raison, le suivi est tout aussi important que ce qui va se dérouler au cours des jours qui viennent.

Le congrès international NIKAN, qui s'amorce aujourd'hui, revêt donc, en ce sens, une importance déterminante, et s'y l'on en juge par l'intérêt qu'il suscite, il est porteur de très belles promesses. L'organisation d'un tel congrès n'est pas une mince affaire. Je voudrais donc souligner de façon particulière l'heureuse initiative des quatre partenaires fondateurs du congrès NIKAN. Une organisation non gouvernementale, la Région laboratoire du développement durable, une communauté autochtone, le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, une communauté locale, la ville de Jonquière et une institution d'enseignement et de savoir, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Et je souligne également l'impressionnant partenariat qu'ils ont su greffer à cette idée: ce défi, tout aussi impressionnant, d'organiser ici, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, un événement d'envergure internationale — et c'est la preuve que ça peut marcher — qui réunit plus de 500 participants provenant d'une quarantaine de pays.

À l'instar des nombreux autres partenaires financiers, le Gouvernement du Québec, il va de soi, est très heureux de s'associer à la réalisation du congrès NIKAN. Je voudrais signaler que nous avons sollicité plusieurs ministères et plusieurs ministres. Il y a eu une conjugaison d'efforts financiers, aussi. Le ministre d'État et de l'Économie des finances, monsieur Landry, le ministre d'État des Ressources naturelles qui est aussi ministre et responsable du Développement des régions, monsieur Chevrette et aussi ministre responsable des Affaires autochtones, le ministre de l'Environnement et de la Faune, monsieur Paul Bégin, dont je salue la présence à ce congrès aujourd'hui, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Julien, ainsi que moi-même, ministre des Transports et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et surtout aujourd'hui ministre responsable de la Région

du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Tous ces ministres et tous ces ministères ont accepté de participer financièrement à la réalisation de cet événement. Je suis à même aujourd'hui de constater la justesse de notre investissement. En terminant, je ne peux que dire mission accomplie aux organisateurs. Et souhaiter que vos échanges et vos délibérations feront avancer la cause noble et primordiale du développement durable pour notre avenir à tous et pour celui des générations qui nous succéderont sur cette merveilleuse et généreuse planète Terre. Merci, bon congrès.

# DISCOURS DE L'HONORABLE MARTIN CAUCHON

## Secrétaire d'État, responsable de Développement économique Canada

Merci beaucoup, monsieur le maître de cérémonie. Membre de la communauté internationale, je voulais dire que c'est avec beaucoup d'honneur que je représente le Gouvernement canadien aujourd'hui à ce congrès NIKAN ainsi qu'à cette cérémonie d'ouverture d'un congrès international qui portera sur l'application territoriale du développement durable. D'abord, au nom de mon gouvernement, j'aimerais féliciter de façon plus particulière, les membres du comité fondateur du congrès, à savoir, messieurs Raymond Rouleau, Clifford Moar, monsieur le maire Marcel Martel et monsieur Bernard Angers. Il faut dire que n'eut été de leur leadership et de leur détermination, le congrès qui s'ouvre ce matin ne serait encore qu'un projet. À ces personnes, à leurs équipes respectives et à toute l'équipe de bénévoles, félicitations et bon succès! Pour sa part, le Gouvernement du Canada est heureux de s'associer à la tenue de cet événement d'envergure internationale, et ceci par un appui financier et divers services.

Tout au long du congrès, vous aurez l'occasion d'entendre les prestations de représentants du gouvernement du Canada. Vous serez à même de constater que nos institutions soutiennent le développement durable. À titre d'exemple, j'aimerais vous parler d'un nouvel outil, d'une nouvelle entité dont s'est doté notre gouvernement pour répondre aux nouvelles préoccupations en matière de protection de l'environnement: en 1995, nous procédions à la mise en vigueur de la nouvelle Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Cette loi créait en effet l'Agence canadienne d'évaluation environnementale dont le mandat se décrit comme suit: administrer le processus d'évaluation environnementale, prêter conseil au ministre de l'Environnement sur les responsabilités qui lui incombent, donner au public l'occasion de participer au processus fédéral d'évaluation environnementale et, enfin, favoriser de bonnes pratiques dans le domaine de l'évaluation environnementale.

De plus, l'Agence joue un rôle de premier plan dans la promotion et l'amélioration des pratiques d'évaluation environnementale au Canada et à l'étranger. Grâce à l'étroite collaboration qu'elle a établie avec les ministères et organismes fédéraux, l'Agence est aussi en mesure de promouvoir les principes du développement durable et de favoriser la participation du public à l'évaluation et au processus environnemental. Le Gouvernement du Canada confirme ainsi son intention d'adhérer à une véritable politique de développement durable, et je dois dire que nos efforts commencent déjà à donner des résultats concrets. Chacun des ministères et organismes fédéraux ont intégré le concept de développement durable à leur grille d'analyse.

Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour prétendre à une véritable politique du développement durable partagée par tous, utilisateurs ou développeurs. Par conséquent, il va sans dire que les échanges qui auront cours entre vous seront très instructifs en ce sens. Le Gouvernement du Canada est d'autant plus heureux de s'associer à la tenue de ce congrès que ses enjeux et ses objectifs seront au coeur même de ses propres préoccupations, à savoir la qualité de vie des générations futures. Premier pays au monde pour sa qualité de vie, le Canada ne veut pas seulement conserver ce titre, il veut être un agent de changement pour l'amélioration de la qualité de vie dans le monde.

Je crois aussi qu'il faille chercher ensemble les clés du développement durable. Dans cette optique, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter les organisateurs et les concepteurs de NIKAN d'avoir fait une grande place aux Premières Nations en reconnaissant de façon toute particulière leur importante contribution à l'application territoriale du développement durable. Au-delà des différences ethniques, culturelles et économiques, trouvons ensemble un modèle de développement soucieux de la pérennité des ressources!

À l'heure de la mondialisation des marchés, il y a urgence à développer un nouveau modèle d'utilisation des ressources et, effectivement, nous devons admettre ensemble que le défi est de taille. En fait, c'est ici à Jonquière, au cours des trois prochains jours, que les premiers jalons de ce modèle prendront forme. Il y a

une dizaine d'années, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, s'est constituée en «Région laboratoire du développement durable». Elle s'est alors vue confier le mandat de veiller à l'application des notions qui soutiennent le développement durable. En mettant sur pied le congrès NIKAN, la Région laboratoire du développement durable s'ouvre sur le monde, et vous avez su répondre à cet appel.

Les trois prochains jours seront l'occasion de mise en commun non seulement de constats mais de pistes de solution pour l'avenir. Certes, les solutions des uns ne seront pas celles des autres et tout le monde en est bien conscient. Mais notre défi est le même: assurer aux générations futures la qualité de vie à laquelle elles ont droit. C'est par la mise en commun de nos expériences et notre savoir-faire que nous trouverons les moyens de mieux intégrer les notions du développement durable. Les moyens pour y arriver peuvent et doivent être développés en harmonie. Tout cela pour que le développement des uns ne soit pas une entrave au développement des autres et que la solution des uns ne devienne pas le problème des autres.

Votre participation à NIKAN témoigne de votre engagement concret dans l'action. Vous, plus que quiconque, ressentez l'urgence d'agir et de jeter les bases concrètes du développement durable. En misant sur l'application territoriale du développement durable, vous êtes passés du discours à l'action. En participant à NIKAN, vous passerez du territoire à la planète. C'est ce que NIKAN vous propose. C'est une question de vie, c'est une question d'harmonie. Voilà notre grand défi. Bon congrès à toutes et à tous!!!

Excellente congeso para todos!!!

# MOT D'INTRODUCTION

## Claude Villeneuve
## Responsable de la programmation

Chers amis, c'est un honneur pour moi de saluer notre Premier ministre, monsieur Lucien Bouchard, qui a été le président d'honneur du comité qui a présidé à la mise en place de la Région laboratoire du développement durable il y a déjà sept ans. Je suis très honoré aussi de saluer les chefs des nations autochtones qui sont ici présents. Remercions aussi nos ministres ainsi que tous les participants et les participantes qui se sont déplacés d'un peu partout dans le monde pour venir dans cette région, qu'on dit éloignée.

Région éloignée de quoi? Cela vaut la peine qu'on se pose la question puisque — au moins quand on doit payer le billet d'avion — il arrive que la distance ait une certaine importance.

On est toujours éloigné de quelque chose ou de quelqu'un. C'est une question de perspective. Pourtant, depuis qu'on a découvert que la Terre était ronde, la perspective aurait dû changer, du moins pour qualifier une région d'éloignée dans l'absolu! Le fait qu'on qualifie encore aujourd'hui une région d'éloignée démontre bien les travers de notre mode de développement centralisateur.

Quoi qu'il en soit, je me console à l'idée que notre région est éloignée, mais par en avant. Qu'elle s'avance et anticipe l'avenir, au lieu de rester à la remorque de qui voudra bien l'entraîner dans son sillage. En s'engageant dans le développement durable il y a déjà dix ans, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean n'aura pas attendu qu'on lui indique la voie à suivre. Elle s'est faite le fer de lance de ce mouvement et on a tenté d'y définir ce que voulait dire le développement durable dans la réalité, sur le terrain.

Car le développement durable, dans la théorie, trop de gens l'ont défini.

Combien de publications toutes plus savantes les unes que les autres? Combien de congrès qui n'ont mené à rien du tout? L'histoire nous apprend que le développement durable a probablement suscité autant de discussions théoriques que le sexe des anges ou autres discussions théologiques dont les applications m'échappent.

NIKAN ne sera pas un autre congrès sur le développement durable. Nous avons voulu en faire un congrès sur les applications territoriales du développement durable, une notion essentiellement pratique liant le besoin de projets concrets et la dimension du territoire indissociable de l'être humain chez les autochtones. Nous vous avons invités vous, les gens de terrain, qui un peu partout, avec la simplicité de vos moyens, avec l'attachement à votre milieu, avec la connaissance de vos écosystèmes, avez voulu associer votre action d'abord orientée vers l'amélioration de vos communautés à une grande idée, qu'on a nommé depuis 1972 le développement durable.

Or, le développement durable je l'ai dit déjà, à mon avis ça n'existe pas. L'idée en est probablement aussi vieille que l'humanité et les réalisations ne se révèlent qu'à travers l'épreuve du temps. C'est la volonté de durabilité propre à l'humanité qui supporte le principe du développement durable, c'est la volonté de transcender notre nature humaine avec tous ses petits défauts y compris sa brièveté. On ne peut pas acheter du développement durable, même avec les incontournables lois du marché. On le désire, on essaie de bien faire son travail et on attend le jugement du temps.

Le développement durable, tel qu'on peut le concevoir aujourd'hui, c'est un processus. Un processus dont l'objectif est à long terme et dont la réalisation fait appel à des ajustements successifs en fonction des changements dans les conditions du milieu. Cela veut dire qu'il y a une volonté de s'améliorer, ça veut dire qu'il y a une ouverture aux autres et des équipes de travail, car individuellement, personne n'est durable. Et cela veut dire aussi qu'il y a de la place pour tout le monde! Personne ne peut en être exclu à prime abord.

Vous êtes venus ici, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans un laboratoire de développement durable. Plusieurs se demandent ce que cela veut dire. Simplement, cela signifie qu'à quelque part, des gens comme vous et moi ont un jour accepté de s'interroger comme on le

fait dans un laboratoire où les scientifiques essaient de contrôler les paramètres de l'expérimentation pour tester leurs hypothèses. Mais contrôler les paramètres du développement durable, inutile d'y penser. Au mieux, on peut rêver de les observer, peut-être de les influencer. Mais, comme dans une démarche scientifique, il faut avoir l'humilité d'apprendre en tout temps, même si l'hypothèse est rejetée ou que l'expérience rate.

Vous assistez aujourd'hui à une expérience réussie, du moins sur le plan numérique. Les organisateurs voulaient 400 personnes de 20 pays, vous êtes plus de 500 et la diversité de l'assemblée réunit des gens de plus de 40 nations! Il nous reste la partie la plus difficile: faire réussir l'expérience sur le plan fondamental.

NIKAN est déjà, au niveau local, une expérience merveilleusement prometteuse. Pourquoi? Parce que votre présence démontre aujourd'hui l'efficacité d'un partenariat entre les autochtones et la société civile du Saguenay—Lac-Saint-Jean, entre une université et une ONG, entre une ville et une communauté autochtone, et toutes les combinaisons que votre esprit combinatoire pourra imaginer entre les partenaires que sont la nation des Montagnais du Lac Saint-Jean, l'Université du Québec à Chicoutimi, la ville de Jonquière et la RLDD. Elles ont toutes été essayées. Et je dirais même, qu'on en a retiré un certain plaisir. Ce qui nous ramène à la définition première de congrès que je vous laisserai découvrir dans les dictionnaires. Nous avons travaillé ensemble, nous pouvons encore le faire, plus rien ne s'y oppose. Quelle belle promesse pour l'avenir!

Cependant, en dehors du plaisir que nous avons eu à travailler pour organiser ce congrès, nous avons découvert que nous avions en commun des valeurs qui nous ont amenés à penser le programme: des valeurs de partage, de générosité et d'accueil. Curieusement, ce sont aussi des valeurs autochtones.

La dimension qu'interroge NIKAN, l'avenir, est angoissante mais réjouissante. Avoir un avenir, pouvoir se projeter dans l'avenir, pouvoir préparer l'avenir de nos enfants, c'est avoir la possibilité d'exercer ce qui nous caractérise réellement comme humains.

Mais la dimension la plus importante de NIKAN, c'est celle du partage. Un partage de connaissances et d'expériences qui se déroulera dans les ateliers. Dans chacun de ceux-ci, vous pourrez assister à environ une heure de présentation, mais vous devrez aussi contribuer et discuter pendant deux heures pour essayer de trouver des points communs à vos expériences pour dégager les lignes de force de l'application du développement durable. Le choix des présentateurs n'a pas été fait au hasard. Le comité de programmation a cherché à réunir des expériences complémentaires. Cette recherche de complémentarité et de partage sera présente dans chacun des ateliers parce que chaque atelier porte une hypothèse originant du comité de programmation. Cette hypothèse n'est pas explicite. Mais à vous de la découvrir. Si on a mis ensemble des gens du Honduras et des gens de la Terre de Feu et du Nord du Canada, si on a réuni des gens de Biélorussie, des gens d'Afrique et des gens du Québec, ce n'est pas pour rien. Faites-nous le plaisir de découvrir si notre chimie fonctionne.

Je voudrais remercier particulièrement l'équipe du comité de programmation de NIKAN. Un comité qui a agi dans l'ombre, mais qui a travaillé sans relâche depuis décembre 1996 pour vous offrir ce programme. Le comité de programmation était constitué de personnes que je remercie infiniment: monsieur Franklin Ruiz, du ministère des Ressources naturelles du Québec, monsieur Pierre Tremblay, de la compagnie Abitibi-Consolidated, monsieur Daniel Courtois du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean et le professeur Jean-François Moreau qui me prie de l'excuser de ne pas être ici, puisqu'il présente actuellement à Harvard une conférence très certainement aussi importante, mais peut-être pas aussi intéressante que la nôtre. J'aimerais aussi remercier les gens qui ont supporté le travail du comité, et quand je dis supporter, ce n'est pas uniquement dans le sens du support physique, mais aussi quelquefois du support moral et très souvent dans le sens anglicisé d'avoir supporté les sautes d'humeur et le caractère perfectionniste et pointilleux des gens du comité de programmation, et j'ai nommé madame Nadine Picard et monsieur Pierre Gilbert.

Pour plusieurs, il sera frustrant de ne pas pouvoir assister à tous les ateliers qui les intéressent, c'est pourquoi les plénières sont un élément important de notre congrès. Les plénières nous permettront

la mise en commun du travail fait en atelier. Mais la dynamique en est naturellement différente, à cause du nombre de participants. Les ateliers ont donc une grande importance puisque c'est là que s'y fera le partage d'expériences. Chacun y sera traité également, présentateurs comme participants, et vous devez vous attendre à y apporter votre contribution même si votre nom ne figure pas au programme.

Comme à partir de maintenant tout le monde au congrès est sur un pied d'égalité, je demanderai à nos invités d'honneur de quitter la tribune pour passer dans la salle afin de signifier qu'ils sont maintenant des participants à part entière. Vous nous permettrez aussi d'excuser notre Premier ministre qui est appelé par des affaires certainement moins intéressantes.

Nous sommes ici pour dégager le cahier de charge de l'application du développement durable. C'est-à-dire qu'on a demandé à tous ceux qui présenteront des communications en atelier, non pas d'essayer de vous épater, mais de mettre à la disposition des participants dans un atelier les résultats déjà analysés de leurs expériences, en termes de transférabilité et en termes de blocages, parce que nous examinons ici l'hypothèse du développement durable vu comme un processus. Or, dans un processus, on rencontre des obstacles. Dans un processus, on est obligé quelquefois de s'arrêter, de réfléchir. Peut-être peut-on rêver que certains d'entre nous ont trouvé des façons de contourner les obstacles. Parmi vous, il y a des gens qui ont trouvé des clés du développement durable. Ces clés symboliques, lorsqu'on les identifie, peuvent être partagées, transposées d'une situation à l'autre, d'un contexte socio-culturel ou écologique à un autre. Il vous faudra identifier et partager ces recettes gagnantes!

C'est pourquoi, j'aimerais vous présenter une équipe extraordinaire qui va travailler avec vous, celle des gens qui cherchent les clés, les animateurs d'ateliers. Vous pouvez les identifier parce qu'ils portent une clé à la boutonnière.

Animateurs et secrétaires d'atelier, ils sont 24, ce seront vos guides. Mais, ils ne peuvent que fournir le trousseau, parce que c'est vous qui détenez les vraies clés. Et ces clés, nous allons les amener ici en

plénière, après les 24 ateliers qui constituent chacune des deux parties du congrès.

Nous voulons vous remercier à l'avance de votre travail; les ateliers sont ce qu'il y a de plus important, vous y êtes pour vous y exprimer, les consignes sont claires, vous êtes les acteurs, et si vous avez des questions, vous avez aussi les réponses! Si nous savons les réunir de manière cohérente, ce sera le résultat de NIKAN et nous pourrons ensemble envisager l'avenir.

Je ne voudrais pas prendre plus de temps avant d'inviter le premier conférencier, le Professeur Francesco di Castri, président du comité de suivi de la conférence de Rio. Je ne m'étendrai pas plus sur ses faits d'armes qui pourraient à eux seuls meubler la prochaine heure. Comme vous avez un résumé de son curriculum dans le programme, je lui demanderai plutôt de nous laisser profiter des ses lumières.

Je vous remercie.

# PARTIE 3

## Textes des conférenciers

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS UN MONDE OUVERT


## Conférence du professeur Francesco di Castri CNRS Montpellier et président du comité de suivi pour la Conférence de Rio


*Le professeur Francesco di Castri est diplômé des universités de Padoue et de Milan en Italie, de Montréal au Canada et de Santiago au Chili. Il préside aujourd'hui le comité de suivi de l'UNESCO sur le Sommet de Rio et occupe un poste de directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique à Montpellier en France. Il a été directeur général adjoint de l'UNESCO jusqu'en 1992 et président de l'Union internationale des sciences biologiques (UISB) jusqu'en 1994. Auteur de 21 livres et de quelque 500 articles scientifiques, il est l'instigateur de nombreux programmes internationaux dont le programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO, le réseau international des Réserves de la biosphère parrainé par la même organisation et le programme Diversitas de l'UISB.*


### RÉSUMÉ

Le concept de développement durable a été popularisé il y a dix ans par le rapport Bruntdtland, presqu'au même moment où l'ouverture du monde prenait une accélération toute nouvelle en termes géopolitiques, économiques, technologiques, sociaux, culturels, biologiques et écologiques. Le développement durable a montré depuis lors un grand pouvoir de pénétration au sein de l'opinion publique et surtout dans le discours officiel, mais une énorme difficulté à être appliqué dans la réalité. Par contre, l'ouverture mondiale ou mondialisation est souvent mal perçue, surtout dans certains pays industrialisés dont la prospérité était axée sur le protectionnisme. Pourtant, son avancement opérationnel semble irréversible et aux conséquences à la fois positives et négatives. Les exclusions sociales et la dégradation de l'environnement donnent

parfois l'impression d'être l'autre face de la croissance économique. Y a-t-il donc une opposition intrinsèque entre durabilité et ouverture?

Il est très difficile de trouver dans le monde des exemples de développement durable qui résistent à l'épreuve de la vérité. Soit qu'ils soiennt à une échelle d'espace trop réduite et incompatible avec une économie diversifiée, soit qu'ils aient une existence éphémère, soit qu'ils soient subventionnés et sous perfusion. On peut même se demander s'il ne serait pas préférable de laisser tomber le concept de développement durable qui semblerait neutre en termes d'applications et en train d'être récupéré comme alibi pour l'inaction ou idéologie politique.

Cependant, on peut observer concrètement une démarche réussie de durabilité lorsqu'il y a conjugaison des trois conditions suivantes: a) un très fort engagement de communautés locales solidement enracinées sur un territoire et à des traditions, dans la mesure où elles ne sont ni figées ni closes; b) une *ouverture* aux opportunités de l'économie globale avec une phase initiale de haute compétitivité et de capitalisation progressive, suivie par la *diversification* de produits de qualité à plus grande valeur ajoutée, ainsi que des investissements et des partenariats; c) l'insertion sans rejet de l'*innovation* technologique, gestionnaire et financière avec un accent tout particulier sur les technologies de la communication, ce qui permet une capacité de réaction rapide, voire d'anticipation aux changements.

Ce n'est que par l'adaptation aux changements que la durabilité est possible. C'est la culture qui donne une spécificité à cette adaptation et qui module le développement.

## LES TENSIONS INTRINSÈQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lorsque le développement durable a été popularisé en 1987, la réaction ne pouvait qu'être ambivalente. Du côté négatif, la proposition montrait des insuffisances conceptuelles graves au moins sous trois aspects:

1) le développement du point de vue économique, mais aussi sous les angles biologique et évolutif, est de nature dynamique, non linéaire et se déroule dans des conditions d'ouverture et dans un état de non-équilibre, basé sur des discontinuités et des cycles en constant changement adaptatif. La durabilité rappelle des notions statiques, linéaires, d'équilibre en systèmes fermés, de continuité ou de progression sans gros écart, résistant aux changements. Il y a là contradiction de termes;

2) le développement durable est fondé sur deux prétentions excessives: a) celle de pouvoir fixer l'environnement, les espèces et les ressources à un état précis et figé de leur histoire évolutive pour les transmettre ensuite aux générations futures; b) celle de pouvoir interpréter les besoins des générations futures sur la base des projections de la situation actuelle, dans un monde de plus en plus imprévisible et dans lequel l'innovation devient le facteur évolutif le plus important. Évolution et prospective sont ainsi négligées;

3) une hypothèse sous-jacente au développement durable est celle de l'équilibre entre populations, ressources et environnement dans un territoire délimité et circonscrit. Or, les territoires sont de plus en plus ouverts, voire virtuels. Populations et ressources migrent, attirées toutes deux par les pôles du développement: celui-ci devient de plus en plus indépendant de la disponibilité des ressources naturelles locales, mais déterminé surtout par le dynamisme des ressources humaines. On estime que l'importance des ressources naturelles locales dans un développement national est passée progressivement, mais en peu d'années, de 70% à 30% et même à 17% dans les pays émergents les plus dynamiques. L'autre hypothèse est celle de l'irréversibilité, mais les limites de ce concept ne sont pas définies, tout comme ne le sont pas non plus les possibilités ni les outils de mesure. Il y a dans tout cela un vice d'analyse.

En outre, le concept de développement durable a été proposé, pour ainsi dire, hors contexte historique. Ses critiques portées contre la société industrielle protégée, celle de l'intensification, de l'uniformisation et de la consommation, se placent au moment même où cette société était en train d'être substituée par la société ouverte de

l'information de plus en plus immatérielle, post-industrielle quant aux patrons de consommation, avec une tendance intrinsèque vers la qualité et la diversification. Les limites mêmes de la compétitivité portent maintenant au partenariat, mais la durabilité n'y est pas de mise: celle-ci aurait un sens surtout par rapport à des milieux physique, social et économique fixes ou tout au moins prévisibles. Or, dans des systèmes complexes et ouverts, l'imprévisibilité n'est pas seulement inévitable, elle est inhérente au système. La réponse à l'imprévisibilité et au long terme ne consiste pas à essayer de maintenir des conditions durables, mais à assurer la plus grande diversité d'options adaptatives face aux changements, une flexibilité évolutive.

Par contre, du côté positif et essentiel, le développement durable a répondu à des aspirations très profondes de la condition humaine, celles qui vont vers la sécurité, la prévoyance, l'équité et la solidarité. Il s'agit de supports indispensables du point de vue psychologique et social, dont l'importance est encore plus ressentie face aux incertitudes de l'ouverture. Ce serait une grave erreur que de négliger ou de sous-estimer la force de ces aspirations, de l'imaginaire, du rêve, des paysages intérieurs en tant que facteurs de mobilisation et de cohésion.

Au cours des dix dernières années, le concept de développement durable a donc montré un bon pouvoir de pénétration et d'acceptation par une opinion publique qui ne demandait qu'à être rassurée vis-à-vis des mutations très rapides dont elle ne comprenait pas le sens. D'autre part, il est très difficile de trouver dans le monde des exemples de développement durable qui résistent à l'épreuve du temps et de la vérité. Comme nous le disions d'entrée de jeu, soit qu'ils soient à une échelle d'espace trop réduite et incompatible avec une économie diversifiée, soit qu'ils aient une existence éphémère après une phase initiale de très fort engagement, soit qu'ils subsistent grâce à la perfusion de subventions diverses.

Par contre, le discours officiel des hommes politiques, et souvent aussi des industriels, est farci de mentions et de déclarations d'intention au sujet du développement durable. Par ce slogan facile et bon marché, ils peuvent se donner bonne conscience et rassurer une opinion publique inquiète quant aux distorsions du dévelop-

pement. Aux Nations Unies, pour essayer de cacher l'impuissance du système, les textes sont imbibés d'un jargon insupportable sur le développement durable, ce qui défie toute évaluation. Dans tous ces cas, le développement durable n'a qu'une valeur d'alibi. En outre, il y a toute une législation qui se crée autour de ce concept indéfinissable, précisément du fait que le vague et le flou qui l'entourent permettent une grande plasticité d'utilisation et d'interprétation. Un tissu de nouveaux intérêts commerciaux insérés sous l'étiquette de la durabilité contribue aussi à la stabilité de ce concept. Finalement, le développement durable a été récupéré par des partis politiques écologistes, ainsi que par des mouvements religieux ou spiritualistes, qui s'approprient le droit de représenter et de défendre les intérêts des générations futures, faute de pouvoir représenter ceux des générations actuelles. Il y a là tous les germes d'une dérive non démocratique.

Le dilemme est posé, mais la réponse n'est pas facile. Faut-il permettre la récupération du concept de développement durable en tant qu'alibi, valeur marchande ou idéologie, voire dogme, ou ne vaudrait-il pas mieux s'en débarrasser? Il est certain que si les bases théoriques du développement durable ne sont ni assainies ni fortifiées, il serait vain de bâtir des applications sur ces sables mouvants conceptuels et de chercher ensuite des paramètres pour le mesurer.

## LES TENSIONS INTRINSÈQUES DE L'OUVERTURE GLOBALE

Des ouvertures se produisent dans l'histoire évolutive et culturelle quand les frontières déjà existantes disparaissent ou des ponts et nouveaux contacts s'établissent entre systèmes, populations et sociétés préalablement séparés. Lorsque l'ouverture est très vaste et très intense jusqu'à créer un nouvel ensemble, une nouvelle *globalité*, on parle d'ouverture globale. Si elle gagne tout le globe, il y a globalisation ou mondialisation. En français, on tend à donner au premier terme une connotation de doctrine économique, tandis que la mondialisation reste factuelle. Ces deux termes, globalisation et mondialisation, ont atteint une telle charge émotionnelle ou idéologique qu'il est préférable de se référer à l'ouverture globale.

L'ouverture globale n'est pas un phénomène nouveau. Presque toutes les poussées évolutives ont suivi des phases d'ouverture. Au cours de l'histoire humaine, on la retrouve surtout lorsqu'apparaissent de nouveaux moyens de transport (bateaux, mais aussi routes plus praticables et plus sûres) ou de communication (imprimerie, télégraphe, etc.). La plus importante et la plus comparable à la poussée actuelle dans ses patrons et conséquences, a été la rencontre des Deux Mondes en 1492 et la période des grandes découvertes qui s'ensuivit. De nouvelles connaissances géographiques, les caravelles et la découverte de l'imprimerie ont été à la base de cette mondialisation avec toutes ses répercussions à la fois très négatives et très positives.

L'ouverture actuelle est la plus forte et la plus vaste. Ses premiers signes datent d'une vingtaine d'années, mais son commencement symbolique a eu lieu en 1989 au moment de la chute du mur de Berlin. Les trois facteurs principaux qui ont déclenché cette ouverture sont la fin de la politique de blocs, les derniers accords du GATT qui ont limité considérablement le protectionnisme économique des pays du Nord et, fondamentalement, les nouvelles technologies de communication (micro-ordinateurs et satellites): ce sont ces dernières qui ont ouvert les portes à la nouvelle société de l'information.

En effet, il n'y a pas une seule mondialisation, mais une série de mondialisations enchaînées et interdépendantes, d'une manière si étroite qu'il vaut mieux parler d'une seule ouverture globale présentant de nombreuses facettes. Les sept facettes les plus importantes de cette ouverture sont les suivantes:

1) géopolitique avec frontières plus perméables, organisation multipolaire souple par zones d'échange, centres de décision qui se déplacent souvent de l'État-nation vers des régions à l'intérieur des pays (ex. Catalogne) et au-dessus des pays (ex. Union européenne). C'est le nouvel ordre géopolitique;

2) économique avec la limitation des barrières douanières, le libre-échange, la délocalisation de certaines activités productives vers des zones moins industrialisées, la parcellisation d'un cycle de production dans plusieurs pays, la circulation des capitaux et

des décisions par voie électronique, l'accent mis sur les services. C'est le nouvel ordre économique;

3) technologique avec l'émergence et la diffusion des technologies de communication, les transports (des marchandises et des êtres humains) beaucoup plus faciles et moins chers, l'uniformisation des outils. C'est le nouvel ordre technologique;

4) sociale avec la société ouverte, les migrations globales, le vieillissement progressif de la population mondiale, la concentration urbaine, le marché international du travail;

5) psychologique et culturelle avec l'insertion des espaces virtuels dans l'intimité de la vie individuelle, l'uniformisation des aspirations vers un modèle global, le déferlement d'informations non contrôlables et de nouvelles stimulations;

6) biologique avec la rupture des frontières biogéographiques, migrations et invasions biologiques, la rupture de frontières génétiques par la biotechnologie et la transgenèse, la rupture de frontières reproductives par le clonage;

7) écologique avec le transport à très grande distance de ressources, matériaux et déchets, la modification du système climatique et l'ouverture des territoires.

Pour comprendre les conséquences de ces ouvertures, il faut avant tout faire trois courtes considérations théoriques.

a) au point de vue biologique et culturel, aucune ouverture n'est intrinsèquement bonne ou mauvaise. Les conséquences peuvent en être positives ou négatives d'un endroit à l'autre, d'une communauté à l'autre. Toute ouverture peut donc porter à une autre diversité déterminée par les nouvelles forces de sélection si la réaction adaptative est adéquate, ou à la diminution uniforme de la diversité s'il n'y a ni capacité ni possibilité de réaction;

b) chaque ouverture comporte de nouvelles occasions et de nouveaux risques. Selon les bifurcations évolutives vers lesquelles on s'est engagé, il y a des gagnants et des perdants;

c) le nombre de perdants devrait cependant diminuer progressivement. Les interactions devraient passer du type *somme zéro* (je gagne, tu perds) au type *création de valeurs* (je gagne, tu gagnes aussi), soit de la compétition au mutualisme.

Que se passe-t-il dans la réalité? L'approche globale est suivie par la presque totalité des pays, que les gouvernements aient été de filiation libérale ou socialiste, démocratique ou dictatoriale. On postule parfois qu'il y a une seule réponse possible à l'ouverture globale. C'est la pensée unique. En effet, il y a une multiplicité de variations sur le même thème, selon les différents modèles culturels. Le développement est maintenant modulé par les cultures.

L'ouverture globale a produit un certain nombre de résultats très positifs. Pour la première fois, de nombreux pays de ce qui était autrefois appelé le Tiers Monde ont pu se débloquer et démarrer rapidement vers le développement. Personne n'aurait pu envisager un décollage d'une telle portée il y a une vingtaine d'années. Le taux d'augmentation de la production alimentaire dans le monde dépasse le taux d'augmentation démographique, ce qui éloigne pour le moment les vieux spectres de la sous-alimentation et de la surpopulation. La croissance économique dans le monde est très élevée et continue, tandis que les échanges commerciaux ont triplé en 15 ans. Les espaces de liberté individuelle et les territoires d'initiative à l'action n'ont jamais été aussi grands. Des problèmes environnementaux ont été résolus lorsqu'ils ont été intégrés à une optique de développement avec une approche préventive et des technologies proactives.

D'autres résultats peuvent être ambivalents selon les points de vue. L'augmentation mondiale du pouvoir d'achat *per capita* et l'intégration de populations préalablement marginalisées dans une économie de marché sont de bons indicateurs macro-économiques, et parfois aussi sociaux, mais les conséquences peuvent en être néfastes sur l'environnement global malgré d'énormes différences d'un pays à l'autre.

Finalement, les conséquences de l'ouverture globale peuvent apparaître très négatives lorsque l'on change d'échelle et de niveau de perception, des indicateurs globaux à de nombreuses situations locales. Les pays, sociétés, communautés, individus et systèmes qui ne peuvent pas ou qui ne veulent pas s'insérer dans les *nouveaux ordres* émergés à l'échelle globale sont rapidement, inévitablement et systématiquement marginalisés, devenant ainsi des exclus. Il n'y a pas d'action intentionnelle ou prédéterminée, ni de conspiration néolibérale. C'est plus sérieux que cela. C'est la dynamique même du processus qui porte à ces exclusions. Ainsi, dans la plupart des pays industrialisés qui maintiennent des niveaux élevés de sécurité sociale, l'exclusion engendre le chômage. Parmi ceux qui ont assoupli leurs règles sur le marché du travail et de la protection sociale (tels les États-Unis et la Grande-Bretagne), les indicateurs économiques sont très bons et le chômage diminue, mais la pauvreté augmente. Quant aux délocalisations, elles ne concernent le plus souvent que des régions dont la main-d'oeuvre est bon marché, avec moins de protection sociale et une législation environnementale peu rigoureuse. Sous un autre aspect, les échanges culturels, économiques et scientifiques favorisés par l'utilisation des ordinateurs sont immenses, mais ceux qui n'ont pas les moyens ou la capacité de se servir des outils informatiques deviennent rapidement exclus. Un peu de même, des écosystèmes s'étendent, tandis que d'autres se dégradent. Les surfaces forestières n'ont jamais été aussi vastes dans certains pays (France, Espagne), mais la déforestation est à son summum dans les Tropiques.

Vis-à-vis de l'ouverture globale, il y a des rejets de diverses natures. Face au danger de perdre leur propre identité culturelle, il y a résurgence des forces régionales, ethniques, religieuses qui filtrent ou bloquent l'information déferlante. Dans une certaine mesure, ces forces constituent un facteur de régulation indispensable contre les excès uniformisants de la mondialisation. Mais elles peuvent vite dériver vers l'intégrisme et l'intolérance, l'intégrisme islamique par exemple, mais aussi un certain fondamentalisme écologiste. C'est la *pureté dangereuse*. Quant aux mouvements sociaux, surtout ceux de l'Europe occidentale, afin de maintenir les avantages légitimement acquis dans le passé, ils font partie du jeu démocratique. Pourtant, certains de ces avantages avaient été obtenus grâce à des périodes de protectionnisme colonial ou économique.

L'ouverture globale n'est donc pas une panacée, car elle génère autant de problèmes que de solutions, mais constitue une situation de fait produite par des forces extrêmement complexes et variées. Il faut les réguler, mais on ne pourrait les arrêter. Le pire serait de les ignorer. Il est également inadéquat de s'adapter passivement, voire fatalement, à ces forces, que d'avoir une réaction de fuite hors du présent. L'adaptation aux changements globaux doit être volontaire, culturellement spécifique, souple et diversifiée.

## IMAGES DU DÉVELOPPEMENT DANS LE TEMPS

Il y a encore une trentaine d'années, le modèle du développement s'appliquant à des systèmes relativement fermés et axés sur l'intensification, avait six principes de base: *protectionnisme* pour favoriser l'intensification d'une production nationale non concurrencée, *investissement public* surtout par de grands travaux, *aide internationale* dirigée par les États, *nationalisations* portant sur les industries, les activités minières et agricoles, *autosuffisance* industrielle et alimentaire, *planification et contrôle centralisés*. À présent, le modèle de développement agissant désormais sur des systèmes ouverts et diversifiés, il semble que ces six principes soient symétriquement inversés: *libre-échange*, *investissements privés*, *partenariat international* axé sur les moyennes et grandes entreprises, *privatisations*, *interdépendance* industrielle et agricole, *réseaux décentralisés*. Le premier modèle n'a jamais engendré de développement, surtout en ce qui concerne les pays du Sud, mais que des dépendants et des assistés. Le deuxième modèle produit un développement très inégalitaire. Les deux modèles ont certes été idéalisés, voire érigés en doctrine idéologique, mais ils ont sans doute été largement appliqués avec des résultats que l'on peut évaluer.

Pendant la même période, les Nations Unies ont successivement proposé cinq types de développement: intégré, écologique (ou écodéveloppement), endogène (qui naît de l'intérieur des communautés), durable et humain. On parle aussi, dans le même sens, de développement balancé, compatible, autocentré, soutenu et viable, et on peut remonter loin dans le temps. On peut tous les appeler les hybrides onusiens (ONU) du développement, parce que des hybri-

des, ils en ont la vigueur — dans l'imaginaire et la force idéologique — mais aussi la stérilité quant à la possibilité de se reproduire de façon opérationnelle. Au moment de proposer un type de développement, on n'a jamais fait la relation avec les types précédents, de telle manière que les imbrications et les chevauchements sont immenses. En effet, ils répondent tous au même souci et à la même inquiétude de s'opposer aux dissymétries du développement réel. Ils ont tous en commun le fait:

a) d'être imparables et sans objection possible (qui voudrait proposer un développement éphémère, désintégré et inhumain?);

b) d'être formulés en termes si vagues que tout le monde y trouve son compte et peut avoir du plaisir ou y trouver un intérêt à les accepter;

c) d'être tellement consensuels qu'ils ne peuvent être opérationnels;

d) de ne pas être quantifiables, donc de ne pas être mesurés et de ne pas pouvoir être soumis à évaluation. Il y a, bien sûr, beaucoup de paramètres dans le cas du développement humain, mais ils ne sont pas pris en considération dans l'opérationnel et ne servent qu'aux statistiques des Nations Unies.

On pourrait penser que les Nations Unies, échaudées par des décennies du développement largement inefficaces et très critiquées, fuient un présent trop incommode dont la gestion s'avère trop difficile et controversée, pour se réfugier dans un futur non prévisible, mais aussi non évaluable. Cependant, au-delà de la naïveté et de l'opportunisme des formulations, ce serait une erreur de négliger le fait que ces développements alternatifs correspondent tous à une aspiration profonde vers des processus plus participatifs, équitables et solidaires.

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: MODÈLE OU PROCESSUS, IDÉOLOGIE OU DÉMARCHE?

Dans un monde qui devient inévitablement de plus en plus ouvert, il est impératif que le développement durable affirme sa position sans équivoque. Est-ce un modèle alternatif aux tendances actuelles du développement ou un processus pour en tempérer les tendances inégalitaires, une idéologie de rupture d'avec le présent ou une démarche concrète pour aboutir à une meilleure durabilité, un antidote à l'ouverture globale ou une plate-forme pour améliorer l'adaptation aux changements qui nous incombent? Selon la réponse, la stratégie est diamétralement différente; elle est sur des bases idéologiques ou sur des bases pragmatiques. Chaque stratégie aurait sa raison d'être et sa logique propre, mais les moyens pour la mettre en oeuvre sont incompatibles.

Il est certain que durabilité et ouverture représentent beaucoup. Du côté de la durabilité, il y a le poids du local, le sens de la responsabilité collective, les valeurs de prévoyance, d'équité et de solidarité, l'histoire culturelle et évolutive, le patrimoine et les identités. Du côté de l'ouverture, il y a le poids du global, le sens de la responsabilité individuelle, la force de l'initiative personnelle et de l'innovation, les nouveaux espaces de liberté et d'action, la fascination du futur malgré ses risques inhérents. La condition humaine y est présente avec ses multiples facettes d'un côté comme de l'autre.

Y a-t-il incompatibilité entre durabilité et ouverture globale? Une synthèse entre ces deux aspects du développement est non seulement possible, mais indispensable. Cependant, il y a trop d'hypocrisie à ce sujet. Il y a trop de gens qui s'adonnent sans cesse à des critiques de la société ouverte actuelle, mais qui ne pourraient se passer d'elle dans leur mode de vie et leur travail. Il y a trop de personnes qui poussent à l'extrême l'inégalité du développement actuel au sein de leurs activités, mais qui se réfèrent sans cesse à la durabilité dans leur discours. Il est temps de laisser tomber les masques.

## DES DÉMARCHES CONCRÈTES VERS LA DURABILITÉ

Lorsque l'on adopte une démarche concrète vers une plus grande durabilité relative du développement sans trop de soucis idéologiques dans la recherche de l'absolu, nous constatons que des exemples abondent dans le monde. Nous voyons aussi que ceux qui proclament le développement durable le font souvent peu dans la réalité, et que ceux qui le font dans la pratique ne le proclament pas nécessairement. En effet, parmi tous les cas de durabilité que l'on constate du point de vue empirique de par le monde, pour une bonne moitié l'existence du concept de développement durable leur était parfaitement inconnue.

On retrouve des exemples de durabilité sur tous les continents dans des pays déjà très industrialisés et dans des pays émergents. Lorsque ces cas sont suivis sur une période assez longue, force est de constater qu'ils sont plus rares, plus difficiles à mettre en place et moins aptes à perdurer dans les zones qui n'ont pas encore décollé vers un développement ouvert ou pire encore, si l'échelle d'espace est trop réduite. Si aucun pays tout entier n'adopte en réalité une démarche de durabilité en dépit des déclarations d'intention, les territoires soumis à un développement durable peuvent être d'une étendue variée, mais jamais trop petite: une vallée (comme Val Baganza en Italie), un ensemble d'unités topographiques (comme dans certaines parties du Petit Nord au Chili) ou une région qui favorise l'émergence d'initiatives locales de durabilité (comme en Catalogne). La durabilité étant presque synonyme de diversification, ils ne peuvent correspondre à un seul type d'écosystème, à moins qu'ils soient protégés ou subventionnés, mais à une interaction entre écosystèmes divers et entre zones de culture comme dans un bassin versant.

Dans tous les cas, la poussée vient de l'intérieur et provoque un désenclavement vers l'extérieur. Si l'expression *penser globalement et agir localement* est toujours valable, il s'agit surtout à présent *de penser localement et d'agir globalement.* Un double changement d'échelle est nécessaire: le long terme est évidemment la dimension intrinsèque de la durabilité, mais pour pouvoir l'atteindre, il doit être accompagné par un élargissement de l'espace d'action. Autrement, la première poussée serait vite étouffée et saturée.

Compte tenu de ces préalables, nous pouvons concrètement observer une démarche réussie de durabilité lorsqu'il y a conjugaison des trois conditions suivantes qui, parfois, constituent des phases successives, mais qui peuvent coexister dès le début: *engagement, diversification, innovation.*

• **Engagement**. Sans la motivation collective et individuelle de communautés locales solidement enracinées sur un territoire et à des traditions, toute démarche de durabilité serait vaine. Elle consiste à valoriser une culture et un environnement. Encore faut-il que ces communautés ne soient ni frileuses ni stagnantes et n'aient pas un désir d'automarginalisation et d'exclusion des autres. Elles peuvent se refermer et créer de nouveaux filtres culturels et économiques vers l'extérieur. Mais ces filtres tomberaient vite et, par la suite, les communautés resteraient dans une condition de fragilité encore plus grande.

L'engagement peut se référer aussi à des entrepreneurs de souche locale ou venus d'ailleurs, qui comprennent l'avantage d'une approche basée sur la qualité, la spécificité d'un territoire et ses avantages comparatifs, de ressources humaines très compétentes et d'une sécurité à long terme. Encore, faut-il que l'étiquette de durabilité ne soit pas qu'un simple prétexte commercial.

La plupart des tentatives de développement durable en restent malheureusement à cette phase initiale d'engagement. En l'absence d'études poussées de faisabilité et d'analyses coûts–avantages qui ne peuvent plus en rester à la seule échelle micro-économique, les résultats ne suivent pas vite, les capitaux manquent et la motivation s'essouffle.

• **Diversification**. C'est la condition primaire et essentielle de la durabilité. Diversification et ouverture vont de pair. Il ne pourrait être question de diversification sur des territoires clos, en autarcie de production ou en stagnation culturelle.

Il faut savoir diversifier progressivement les produits, les clients et les marchés, les structures de distribution, les partenariats et les investissements. Il serait dangereux de se limiter aux produits d'un seul secteur économique tels les produits du terroir. Il faut y ajouter,

par exemple, des produits de bonne qualité artisanale, des activités d'élaboration agro-alimentaire, des petites industries à haute technicité ou des activités touristiques, le tourisme représentant la tendance la plus manifeste vers l'ouverture. Il y a un risque aussi à explorer les seuls marchés régionaux et nationaux: ils peuvent vite se saturer et perdre de leur fidélité. La diversification internationale est de plus en plus nécessaire et non seulement en ce qui touche le tourisme. Finalement, c'est par des partenariats successifs, surtout internationaux, qu'un espace local trop limité est décloisonné et que l'on peut finalement opérer à diverses échelles. L'aboutissement en est le réseau en tant que mécanisme de contrôle, d'interaction et d'amplification de systèmes diversifiés et ouverts.

Dans les pays occidentaux, surtout en Europe, le manque de diversification démographique devient un facteur limitant en termes de durabilité. Les pyramides d'âge horizontales et plates, surtout dans le secteur du travail, ne facilitent pas les initiatives ni la diversification des activités. Il n'y aurait point de durabilité avec des populations vieillissantes seulement. Cependant, ce serait une très grave erreur d'exclure trop tôt les tranches supérieures d'âge: elles peuvent transmettre l'essentiel d'une information culturelle qui serait perdue autrement.

L'ouverture doit surtout permettre d'augmenter la valeur ajoutée des produits.Une ouverture se référant aux simples produits d'extraction ou aux monocultures équivaudrait à une exploitation à sens unique. Elle déprimerait la diversité au lieu de la stimuler. Ce n'est que par l'élaboration et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits que la vitalité d'un milieu rural peut être maintenue et que l'exode vers la ville peut être retenu.

Sur un marché international ouvert, la valeur ajoutée la plus marquante devient culturelle, c'est-à-dire la possibilité de pouvoir identifier un produit industriel, agricole ou touristique à une culture que l'on apprécie ou que l'on découvre. Ceci va de l'appellation d'origine contrôlée de produits du terroir à la crédibilité de certains produits industriels, jusqu'à l'aspect personnalisé de l'accueil touristique. La spécificité culturelle est davantage mise en évidence, accroissant ainsi le pouvoir de pénétration et l'acceptation, par des productions et manifestations artistiques. La valeur ajoutée de type

biologique et naturel a les mêmes caractéristiques, en l'occurrence l'identification à un territoire, à un écosystème, à des espèces. Celle de nature technologique correspond quant à elle à la charge d'innovation que l'on a injectée aux produits et aux compétences humaines.

Le principal facteur limitant pour la diversification et l'ouverture est une capitalisation insuffisante. Il faut pouvoir résister un certain temps pour se diversifier et s'affirmer face aux changements de l'ouverture. Cela devient souvent un cercle vicieux. Dans plusieurs cas, la capitalisation est possible par le biais d'une phase initiale de haute compétitivité et de grande pénétration d'un seul produit ou d'une seule activité. Ceci peut permettre d'investir dans la diversification. Les prêts à l'entreprise devraient avoir des taux à intérêt bas (ce qui n'est pas toujours le cas), mais leur obtention présente des obstacles à cause du manque de garanties ou du manque de confiance. La voie normale pour la capitalisation devrait être la subvention par l'État (ou par des structures supranationales comme l'Union européenne). Cependant, une subvention continue par l'État engendrerait la dépendance, donc une déstructuration sociale et psychologique. Finalement, il serait vain d'espérer une subvention de type international à travers les États: les Nations Unies sont en crise financière, l'aide au développement par les pays industrialisés a atteint ses niveaux historiques les plus bas (en moyenne, 0,25 % du produit national brut) et la tendance ne semble pas pouvoir se redresser.

• **Innovation**. Il ne faudrait pas croire que le développement durable est une sorte de développement de seconde classe et bon marché qui pourrait se passer d'un appui scientifique et technologique. Au contraire, l'innovation joue un rôle fondamental. Par exemple, sans la maîtrise de l'outil informatique et toute son évolution, on ne pourrait rechercher de partenariats ni établir les réseaux qui sont indispensables à l'ouverture et à la diversification. De même, la biotechnologie, et dans le futur le clonage, constituent des bases très puissantes à une meilleure valorisation des variétés et des races locales végétales et animales.

Pour s'orienter et perdurer face à l'ouverture globale, le *marketing* (qui ne consiste pas seulement dans l'exploration des marchés, mais

aussi dans la création de nouveaux marchés) et le *benchmarking* (qui consiste en la recherche de ses propres marques internationales et en la compréhension de la fluctuation des marques des autres) sont essentiels. En d'autres termes, pour tirer parti de ses propres avantages comparatifs et comprendre ses propres contraintes, il faut savoir se positionner par rapport aux autres milieux du monde en termes de potentiels industriel, agricole, commercial et touristique.

Il faut réussir à s'intégrer dans la nouvelle société de l'information et de la connaissance qui est de nature ouverte, globale et diversifiée. Par l'innovation, il faut affirmer une capacité de réaction rapide, voire d'anticipation aux changements. Par un fonctionnement plus communautaire et participatif, il faut se distancier des processus hiérarchiques et pyramidaux, donc lourds, qui sont de moins en moins adaptés. Par l'initiative, on peut accroître le potentiel d'occupation qui n'est plus assurée par les grandes entreprises. Des activités de la sorte apparaissent pré-adaptées à la société de l'information.

## CONCLUSION

Une plus grande durabilité est possible dans les conditions actuelles d'ouverture globale, par le biais d'une valorisation interactive et synchronique des atouts économiques, culturels, sociaux et environnementaux d'un territoire. Cependant, pour atteindre cette durabilité, il ne pourrait s'agir de fixer un point donné de l'évolution et de l'histoire pour le transmettre ensuite aux générations futures: il ne peut être question de figer des entités tellement dynamiques et en constant devenir comme le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. D'ailleurs, personne n'a la possibilité ni ne peut s'arroger le droit d'interpréter ni de représenter les besoins et les potentialités qu'auront les générations futures.

Ce n'est que par l'adaptation à des changements successifs que la durabilité est possible. Pour s'adapter de la sorte, il faut garder une diversité d'options et pouvoir réagir d'une manière rapide et souple, voire même anticiper les changements par l'innovation technologique et gestionnaire. C'est la culture qui donne une spécificité à cette adaptation et qui module ainsi le développement. Pour mainte-

nir un pouvoir d'adaptation, la culture ne peut rester ni stagnante ni figée. Tout en restant enracinée dans sa propre identité, elle devra être largement ouverte aux diversités des autres.

# IDENTITÉ DES PEUPLES INDIGÈNES ET RESPECT DE LEURS VALEURS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE


## Conférence de Beatriz Schulthess Coordonnatrice du Programme des peuples autochtones au Conseil de la Terre


*Membre de la nation Kolla d'Argentine et comptable de formation, madame Schulthess a dirigé plusieurs compagnies transnationales en Amérique latine et en Europe. Depuis 1977, elle est activement impliquée au sein des Nations Unies. Elle a été notamment conseillère en matière de questions autochtones au Secrétariat général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), puis responsable de la promotion de la CNUED au sein des peuples autochtones. Actuellement, madame Schulthess est coordonnatrice du Programme des peuples autochtones au Conseil de la Terre et responsable de la promotion de la participation des femmes, des jeunes et des organisations populaires à l'intérieur des différents programmes et activités au Conseil de la Terre.*

Salutations,

Avec l'autorisation de nos Créateurs et Maîtres, du coeur du ciel, du coeur de la terre, de coeur de l'eau et du coeur du feu, avec l'autorisation des ancêtres de ce territoire que je foule pour la première fois, des soeurs et frères montagnais et de toutes les personnes ici présentes, j'aimerais commencer cet échange de faits et de connaissances qui, je l'espère, ne se limiteront pas à de vains écrits. Je souhaite qu'avec l'aide des entités sacrées que j'ai invoquées auparavant et des âmes de chacune des cultures ici présentes, puissent s'ouvrir nos coeurs et nos esprits afin de faire un pas de plus en direction de cette harmonie globale dont nous rêvons tous.

## PRÉSENTATION

Au cours des dernières années, on a cherché à définir le développement durable au moyen de divers concepts. La définition purement économique qui a été employée est non seulement matérialiste, mais de plus elle considère les êtres humains comme un facteur de production et la nature comme un produit à exploiter. C'est pourquoi la Commission Bruntdland nous a présenté un concept de viabilité dans une optique qui repose sur les ressources naturelles.

La conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992 a servi de base à la réalisation du Forum international des organisations non gouvernementales et des mouvements sociaux qui a rassemblé plus de 1 500 institutions et 3 000 personnes du monde entier. Cet événement s'est avéré décisif. Il a en effet déclenché un mouvement global de l'ensemble des citoyens. Suite à cela, on a commencé à donner plus d'importance à des concepts inhérents à la répartition et aux inégalités entre riches et pauvres, hommes et femmes, zones urbaines et rurales, peuples indigènes et tribaux. On s'est mis à penser que la réponse résidait dans le fameux mot «participation» et que l'éradication de la pauvreté était la solution au problème.

Je ne fais que citer quelques exemples, car en plus chaque secteur de la société civile possède sa propre interprétation qui, malheureusement, dans la plupart des cas, se trouve à être égoïste et à refléter les intérêts du moment de chacun. Il apparaît également que le développement durable est un nouveau concept qui n'a que dix ou 20 ans d'existence et nous avons pu observer que nous nous sommes tous sentis obligés de réinventer sa définition.

Tous ces efforts visant à définir et à mettre en oeuvre le développement durable méritent le respect; ils sont la preuve que les gens ont pris conscience, en particulier durant les 20 dernières années, qu'il devient de plus en plus urgent de lutter pour la sécurité aussi bien écologique que sociale de la planète.

On cherche des solutions, mais de même que pour la construction d'une maison qui doit être bâtie sur des fondations et des bases solides afin de ne pas s'écrouler, ces solutions doivent reposer sur

les bases solides que sont nos valeurs. Je parle ici des valeurs de toutes les cultures qui sont représentées sur notre planète et qui pour différentes raisons ont été oubliées ou opprimées.

Il y a malheureusement beaucoup de secteurs qui ne veulent pas aborder le sujet des valeurs; par exemple, dans le monde des affaires, on a de la difficulté à accepter qu'il est nécessaire de faire face aux problèmes sociaux et de l'environnement qui touchent l'humanité entière suite aux activités qui sont exercées. Les débats économiques ne touchent pas au thème de l'éthique et des valeurs. Les États nationaux, même lors des délibérations au niveau des Nations Unies, y font parfois allusion, mais avec beaucoup de discrétion. D'autres secteurs, par contre, abordent le sujet, mais de façon unilatérale. Le christianisme, tout comme d'autres religions, ne l'envisage que du point de vue de sa doctrine, les scientifiques et les académiciens eux le considèrent du point de vue de la culture dominante. Cette manière d'aborder les valeurs ne reflète pas une volonté sincère d'approche parmi ces différentes façons de penser: elle reflète plutôt la crise que nous traversons.

D'après moi, parmi ces valeurs, il en est une que tous les êtres humains devraient adopter et pratiquer, il s'agit du «respect mutuel». Je ne parle pas du respect que peut avoir chacun d'entre nous envers ses amis, ses collègues de travail, ses voisins et ses proches, mais du respect des valeurs de chaque peuple ainsi que de sa culture, ce qui signifie respecter ses croyances, sa culture, sa connaissance et ses coutumes.

À ce sujet, je voudrais en revenir au mot «participation». On s'est rendu compte que les Peuples indigènes, communautés rurales et locales, ont beaucoup à offrir. Leur contribution quant au développement durable peut être considérable, et selon les termes des accords de Rio et d'autres forums internationaux, il faut faire le nécessaire pour donner à ces peuples et/ou communautés la force de contribuer. Très bien, alors quels sont les faits? Les programmes nationaux et les organisations de coopération internationale visitent ces peuples ou communautés mais ne reconnaissent pas leur savoir et leurs coutumes et ne respectent pas les valeurs sur lesquelles ils se basent. Ils reprennent, adaptent, réinterprètent, intègrent, instruisent en s'appuyant sur des modèles qui sont différents.

Il en est de même avec «l'éradication de la pauvreté», et je ne voudrais pas que vous interprétiez mal mes pensées si je vous dis que je crois que la pauvreté est grande sur terre. Ce qui m'inquiète, c'est qui décide et selon quels critères qui est pauvre et qui ne l'est pas. Aujourd'hui comme hier, nous autres, peuples indigènes, avec nos cultures, nos valeurs, nos connaissances et notre science, nous avons beaucoup à offrir pour un développement durable intégral des territoires sur lesquels nous vivons. Par conséquent, si nous sommes en mesure de développer et de renforcer le capital qui est le nôtre depuis des temps immémoriaux en matière de savoir et de ressources reposant sur notre culture et nos valeurs, nous pouvons également être certains que nous réussirons à offrir notre contribution à la communauté globale. Ce qui nous freine, c'est du moins ce que je remarque dans notre région, c'est le manque de reconnaissance, de respect, d'équité entre les cultures et les différents secteurs sociaux.

Nombreux sont ceux qui aujourd'hui se prononcent en faveur d'une définition plus complète de la durabilité, du point de vue économique, social, culturel, écologique et politique, et qui reconnaissent que cela suppose de retrouver les valeurs perdues. La vision du monde que peuvent avoir les peuples indigènes implique une définition encore plus vaste du concept de durabilité, qui doit tenir compte de la famille humaine et porter une attention particulière aux besoins des générations présentes et futures. Il doit également être tenu compte de la famille végétale, animale et minérale comme des êtres dignes de respect au même titre qu'un être humain et dont nous apprenons quelque chose. Pour nous, la Terre vit, elle a des entrailles, elle tousse, elle crache et se secoue lorsqu'elle ne se sent pas bien et nourrit tous ceux qui vivent sur elle et en son sein comme une mère nourrit ses petits. C'est pourquoi nous ne pouvons pas considérer séparément les terres, les ressources naturelles, les êtres humains et les animaux.

Notre vie et nos valeurs sont notre vision du monde. Notre culture s'inscrit dans un profond respect de tout ce qui nous entoure, y compris les esprits de nos ancêtres, et cela sans aucune restriction. Forts de cela, nos peuples ont toujours été et continuent à être des connaisseurs et des pratiquants de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable. L'apprentissage commence dès lors que

nous avons été conçus, nous apprenons en vivant les réalités, nous observons et nous apprenons le langage des plantes, des végétaux et des animaux. Les minéraux sont comme des archives que nos sages savent déchiffrer. Nous apprenons à lire le langage des nuages, du vent, de l'eau et du feu. Avec l'aide de nos aïeux, la nature nous enseigne comment vivre et coexister au sein d'une communauté tout en gardant un profond respect envers tout ce qui gravite autour de nous. Cette forme d'enseignement est notre université, et de même que dans la culture occidentale les personnes se spécialisent en médecine, en astrologie, en agriculture afin de devenir des chefs spirituels ou politiques, d'autres approfondissent leurs études et ces personnes-là sont nos scientifiques.

Nos langues sont l'expression de l'espace dans lequel nous vivons et lorsqu'une langue disparaît, le champ vibratoire de cet espace avec notre mère la terre se brise. Pour nous, nos valeurs reposent sur l'éducation qui commence par le respect de tout ce qui nous entoure, de la réalité, des besoins et de la pratique quotidienne. Notre spiritualité est un style de vie qui nous permet de nous unir au Créateur sur un seul et même chemin; il s'agit de la pratique de notre échelle des valeurs qui sont l'expérience communautaire, la solidarité, la dignité et l'authenticité. Nos guides spirituels sont au service de la communauté et sont en même temps les dépositaires de la mémoire historique. «Plus on aide la communauté, plus on est sage et plus on se tient près du Créateur». Les vrais guides ne cherchent pas le pouvoir, mais la sagesse.

Nous aimerions faire comprendre que notre vision du monde repose sur une culture organisatrice, extrêmement durable, qui se base sur une technologie et une science qui écoutent la voix de la nature. Mon souhait pour le futur, comme le suggère le slogan du Congrès NIKAN, est en effet que soient reconnus, que soient compris et respectés non seulement les écosystèmes, mais également toutes les cultures. Que chaque culture puisse apporter quelque chose à la communauté globale, qu'il n'y ait pas d'obligations, que chaque culture soit libre de choisir les progrès qu'elle juge bon de faire.

De ce temps, il va nous falloir promouvoir tous ensemble «l'entente mutuelle et la coopération» entre universitaires et intellectuels de la science occidentale et connaisseurs et pratiquants des sciences issues

des cultures traditionnelles millénaires. Il faudra aller au-delà de la rhétorique de «l'entente mutuelle» et pratiquer une forme de coopération basée sur le respect mutuel et l'équité. Le slogan de ce congrès nous rappelle également que pour la réalisation du développement durable, il est indispensable que tous les peuples collaborent. Slogan auquel moi-même je souscris.

Voici quelques-uns des secteurs dans lesquels nous pourrions collaborer:

- reconnaissance et respect de l'intégrité et de l'identité culturelle qui inclut la préservation des langues, de l'éducation traditionnelle, la protection des droits fondamentaux et de l'habitat;

- reconnaissance et respect des diverses expressions religieuses et spirituelles;

- reconnaissance et respect de la science, des connaissances et des pratiques traditionnelles;

- développement du capital culturel par les peuples mêmes comme facteur de développement;

- échange de ressources intellectuelles entre différentes cultures;

- échange d'information sur les technologies saines et la technologie nocive;

- promotion et sauvetage des systèmes économiques communautaires.

La volonté pour réaliser ce type de coopération ne manquera pas, même si nous voyons que l'intégration et la globalisation de l'économie sont en train de causer, et cela à une vitesse considérable, la désintégration de peuples et de communautés entières, parce que, selon ceux qui dirigent aujourd'hui l'économie mondiale, ils ne seraient pas compétitifs au plan économique. Nous sentons également qu'il est urgent, pour le bien de l'humanité, d'effectuer ce type de coopération et de sauver des systèmes économiques qui ne sont

pas expansionnistes, mais qui permettent la survie des communautés.

Par exemple, le monde andin (dont je suis originaire) est particulièrement riche en techniques de stockage et de conservation, que ce soit de graines, de tubercules, de racines ou de produits transformés. Ces techniques et pratiques proviennent de l'époque inca et sont encore utilisées par les familles. Elles permettent de contrôler la décomposition, de prévenir rapidement l'attaque de mites, de transformer les denrées périssables en produits qu'il est possible de conserver très longtemps. L'une des techniques les plus connues est celle de la fécule: il s'agit du traitement de la patate douce (chuño) ou de la pomme de terre au moyen de la déshydratation. La technique de transformation des denrées périssables en produits de longue conservation sans addition de produits chimiques est un procédé relativement diversifié au sein des communautés andines. Le fait que ces produits puissent se garder au-delà de la prochaine récolte signifie pour ces sociétés durabilité, stabilité et sécurité alimentaire à long terme.

Les communautés des Andes conservent également une technique traditionnelle de stockage. Ce stockage et cette transformation de produits sont une option économique et doivent être préservés en tant que tel afin d'être toujours au service des communautés. La possession de terres pour la culture et d'aires de pâturages naturels sont les éléments principaux afin que puissent être exercées les activités économiques de l'agriculture et du pacage des hauts plateaux andins. Les autres éléments qui contribuent au développement de l'économie sont la technologie traditionnelle et les différentes formes d'organisation du travail où chaque membre de la famille, femme, homme, jeunes et enfants, ont leur fonction. Au sein de ces communautés andines, l'organisation des activités économiques s'effectue en tenant compte du nombre de membres que compte l'ensemble de la famille, principalement dans les cas où une main d'oeuvre plus importante est nécessaire. Il existe ici des institutions ancestrales qui sont là pour la dynamiser.

Il est important que nous puissions conserver ce type de pratiques en collaborant entre peuples et personnes, et en permettant que chaque peuple puisse continuer à développer ce genre de pratiques selon sa

culture et ses valeurs. Il est indispensable que la science et la technologie traditionnelles soient reconnues; elles sont au service des communautés et sont propices au développement autogestionnaire rationnel, durable et moins dépendant. Il faut renforcer ces connaissances là où elles se trouvent, sur terre. Il faut renforcer nos valeurs. Et peut-être n'aurons-nous pas besoin de réinventer des concepts pour définir ce qu'est le développement durable.

# DÉFIS DE L'USAGE JUDICIEUX DES RESSOURCES ET MÉCANISMES DE RÉGULATION

## Conférence du professeur Jean-Pierre Revéret Institut des sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal

*Docteur en sciences économiques, M. Jean-Pierre Revéret est, depuis 1979, professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) où il fut le premier directeur de l'Institut des sciences de l'environnement. Il a rédigé plus d'une soixantaine de rapports de recherches et publications scientifiques sur la gestion écologique des ressources marines, la biodiversité, l'agriculture, la gestion des déchets. Jean-Pierre Revéret a agi comme expert en analyse et en formation dans le domaine du Développement durable et de la gestion des ressources naturelles auprès de l'UNESCO, de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), de la Banque mondiale et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).*

Je voudrais partager avec vous un certain nombre de réflexions sur les tendances en matière de gestion des ressources renouvelables dans le contexte du développement durable et faire porter mon exposé sur l'évolution du rôle des différentes disciplines qui contribuent à cette gestion.

Mais je dois d'abord vous avertir que ma formation d'économiste teintera cette réflexion sur les enjeux du développement qui, comme le disait le professeur Di Castri, après avoir été affublé d'une multitude de qualificatifs: rural, intégré, autocentré, etc. est maintenant le développement durable. C'est donc avec une perspective d'économiste que j'aborderai le sujet, mais avec une perspective d'économiste qui s'est trouvé confronté aux limites de sa science

lorsque celle-ci a voulu prendre en compte et intégrer les variables liées aux ressources de l'environnement. Je tenterai d'ancrer ma présentation sur les solides fondations qui ont déjà été posées par les conférenciers et lors des ateliers.

Cette gestion des ressources renouvelables qui s'intègre dans une vision, dans une philosophie de développement durable, se trouve au confluent de deux grands courants, parfois même de tempêtes. D'une part, celui de la mondialisation des échanges dont je reconsidérerai brièvement un certain nombre de valeurs sous-jacentes: efficacité, efficience, uniformisation et efficacité économique; d'autre part, celui du développement durable qui nous a conduit à Rio, que l'on continue à suivre et dont les mots clés et les valeurs ont été en grande partie très bien exposés par madame Schulthess: partenariat, équité, respect des cultures, respect des différences, etc.

On peut difficilement analyser les pratiques concrètes du développement durable et les modèles de gestion qui les sous-tendent en excluant ce double contexte. De fait, nous sommes constamment en face de rapports de force qui vont être plus ou moins marqués. Selon le lieu, selon le pays, selon le secteur, l'un de ces deux contextes dominera l'autre, ce qui en expliquera les différences dans les pratiques concrètes. Il en va pour la gestion des ressources renouvelables, comme il en va de même pour le développement durable en général. Ces courants qui sont portés par des valeurs parfois complémentaires, mais très souvent différentes, vont très rapidement amener un nouveau rôle pour les différentes disciplines, pour les différentes sciences. Nous allons y recourir et nous en servir différemment. Cela va donc influencer ce double courant et influencer les rapports entre la science et la prise de décision.

Puisque je vous ai dit que j'arrivais avec un biais d'économiste, je tenterai d'illustrer mon propos par rapport à l'économie, mais on pourrait faire la même réflexion concernant d'autres disciplines et voir comment elles subissent les effets de ce rapport de force. Pour l'économie, c'est étonnant, ce rapport de force engendre un double phénomène. Je m'explique: les modèles traditionnels de développement étaient fondés sur le développement économique qui devait induire un développement social. La science économique était une, sinon la principale science, permettant de comprendre le développe-

ment et celle qui fournissait les recettes. On a constaté que le développement économique n'induisait pas toujours le développement social, mais que, de plus, il générait un ensemble de problèmes dans les relations entre systèmes humains et systèmes naturels. L'adoption du concept de développement durable fait constater que l'économique n'est plus au centre et amène aussi une certaine relativisation de la science économique dans l'analyse du développement. Elle prend une place non pas marginale, loin de là, mais équilibrée par la présence d'un certain nombre d'autres disciplines qui se trouvent légitimées et prennent leur place. Il y a donc, à la limite, un rééquilibrage des disciplines. Dans les théories du développement, l'économie est, si je puis dire, remise à sa place. La place prise par les biologistes, écologistes et autres spécialistes de l'environnement ainsi que par sociologues et anthropologues dans les débats sur le développement durable en témoigne.

Dans le même temps, le courant de mondialisation de libéralisation des échanges et de déréglementation donne au marché le pouvoir d'allouer les ressources; or, la science du marché, c'est l'économique. Donc, cela a tendance à donner un rôle à la science économique beaucoup plus important qu'elle ne pouvait l'avoir auparavant lorsque la plupart des ressources renouvelables et les problèmes de l'environnement étaient gérés par des approches réglementaires. Il y a maintenant une justification solide pour une plus grande utilisation de l'économique. Nous voyons donc monter les forces du marché, appuyées sur le plan méthodologique et idéologique par la science économique. Avec ce constat doivent venir un certain nombre de précautions parce nous sommes très souvent tentés de tomber dans des extrémismes; passer d'un manque d'économique à trop d'économique. Je crois que nous sommes en permanence face à un mécanisme d'arbitrage dont il faut prendre conscience des limites.

Nous pourrions développer ce sujet pendant des heures, mais je voudrais simplement relancer une idée très simple. Le marché comme lieu d'allocation des ressources est beaucoup trop présenté comme un phénomène naturel. Or, le marché n'est pas un mécanisme naturel, c'est une construction sociale. C'est une construction de l'espèce humaine. On fait des comparaisons avec la nature, la jungle, mais ce n'est pas vrai, la nature ne fonctionne pas selon les règles du marché qui reste une construction sociale et il faut donc lui

poser des balises. Ces balises se doivent d'être déterminées en dehors du marché, donc en dehors de la science économique. Cela peut paraître très théorique, mais cela a beaucoup d'implications dans la vie. Il faut savoir fixer les limites et savoir jusqu'où nous laissons fonctionner le marché. Pour illustrer mon propos, et pour ne pas rester trop théorique, je vais prendre un certain nombre d'exemples qui démontrent comment la science économique propose une vision, un modèle qui, au fond, a ses limites, parce que c'est une science qui a elle-même ses limites. L'économique ne voit pas toute la réalité, elle n'en voit qu'une partie avec une certaine paire de lunettes.

Un des mots clés en ce moment dans le domaine de la déréglementation, et ceci est autant valable pour les pays du nord que ceux du sud, est la notion de privatisation. Gérer en introduisant la propriété privée là où elle n'est pas. À ce niveau, je crois que le discours est assez clair et bien articulé sur le plan théorique, il est cohérent. Mais dans le fond, quand nous faisons une analyse concrète de la façon dont les sociétés, qu'elles soient traditionnelles ou pas, gèrent de façon pratique leurs ressources, nous nous rendons compte que la réalité est beaucoup plus complexe que de dire simplement: si la propriété privée est là, les choses sont bien gérées. Nous avons tendance à confondre propriété et appropriation d'une ressource. Le fait de s'approprier une ressource est beaucoup plus complexe que le fait de dire que l'on en est propriétaire. J'illustrerai simplement mes dires par cinq points qui me semblent importants, afin de démontrer la différence qui existe, dans le domaine des ressources naturelles, entre la propriété privée qui peut bien les gérer et le mécanisme d'appropriation. Parmi les cinq étapes de ce qu'on appellera l'appropriation des ressources, la première étape est la représentation qu'on a d'une ressource. Cette représentation, c'est la vision du monde, c'est ce que l'on voit. Comme j'ai beaucoup travaillé en Afrique, je prendrai donc un premier exemple africain, mais je n'en resterai pas là. Pour un pygmée qui est chasseur-cueilleur, la forêt est perçue comme un milieu hospitalier et protecteur. Pour une personne qui vit plutôt dans les milieux désertiques, la forêt est un milieu qui engendre la peur. N'y étant pas habituée, elle la considérera de façon beaucoup plus négative. Il en va de même dans les sociétés occidentales: des classifications de la nature sont fondées sur des représentations. On différencie, par exemple, les insectes nuisibles

et les insectes utiles, alors que de nombreuses sociétés n'ont pas une telle catégorisation dans leur façon de voir les choses. Ce sont donc des catégories qui existent aussi bien au nord qu'au sud, dans les pays industrialisés et les autres.

Ces représentations nous amènent à qualifier ce qui est propre, ce qui est sale, ce qui est beau, ce qui est laid, etc. Vous savez à quel point c'est relatif. C'est une fois que nous nous sommes fait une représentation de la nature que nous en définissons les usages possibles. C'est uniquement par cette représentation, que, par exemple, les usages du chien et du chat ne sont pas du tout les mêmes dans la société québécoise que dans la société chinoise, que nous avons des tabous et que nous n'en consommons pas, alors qu'ailleurs on en consomme. La science économique nous aide relativement peu à décoder les tabous qui font que la représentation donnée incitera à faire un usage ou non d'une ressource en question. Je préciserai quand même que c'est au niveau de l'analyse de ces usages que se font les liens entre les sciences de la nature qui comprennent la reproduction de la chose qui va devenir une ressource et les sciences humaines qui vont analyser les comportements de ceux qui en font usage. Nous avons là, un lieu d'interface extrêmement intéressant quand on veut gérer les ressources.

Le troisième point est celui des modalités d'accès. Une fois que nous nous représentons quelque chose et que nous décidons que nous voulons l'utiliser, comment en contrôlons-nous l'accès? Nous sommes très proches ici de la notion de propriété, mais vous verrez que l'accès est plus complexe qu'il n'y paraît. Nous avons toujours tendance, lors de l'analyse strictement économique, à dire que lorsque la propriété privée est absente, les ressources sont en libre accès. Nous avons quelque peu confondu libre accès et propriété commune. Il y a confusion entre ces deux termes alors qu'en fait, l'anthropologue nous aide à bien comprendre que très souvent, les ressources, même si elles ne sont pas de propriété privée, font l'objet de mécanismes de contrôle social, de régulations qui font que nous n'aboutissons pas toujours, comme nous avons tendance à le dire, à la tragédie des communaux. Au contraire, les sociétés locales gèrent ces ressources de façon à ce qu'elles durent et nous avons entendu à plusieurs reprises, au congrès, comment la durabilité peut être assurée par certaines pratiques dites traditionnelles.

Dans un quatrième temps, une fois que l'on a compris quelles sont les modalités d'accès à une ressource, comment se les transmet-on? Il n'y a pas que le marché. On n'est pas obligés de vendre des droits. Selon les sociétés, il y a une multitude de façons de transmettre ces droits d'accès et la bonne compréhension de la manière de le faire est aussi un élément essentiel de l'appropriation et de la gestion des ressources.

Le dernier point où, là encore, le marché est une approche est comment partage-t-on les ressources? Une fois que la ressource est prise, capturée, selon le cas, d'une société à l'autre, elle sera partagée différemment. Combien de sociétés partagent la ressource plutôt que de se l'approprier? Une bonne compréhension du comment s'exerce le partage nous permet aussi d'avoir une lecture plus complète d'une réalité complexe. Nous pourrions insister longuement sur ces questions, car c'est un domaine qui est très à l'étude en ce moment et où l'on vient compléter l'approche économique par des approches anthropo-sociales.

Je ferai une autre illustration, presque plus caricaturale, pour expliquer comment l'économie à elle seule ne peut donner la réponse. J'ai beaucoup travaillé dans la gestion des pêches ici, au Québec et au Canada, donc je prendrai un exemple dans le domaine des sciences halieutiques. Pendant les années 80, il y a eu un débat extraordinaire entre économistes des ressources naturelles à propos du sentier optimal d'exploitation. Concrètement, cela posait la question du rythme auquel exploiter le stock de morue, le stock de poissons quel qu'il soit. Dans une combinaison donnée de prix du poisson et de taux d'actualisation choisis par les économistes, on pouvait décider, en économie, que la stratégie optimale était de vider le stock en une année ou deux plutôt que de le faire durer à travers le temps. Nous n'étions pas coupables d'adhérer à cette vision, c'était de la bonne science, même si elle ignorait des débats pertinents dans des sciences tout aussi pertinentes pour la gestion des pêches. En effet, pendant ces mêmes années, les généticiens des populations menaient eux aussi un débat en relatif isolement des économistes, et on comprenait très bien, déjà à ce moment là, l'importance de maintenir une diversité non seulement interspécifique, mais aussi entre les stocks. Il était déjà très clair qu'il fallait maintenir le plus grand nombre de stocks possible. Une bonne articulation biologie/économie aurait

permis de poser des contraintes à l'économique en énonçant que le maintien de la multiplicité des stocks est une contrainte absolue. Ne jouez donc pas sur cette variable-là. Depuis, il y a eu beaucoup de progrès de fait. Donc, ne croyez pas que je suis en train de jeter le bébé avec l'eau du bain.

L'économie a fait le constat d'un certain nombre de ses limites et tente de les internaliser. Comment tenir compte des limites et comment les intégrer pour que nous ayons une meilleure gestion, une meilleure contribution, à la gestion des ressources renouvelables? Plusieurs champs s'ouvrent. Chacun pourrait donner lieu à une conférence, donc je ne vais que les effleurer. Nous avons essayé de corriger les anomalies internes, les problèmes internes et nous avons vu se développer, ces dernières années, un champ nouveau qui s'appelle «l'économie écologique». De nombreux efforts d'intégration ont été faits, mais «l'économie écologique» demeure cependant une science très en marge de l'économie dominante. Comme disait un de mes maîtres à penser, René Passet en France, nous n'avons pas tant besoin d'une très bonne économie de l'environnement ou d'une bonne «écologie économique» que d'une économie qui prenne en compte véritablement les réalités environnementales au coeur même de cette science, qui ne soit ni à la marge, ni dans un nouveau champ disciplinaire à la marge. Je pourrais multiplier ce genre d'exemple, mais cela ne veut pas dire qu'il faille rejeter l'approche économique; au contraire, cela signifie que l'économiste doit accepter d'être accompagné dans sa démarche méthodologique, dans son travail de terrain et dans son travail conceptuel. Il faut qu'il accepte d'être accompagné par d'autres qui seront, selon le problème, selon le cas, l'anthropologue, le sociologue, le biologiste. Cela se fait de plus en plus, mais il faut augmenter ces collaborations pour lire d'autres facettes de la réalité. Je ne dis pas qu'il faille comprendre la réalité, parce qu'il n'y en a pas qu'une, mais il faut en lire plusieurs facettes pour réussir à comprendre la complexité des interactions entre les sociétés humaines qui utilisent une ressource et la ressource elle-même. Les économistes ne peuvent pas comprendre seuls la co-évolution de toutes ces dynamiques. Il faudrait pouvoir inventer des outils économiques qui soient appropriés aux réalités locales. Ce que nous pourrions reprocher actuellement, c'est le produit de la tendance mondialisation-uniformisation.

Le problème réside dans cette tendance que nous avons de croire qu'un outil développé dans un contexte donné de pays industrialisés avec tel et tel type de caractéristiques puisse être développé à l'ensemble de la planète, alors qu'il a été produit dans un contexte bien déterminé. Mais c'est un effort énorme d'invention et pour cela, il y aurait un certain nombre de démarches méthodologiques à faire.

Il y a aussi une question d'attitude qui me semble importante et que nous retrouvons dans d'autres composantes de la mise en oeuvre du développement durable. Nous devons souvent faire face à des approches que je qualifierais de très militantes ou d'approches en «isme», c'est-à-dire que nous avons tendance à rejeter l'économique par principe. «Non, nous ne voulons pas d'outils économiques pour gérer l'environnement, cela revient à vendre la nature aux pollueurs». C'est là un argument très caricatural qui manque globalement de finesse et, donc, qui amène à des positions bloquées. Il y a des pistes de tolérance qui sont absolument nécessaires si nous voulons avancer.

Permettez-moi de passer maintenant à une série d'autres enjeux qui sont moins méthodologiques et liés à une science, mais qui sont liés à des changements importants que nous constatons au niveau de leur échelle de gestion.

Nous connaissons tous la tendance de la dernière décennie: la décentralisation de la gestion des ressources renouvelables et de beaucoup d'autres choses, d'ailleurs, qui n'ont pas toujours été réalisées de manière positive. C'est très souvent le cas dans de nombreuses agences d'aide ou de structures multilatérales. La baisse des finances occasionne un retour vers des projets de plus petite échelle qui vont bien avec une vision de décentralisation. On met donc en oeuvre la décentralisation, mais sans toujours le faire dans les meilleures conditions. Je vais simplement illustrer un certain nombre d'enjeux qui me semblent importants. Je fonde un peu ma réflexion sur une expérience à Madagascar. Depuis l'automne dernier, il y a à Madagascar une loi, donc ce n'est pas qu'une idée, qui met en place une gestion décentralisée des ressources renouvelables au niveau des communautés locales. Ainsi, l'État laisse aller un certain nombre de responsabilités au niveau local, permettant non

seulement l'observation, mais laissant aussi un terrain extraordinaire de travail et de partage pour mettre en oeuvre cette décentralisation.

Les points que je voudrais maintenant aborder rapidement sont: le choix du niveau auquel il faut décentraliser, celui des acteurs avec qui travailler lorsque nous gérons à un niveau plus décentralisé et enfin, comment modifier les rapports entre la science et ces acteurs. En ce qui concerne le premier point, le niveau auquel gérer, je pense que là encore, nous assistons à des coups de balancier. Après avoir eu généralement des approches beaucoup trop centralisées, nous allons sans trop nous poser de questions à des approches souvent trop décentralisées qui atteignent un niveau qui n'est peut-être pas le niveau optimal. C'est là que je fais appel à ce principe de subsidiarité très présent au cours des discussions autour de Rio, mais qui, je crois, devrait être réactivé.

La genèse du principe de subsidiarité se situe dans les réflexions de la société suisse, une société pour laquelle les niveaux de pouvoirs sont multiples et, justement, très décentralisés et pour laquelle la question de savoir à quel niveau les décisions doivent être prises est une préoccupation permanente. Ce principe de subsidiarité, à sa plus simple expression, nous dit qu'il faut gérer au niveau le plus bas possible tout en restant efficace. Mais regardez le nombre de cas où nous sommes allés trop bas et où nous avons dû remonter. Je prendrais simplement, par exemple, la gestion des déchets. Nous sommes très tentés de la ramener au niveau municipal pour se rendre compte qu'il est pertinent de retravailler à un niveau supérieur. C'est cette analyse de niveau qu'il faut mener avec tous les acteurs, ce qui soulève la question de quels acteurs? Nous sommes dans une situation où, encore une fois, il y a compétition pour être l'acteur légitime. Vouloir être l'acteur légitime entraîne des conflits avec d'autres structures qui ne seraient pas moins légitimes, mais nous passons souvent plus de temps à nous battre pour justifier notre légitimité et notre représentativité qu'à jouer le jeu de la participation dans la gestion décentralisée.

Le débat, vous le connaissez. Il y a l'État décentralisé mais il y a aussi les ONG. Il y a les compétitions entre les ONG, et un premier constat que je fais sur plusieurs années de travail à ce sujet, avec des collègues qui sont passés d'ONG à des gouvernements, à des États:

à vouloir renforcer la société civile, nous finissons par oublier que l'État, lui aussi, a besoin d'être là et que même dans un contexte de déréglementation, si nous voulons un État qui se désengage, il faut que le gouvernement soit fort. Ce dernier doit être fort à tous les niveaux, y compris au niveau municipal, ne serait-ce que pour garder une expertise. Le maintien de l'expertise est un conflit permanent dans les stratégies de renforcement de capacité, nous avons presque tendance en ce moment à renforcer davantage les ONG qu'à renforcer les gouvernements aux niveaux locaux. Je m'interroge sur le bien-fondé à très long terme de ne pas garder un meilleur équilibre. N'allez pas croire que c'est une attaque contre les ONG, mais une volonté de rééquilibrer les renforcements.

Une fois que nous nous sommes ensemble avec des acteurs qui deviennent des partenaires et que l'on veut influencer la prise de décision de gestion, la troisième question qui se pose est: «comment faire en sorte que la science, qui vient aider à cette gestion décentralisée, ne soit pas une science imposée, une science qui ne tienne pas compte de ce que savent les gens?». J'ai beaucoup apprécié la formulation de Madame Schulthess qui nous disait: «si la reconnaissance de nos connaissances n'équivaut qu'à de la poésie, ça ne nous apporte pas grand chose». C'est vraiment là toute la question. Un des enjeux les plus difficiles est de savoir comment articuler les connaissances des populations locales, des connaissances traditionnelles en agriculture, en pêche, etc., avec la science développée dans les universités; et comment faire en sorte que nous ne tombions pas dans un espèce d'angélisme naïf. Bien sûr, il faut reconnaître que les sociétés traditionnelles ont des modes de gestion qui peuvent être excellents, mais il faut en même temps reconnaître qu'ils ne sont pas universels, ce qui est très difficile.

Il y a les problèmes de non-durabilité de certaines pratiques traditionnelles sur le terrain. Dans le cas de Madagascar, je peux l'affirmer parce que je le connais mieux. Il y a à Madagascar des pratiques traditionnelles qui ont évolué et qui ne sont pas durables. Comment intégrer ça et en tenir compte dans les modes de gestion? Ce n'est pas facile. Je ne veux surtout pas accentuer les écarts Nord-Sud, au contraire, la même question se pose pour les pêcheries gaspésiennes. De la même façon que le biologiste écoute peu le paysan ou que l'agronome écoute peu le paysan des Andes, le

biologiste de Pêches et Océans Canada peine à articuler son discours avec celui des pêcheurs. Il y a d'excellents travaux de recherche qui sont faits à Terre-Neuve, à l'Université de Saint-John, sur l'absence de communication des connaissances écologiques des pêcheurs dans les modèles de gestion développés par les biologistes.

Il y a là un terrain extrêmement fructueux à développer, ce qui m'amène à la dernière partie portant sur des réflexions un peu plus méthodologiques. Comment avancer pour faire en sorte que, concrètement, on puisse non pas imposer un modèle de gestion à des populations, mais bien les faire co-évoluer? Faire co-évoluer le modèle de gestion traditionnel avec le modèle théorique que possède le biologiste, l'agronome, ou qu'importe cette discipline, de façon à ce que les deux se trouvent mutuellement influencés. C'est là une recette de succès qui n'a toutefois pas été souvent testée. Nous avons plus d'exemples d'échec de cette communication que d'exemples de réussite et quand on a des réussites, elles sont toujours très individuelles, sur des cas précis, mais elles ne s'étendent pas à un niveau plus large. Il faut dire que la science n'est pas structurée pour faciliter cette co-évolution, de même que le financement de la recherche. Cela soulève la question de l'interdisciplinarité à laquelle nous reviendrons très peu, car nous avons tous vécu cette question. Le mot est porteur, il est encore très à la mode, mais les conditions de sa mise en oeuvre ne sont pas toujours là. Les structures universitaires ne font pas toujours le maximum pour les favoriser, autant au nord qu'au sud. Nous avons de grands progrès à faire du côté universitaire afin de trouver comment mettre en oeuvre l'interdisciplinarité à partir non pas d'une approche théorique, mais bien en sortant sur le terrain à partir de projets concrets; tout en reconnaissant qu'il n'est pas nécessaire que toutes disciplines y soient. On veut toujours trop faire. Les projets que j'ai vus, très ambitieux, voulaient que toutes les disciplines soient réunies alors qu'en fait, ce qu'il faut, c'est regarder quel est le problème et, petit à petit, avec un participant qui serait le gardien de la cohérence du tout, voir quelle discipline complémentaire il faudrait impliquer et pourquoi. Nous manquons de pragmatisme à ce niveau et nous avons beaucoup à faire pour améliorer cette pratique.

Passons maintenant à ce que certains appellent la transdisciplinarité. Il y a dans la notion de transdisciplinarité un flou sémantique abso-

lument extraordinaire. Vous pourrez lire ailleurs exactement le contraire de ce que je vous dis, mais ce que je mentionne, je l'ai quand même constaté. Il y a toute une littérature allemande, en particulier suisse-allemande et suisse, qui voit dans la transdisciplinarité une étape de plus que l'interdisciplinarité. La transdisciplinarité ne serait pas, comme nous avons tendance à le croire en général, une fusion des disciplines, mais plutôt une approche par laquelle la définition du problème et sa résolution se font conjointement par les scientifiques de différentes disciplines et les acteurs du système avec lesquels nous essayons de régler le problème. Donc, c'est une étape de plus, non pas par l'ajout d'autres disciplines, mais bien par l'ajout d'un acteur de la recherche. On a aussi utilisé la terminologie de recherche-action qui est très proche de cela, mais qui n'est pas forcément interdisciplinaire. Cette recherche transdisciplinaire dans le cas d'une gestion décentralisée des ressources renouvelables me semble une piste extrêmement intéressante, mais elle exige beaucoup de modestie de la part des chercheurs qui font place sur leur terrain à des gens qui ne sont pas traditionnellement des chercheurs. Il y a un apprentissage important à faire, mais certains exemples commencent à nous donner du courage. Le fait que nous voyions même des colloques portant sur ce thème nous laisse croire qu'il y a effectivement une piste intéressante.

Je terminerai en disant oui à une approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire, mais là où nous avons probablement le plus de chemin à faire pour mieux mettre en oeuvre cette gestion décentralisée, c'est en adoptant une approche beaucoup plus systémique. C'est-à-dire une façon de regarder la réalité qui est différente, par laquelle nous pouvons voir un ensemble d'éléments en interaction. Les interrogations de base changent quand nous regardons un système comme un système et quand nous cherchons à en comprendre les composantes. Nous nous interrogeons avant tout sur les rapports entre les éléments, entre les éléments et cette totalité. Ce questionnement sur les relations entre les composantes d'un système et ses interactions permet de comprendre deux choses: l'organisation du système, mais aussi sa dynamique. Il est très important de lire les systèmes que nous analysons dans leur dynamique. Il faut passer véritablement à ce genre d'analyse, car à travers le système, nous pouvons observer les problèmes. C'est aussi le lieu d'action pour les résoudre. Il faut savoir en tirer des leçons très importantes. Bien que

nous y arrivions peu à peu, actuellement, les formations universitaires intègrent encore assez peu l'approche systémique comme outil de travail. Je pense que nous devrions véritablement promouvoir ce type d'approche, les organismes subventionneurs commencent à peine puisque nous avons là une façon beaucoup plus réaliste de mesurer la réalité et de l'influencer.

En conclusion, Madame Schulthess nous appelait au respect des valeurs des autres, à les reconnaître, à en tenir compte et à les respecter. Je reprendrai le même thème de respect, mais je le nommerai «le respect des approches des autres». Un respect des différentes visions du monde qu'on peut avoir dans différentes disciplines, dans différentes institutions; sans être péjoratif, moins d'arrogance disciplinaire ou moins d'arrogance institutionnelle. C'est aussi comprendre que, bien que nous ne comprenions pas tellement le chemin par lequel ils veulent y arriver, d'autres institutions, d'autres groupes, d'autres disciplines peuvent vouloir atteindre le même objectif que nous. Nous devons faire un important effort en termes de changement d'attitude, de modestie disciplinaire et institutionnelle, car cela me semble des conditions pour que puisse se réaliser une gestion plus soutenable, plus durable des ressources renouvelables.

# LE TERRITOIRE, BRIQUE DE BASE DE LA GOUVERNANCE DU FUTUR


## Conférence de Pierre Calame
## Président de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, Genève


*Pierre Calame préside la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) depuis 1986. Créée en 1982, cette fondation suisse centre son action sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité en collaboration avec des partenaires d'origines très diverses. Auteur de plusieurs livres, il est aussi membre fondateur de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire. Supportée par la FPH, l'Alliance est constituée de personnes, d'institutions et de mouvements qui se reconnaissent dans les perspectives humanistes d'une plate-forme, fruit d'un travail mené sur plusieurs années par des gens de plus de 160 pays qui souhaitent oeuvrer ensemble à préparer les transitions nécessaires à l'arrivée du prochain siècle.*

Les réflexions que j'aimerais partager avec vous aujourd'hui sont inspirées par quatre registres d'expérience. Le premier est celui de mon expérience dans le service du public. Je crois à l'importance du service du **public**. Plus que jamais, le service public sera essentiel aux sociétés de demain, à condition de se définir en permanence comme un service rendu à la société et non comme une bureaucratie qui a pour principal souci sa propre pérennité.

Le deuxième registre d'expérience vient de mon engagement professionnel et militant au sein de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH). Convaincus que l'intelligence utile aux femmes et aux hommes d'aujourd'hui se construit moins dans les laboratoires que par l'échange d'expériences, nous nous sommes efforcés depuis plusieurs années de soutenir des démarches de construction d'intelligences collectives.

Mon troisième registre d'expérience vient de mon engagement dans la dynamique de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire. Nous sommes convaincus que le monde va faire face à d'immenses mutations dans les décennies à venir et que face à ces mutations, les États-Nations sont au moins autant des éléments du problème que des éléments de la solution. Les formes d'action collective traditionnelles sont en perte de vitesse. Face à des défis d'ampleur planétaire, chacun se sent impuissant. C'est aux citoyens de cette planète de relever le défi, de se relier, de trouver des modalités nouvelles d'action collective.

Mon quatrième registre d'expérience, enfin, est tout récent. Dans le cadre de l'Alliance, un petit groupe de 15 personnes de quatre continents s'est réuni depuis cinq jours pour mettre en commun expériences et réflexions sur une des dimensions importantes des mutations à venir: la gestion des territoires.

Tous ces partages sont venus nourrir ce que j'aimerais vous dire aujourd'hui. Le chantier de l'Alliance que nous venons de réunir regroupait des gens engagés dans l'action, exerçant ou ayant exercé des responsabilités et cherchant à porter en permanence cette double dimension de réflexion et d'action sans lesquelles je crois qu'il est impossible d'avancer.

Convaincu que la gestion des territoires est la brique de base de la gouvernance de demain, je vous proposerai trois axes de réflexion pour la faire évoluer:

- considérer le territoire comme lieu privilégié de l'invention **d'alternatives de développement**;
- proposer des stratégies d'évolution des formes de **gouvernance**;
- adopter un nouveau regard sur **les relations entre le local et le global**.

Puisque l'ensemble de notre conférence est consacré au «développement durable» au niveau local, je crois nécessaire pour commencer de faire un effort de lucidité: qui sommes nous? De quoi parlons

nous? Quel est l'objet d'un colloque comme celui-ci? J'aurais presque envie d'ajouter: à quoi on joue? Cette exigence de lucidité pour le présent doit s'accompagner d'une vision d'avenir. Si nous parlons des mutations de demain, nous nous engageons dans un très grand voyage, un voyage compliqué et on ne s'aventure pas dans un tel voyage sans une carte à grande échelle et sans une boussole. Faute de quoi, au nom de l'action, on se fourvoie dans le premier sentier venu. Et pour construire une boussole, une carte à grande échelle, il faut avoir une vision du passé, elle-même à grande échelle, avoir en tête l'histoire des faits et des systèmes techniques, l'histoire des idées, des systèmes mentaux, l'histoire des organisations et des systèmes de gestion. Faute de regarder dans le passé, nous risquons de considérer nos systèmes de pensée et d'action d'aujourd'hui comme des systèmes éternels et nous continuerons à penser le monde de demain avec les systèmes d'hier, à vouloir le gérer avec des organisations et des institutions d'avant hier. Mais pour être conscient de ce décalage entre les systèmes mentaux et les institutions d'aujourd'hui, d'un côté, et les défis de demain, de l'autre, encore faut-il comprendre comment les institutions actuelles se sont constituées au cours de l'histoire. Cela nécessite de renoncer au «politiquement correct», à des consensus faciles, construits par addition des points de vue plutôt que par confrontations, combinaisons et retranchements comme doit se construire une véritable pensée et une véritable stratégie.

L'exigence d'une lucidité tout d'abord. À quoi joue-t-on? Que signifie ce discours sur le local dans un contexte de mondialisation? Si l'on n'y prend pas garde, le «local» ne sera qu'une vague annexe de la mondialisation, de la même manière que l'on accole «durable» à «développement» pour espérer changer le cours des choses sans en changer la logique profonde. Ce risque de marginalisation du local peut prendre quatre formes.

**PREMIÈRE FORME: le local, c'est la cour où les enfants s'amusent** pendant que les grands travaillent. Les puissants se consacrent aux choses sérieuses, les politiques énergétiques et monétaires, la constitution de nouveaux groupes mondiaux, la guerre économique, l'émergence de nouveaux systèmes techniques. Au moment même où nous faisons un colloque international sur

l'action locale, une nouvelle utopie est en train d'émerger sur laquelle je reviendrai, «l'utopie des 2000». Non pas utopie de l'an 2000 mais utopie de 2000 personnes réellement conscientes et responsables de ce qui se joue dans le monde, grands ministres des finances des grands pays et grands chefs d'entreprises dialoguant entre eux pour faire le monde à notre place. Pendant ce temps là, que les enfants s'amusent dans la cour.

**DEUXIÈME FORME: le local c'est un lieu où l'on croit faire avancer les choses parce qu'on agit.** Notez qu'en français, j'agis et je m'agite sont deux termes extrêmement proches. Je vous invite à méditer sur cette ressemblance. Un petit exemple en guise d'interpellation de mes hôtes. Nous avons vécu pendant quatre jours un dialogue intense avec la Région laboratoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dans ma petite tête, «région laboratoire» suscitait un tas d'images. Voilà une région, me disais je, qui a de l'hydro-électricité en abondance, qui fabrique de l'aluminium face aux défis de la réduction de consommation de l'énergie fossile dans le monde. Ce doit être un lieu privilégié pour se mettre à inventer de nouvelles formes de gestion de la mobilité en combinant matériaux légers et ressources électriques, en inventant par exemple de nouveaux véhicules électriques légers très peu consommateurs en énergie. Mais non, on nous a raconté que la région laboratoire avait fait une émission de télévision qui avait rencontré un très bon écho: on invitait pendant l'émission les auditeurs à éteindre leur lumière et on voyait sur l'écran en temps réel que l'on réduisait la consommation d'électricité. Magnifique prise de conscience, me disait-on. Mais je ne pouvais m'empêcher de penser en voyant cette ville si peu dense, si dépendante de l'usage de l'automobile et donc de l'énergie fossile: «en quoi y a-t-il prise de conscience lorsque l'on apprend à économiser un pour mille d'une source d'énergie surabondante?». Agit-on ou s'agite-t-on?

**TROISIÈME FORME: le local c'est l'espace des pauvres.** Les gens riches, comme moi, voyagent en avion, circulent dans le monde, n'ont pas le temps de participer pendant de longues heures à la vie locale. Les pauvres ont le temps; ils n'ont rien à faire! Un ami uruguayen me disait un jour: «le problème de la démocratie partici-

pative, c'est qu'elle est très consommatrice en temps». Au bout de deux ans et au rythme de deux réunions par semaine, la lassitude s'installe. Va-t-on demander aux riches de s'enquiquiner au rythme de deux réunions par semaine pour discuter de queues de cerises? Bien sûr que non. Les riches, eux, ils demandent des services performants, ils demandent une route qui fonctionne, des hôpitaux qui fonctionnent, ils ne demandent pas une autogestion de l'eau potable! La participation des habitants, c'est extraordinaire, on n'en parle que pour les pauvres! Comme on n'a pas le moyen de payer les services pour les pauvres, on trouve la décentralisation formidable. Comme les États n'arrivent plus à gérer les effets sociaux de la mondialisation, ils en repassent la charge aux communautés locales. La voilà l'arrivée de l'approche locale!

QUATRIÈME FORME: **l'identification du local et de la sagesse populaire**. Vous en avez de beaux exemples ici avec l'irruption soudaine des discours sur la sagesse des peuples indigènes. Je voudrais vous dire très carrément mon point de vue à ce sujet. Ma conviction, et celle de la fondation que je préside, est qu'un être humain, comme un arbre, ne pousse pas sans racine. Pas de développement sans connaissance et fierté de ses origines. Fort de ce précepte, la fondation a effectivement soutenu des efforts par lesquels des communautés se réappropriaient leur savoir et leur histoire, s'efforçaient non seulement de les relégitimer à leurs propres yeux, mais aussi aux yeux des autres. Pour autant, ne nous laissons pas enfermer aujourd'hui dans la rhétorique classique que l'Occident a construit à propos du «sauvage». Cette rhétorique dure depuis quatre siècles et oscille entre deux modèles du sauvage: le sauvage plus proche de l'animal que de l'homme; le sauvage comme signe du paradis perdu. Ne réglons pas nos propres fantasmes sur le dos des indigènes. Ne réglons pas à bon compte la culpabilité des anciens dominants ou des dominants actuels par un discours aussi élogieux que vide sur la sagesse indigène. Soyons lucides. Je ne suis pas absolument persuadé que les méthodes de gestion de la nature développées par les chasseurs-cueilleurs, pour aussi admirables que soient ces méthodes et leur adaptation au milieu, soient parfaitement adaptées à la gestion d'un monde qui aura bientôt six milliards d'individus.

Voilà pour la lucidité.

Venons en à la boussole et à la carte. Le passage de l'humanité d'un état à l'autre est un long et difficile engendrement. C'est de cela dont il s'agit aujourd'hui et il n'est donc pas inutile de regarder en arrière pour voir comment cet engendrement s'est opéré dans le passé. Je m'en tiendrai à l'Occident que je connais mieux et voudrais réfléchir avec vous à ces deux moments forts de transformation qu'ont été en Europe la Renaissance et l'industrialisation. Ce qui me frappe en lisant les textes de l'époque, c'est de voir à quel point les acteurs de ces deux transformations, de ces deux mues, étaient conscients des mutations qu'ils étaient en train de vivre. Ils voyaient surtout que les différentes mutations étaient liées entre elles. Ils voyaient leurs modèles mentaux et leurs systèmes de valeur évoluer par eux et sous leurs yeux. Ils voyaient que les acteurs dominants d'hier ne seraient pas les acteurs dominants de demain, que les modes de gestion publique, que la gouvernance allaient devoir changer. Ils participaient à la transformation des systèmes techniques et des systèmes de mesure. Alors, aurions nous moins de lucidité et d'ambition que nos ancêtres qui voyageaient en diligence mais osaient penser l'universel? Serions nous si enfermés dans le cloisonnement de nos savoirs disciplinaires que nous ne puissions prendre de l'altitude?

Notre idée centrale est simple: le grand mouvement que nous avons connu du 16e au 20e siècle a transformé progressivement les territoires en espaces et nous allons dans les décennies à venir assister peut-être à la revanche des territoires. Je m'explique. Dans les sociétés traditionnelles et jusqu'au 18e siècle on pouvait dans une certaine mesure parler de sous-systèmes territoriaux autonomes. C'était à la fois des écosystèmes et des systèmes sociaux, politiques et économiques. Ils ne vivaient pas en vase clos. Ils étaient articulés entre eux soit par des systèmes hiérarchisés comme des royautés, soit par des systèmes d'alliance et d'échange. Mais, néanmoins, «l'empreinte écologique» de la communauté, son lien avec le territoire, avaient un sens immédiat. Quand un décalage apparaissait entre l'évolution de la population, de ses modes de vie et de son nombre, et la capacité des écosystèmes, la société répondait soit par des révolutions technologiques, à commencer par la révolution agricole, soit par des dominations et des conquêtes, soit par des migrations, soit par de multiples formes d'autodestruction. C'est ce

lien étroit et spécifique entre une société et un territoire qui donnait toute sa valeur à la notion de territoire. Les événements techniques et politiques des 18e et 19e siècles vont progressivement transformer les territoires en espaces. Attardons-nous un instant sur cette transformation qui va s'opérer dans les champs politique, technique et économique. Comprendre cette transformation va nous permettre de nous demander si le discours renouvelé auquel nous assistons actuellement sur les territoires est seulement un discours défensif, de repli face à la mondialisation comme le sont les discours identitaires, ou un discours prospectif dans lequel la revendication identitaire à son rôle, mais participe à une dynamique d'ensemble.

Le passage des territoires à l'espace a supposé au plan des valeurs l'émergence de l'individu, par opposé à la communauté, au plan des techniques la mobilisation de l'énergie fossile, et au plan des doctrines le triomphe du darwinisme social. Au plan politique, cela a consisté à transformer la communauté en individus. Le moteur philosophique majeur de cette transformation fonctionne à plein régime dès la Renaissance, mais trouve sa pleine expression politique au moment de la Révolution française. À ce moment, on remplace la communauté par les individus citoyens et la juxtaposition des territoires singuliers qui forment la nation en l'espace de la Nation, une et indivisible.

Voilà que s'introduit une première idée fondamentale du passage du territoire à l'espace: on veut une société sans grumeau. Le débat de l'Assemblée constituante en France, lors de la création des départements appelés à se substituer aux anciennes provinces, est de ce point de vue prodigieux. Aux yeux des Constituants, l'ennemi à combattre était la superposition insupportable de territoires singuliers qui caractérisaient l'ancien régime. Les territoires étaient délimités par d'innombrables frontières: celle des espaces fiscaux, celle des évêchés, celle des gouvernements militaires. Et chaque province avait son propre système de mesure, ses propres unités de mesure. Impossible de s'y retrouver. Rien de plus contraire à l'esprit de géométrie. Rien de plus contraire à une nation de citoyens une et indivisible. Alors, les révolutionnaires vont remplacer les territoires par l'espace géométrique de la Nation. Le premier projet de découpage des départements était un projet purement géométrique: on quadrillait les territoires pour créer des espaces tels que l'on puisse

aller à pied au chef-lieu depuis le point le plus éloigné du département et le chef-lieu devait se créer au centre géométrique de cet espace. L'histoire a eu raison de cette utopie géométrique. Les villes se sont rebellées. Il a fallu négocier. On n'est pas passé d'un coup du territoire à l'espace. Il n'empêche, l'intention des législateurs était parfaitement claire.

Sautons presque un siècle. Après la défaite de la France en face de la Prusse, lors de la guerre de 1870-1871, beaucoup de républicains progressistes se sont expatriés en Algérie et sont devenus des colons. Là, ils combattent les militaires qui avaient jusque là protégé de la colonisation les territoires indigènes. Les forces impériales de Napoléon III avaient résisté aux pressions de la colonisation pour protéger la singularité des territoires et des sociétés. Le mouvement républicain progressiste revendiquait la transformation de ces territoires en un espace homogène, brisant au passage les communautés, réclamant la transformation des biens fonciers communautaires en biens privés négociables sur un marché, etc...

Au plan de la doctrine sociale, ce mouvement de transformation de la communauté en citoyens «libres» va s'accompagner du triomphe du darwinisme social. Vous savez que les théories de Darwin ont eu dans la bourgeoisie un succès foudroyant à son époque. Or, du point de vue des preuves expérimentales existantes, il n'était pas possible à l'époque de décider qui avait raison, de Lamarck ou de Darwin. Or on sait, dans l'histoire des sciences, qu'une théorie s'impose rapidement non parce qu'elle est vraie, mais parce qu'elle répond à une attente. La doctrine de Darwin était en quelque sorte attendue par la nouvelle classe sociale dynamique que l'on appelait la bourgeoisie et qui trouvait dans la combinaison de l'idée de progrès et de l'idée de sélection naturelle la justification morale et la caution scientifique de son propre développement. Vous savez en effet que pratiquement toutes les doctrines sociales cherchent une légitimation dans un parallèle avec les sciences de la nature. Voilà que ce qui se passait sur les îles du Galapagos venait justifier les victoires de la bourgeoisie en Europe occidentale. Voilà la justification de la transformation des territoires en espace. Et, du coup, poursuivant le raisonnement, il faut imposer au Japon, à la Chine d'ouvrir leurs portes. Ils doivent s'ouvrir au progrès. Ils doivent transformer leurs

vieux territoires en de nouveaux espaces où puissent se déployer librement la science et l'entreprise.

Mais tout cela n'a été possible que dans la mesure où l'on pouvait abolir en partie cet éternel obstacle de la distance et de l'énergie nécessaire pour s'en affranchir, comme il fallait faire s'affranchir, plus généralement, de la dépendance à l'égard des ressources naturelles locales. Chaque communauté avait, avec son territoire, son double dans la biosphère. Elle ne peut s'en affranchir qu'en allant puiser au loin ses ressources, en cessant de s'inscrire dans le cycle fermé de la reproduction de la nature pour rentrer dans une dynamique de cycle ouvert. Mais la technique n'était pas suffisante. La technique n'est d'ailleurs jamais suffisante. Aucune transformation sérieuse ne s'accompagne d'une élaboration idéologique et théorique également sérieuse. Regardons comment cet édifice s'est bâti. Il fallait un principe universel, aussi abstrait que l'espace lui-même, pour comprendre ce qui régentait toute chose. Ce principe, on va le rechercher dans l'économie qui se veut dans les sciences sociales l'équivalent de la science physique dans les sciences de la nature. Comment l'économie va-t-elle opérer pour construire une idéologie au service des nouvelles dynamiques sociales et techniques? D'abord, en réduisant l'homme en société à l'individu, en s'intéressant peu à ses liens sociaux et beaucoup à l'expression de ses besoins personnels. L'économie dans le champ des sciences sociales est le pendant de l'affirmation du citoyen dans le champ politique. Puis, en réduisant les échanges sociaux aux échanges monétaires. Ce qui n'est pas monétaire n'existe pas. Enfin, en découpant le temps des hommes entre travail et non-travail, entre production et non-production. Dans le temps de la production, les individus sont substituables les uns aux autres, comme dans l'espace les lieux sont substituables les uns aux autres. Et, bien entendu, l'économie réduit le territoire à des facteurs de production et la biosphère a des ressources naturelles.

Puis, et ceci était essentiel à l'époque où l'analogie avec les sciences mathématiques et physiques était si importante, l'économie propose une loi universelle d'intégration du système, une règle de passage entre les mécanismes qui opèrent à l'échelle d'un individu et les mécanismes qui opèrent à l'échelle de la société. C'est la loi du marché. La loi du marché fait au plan des sciences sociales le

pendant des lois de la gravité, des lois électromagnétiques ou de la thermodynamique dans le domaine physique. Il est d'ailleurs significatif qu'on parle de «marché parfait» dans les mêmes termes que l'on parle en physique de «gaz parfait». Dans la réalité des sociétés, il continue à y avoir des grumeaux. Les grumeaux s'entêtent! Mais ce ne sont là que des défauts du système. Derrière, il y a le modèle du marché parfait comme il y a le modèle des gaz parfaits derrière la friction observée dans les gaz réels.

Enfin, la dernière étape de la transformation concerne le temps. On va substituer au temps historique, marqué par des cycles, par des répétitions saisonnières, par les singularités de chaque période, le temps de la pendule. Un temps rendu à son tour aussi isotrope que l'espace. Le temps des pendules de l'usine, partout et dans toutes les directions.

Rappelons-nous des bêtises qui ont été dites à propos de la chute du mur de Berlin, où certains n'ont pas hésité à parler de fin de l'histoire. Que signifie la fin de l'histoire sinon la suppression des grumeaux de temps! Un temps abstrait, parfait comme les gaz parfaits.

Dans la dynamique de passage des territoires à l'espace abstrait, les systèmes sociaux et économiques anciens se désarticulent. Dans le nouveau contexte technique, philosophique et politique ainsi créé, un nouvel acteur social va se développer jusqu'à devenir presque hégémonique parce que c'était une espèce particulièrement bien adaptée aux nouvelles conditions du milieu: l'entreprise. L'économiste philippin Sixto Roxas, qui participe à notre chantier, souligne que ce qui est nouveau à partir du 18e siècle ce n'est ni le marché — car les commerçants sont de toujours — ni l'entrepreneur qui lui aussi a un long passé, mais bel et bien l'entreprise, c'est-à-dire un nouveau type d'institution avec sa logique, sa structure, ses intérêts, son mode d'évaluation de ses résultats. Il est intéressant, en revenant à l'histoire de la Révolution Française, de réaliser que les gens mêmes qui étaient en train de conduire la révolution politique n'étaient pas conscients de ce qui était en train de s'opérer avec l'émergence de l'entreprise. Ils avaient beaucoup réfléchi aux droits politiques, à la démocratie, à la Nation. Mais il y avait un point sur lequel ils n'avaient pas du tout réfléchi: l'entreprise. Ils n'avaient

pas perçu la montée, pourtant déjà à l'oeuvre sous leurs yeux, de ce qui allait devenir l'acteur dominant des deux prochains siècles. Et cela est si vrai que l'on a mis beaucoup de temps au 19e siècle pour construire un modèle mental de l'entreprise. Faute de réflexion autonome sur ce nouvel acteur, on s'est pendant longtemps inspiré soit de la famille, soit de l'armée pour le concevoir.

Attardons-nous un instant sur les raisons du triomphe de ce nouvel acteur social. Pourquoi était-il si parfaitement adapté aux nouvelles conditions du milieu?

La première raison, c'est que dans un monde dont les modes de production supposaient une transformation physique et chimique de la matière et une articulation de divers savoir-faire, l'entreprise était l'espace majeur de médiation entre les savoirs et les produits. Elle le demeure aujourd'hui encore. Il ne faut pas croire que des savoirs théoriques se transforment facilement en savoir-faire mis en oeuvre dans des produits. Ce n'est pas seulement une question de capital disponible. Cela demande des systèmes de médiation complexes et l'entreprise est un formidable système de médiation entre les savoirs théoriques à un bout et les besoins de la clientèle de l'autre.

Deuxièmement, l'entreprise est un acteur mobile. Bien adapté pour se déplacer rapidement dans un espace isotrope. Une communauté, ça ne sait pas bien se déplacer. Et quand ça cherche à se déplacer, ça se voit, comme on le constate avec l'immigration! Il y a encore et toujours des grumeaux.

Troisième caractéristique, l'entreprise est une espèce sociale particulièrement apte à l'adaptation. Bien plus apte que les individus, que les institutions publiques, sans parler de l'université! Car celui qui saura transformer l'université aura véritablement droit à un bon point.

Enfin, l'idéologie de l'entreprise était congénitale au darwinisme. «Vous voyez bien, expliquait-on, que la concurrence, la lutte pour la vie, sont le propre de la nature elle-même, d'ailleurs regardez comment ça se passe pour les animaux!». Toutes les idéologies ont besoin de se construire une fausse anthropologie. Dire que ceci ou

cela est «inhérent à l'homme», cela évite de se demander d'où ça sort et comment ça s'est construit.

Ainsi l'entreprise, cette nouvelle espèce si bien adaptée aux conditions du milieu, a grandi et prospéré. Les sociétés étaient articulées autour des territoires, l'entreprise les désarticule et organise la société autour d'elle. Et il est vrai que dans un premier temps, l'humanité ayant le sentiment d'opérer dans un espace en expansion, du moins l'humanité occidentale, sans cesse à la conquête de nouveaux produits et de nouvelles ressources naturelles, enfin affranchie de la dépendance à l'égard des cycles fermés de la reproduction naturelle, les activités industrielles peuvent se concurrencer et les entreprises entre elles n'ont guère besoin de relation. J'étais au printemps dernier à un séminaire de chefs d'entreprises. L'un d'eux faisait observer: «c'est curieux, nous passons 80% de notre vie à coopérer, mais dans 90% de nos discours nous ne parlons que de concurrence!». Ainsi, au nom de l'individu parfait, on dissimulait le caractère essentiel des liens sociaux et au nom de la concurrence parfaite, le rôle essentiel de la coopération entre entreprises.

Il est frappant de voir comment cette forme de désarticulation, ou plus exactement de restructuration de l'activité autour de produits, s'est étendue aux services publics eux-mêmes. La gouvernance, par imitation de l'entreprise, se met à définir elle-même comme la délivrance au moindre coût d'une série de services séparés des uns des autres.

Et, comme le notait un autre participant à notre chantier, Larry Oristo, ce qui ne se mesure pas ne se gère pas. Or, que mesure-t-on aujourd'hui des liens sociaux, des relations entre entreprises ou entre territoires? Nos systèmes comptables sont polarisés sur l'analyse des flux monétaires, qu'il s'agisse de la comptabilité de l'entreprise ou de la comptabilité nationale. Ce faisant, c'est toute la connaissance de la réalité des échanges au niveau local qui disparaît faute d'instrument de mesure. J'ai beaucoup pratiqué l'aménagement du territoire en France. Il y a extrêmement peu d'analyses des circulations de biens et de services au niveau local, encore moins de comptabilité consolidée d'un territoire. En faisant disparaître la mesure, on fait disparaître l'objet.

## LA REVANCHE DES TERRITOIRES

Pourquoi penser que le mouvement séculaire de disparition des territoires au profit de l'espace est en train de s'inverser? Sous l'influence me semble-t-il de deux grands courants. Le premier tient à l'évolution des techniques et de l'économie elles-mêmes. Le second, à la nécessité de repenser nos relations avec les écosystèmes. Pour comprendre le premier courant, il suffit de se rappeler que l'acteur collectif le plus dynamique du monde à l'heure actuelle n'est ni General Motors, ni IBM, ni Renault, mais bel et bien la Diaspora chinoise. C'est la diaspora chinoise qui joue un rôle déterminant dans le développement de la Malaisie, de l'Indonésie, de Hong Kong, de Thaïlande. C'est l'acteur collectif le plus dynamique du monde. Quel sacré grumeau dans la pâte! Car, en effet, c'est quoi la diaspora chinoise? C'est avant tout un fabuleux système de relations organisé autour de quelque chose que nous tendions à considérer comme archaïque, la famille élargie. Ainsi, le support de l'économie de demain serait précisément une forme jugée archaïque de la société? À peine avait-on passé la soupe sociale au tamis fin pour en tirer des citoyens isolés et des «homo-économicus», voilà que les grumeaux se reforment et quels grumeaux!

La deuxième dynamique extrêmement frappante est celle des villes. Lorsque j'ai commencé ma carrière dans le domaine de l'aménagement urbain, il y a plus de 30 ans, la plupart des prospectivistes annonçaient la fin des villes. Ils se basaient sur le fait que le développement des communications à distance, comme celui des capacités de calcul, retirait les justifications historiques des liens de proximité. La transformation du monde semblait leur donner raison puisque l'économie manufacturière avait entamé un gigantesque processus de délocalisation. Dès lors que la proximité n'avait plus de raison déterminante, on allait assister à une occupation beaucoup plus homogène de l'espace. Or, 30 ans après, que constate-t-on? Partout au monde un fabuleux processus de métropolisation. Mais qu'est ce que la métropolisation, sinon la polarisation de l'espace? On avait tout fait pour fabriquer un espace homogène et on se retrouve avec un espace complètement polarisé. Regardez Singapour, regardez la Silicon Valley: à l'intérieur de chaque pays, on voit une différenciation des zones absolument extraordinaire. À quoi tient cette polarisation de l'espace? Tout simplement au fait que l'on

passe d'un système pyramidal d'organisation de savoirs segmentés à un système d'articulations complexes des savoirs et des savoir-faire. J'ai analysé il y a une dizaine d'années l'évolution des entreprises dans leurs rapports avec le territoire. Que constate-t-on? Qu'au sein d'une entreprise, les échanges formels sont faciles à gérer à distance, à l'intérieur d'un ensemble structuré. Que la billetterie de British Airways soit traitée en Inde ne pose aucun problème: tout fonctionne à l'intérieur de procédures codifiées de traitement de l'information. Il n'en va pas de même pour la gestion des échanges informels, de l'information peu codifiée, donc de l'information la plus riche, la plus chargée de sens. C'est le cas des relations de l'entreprise avec son environnement extérieur. C'est même le cas à l'intérieur des entreprises, dès lors que l'on sort du modèle de l'industrie manufacturière, où les tâches sont rigidement codifiées, pour aller vers des processus techniques et organisationnels où des personnes doivent se mettre à travailler ensemble, mener des projets, articuler le technique et le social: en un mot, ne plus seulement ajouter des compétences, mais relier des passions, confronter des représentations du monde. Il est significatif à cet égard que l'on évolue progressivement vers des entreprises en réseau. À la place de systèmes pyramidaux, on installe des systèmes où les différents noeuds du réseau ont de plus en plus d'autonomie entre eux. Ce faisant, s'estompe la distinction radicale que nous étions habitués à faire entre l'intérieur et l'extérieur de l'entreprise. Les liens d'un noeud du réseau avec son environnement sont souvent de même ampleur que les liens entre les noeuds du réseau au sein de l'entreprise. De la même manière, on voit dans certains métiers, par exemple l'informatique, des solidarités professionnelles, donc transversales aux entreprises, de même intensité que les solidarités au sein d'une entreprise. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'économie de cette fin de 20e siècle ressemble plus à l'économie marchande du 18e, avec ses pôles urbains d'échange et de circulation de l'information, qu'à l'économie manufacturière du 19e avec ses échanges interindustriels.

Cette évolution se trouve portée par l'évolution même des systèmes techniques qui permet la réduction de taille des équipements, la réduction de taille des séries, la différenciation des marchés. Tout ce mouvement fait redécouvrir le territoire, la diversité, la gestion systémique au sein même de l'entreprise. C'est encore au sein de

l'entreprise que l'on voit depuis quelques années se développer un mouvement encore timide mais très dynamique d'écologie industrielle. C'est-à-dire que l'on se met à regarder le système industriel du 19e siècle, composé d'entreprises juxtaposées dont chacune puise dans son environnement des matières premières et rejette des déchets, comme un système transitoire, juvénile, immature, appelé à céder le pas à des systèmes plus mûrs où les échanges entre entreprises sont beaucoup plus denses et où les déchets de l'une sont la matière première de l'autre.

Tout pousse ainsi l'entreprise elle-même, qui avait été le premier acteur de la désarticulation des territoires, à réinvestir le territoire.

L'autre raison de la redécouverte du territoire, c'est évidemment l'impuissance de l'économie à assurer la cohésion sociale. C'est Herman Daly, l'économiste américain, qui fait observer que comme la relation sociale ne faisait pas partie des hypothèses de l'économie, celle-ci est impuissante à mesurer les dommages qu'elle crée à cette relation sociale: puisqu'elle ne l'a pas vue au départ, elle n'a guère de chance de la voir à l'arrivée. Conséquence, lorsque le système des entreprises, lorsque l'économie ne parviennent pas à assurer à chacun un travail stable, à offrir dans son sein la relation sociale qui s'est brisée à l'extérieur d'elle, la cohésion sociale se trouve gravement menacée. Un ami africain me disait un jour, «si ça continue, dans les villes africaines, la moitié de la population sera payée pour assurer le gardiennage et la sécurité de l'autre moitié». Chacun perçoit bien l'impasse. Face au risque qui pèse sur la cohésion sociale, les chefs d'entreprises sont aussi désarmés que vous et moi. J'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec quelques chefs d'entreprises au mois de juin lors du séminaire dont je vous ai parlé. Très souvent, le chef d'entreprise répond: «ma femme serait tout à fait d'accord avec vous!». Essayons de décoder le message. Il signifie simplement: «en tant que citoyen privé, je suis d'accord avec vous, mais je ne suis pas en mesure de transposer ces préoccupations privées au plan institutionnel».

Cette désarticulation de la société se retrouve en quelque sorte dans les têtes. Ce que l'on voit monter dans le monde d'aujourd'hui, dans la finance, dans l'entreprise, sans parler du monde militant et de la schizophrénie, c'est-à-dire une tendance à la coupure entre l'univers

privé où l'on se pose des questions et l'univers public. Pour l'instant, on répond au problème posé en disant: il faut toujours plus, encore plus de ce qui a créé des problèmes. Voit-on des problèmes créés par les sciences et les techniques? Plus de science et plus de technique y pourvoiront. Voit-on des problèmes créés par un fonctionnement social basé sur l'entreprise? Plus de libertés données aux entreprises permettront de revenir au plein emploi. Voit-on les dégâts sociaux et écologiques d'un mode de croissance? Relançons la croissance et nous saurons y répondre.

Mais le grand problème, tout le monde le voit, c'est qu'une telle relance de la croissance selon les modèles de développement en vigueur accroîtrait encore plus la pression sur la biosphère, ne permettrait pas de réduire notre empreinte écologique. La solution est évidemment élémentaire à énoncer: pour avoir plus de croissance et moins d'empreinte écologique, moins de pression sur les ressources naturelles, il suffit dans les produits d'incorporer beaucoup plus d'intelligence, de travail, d'échange social et beaucoup moins de matière et de transport. Et là, à quoi se heurte t-on? Tout simplement aux outils de mesure. L'économie étant fondée sur l'analyse des flux monétaires, elle sait très mal distinguer dans la valeur la part des ressources utilisées et la part du travail humain.

En Europe, par exemple, nous avons développé un système sophistiqué de comptabilité de la valeur ajoutée tout le long d'un processus de production, pour des raisons fiscales, pour déterminer la taxe à la valeur ajoutée. Par contre, nous ne nous sommes pas dotés des mêmes outils pour suivre l'empreinte écologique, pour voir comment, tout au long du processus de production et d'échange, le produit acheté vient en quelque sorte s'alourdir de son fardeau supplémentaire de ressources naturelles non renouvelables ou faiblement renouvelables consommées. D'où l'on déduit qu'au lieu de taxer la valeur ajoutée, donc l'incorporation de travail humain au produit, donc ce qui en fait sa valeur sociale, il vaudrait peut être mieux taxer son empreinte écologique qui n'incorpore pas d'échange social et comporte en germe les déséquilibres entre l'homme et la planète. Si on le voulait, il ne serait pas plus difficile de suivre à la trace cette empreinte écologique que de suivre à la trace la valeur ajoutée.

Mais élargissons à nouveau la réflexion. L'économie, parce qu'elle se fonde sur l'analyse des flux monétaires, ignore l'essentiel de l'échange qui est non marchand. Dans l'avenir, il faudrait réunir le travail marchand et le travail non marchand sous le même chapeau de l'échange social et au contraire isoler dans l'échange l'empreinte écologique du travail humain incorporé. De toutes façons, une telle démarche conduit à substituer des services à des biens. C'est effectivement un mouvement déjà en cours dans l'économie. Ce que les spécialistes de l'écologie industrielle appellent la «relocalisation de l'industrie». Et qui dit relocalisation dit redécouverte du territoire comme espace majeur de l'échange. Voilà le territoire qui prend sa revanche.

Cette revanche du territoire va redonner à son tour ses lettres de noblesse aux régulations socio-politiques. Dans un système mondialisé d'entreprises, régi par le principe intégrateur du marché, les régulations sociales n'ont guère d'autre rôle en théorie que d'organiser les conditions de la concurrence. Et l'on voit bien comment le rôle des États-Nations et l'exercice du pouvoir politique à cette échelle se trouvent progressivement vidés de leur sens. L'espace politique est vide et permet le déploiement sans limite de la très grande entreprise. Or, c'est un danger pour l'entreprise elle-même: géante dans l'exercice effectif de la responsabilité, elle reste un nain dans l'exercice juridique de cette même responsabilité: en étant comptable de ses actes seulement devant ses actionnaires, elle crée un déséquilibre entre responsabilité de fait et responsabilité de droit dont elle finira elle-même par pâtir. Partout au monde, on prend conscience de la nécessité de nouvelles formes de régulation socio-politique, opérant aux nouvelles échelles réelles des interdépendances. Mais quelles vont être ces nouvelles régulations politiques? Nous pouvons le pressentir à partir des utopies en présence. Il est important de voir si notre réflexion sur le territoire participe à une de ces utopies et si oui, à laquelle.

La première utopie est celle d'une démocratie mondiale, d'une société faite de six milliards de citoyens isolés. Une immense soupe sans grumeau. Je n'y crois guère avant longtemps et c'est tant mieux.

La seconde utopie est celle que j'appellerai «utopie de Davos». Davos est une petite ville de Suisse où se réunit annuellement le Forum économique Mondial. Ce forum est un phénomène extrêmement intéressant. Son statut n'est pas plus officiel que celui du colloque Nikan. Le forum n'est pas une institution, c'est simplement une association, sans aucun pouvoir formel. Mais, la réputation aidant, viennent annuellement à ce forum les élites mondiales de l'économie, de la science, de la politique et même maintenant du journalisme et du syndicalisme pour discuter de ce qui est en train de se passer dans le monde. Progressivement ce forum débouche sur l'utopie des «2000 personnes en réseau qui dialoguent entre elles». Deux mille personnes en charge de grandes responsabilités qui dialoguent entre elles par des vidéos-conférences, c'est après tout plutôt rassurant! C'est mieux que rien du tout, surtout pour nous qui avons parfois le sentiment qu'il n'y a pas de pilote dans l'avion. Mais cela reste une utopie où il y a, pour prendre la métaphore scolaire que j'ai déjà utilisée, la cour des grands et la cour des petits. Et je dois dire que cela ne me séduit guère.

La troisième utopie, celle qui me préoccupe par dessus tout, c'est l'utopie totalitaire. Il se trouve que j'ai participé à deux séminaires internationaux l'an dernier, l'un avec des chercheurs, l'autre avec des acteurs administratifs et politiques. Dans les deux cas, le séminaire portait sur les relations entre démocratie et long terme. Dans les deux cas le couplage des deux mots était suivi d'un point d'interrogation. Cela signifie tout simplement qu'un doute est en train de se diffuser dans nos esprits. Nous doutons que le système démocratique, avec ses petites échelles de gouvernance, avec ses petites échéances électorales, avec ses petits jeux politiques, soit en mesure de concevoir et de conduire les mutations à long terme que nous savons pourtant indispensables. Alors, on commence par penser, sans le dire, à une espèce de gouvernement des savants. Je crois important de prendre garde à cette utopie.

Quatrième utopie en présence, celle que je qualifierai d'utopie des «*pilgrims fathers*». L'idée est simple: le monde va à sa perte, c'est la catastrophe, jamais le monde, jamais l'humanité n'ont eu la sagesse de réagir avant que la catastrophe ne soit là. Mais nous, nous ferons partie du peuple élu qui saura échapper à la catastrophe pour reconstruire un monde idéal.

Face à ces utopies, je défends celle de la construction d'une société mondiale avec grumeaux. Le territoire est la brique de base de la gouvernance de demain parce qu'il est indispensable de réintégrer le social, l'économique et l'écologique, le technique et le culturel. On sait bien qu'aucun plan environnemental au niveau national n'aura de véritable pertinence parce qu'il sera toujours marginalisé par rapport au «vrai» sujet que sont la finance et l'économie. C'est seulement à des échelles adéquates de territoire que l'on peut réarticuler des préoccupations de différents ordres.

Le local, la gestion du territoire, se trouvent investis, face au défi futur de la gouvernance, d'une double mission: mettre en place des modalités de **gestion systémique; créer un niveau d'apprentissage de la citoyenneté**, citoyenneté qui devra s'exercer ensuite à d'autres échelles. En effet, vous vous rendez compte comme moi que la citoyenneté, si elle est réduite au jeu de la démocratie locale, n'est qu'une vaste plaisanterie. Citoyenneté veut dire participation à la gestion des affaires de la cité. Si la cité est planétaire, la gestion de la commission scolaire au niveau local est bien intéressante pour le développement de relations sociales, mais n'est pas en soi réelle citoyenneté. Pour construire une citoyenneté, qu'elle soit locale ou planétaire, il faut bien commencer par en faire l'apprentissage quelque part et c'est au niveau du territoire local.

Quand je dis «brique» de gouvernance, je veux rappeler qu'un tas de briques n'est pas un édifice. Le «local» n'existe pas sans sa relation au «global». Par contre, il doit être pensé dans des termes radicalement nouveaux. Je n'aime pas, je l'avoue, le slogan classique: «pensons globalement, agissons localement». Pourquoi? Parce que dans ce slogan, on ne sait pas qui pense globalement et à ma place et on ne sait pas mieux en quoi une pensée globale peut relier entre elles les différentes dimensions de la vie en société. Et quand on me dit «agir localement», je répugne s'il s'agit de mettre en oeuvre des directives et des mots d'ordre venus d'ailleurs, en fonction d'un agenda et au nom de savoirs dont je n'ai pas la maîtrise. Pour moi le problème actuel est exactement inverse. **C'est à partir du local qu'on peut renouveler la pensée, y compris sur les systèmes de développement.** Mais pour cela il faut avoir une pensée sur l'articulation des niveaux locaux entre eux et avec le niveau global. Ce lien ne pourra plus demain être un lien pyramidal,

encore faut-il concevoir ce nouveau lien. En d'autres termes, la pensée locale ne sort de la marginalité que dans la mesure où elle est aussi pensée sur les relations entre le local et le global.

Je voudrais pour terminer décrire rapidement les pistes de réflexion et d'action qui sont ressorties de notre chantier de travail. Je rappelle qu'il y en a trois: le local est un lieu privilégié pour inventer des alternatives de développement; il faut transformer en profondeur la gouvernance des territoires; le passage du local au global peut s'opérer par de nouvelles formes de fédération des territoires.

• Penser et inventer les alternatives de développement. Tout d'abord, comprendre. C'est au niveau local en effet qu'on peut le mieux comprendre les **pathologies** du modèle de développement actuel. Qu'on peut comprendre que ce qui ne va pas ne résulte pas de la mauvaise volonté des acteurs, mais des **gênes du système** lui-même. Comprendre, au plan étymologique, cela veut dire prendre ensemble, remembrer, analyser ensemble la réalité locale pour passer de là à la réalité du monde. Je crois que l'on comprend mieux le monde à partir du local que le local à partir du monde! Ensuite, mesurer. Il faut étayer notre compréhension par des outils de mesure, car ces outils structurent notre réalité. J'en ai pris plusieurs exemples tout à l'heure à propos de la place hégémonique des mesures de flux monétaires. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut promouvoir des outils **de comptabilité globale des communautés**: tant que la richesse des échanges au sein d'une communauté ne sera pas mesurée alors que la réalité comptable et économique de l'entreprise fait l'objet de mesures extrêmement fines, la première sera réduite à un discours sympathique sur la démocratie participative. **Pour comprendre, il faut changer de lunettes, il faut interroger nos modèles mentaux, nos catégories de raisonnement.** Car nous voyons le monde à travers des lunettes et le plus difficile, comme disait en substance Heidegger, est de voir nos lunettes et d'en changer. Il faut par exemple interroger l'opposition entre privé et public, entre travail et non-travail, entre productif et improductif; nous restons convaincus que la satisfaction de besoins matériels sans cesse recréés à coup de publicité, que l'accumulation de l'avoir nous permettent d'accéder au bonheur des êtres; nous faisons comme si l'entreprise était nécessai-

rement et à tout jamais l'acteur social dominant. C'est toutes ces catégories qu'il faut réinterroger à partir du local.

Mais il ne s'agit pas seulement de penser, même si, je crois l'avoir assez souligné, la pensée est essentielle pour passer de l'agitation à l'action. Il faut aussi expérimenter. C'est au niveau local qu'on retrouve la joie d'agir et d'inventer.

• Deuxième orientation, la gouvernance et les processus de changement. Notre mode de gestion devra changer. Je me bornerai à en donner deux exemples: le rôle des processus de dialogue et la construction de représentations communes.

**Rôle des processus de dialogue** tout d'abord. Nous nous sommes habitués à concevoir le débat politique comme une procédure de choix, sanctionnée par le vote, entre deux solutions prédéterminées. Mais, dans un système complexe, ce n'est pas ça la politique; c'est plutôt **l'art d'organiser les débats pour construire une solution. La question centrale ne se situe pas au niveau de la procédure de choix mais au niveau du processus collectif d'invention**. En un mot il faut passer d'une gouvernance par les procédures à une gouvernance par les processus.

**Construction de représentations communes ensuite.** Nous avons beaucoup débattu au sein de notre atelier de la question du conflit. Nous sommes attentifs à éviter une vision irénique du développement durable, selon laquelle les conflits d'intérêt disparaîtraient au profit du bien commun. Non, le conflit est bien une des manières de progresser. Par contre, lorsque le conflit est simplement vu comme une procédure d'élaboration de compromis entre des intérêts définis à l'avance, il n'y a plus de place pour l'invention, il n'y a de place que pour le rapport de force. Or, précisément, le fondement du politique, le fondement des processus de gouvernance, c'est la transformation progressive des représentations: représentation du monde et représentation de l'autre. Une des grandes faiblesses des multiples tables rondes organisées par les gouvernements ou les négociations internationales, c'est de mettre autour de la table non pas les véritables acteurs du changement, mais des représentants institutionnels de ces acteurs: des fédérations

d'entreprise, des permanents de syndicats, des fonctionnaires, etc... Ce faisant, on met en scène un débat entre des rôles figés. **Aucune des personnes autour de la table n'a véritablement liberté de reconnaître que sa vision s'est transformée parce qu'il ne parle pas en son nom propre mais au nom de ses mandants.** Pour dépasser ce blocage, il faut parvenir à créer des **espaces** de **dialogue** où les véritables acteurs sont en présence, ce qui, soit dit en passant, exclut en général que ce dialogue soit médiatisé dès le départ. Pour changer la gouvernance, il faudra aussi bien sûr faire évoluer nos corps professionnels et nos institutions publiques. Nous avons besoin **d'organisations apprenantes**, d'organisations capables d'inventer, de se transformer progressivement par essais et erreurs. Une des grandes faiblesses des institutions publiques que je connais est d'être très largement amnésiques. Elles n'ont pas de procédure de construction de leur mémoire. Mais sans mémoire, pas de possibilité d'apprendre et de se transformer.

• Enfin, la dernière orientation concerne **l'articulation du local et du global**. Nous devons évoluer de manière parallèle à celle des entreprises qui sont passées de la pyramide au réseau. Dans ce processus, **l'échange d'expériences a un rôle majeur à jouer**. Non pas l'échange éphémère d'expériences, celui que nous vivons l'espace d'un colloque, mais un échange structuré, permanent. J'ai développé par ailleurs le concept de **subsidiarité active**. Il repose sur une idée simple: dans la conception classique des sciences politiques, ce qui comptait c'est l'exercice de l'autorité et la mise en oeuvre des régulations socio-politiques à une échelle de territoire donnée. Dans la gouvernance à inventer, la tension se déplace de la gestion d'un territoire à **l'articulation entre différentes échelles de territoire**. Dans les sociétés humaines, **le grand défi de la gouvernance, c'est de concilier l'unité qui reflète nos interdépendances et la diversité qui nous enrichit**. Cette dialectique de l'unité et de la diversité se joue très largement au niveau de l'articulation entre deux échelles de gouvernance: entre les régions du monde et les nations, entre les nations et les provinces, entre les provinces et les villes, entre les villes et les communes, entre les communes et les quartiers. Aucun des grands problèmes d'aujourd'hui ne peut être résolu à une seule de ces échelles. **Là où nous étions habitués à penser en**

**termes de partage des compétences, nous devons commencer à penser en termes de responsabilité partagée**. L'espace de la diversité s'exprime dans la liberté laissée à chaque entité élémentaire d'inventer des solutions. L'espace de l'unité s'exprime par le fait que ces solutions doivent satisfaire à un minimum de cahier des charges qui garantit la cohérence avec le reste du système. Au cours même du colloque Nikan, vous vous êtes donnés comme objectif de dégager de la multiplicité des expériences présentées par les uns et les autres **un cahier des charges du développement durable au niveau local**. C'est exactement ce qu'il faut faire, ce qu'il faut poursuivre: inventer des solutions à partir des expériences, transformer la confrontation d'expériences en un cahier des charges, et ceci peut s'opérer de proche en proche aux différentes échelles de la gouvernance. C'est ce que j'appelle **le principe fractal de la gouvernance**: les relations entre deux niveaux successifs du système sont les mêmes quels que soient ses niveaux.

## CONFÉRENCE DE FERMETURE

# LES ASSISES DE LA SOLIDARITÉ: LUCIDITÉ ÉCOLOGIQUE ET PROJECTION GÉNÉREUSE

**Pierre Dansereau**
**Professeur émérite**
**Université du Québec à Montréal,**
**Institut des Sciences de l'Environnement**
**Université du Québec à Montréal**

*Docteur ès sciences de l'Université de Genève et professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal, monsieur Pierre Dansereau a aussi été professeur dans de nombreuses universités au Québec, au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Nouvelle-Zélande. Outre ses titres académiques, monsieur Dansereau a été chercheur dans diverses institutions du Québec, des États-Unis et d'Amérique latine. En plus de contribuer à de nombreuses publications scientifiques, il est l'auteur de près d'une quinzaine de livres sur la biogéographie, la recherche en environnement ainsi que l'éthique, la culture et la science. Monsieur Dansereau a reçu de nombreux doctorats honorifiques et plusieurs prix prestigieux.*

À trois semaines de mon 86e anniversaire, on pourra me demander de justifier ma durabilité. Je dirai qu'elle consiste essentiellement à me porter dans la lancée de l'avenir — NIKAN en montagnais — dans le maintien de la continuité et en puisant dans le trésor commun du passé. Mon capteur de rêve toujours tendu, j'ai écouté les propos des plus jeunes qui m'ont rejoint. Je constate avec bonheur qu'ils m'ont dépassé et j'espère que l'utopie ne leur fera pas peur. Nous devons nous adonner ensemble à une analyse pessimiste, mais surtout lucide, qui débouche sur des solutions optimistes, mais surtout

réalisables et conformes à nos moyens. Je veux croire que c'est dans cet esprit que se sont engagés les dialogues du présent congrès.

Comme il m'est impossible de résumer et même de coordonner les présentations des nombreux ateliers, il me faudra surtout refléter le message des quatre orateurs principaux sans avoir la prétention de résoudre les contradictions latentes ou de sonner l'écho de leurs recommandations.Bien que je ne sois pas invité à ouvrir un nouveau débat, je ne puis faire autrement que de suivre le fil conducteur de ma propre démarche comme chercheur, comme professeur, comme consultant. Je n'imposerai pas ici le récit de mes travaux et de mes jours, ni le visionnement des modèles qui encadrent mes recherches, mais je puiserai quand même dans des hypothèses de travail qui ont dirigé mes efforts, surtout dans les 30 dernières années. Mon propos sera donc balisé par les points de repère suivants: *«L'écosystème est l'unité spatiale de base». «L'écologie est le fondement de toutes les études environnementales.» «Le paysage est la matrice d'interaction des écosystèmes.»*

## ÉCOSYSTÈME

L'écosystème est composé de ressources transformées par des agents pourvus de processus capables d'induire des produits. Le flux d'énergie passe à travers plusieurs niveaux de transition depuis les matières minérales, végétales et animales jusqu'à des niveaux d'investissement et finalement de contrôle. Ce concept de l'écosystème se prête à analyser aussi bien les espaces modifiés par l'Homme que ceux restés intacts. Alors, en ce sens, s'identifient également comme écosystèmes la dune, le marais, le champ de maïs de même que l'usine, la maison et l'église. La séquence production — investissement — contrôle apparaîtra dans chacun de ces espaces avec des *charges trophiques* lourdes ou légères, ce qui détermine les vulnérabilités et l'équilibre. L'écosystème où il n'y a pas de productivité, où manquent les investissements ou encore dans lequel le contrôle est faible sera plus ou moins durable. Il en résultera une relation autonomie-dépendance mesurable.

## ÉCOLOGIE

L'écologie est la science-mère des études de l'impact environnemental et elle continuera à alimenter les sciences économiques et sociales. Certains parmi nous ont tendance à lui accorder un rôle extraordinaire en considérant les phénomènes et les pressions socio-économiques, politiques et culturelles comme des leviers écologiques. Par exemple, le refus traditionnel des Canadiens français de toucher à l'agneau ou au mouton est tout à fait aussi efficace que le seraient des conditions de climat adverses, la présence de maladies ou de prédateurs. Un tel refus exerce un impact à tous les niveaux d'investissement agricole et économique. Ce contrôle est psychosocial et a laissé une marque plus ou moins durable sur le paysage.

On a proclamé une *nouvelle renaissance* basée sur une philosophie écologique qui engloberait une problématique nouvelle (Nicholson, 1970). Certains s'opposent fortement à ce qu'une science environnementale élargie incorpore les faits et les phénomènes économiques, sociaux et culturels tout en tentant d'ériger des ponts entre les sciences naturelles et les sciences sociales. Je dois avouer être peu sensible à cette réticence. J'ai souvent dû prendre en riant les compliments ambigus à l'effet que j'avais présenté un bon rapport, mais était-ce vraiment écologique, était-ce géographique, ou simplement de la poésie? Les étiquettes de discipline ont toujours été amovibles. Le facteur important est d'avoir plein recours à toutes ses perceptions. L'inspiration poétique est imbibée de la même essence que l'hypothèse scientifique, de la même habilité à pénétrer le mystère. La tâche de l'écologie n'était-elle pas de fouiller la dynamique du sol et de l'atmosphère, de la biologie, de faire l'inventaire des plantes et de la vie animale, de la psychologie d'étudier le comportement, de la sociologie d'explorer et d'expliquer la compétition et la coopération, de l'économique de décoder le jeu des investissements, de l'histoire de détecter les remplacements de contrôle?

Lorsque l'on constate l'impact de l'homme sur la biosphère, la portée des institutions économiques et politiques, l'effet de leurs investissements, la force et la durée de leurs contrôles nous obligent à creuser encore une fois les déterminants biophysiques. Il m'a semblé utile d'être à l'affût des principales séquences dans le cyclage

et l'exploitation des ressources, passant des minéraux aux plantes aux animaux, de détecter les accomplissements bien différenciés de l'investissement et de considérer les structurations animales comme préliminaires aux plus puissantes réussites de l'homme dans le domaine de la conservation de la nourriture, de l'ingénierie, de l'architecture et de la communication.

## PAYSAGE

En regardant chaque cellule d'un paysage comme un écosystème, on est amené à cartographier un réseau d'interdépendances. La dynamique interne de chaque écosystème diffuseur de produits et récepteur de ressources est l'expression de son rôle dans la matrice. Celle-ci aura donc une *écodiversité* plus ou moins grande. Chacune de ces cellules (écosystèmes) se distinguera par la lourdeur relative de ses charges trophiques. Dans un espace non affecté par l'homme, la productivité des niveaux inférieurs (production primaire et secondaire) caractérise des écosystèmes comme les dunes, les forêts, les colonies d'oiseaux. Aussi, la connaissance de la dynamique du paysage vierge, c'est-à-dire des forces d'une nature non aménagée, demeure-t-elle en tout temps essentielle à tout projet d'intervention.

L'arrivée de l'Homme instaure une escalade d'interventions, lesquelles laissent leur marque, dessinent le paysage. La force d'appropriation de l'espace planétaire par l'espèce *Homo sapiens* s'accompagne de libérations d'énergie grâce à la découverte, à l'invention et à la création d'instruments, de techniques nouvelles depuis la charrue jusqu'au pouvoir nucléaire. Un caractère propre et une capacité de modification plus ou moins irréversible suit l'impact de diverses phases. L'état *indigène* est peu transformé par la cueillette, la chasse ou la pêche. Le *pâturage* et l'*agriculture* amorcent un cycle de modification physiologique et génétique d'importance majeure. Puis l'arrivée de l'*industrie* et de l'*urbanisation* avec leur intensification énergétique et leur concentration démographique et le paysage apparaît presque libéré des forces ambiantes. Dernièrement, la *conquête de l'atmosphère et de l'espace extraplanétaire* ouvre des perspectives inattendues.

Chacune des phases de l'*escalade du pouvoir humain* reste marquée dans tous les paysages avec pour conséquence la forme particulière de diverses sources d'énergie et diverses réponses des populations humaines. Une cartographie appropriée révèle le degré de modification et la qualité des investissements (Dansereau 1985). C'est alors que la structure et le dynamisme régional offrent une caractérisation valable.

Je signale qu'en espagnol et en portugais, le verbe *esperar* veut dire à la fois ce que nous appelons en français et en anglais «espérer» et «attendre». L'attente et l'espérance sont des phases qu'il faut bien traverser l'une après l'autre, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre.

Cette perspective écologique basée sur la qualité et la quantité d'énergie peut éclairer des différences régionales importantes que l'on cherchera à calibrer quant à la diversité et à l'abondance des *ressources,* la variété et la capacité des *agents,* l'efficacité des *processus* et finalement la valeur des *produits.* C'est en ces termes qu'on appliquera des prescriptions sociales susceptibles d'assurer un style de vie acceptable et équilibré. Munis d'inventaires et d'analyses écologiques des paysages et de mensurations socio-culturelles de l'occupation humaine à l'échelle de la communauté et de la région, il nous reste à confronter les besoins et les ressources capables de les satisfaire (Dansereau, 1971, 1994). Ces besoins sont de divers ordres: physiologique, psychologique, social, économique, politique et éthique. Comment se partage localement ce qu'on peut appeler le *gâteau de l'environnement:* l'accès aux ressources? La problématique est fort complexe, puisque le désir et le besoin ne sont pas égaux et puisque la capacité et la satisfaction ne le sont pas davantage. Ces résolutions de conflits ont sans doute été exposées maintes fois au cours du présent congrès, mais peut-être pas toujours placées dans la matrice du potentiel écologique.

Les évaluations d'impacts et la difficile élaboration de critères pertinents doivent leurs progrès surtout aux grands projets comme les barrages, la coupe forestière, les aéroports, l'expansion urbaine. Le transfert aux espaces communautaires mineurs va demander un glissement qui n'a pas encore été effectué. Justement, «*small is beautiful*» fut un des premiers slogans qui précéda de nombreux mots d'ordre. Les «penser globalement, agir localement», «soutenir

le développement durable», «protéger la biodiversité», auront peut-être dominé le présent congrès. Nous aurons entendu les critiques salutairement sévères de monsieur Di Castri en ce qui regarde un triomphe des militants ou une présomption réductionniste des théoriciens. Il a dévoilé une problématique mal formulée où l'éloquence militante le dispute à la naïveté de spéculations qui ne s'insèrent dans aucune réalité. «C'est seulement par l'adaptation à des changements successifs que la durabilité est possible.» Alerte au *changement,* face à la *complexité,* on dépassera peut-être le slogan.

Il reste qu'aucune problématique environnementale ne saurait être valable si elle ne s'élève au niveau de l'éthique. *L'élan spirituel qui anime si visiblement les autochtones est un intrant écologique de première force.* Madame Beatriz Schulthess nous ramène, elle aussi, à l'obligation de réinventer la définition du développement durable en l'impliquant dans la matrice culturelle. Ceux de ma génération auront grandi dans l'ignorance des patrimoines non verbaux où ils sont aujourd'hui invités à puiser les seules valeurs qui promettent de sauver la planète. Face au partage des bienfaits de la technique et aux avantages de l'urbanisation que nous voulons offrir à nos frères, ne sommes-nous pas désarmés par notre manque de sensibilité à leurs moeurs et coutumes? Ce n'est pas dans un langage cartésien ou thomiste que nous pourrons formuler la nouvelle éthique qui va nous rassembler!

Les recommandations des colloques de l'UNESCO à Vancouver en 1989 et à Belém en 1992 expriment bien clairement cette urgence. Je me permettrai de vous proposer une sorte de *déclaration de l'interdépendance* (tableau 1) qui s'inspire de ces assises auxquelles j'ai participé (voir Dansereau, 1990, 1993), suivie de points de repères que je vous suggère pour rejoindre les sources d'une éthique environnementale (tableau 2).

Il faut lire cette déclaration d'interdépendance dans la transition des indépendances (ou des relatives autarcies) du passé, aux dépendances du futur, que vous êtes appelés à contempler. Cela se déroule dans le paradoxe de l'augmentation de la dépendance des uns vis-à-vis des autres et du progrès du désir d'autonomie et d'affirmation locale. C'est un point tournant dans notre histoire. Dans ce contexte,

je vous offre une douzaine de propositions (tableau 1) que je ne saurais commenter une à une, et que je laisse à votre réflexion.

Je me permettrai seulement quelques soulignés. Si les réponses adaptives sont inadéquates, car la nature ne répare pas toutes les brèches, il faut donc compenser les effets de la mauvaise gestion. Nous ne sommes pas prêts aux changements climatiques que nous avons induits par notre propre folie. C'est un discours familier, puisque c'est le discours initial de tous les écologistes. C'est même demeuré le discours unique de bien des biologistes qui ne songent qu'à sauver la biodiversité et qui n'accèdent pas à une problématique plus ouverte. Ainsi, l'ajustement mondial à des normes de travail nouvelles ira à l'encontre du jeu de la grande industrie dans des pays soi-disant en voie de développement. Leur «rattrapage» ne saurait être la répétition d'une histoire que nous avons connue ici même où le «*cheap labor*» était un facteur important dans le rendement et la mise sur le marché.

À divers niveaux, le contrôle doit donc s'exercer en connaissance satisfaisante de l'environnement et s'accompagner de la consultation nécessaire. Les barrages nous offrent un bon exemple. Ainsi, en 1953, au Congrès des Sciences du Pacifique à Ambuklao aux Philippines, une délégation internationale s'était rendue sur le site du projet de barrage (Oliver *et al.,* 1961), amenant enfin la science et les scientifiques de toutes les disciplines en présence d'un projet à réaliser. Il s'était révélé que les ingénieurs philippins avaient prévu à peu près toutes les critiques que les savants du monde avaient à leur faire. Depuis lors (surtout à partir de 1970), les *grands projets* ont été le terrain par excellence de l'application des principes écologiques à la gestion du territoire.

Le développement et l'allocation des ressources ne doit plus procéder en se conformant uniquement aux pressions socio-économiques en place et au précédent historique, mais s'inspirer d'une stratégie écologique axée sur des retombées équitables. Je pense qu'on peut rejoindre ici les propos de Jean-Pierre Revéret pour imaginer les moyens nouveaux de faire face à l'aménagement économique. Seules les perspectives ouvertes sur l'avenir offriront des projets réalistes à nos sociétés puisque leur style de vie actuel, la pauvreté et la surconsommation sont également condamnées.

## Tableau 1

## Déclaration de l'interdépendance

1. L'**envergure planétaire** de la crise de l'environnement est maintenant reconnue.
   [Réchauffement, ozone, pluies acides, déboisement amazonien]

2. L'**inventaire des ressources** est incomplet et doit se poursuivre.
   [Insectes tropicaux, champignons, architectures, techniques, lois]

3. Les **forces de la production** sont compromises et il faut valoriser les circuits d'approvisionnement.
   [Irréversibilité des exploitations, coûts indirects, discontinuité]

4. Les **réponses adaptives** naturelles étant inadéquates, il faut réparer les effets de la mauvaise gestion.
   [Renaturalisation des rivages, planification des utilisations intérimaires]

5. L'exploitation actuelle ayant simplifié ou détruit la **gamme des écosystèmes** du monde, il faut protéger ce qui en reste.
   [Réserves diverses; planification de l'utilisation multiple]

6. Les **pouvoirs de l'investissement** s'étant surpassés, et l'escalade des interventions s'étant développée sans contrôle ni coordination, il faut reconnaître la nature et la gravité des impacts.
   [Empoisonnement des sols, dépersonnalisation du travail, gaspillage de prestige]

7. La **participation** aux ressources naturelles et humaines étant inégale et injuste, il faut que le **partage** soit reconnu comme processus nécessaire à la production et à l'investissement.
   [Énergie, alimentation, éducation, création, ...!]

8 À divers niveaux, le **contrôle** doit s'exercer en connaissance suffisante de l'environnement et s'accompagner de la consultation nécessaire.
   [Inventaire et analyse --> communication (information) —> consultation—> décision]

...suite

**Tableau 1 (suite)**

9. Que l'**allocation** ne procède pas en se conformant uniquement aux pressions socio-économiques en place et aux précédents historiques, mais s'inspire d'une stratégie écologique axée sur la compassion.
[Comptabilisation à réformer du PNB au bonheur national brut; buts utilitaires insuffisants --> compétition]

10. Seules les **perspectives ouvertes** sur l'avenir offriront des projets réalistes à nos sociétés, puisque leurs styles de vie actuels (la pauvreté et la sur-consommation) sont condamnés.
[Réforme radicale du mode de vie]

11. Il faut recourir à une **nouvelle coordination** *des forces* de production, d'investissement et de contrôle si nous voulons résoudre la crise mondiale par un **développement durable.**
[Non au triomphalisme capitaliste; retour à Keynes?]

12. Des **expériences «prototypiques» locales** doivent constamment s'inspirer de la **pensée globale** et la nourrir en la concrétisant. La motivation des groupes sociaux dépend d'une **solidarité** axée sur la responsabilité individuelle.
[Exemples de Victoriaville, Curitiba, le JAL]

Les dogmes et la conduite des nantis et des opprimés nous présentent des difficultés de communication redoutables. Ici même, nous aurions sans doute eu besoin d'une communication plus directe avec les décideurs. Ce concert, je pense qu'il peut se faire, si l'on se fie au ton qu'ont adopté justement deux des organisateurs du congrès, M. Michael Innes d'Abitibi-Price et M. Carol L'Italien de l'ALCAN, parlant au nom de l'industrie et s'exprimant au-delà des réclamations et des controverses habituelles. Il faut donc recourir à une nouvelle coordination des forces de production, d'investissement et de contrôle, si nous voulons résoudre la crise mondiale. Ces trois points de repère se situent dans l'enchaînement d'une dynamique écologique générale (voir Dansereau, 1990).

## PROTOTYPES

En suscitant des expériences prototypiques, nous sommes au coeur du Congrès NIKAN, qui place les initiatives locales sous l'inspiration constante de la pensée globale, cherchant à la nourrir en la concrétisant. Si la motivation des groupes sociaux dépend d'une solidarité axée sur la responsabilité individuelle, quelles sont les sources d'une éthique environnementale? Ce ne peuvent être simplement des constatations écologiques, ni le contrôle des forces économiques, mais aussi une réponse à des attentes, à des besoins légitimes de la part des populations de plus en plus nombreuses qui espèrent un règlement de compte qui retarde beaucoup. Il subsiste un écart grandissant. Nous allons actuellement vers le suicide de l'espèce humaine dans la mauvaise direction, où il y a de plus en plus de pauvres, de plus en plus de riches.

Le tableau 2 est un essai de placement relatif des forces et des obligations. Il propose un alignement des responsabilités de l'homme sur l'escalade de son pouvoir d'utilisation des ressources. Je ne saurais commenter à fond chacun des six alinéas (A – F). Je me contenterai de quelques commentaires et insisterai sur l'effet cumulatif des découvertes et des inventions.

Si nous contemplons les divers paysages qui sont dominés respectivement par la nature, l'agriculture, l'industrie, l'urbanisation et la cybernétique, nous pouvons nous arrêter à chacun de ces niveaux. Ainsi, le *respect de la nature* s'acquiert par l'expérience et par le trésor d'informations qui permet la projection de l'individu dans l'environnement.

Nous avons entendu des témoignages très émouvants et ce ne sont pas seulement ceux qui vivent en contact immédiat avec la nature, les chasseurs, les coureurs de bois ni même les agriculteurs, mais des poètes américains (Walt Whitman, Robert Frost), anglais (W. H. Hudson), français (Francis Jammes, Jean Giono) et plus près de nous Pierre Morency et Robert Lalonde qui nous maintiennent dans ce contact vitalisant.

## Tableau 2

### Principes applicables à chaque phase de pouvoir dans la prise de possession de la planète par l'homme

A. **NATURE. Les écosystèmes naturels doivent être protégés.** Toutes les espèces menacées doivent être sauvées. Un répertoire des écosystèmes doit être maintenu dans chaque région. *Le respect de la nature* par la protection des plantes et des animaux s'inspire du sentiment de responsabilité et de l'acceptation du rôle de gardien et se trouve renforcé par l'intérêt humain.

B. **CUEILLETTE, CHASSE ET PÊCHE. L'itinéraire de l'homme révèle la force croissante de son impact.** La subsistance dans la nature devrait demeurer une option ouverte. Une *altération importante* de la relation de l'homme avec la nature commença avec les techniques primitives, alors que les innovations successives ont libéré de nouvelles sources d'énergie, ce qui élargit le choix et augmente la responsabilité.

C. **AGRICULTURE, VIE RURALE. La production alimentaire doit être saine et en bon équilibre avec d'autres vocations.** Une *priorité indue* à la valeur d'exportation ne devrait pas compromettre les normes locales d'alimentation et de bien-être. L'agriculture n'est plus la base principale de l'occupation et de l'économie humaines, mais sa marque demeure sur la face du paysage. Depuis les luxuriantes rizières du Mekong aux sables brûlants du Sahel, nous avons récolté les fruits de la folie autant que ceux de la sagesse. Les «raisins de la colère» sont indigestes et les cornes d'abondance se sont souvent déversées sur les réserves des riches tandis que d'autres souffrent de la famine.

D. **INDUSTRIE. Il faut libérer l'industrie de ses effets délétères et de ses pratiques déshumanisantes.** Les conditions spatiales dans les lieux de travail devraient être saines et les effets détériorants sur les autres écosystèmes devraient être prévenus. La *productivité industrielle* est à l'origine du pouvoir par le moyen de l'échange, et elle assure une meilleure qualité; mais ses effets indésirables et l'inégale distribution de ses bénéfices ont un résultat déshumanisant.

...suite

**Tableau 2 (suite)**

E. **URBANISATION. La ville devrait augmenter ses aménités et les rendre plus disponibles.** La *qualité de la vie* et la satisfaction minimale (ou même optimale) des besoins devraient être aménagées en vue de s'étendre à toute la population participante. La ville est le centre des décisions et la résidence d'une majorité grandissante. Son extrême différenciation permet le plus grand nombre de choix.

F. **INFORMATION, CONTRÔLE. La communication et les commandes se doivent d'être éclairées et libres.** La production, la diffusion et la réception de l'information devraient être véridiques, bien équilibrées et dûment identifiées. *Les processus cybernétiques dominent la vie moderne* et les industries de la communication ont tendance à prévaloir et ont souvent causé plus de confusion que de satisfaction.

*À la chasse et à la pêche,* la solidarité avec les plantes et les animaux provient de la réalisation des besoins, comme celui d'assurer la survie les uns des autres au moyen d'échanges mutuels véritables comme ceux que pratiquent nos chasseurs traditionnels. Au *pâturage* et dans l'*agriculture,* nous donnons-nous les moyens d'exprimer notre gratitude envers les fruits de la terre? Cela rejoint-il le besoin d'une prière qui ne sort pas spontanément de la bouche de nos producteurs agricoles, de nos maîtres du pâturage? Les bienfaits que sont les fruits de la terre résultent du plaisir qu'apporte la jouissance des produits de la nature et des oeuvres de l'Homme. Il faut être reconnaissant pour la charrue, il faut être reconnaissant pour le pouvoir nucléaire. L'*industrie* nous mène à la réjouissance dans les réussites de l'Homme, car elle se nourrit de la compréhension de nos découvertes, de nos inventions et de nos créations et se trouvent comblées dans leur appropriation par l'individu.

L'instruction et l'éducation nous amènent à trouver dans le monde entier, dans le passé comme dans le présent, nos affinités réelles. De grands écrivains, de grands peintres, de grands savants du passé sont plus proches de l'un ou de l'autre d'entre nous que la plupart de leurs pairs contemporains. Nous avons un *shopping diachronique,*

un inventaire universel à faire. J'essaie toujours de lancer mes étudiants dans cette direction. Vous allez peut-être dire, comme André Gide à qui on demandait qui est le plus grand poète français: «Hugo. Hélas!» Pourquoi? Parce que lui, il reconnaît Hugo comme un grand poète, mais il ne l'aime pas, Hugo ne lui parle pas. Baudelaire me parle, mais Hugo ne me parle pas. J'ai fait un choix, j'ai exploré.Nous avons tous fait de ces trouvailles; il y en a tellement d'autres à faire. Cette réjouissance, cette appropriation, nous sommes invités par les médias justement à les faire tous les jours de notre vie.

L'*urbanisation,* c'est l'harmonie dans les habitats humains, qui est atteinte par des investissements sages et imaginatifs dans des paysages harmonieux, et par une répartition juste des gestions et des allocations. On se heurte à une série de mythes qu'il faut combattre. En 1930, Paul Cohen-Portheim publiait un livre intitulé: *England, the unknown isle.* Personne ne connaissait bien l'Angleterre d'après lui, mais un de ses thèmes était que la civilisation anglaise s'était développée avec un arrière-plan de la beauté de la campagne. Si vous êtes allés en Angleterre, vous l'avez constaté: le paysage agricole anglais est peut-être le plus beau au monde. Et la laideur des villes, acceptée? Non, jamais. L'aménité des villes, c'est ce qu'il nous faut viser. La densification n'est pas un mal en lui-même, notre grand urbaniste Hans Blumenfeld (1974) a combattu toute sa vie cette notion tellement fausse que la densité démographique était un mal. Nous l'avons mal gérée, nous n'avons pas eu l'imagination suffisante pour créer des ambiances acceptables. L'un de mes jeunes collègues, Michel Lincourt (1995), vient de soutenir sa thèse de doctorat, une thèse, tenez-vous bien, sur l'élégance. L'élégance, la notion d'élégance, la notion de grâce. Notre société, le monde où vous vivez, que vous soyez proche de la forêt ou proche de la ville, ce monde a-t-il de la grâce? La cité d'Outremont où je suis né et où j'habite (je ne m'excuse pas d'être un vilain bourgeois), la cité d'Outremont est présentée par Lincourt dans son essai comme un milieu qui a une certaine élégance. Cette notion est décidément à incorporer dans la planification des villes.

Finalement se pose la grave question de l'intégrité au niveau *cybernétique,* l'intégrité dans la transmission de l'information et des commandes, qui exige une compréhension lucide de la disponibilité

des biens et une volonté de partager les droits et les devoirs. Or, ce qui dans les médias domine trop souvent, c'est la *désinformation.* Le prototype de cette déviation, c'est le président Reagan qui mentait effrontément à la nation, tous les soirs des huit ans qu'il a occupé la Maison Blanche, en niant que nous avions les moyens de créer un monde physique et social meilleur. M. Pierre Calame s'adresse constamment à la «société de communication», un développement historique sans précédent, qui bouleverse la logistique de travail et rend inefficaces les mécanismes de décision existants. Le rapport nature–campagne–industrie–ville n'a jamais auparavant subi un remaniement aussi considérable que dans la seconde moitié du XXe siècle.

## ÉTHIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Comment une éthique environnementale pourrait-elle se traduire sous forme de prescription? Quelles en sont les sources? Il y a 25 ans déjà (Dansereau, 1975, 1980), j'avais proposé le programme «ASPIC» que je reporte au tableau 3. C'est une *austérité joyeuse* que je préconisais, et mon petit slogan a eu un certain retentissement. Hier encore, quelqu'un m'en parlait, ce qui me fait grand plaisir parce que j'attache beaucoup d'importance à ce «A» de l'ASPIC qui consiste maintenant à exercer la discipline qu'il faudra bien pratiquer quand on y sera contraint. Quand on a subi le rationnement durant la guerre de 1939-1945, on a connu une sorte *«d'austérité joyeuse».* On a vécu avec ce sentiment. Il y a eu beaucoup moins de maladies mentales pendant la guerre, elles sont tombées très bas, parce que la motivation était forte. On avait l'impression, en ne buvant qu'une tasse de café par jour, de contribuer aux succès de l'engagement militaire. Mais aujourd'hui, nous ne sommes heureusement pas en face d'une entreprise militaire, mais plutôt de la catastrophe écologique, aussi grave que n'importe quelle invasion militaire. Alors, voilà pour l'austérité.

«S» est pour la *science* qui se doit d'être rigoureuse. Celle des techniciens et des chercheurs est présente dans toutes les phases de l'aménagement du territoire, à tous les moments de l'intervention dans le paysage. La science est absolument indispensable, la science est nécessaire, la science doit être présente partout. Mais, pour

autant, ne faisons pas confiance à la science pour les résolutions que nous aurons éventuellement à prendre, car les critères décisifs sont ailleurs.

**Tableau 3**

**Le programme ASPIC**
(Dansereau 1975, 1980)

**L'AUSTÉRITÉ** demande une conscience accrue de l'environnement total et un consentement à l'épargne et à la réutilisation.

**LA SCIENCE** est un outil indispensable d'enquête et de recherche qui produira une image authentique des écosystèmes avant que des décisions ne soient prises quant à leur exploitation.

**LA PLANIFICATION** est issue de tests moraux, politiques, sociaux et scientifiques des choix possibles aux points de vue technique, économique, social et écologique.

**L'INFORMATION** doit être obtenue en toute liberté et disséminée à tous les niveaux.

**LA CONSULTATION** est essentielle si l'on veut assurer la participation de tous ceux qui pourront être affectés par une décision portant sur leur environnement; et à l'autre extrémité de l'échelle si l'on vise des accords internationaux viables.

«P» pour la *planification.* Une planification directrice dépend de concepteurs et décideurs capables d'une communication valable, d'un accord ferme et d'une généreuse collaboration. Elle dépend surtout d'une vision convergente que nous sommes loin d'avoir réussie. Aussi longtemps que la menace communiste hantait le monde occidental et nous portait à dépenser de fortes sommes en armements soi-disant défensifs, en réalité offensifs, des politiciens comme Jean Drapeau, maire de Montréal, considéraient la planification comme une application de la doctrine communiste. Si, de nos jours, on en parle plus raisonnablement, on ne réalise quand même

pas grand'chose. Grâce au triomphalisme néo-libéral, à la suite de l'effondrement de l'État communiste, la planification n'a pas trouvé son élan.

Si l'*information* («I») doit être obtenue en toute liberté et disséminée à tous les niveaux, elle doit être lucide, elle doit fouiller en profondeur, elle doit renseigner sur tout ce qui se passe dans le monde et elle doit surtout être d'une grande intégrité; combattre et dénoncer à tous les tournants ce que j'appelais tout à l'heure la désinformation.

Finalement, le «C» pour la *consultation,* qui se doit d'être déférente. C'est dire que les décideurs, notamment les politiciens et les financiers, sont responsables de l'entreprendre. Les interlocuteurs prioritaires sont sans doute ceux qui se trouveront immédiatement affectés par un projet, mais leur réponse ne saurait être décisive. Si on demande à certaines communautés du Bas-du-Fleuve si elles veulent un port pétrolier, elles diront peut-être «oui». Vous et moi, nous dirons tous «non» parce que la menace aux pêcheries québécoises serait trop grande.

## HARMONIE DU PAYSAGE

Ces prescriptions qui dérivent de l'analyse nous conduisent à la conclusion que l'avenir des *communautés,* c'est celui des *paysages.* Il nous faut bien constater que nous avons perdu le contrôle des forces qui façonnent ces mosaïques d'écosystèmes. L'urbanisation galopante, encore plus envahissante dans le Tiers-Monde que dans les sociétés industrielles du Nord, menace l'*écodiversité* qui seule peut maintenir la *biodiversité* et favoriser la *sociodiversité* (Dansereau, 1997) qui nous importent beaucoup dans le présent contexte. Le «*small is beautiful*» se cherche des dimensions et des structures nouvelles. Le consumérisme cancéreux des mieux nantis est engrené dans une durabilité criminelle. Nous ne sommes nulle part à la hauteur de l'interdépendance constructive que seule peut animer positivement une solidarité qui n'a pas de voix et un partage plus généreux que contredisent les statistiques les plus récentes sur l'appauvrissement mondial et national.

Les expériences locales et régionales sont nombreuses. M. Jean-Pierre Revéret nous a invités à faire comptabiliser les contradictions de l'interdépendance et de la décentralisation. Le Congrès NIKAN aura parcouru la gamme entière des opérations «*bootstrap*» des coopératives rationnelles, des planifications inspirées, des récupérations courageuses, des renaissances pleines d'espoir. On voudrait donner un commun dénominateur à ces initiatives, les unes trop théoriques, les autres trop sectorielles. Il manque bien des contacts avec les décideurs dont certains pourtant semblent avoir dépassé les controverses et s'orienter vers une solution commune. Et pourtant, il ne saurait émerger un prototype universellement exportable qui s'adapterait à la préservation des irremplaçables originalités de chaque paysage et de son appropriation humaine. Ce n'est donc pas un «*blueprint*» de quelque kolkhoz international qu'il nous faut produire, mais plutôt une orientation conforme à des principes écologiques qui dépassent les économies en considérant l'ensemble et l'interrelation des ressources.

Il nous manque une *éthique* basée, au-delà de la coopération, sur la compassion en ce qui concerne les agents, un choix des processus économiques et techniques qui puisent des deux mains dans la dignité. «L'utopie ou la mort», disait René Dumont (1974). La généralisation d'un tel programme d'adhésion convergente des peuples et des pouvoirs transnationaux se fera avec la lucidité nécessaire si les communautés apprennent à prendre des vues d'ensemble de l'interdépendance et en tirer les conséquences quant à leurs bénéfices et leurs responsabilités. Ne faudra-t-il pas faire une part égale à la *conservation du patrimoine* et aux *devoirs de partage?* Ce n'est pas sans rougir que nous abordons, nous, les riches de la planète, une sorte de réconciliation avec le Tiers-Monde et avec les nations dites autochtones. L'avenir — NIKAN — de celles-ci, est au centre du présent congrès. Nous en avons exploré certains aspects dans une atmosphère de fraternité et bien au-delà de l'arrogance et du ressentiment d'hier. Des prises de position positives nous auront conduits à l'orée du bois, c'est-à-dire à des résolutions concrètes qui dépassent la simple perpétuation du patrimoine et des rituels traditionnels. Il nous reste à élaborer des projets où les résolutions de conflits, innovations, continuités s'encadrent dans une analyse écologique plus systématique et plus rigoureuse et dans une projection socio-politique plus imaginative et plus généreuse. Il

faut un foyer plus dur à notre perception, une résolution plus lucide dans nos décisions, une chaleur plus grande dans nos échanges. J'ose espérer que NIKAN, en tendant son piège, aura revalorisé l'indispensable force du rêve dans la marche vers une société meilleure.

Ce faisant, nous aurons puisé dans des perceptions initiatiques des premières nations, dans un respect nouveau et dans une résolution de partage plus généreuse qui peut donner une autre dimension à notre bonheur.

## RÉFÉRENCES

BLUMENFELD, H. (1974). «Criteria for Judging the Quality of the Urban Environment. Faculty of Environmental Studies», University of Waterloo, Occasional Paper 14, *Contact,* vol. 4, n° 4, 14 p.

COHEN-PORTHEIM, P. (1930, 1933). *England the Unknown isle,* London, Duckworth, 237 p.

DANSEREAU, P. (1971). «Dimensions of Environmental Quality», *Sarracenia,* n° 14, 109 p.

DANSEREAU, P. (1975). *Harmony and Disorder in the Canadian Environment,* Ottawa, Canadian Environmental Advisory Council, Occasional Paper n° 1, 146 p.

DANSEREAU, P. (1980). *Harmonie et désordre dans l'environnement canadien,* Ottawa, Conseil consultatif canadien de l'environnement, rapport n° 3, 89 p.

DANSEREAU, P. (1985). Essai de classification et de cartographie écologique des espaces, *Études écologiques,* n° 10, 146 p. + planches.

DANSEREAU, P. (1990). «Perspective interdisciplinaire sur les processus de production – investissement – contrôle dans l'environnement», *La Déclaration de Vancouver,* actes du colloque de l'UNESCO, *La Science et la Culture pour le 21e siècle: un programme de survie,* Vancouver, 10-15 septembre 1989, Ottawa, Commission canadienne pour l'UNESCO, pp. 57-102.

DANSEREAU, P. (1993). «An Ethical Preparation for Global Change: Ecological Prospection and Moral Prescription, *Towards Eco-ethics: Alternative Visions of Culture, Science, Technology and Nature,* Proceedings of third UNESCO Science and Culture Forum, Belém (Brazil), 5-10 April 1992, ed. by Ubiratan D'Ambrosio and Vladislav Kotchetkov, Paris, UNESCO, pp. 19-48.

DANSEREAU, P. (1994). *L'envers et l'endroit: le besoin, le désir et la capacité* (2e édition), coll. Les Grandes conférences, Musée de la civilisation, Québec, Éditions Fides, 94 p.

DANSEREAU, P. (1997). «Biodiversité, écodiversité, sociodiversité – trois aspects de la diversité» (en trois parties), *La biodiversité mondiale,* vol. 6, n° 4, pp. 2-9; vol. 7, n° 1, pp. 2-8; vol. 7, n° 2, pp. 44-53.

DUMONT, R. (1974). *L'utopie ou la mort,* coll. Points Politiques, Paris, Éditions du Seuil, 191 p.

LINCOURT, M. (1995). *In Search of Elegance: for an Architecture of Satisfaction,* Montréal, Atlanta, Paris, 322 p.

NICHOLSON, E.M. (1970, 1972). *The Environmental Revolution. A Guide for the New Masters of the World,* a Pelican Book, England, Penguin Books, 432 p.

OLIVER, W.R.B., Pierre DANSEREAU et F.R. FOSBERG (1961). «Report on a Botanical Inspection of Ambuklao Dam Site and Drainage Basin», *Proc. 8th Pacific Science Congress (1953),* vol VI, pp. 210-212.

# PARTIE 4

# Résumés des présentations en ateliers

ATELIER 1
THÉMATIQUE: VILLAGE ET PETITE VILLE

Monsieur Moussa Konaté
SUCO
Bamako, MALI

## Titre
Mobilisation des populations pour une décentralisation au Mali

## Résumé
Le projet «Mobilisation des populations rurales» appuie 15 villages situés près de Sanankoroba.

## Objectifs
- Former les populations au fonctionnement d'une société démocratique et défis du développement local.
- Renforcer les structures villageoises et les futures communes rurales décentralisées.
- Mettre en oeuvre des plans de développement priorisant des activités économiques.
- Appuyer la concertation intervillageoise et des actions de développement à dimension communale.

## Obstacles
- Importants besoins en autosuffisance, niveau d'alphabétisation faible.
- Mentalité d'assistanat, développement perçu comme l'affaire de quelques leaders.
- Durée de la formation des populations contrastant avec les habitudes de projet à court terme.
- Pouvoir économique des populations limité.
- Centralisation des pouvoirs traditionnels et administratifs existants.

## Résultats
- Associations villageoises démocratiques et représentatives de toute la population qui gèrent le développement.
- Harmonisation du fonctionnement des structures locales traditionnelles et modernes.

- Plan et fonds de développement locaux pour assurer le développement à long terme.
- Initiation d'activités génératrices de revenus moins consommatrices de ressources.

---

Monsieur Stéphan Pépin
La organizacion y la Gestion En un Territorio Auctoctono de la parte alta de MT. Chimborazo, Ecuador
Riobamba, ECUADOR

**Titre**
Le développement durable et les indigènes du mont Chimborazo Ecuador

**Résumé**
L'expérience inclut le développement communautaire et le renforcement organisationnel des communautés indigènes de la partie haute du Mont Chimborazo, Riobamba, Équateur. Quatorze communautés indigènes vivant dans le Parc National – Réserve du Mont Chimborazo luttent pour un développement durable à travers l'organisation andine radiale (familles) en contrôlant l'économie locale par des activités productives d'agriculture, d'élevage, de transformation de la laine (chandails, ponchos), de tourisme (restaurant, camping, randonnée en montagne) et de renforcement culturel (Quichua, Purhuas).

---

Monsieur Olivier Turquin
CEDAG
Rennes, FRANCE

**Titre**
Quelques enseignements tirés de quinze expériences territoriales de développement durable en France

**Résumé**
L'opération Environnement–Formation–Emploi avait pour objectif d'accompagner quinze expériences territoriales de développement durable représentatives de la diversité des territoires ruraux français. Un comité interministériel, regroupant sept ministères, a apporté pendant quatre ans — de 1992 à 1996 — un soutien financier, méthodologique et institutionnel à quinze groupes d'acteurs préoccupés par la mise en oeuvre des principes du développement durable sur leur petit territoire — entre 5 et 20 000 habitants chacun.

Les acteurs locaux ont obtenu des résultats concluants — 650 emplois et de nombreux sites réhabilités et entretenus. Ils ont aussi testé de nouvelles façons de mobiliser des partenariats durables. À l'issu de ces quatre années d'expérience de terrain, les partenaires ont tiré un certain nombre d'enseignements méthodologiques sur l'accompagnement — territorial et national — de processus d'organisation des acteurs locaux pour mettre en oeuvre concrètement des objectifs simultanés de développement économique et de création d'emploi, de gestion durable des ressources naturelles, de répartition équitable des richesses, de lutte contre l'exclusion — des hommes et des territoires — et de respect des diversités culturelles.

## ATELIER 2
## THÉMATIQUE: VILLAGE ET PETITE VILLE

François Chénier
Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie
Saint-Étienne-des-Grès, Québec, CANADA

**Titre**
La gestion intégrée des déchets: un outil de développement régional

**Résumé**
La crainte du comblement du site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès par des déchets de l'extérieur et l'inquiétude d'une augmentation de tarif ont poussé quatre municipalités régionales de comté et une ville à créer la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie (RIGDM). L'acquisition du site permet le

contrôle complet de la gestion des déchets. Toutefois, il peut être ardu de faire converger les visions et les intérêts de 35 élus. Pour que la RIGDM voit le jour et continue de s'affirmer, il était primordial de trouver une ligne directrice, des intérêts communs et de se maintenir au-dessus des intérêts personnels.

La réalisation de ce projet de société nécessite la collaboration des citoyens et la volonté politique d'établir la concertation et le consensus. Actuellement, nous développons un «Parc Vert» autour du lieu d'enfouissement sanitaire, afin de favoriser l'implantation d'entreprises associées au 3RVE (recyclage, réduction, réemploi, valorisation, enfouissement) et à la valorisation des biogaz.

La RIGDM relève le défi du développement durable puisqu'elle veille à l'environnement et suscite la création d'emplois.

---

Monsieur Gérald Beaulieu
Coopérative forestière Ferland-Boilleau, Forêt habitée
Ferland-Boilleau, Québec, CANADA

**Titre**
Reconstruction d'un village après les inondations.

**Résumé**

- Création d'emplois durables par l'aménagement intégré et intensif de la forêt habitée.
- Aménagement intensif et multi-ressources pour une diversification de la base économique.
- Participation actuelle de la population à la définition des objectifs de gestion.
- Création d'une richesse locale.
- Partenariat pour la prise en charge.

Monsieur Emmanuel Dexet
Association OMNIBUS
Bussière-Galant, FRANCE

**Titre**
Aménagement d'un patrimoine ferroviaire en circuit découverte

**Objectif**
Création d'un circuit découverte en vélo-rail touristique sur une ancienne voie ferrée désaffectée.

**Obstacles majeurs**
- Convaincre de l'intérêt de ce patrimoine et de sa valorisation en circuit vélo-rail.
- Blocages administratifs.

**Résultats**
Cette action menée dans un territoire rural — Pays des Feuillardiers — est le résultat de l'initiative d'un groupe de personnes souhaitant agir pour l'animation de leur commune à partir de la valorisation des ressources existantes localement (patrimoine bâti, naturel notamment).

Le partenariat développé autour de cette opération a permis:
- des retombées économiques non négligeables pour une petite commune rurale (15 000 visiteurs, création d'un demi-emploi, 3 emplois saisonniers);
- une source d'identité (promotion originale et valorisation de l'image de notre commune, restauration de petit patrimoine rural...) et de liens sociaux nouveaux (implication de retraités, de personnes en activité, de jeunes dans le cadre de chantiers d'été...);
- l'utilisation de l'activité vélo-rail comme un moyen ludique pour sensibiliser au respect de l'environnement et au patrimoine rural: projet de sentier d'interprétation, aménagement d'une cabane de feuillardier, etc.

## ATELIER 3
## THÉMATIQUE: VILLAGE ET PETITE VILLE

Monsieur Daniel Malenfant
La Sociedad Agroecologica Kati Raya
Montréal, Québec, CANADA

**Titre**
Les défis de l'institution du développement durable au niveau local en milieu rural au Nicaragua.

**Résumé**
Depuis 1991, la Sociedad Agroecologica Kati Raya, une micro-entreprise autogérée en milieu rural au Nicaragua, tente de réfléchir et d'entreprendre des activités de développement socio-environnemental en milieu tropical sec.

Les principaux défis de l'institution du développement durable ont révélé la nécessité de mettre fin au développement non durable dominant cette zone particulière du Nicaragua, la vallée de Sébaco.

La nature des difficultés est d'ordre socio-politique et non technique. Le neuf veut naître alors que le vieux ne veut pas céder sa place.

---

Monsieur Claude Giles
Des mains pour demain
Sainte-Élisabeth, Québec, CANADA

**Titre**
Solidarité à la base: jumelage.

**Résumé**
Le jumelage entre les villages de Sainte-Élisabeth, au Québec, et Sanankoroba, au Mali, est né d'un échange interculturel en 1985. Sept familles agricoles de Sainte-Élisabeth accueillaient alors des stagiaires maliens et maliennes qui allaient être accompagnés(es) par la suite par des Canadiens et Canadiennes dans leur pays. L'objectif

interculturel se transforme rapidement en objectif de solidarité et des actions appuyées par Sainte-Élisabeth sont amorcées par la population de Sanankoroba visant l'autosuffisance alimentaire. Les premières difficultés à surmonter sont sûrement venues des différences culturelles. Mais les contacts directs entre les populations ont vite minimisé ces différences et fait ressortir les points de convergence.

Outre le développement économique à travers la réalisation des projets de développement, l'appui organisationnel et les formations sont sûrement des atouts qui ont grandement contribué à la prise en charge du développement par la population de Sanankoroba. Les impacts dépassent largement les résultats des actions.

La population de Sanankoroba est dorénavant maître d'oeuvre de son propre développement.

## ATELIER 4
## THÉMATIQUE: VILLE ET CONURBATION

Monsieur Juan Humberto Ortiz Roca
Commission épiscopale d'action sociale,
Globalisons la société (CEAS)
Lima, PÉROU

### Titre
Économie solidaire et développement durable dans le district «El Agustino», Lima, PÉROU

### Résumé
L'Agustino, district urbain populaire situé à Lima, capitale du Pérou, a une population majoritairement métisse dont 80% vit dans la pauvreté et 86% est sous-employée ou sans emploi. Une expérience d'économie locale solidaire s'y développe présentement et a un impact sur les économies populaires et le milieu environnant local. Elle consiste en l'articulation locale des secteurs de la production, du commerce, de services, de consommation, de technologie et l'influence sur les décisions politiques locales. Dans ce cadre de

développement, il y a des expériences de développement reliées à l'environnement. La meilleure expérience s'est déroulée dans les «micro-aires de développement» avec une administration municipale qui les encourageait. Maintenant, avec une autre gestion municipale, l'expérience s'est divisée et l'initiative est maintenant en société civile locale. Les micro-aires sont des espaces territoriaux dans lesquels se regroupent diverses organisations sociales administratives: Soupe populaire, Maison des Jeunes, paroisse, etc. pour planifier leur développement d'après un plan intégral avec des projets prioritaires qui s'implantent progressivement. Ces organisations forment un «regroupement d'auto-gouvernement» lié à la municipalité.

---

Monsieur Clément Cohen
ACT Consultants
Paris, FRANCE

**Titre**
Construire une stratégie de développement durable en Île-de-France

**Résumé**
Les assises régionales du développement durable, qui se sont déroulées en Île-de-France de mai à septembre 1996 sous l'égide du Conseil régional, ont donné lieu à un rapport remis en décembre 1996 au ministre de l'Environnement, dans la perspective de nourrir la contribution de la France à l'assemblée générale extraordinaire de l'ONU, intitulée «Révision du Sommet de la Terre» ou «Rio+5».

Le rapport de la région Île-de-France comprend deux parties: la contribution propre des politiques régionales à la nation et l'exemplarité, à effet d'entraînement, que des initiatives régionales nouvelles peuvent susciter.

Ces initiatives correspondent aux fonctions d'impulsion et d'incitation liées aux compétences générales d'aménagement du territoire et de développement économique et social de la région. Proposés par le Conseil économique et social régional et les participants aux

différents travaux des assises, le partenariat et la citoyenneté constituent les deux leviers essentiels pour amorcer cet effet d'entraînement et mobiliser les franciliens dans la durée. Le soutien à des initiatives territoriales pilotes, sur certains secteurs de la région, complète cette dynamique.

## ATELIER 5
## THÉMATIQUE: RÉGION ADMINISTRATIVE

Monsieur Gilles Sénécal
Institut national de recherche scientifique (INRS)
Montréal, Québec, CANADA

### Titre
La ceinture boisée de la région métropolitaine de Montréal: un écosystème régional, un laboratoire urbain

### Résumé
Il subsiste à l'intérieur du territoire métropolitain une vaste ceinture boisée, à laquelle s'ajoutent de nombreux petits espaces verts, logés de manière diffuse à l'intérieur du développement urbain (Sénécal et Boivin, 1996). Cette ceinture boisée constitue un vaste écosystème métropolitain qui, de multiples façons, s'avère être un laboratoire urbain pour la compréhension de cette nature en ville et pour l'intégration des espaces verts et naturels au processus d'urbanisation. Ces espaces boisés constituent des enjeux de l'aménagement et du développement métropolitains. La communication présente la carte de la ceinture boisée, en discutant des enjeux urbains et environnementaux qui la caractérisent, tout en insistant sur les difficultés d'ordre administratif à sa prise en compte ainsi que sur les facteurs facilitant la mise en oeuvre du concept.

Monsieur Jean Falardeau
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction de la conservation et du patrimoine écologique
Sainte-Foy, Québec, CANADA

**Titre**
Le Système intégré d'aide à la décision de l'Outaouais (SIADO)

**Résumé**
Le Système intégré d'aide à la décision de l'Outaouais (SIADO) est voué à l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable. Ce projet pilote repose sur une concertation régionale qui regroupe plusieurs organismes publics et privés sous l'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (l'ATINO). Le SIADO a été retenu au sommet sur l'emploi et l'économie (1996).

**Objectifs poursuivis**
- Constituer une base de données à référence spatiale commune pour rationaliser la gestion de l'information.
- Harmoniser les décisions d'aménagement et de développement du territoire.

- Mettre en oeuvre les principes de développement durable et de la gestion intégrée des ressources grâce à un cadre écologique de référence.
- Développer un modèle exportable

L'implantation du système a été entreprise au début de 1997 et s'échelonnera sur trois années. Des biens livrables sont disponibles depuis l'automne 1997.

Monsieur Jean-Louis Pech
IDE – Ingénierie
Toulouse, FRANCE

**Titre**
Réalisation d'un tableau de bord environnement et développement durable pour le compte du Conseil régional Midi-Pyrénées

**Résumé**
La région Midi-Pyrénées souhaitait disposer d'indicateurs d'environnement et de développement durable clairs et compréhensibles par le plus grand nombre. Notre société a réalisé cette mission et a proposé un plan d'action associé à un ensemble d'indicateurs.

**Intérêt et difficultés**
- Mettre les indicateurs en perspective, rendre compte d'une action locale tout en la reliant aux préoccupations.
- Rester pratique et opérationnel afin de convaincre les décideurs.

Le résultat obtenu a été non seulement la diffusion de ce tableau de bord, mais surtout l'acceptation d'évaluer les actions menées sous l'angle du développement durable et donc de déclencher une réflexion en matière de critères d'évaluation et de priorités.

Dans le cadre du congrès NIKAN, nous proposons une intervention en trois parties:
1. une présentation du travail qui a été réalisé;
2. une analyse critique: forces, faiblesses et limites de l'intervention réalisée;
3. une conclusion sous forme de réflexion sur les notions d'indicateurs et pour une reconquête du débat démocratique face à la tentation technocratique.

**ATELIER 6**
**THÉMATIQUE: PAYS**

Monsieur Ricardo Cayssials
Université de la République – Faculté des Sciences
Montevideo, URUGUAY

**Titre**
Expérience dans des micro-bassins: programme pilote de développement durable en Uruguay

**Résumé**
Cette communication cherche à montrer les progrès obtenus par un programme pilote dont l'axe central est la conservation des sols et des eaux, mais en abordant le sujet de façon innovatrice. Il débute avec une reconnaissance spatiale où le micro-bassin hydrographique est l'unité d'analyse et de planification, tout en incorporant la dimension environnementale et la participation effective des producteurs. L'innovation est axée sur les changements dans les attitudes et les comportements individuels et collectifs des producteurs et des techniciens ainsi que de l'agence financière qui soutient cette nouvelle expérience où la spécialité, la participation réelle de ceux impliqués, l'assistance technique et la gestion de groupe sont les éléments les plus significatifs pour viabiliser le développement durable.

---

Monsieur Benoît Gauthier
Direction de la conservation et du patrimoine écologique
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec
Sainte-Foy, Québec, CANADA

**Titre**
Mise en oeuvre de la Stratégie et du Plan d'action québécois sur la diversité biologique depuis avril 1996

**Résumé**
En avril 1996, le Québec a rendu public sa Stratégie et son Plan d'action visant la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique. Il répondait ainsi au voeu exprimé par les dirigeants de plus de 150 pays réunis à Rio de Janeiro, en juin 1992, pour le Sommet de la Terre.

Le Plan d'action québécois renferme plus de 430 actions telles que préconisées par les ministères et organismes gouvernementaux pour la période 1996-2000. Il va s'agir d'informer sur les difficultés et les résultats de la mise en oeuvre après une première année.

La démarche du Québec est innovatrice. Elle le situe même dans le peloton de tête des gouvernements et territoires ayant décidé de mettre en oeuvre la Convention internationale sur la biodiversité.

## ATELIER 7
## THÉMATIQUE: BASSIN VERSANT

Monsieur Alvaro Gonzalez
Monsieur Eduardo Gervasio
Faculté des Sciences – Université de la République
Montevideo, URUGUAY

**Titre**
Le bassin urbain: unité de développement durable – Étude de cas

**Résumé**
La rente foncière et la recherche du bénéfice sont les facteurs déterminants de la configuration territoriale urbaine du capitalisme. Dans les pays dépendants — comme l'Uruguay — ces deux facteurs, joints à la faiblesse des contrôles de l'État, ont amené l'installation de pratiques productives non durables avec l'appropriation privée des ressources naturelles publiques et la distribution inéquitable des bénéfices du processus productif. Un cas typique: l'activité industrielle dans le bassin du ruisseau Pantanoso, à Montevideo, prise comme unité d'analyse environnementale. Les industries lainières, de tannage et de réfrigération sont identifiées

comme génératrices de dommages environnementaux et sanitaires. Les interrelations systémiques entre générateurs, récepteurs et régulateurs du dommage sont analysés. Les concepts de: risque, conflit environnemental et durabilité environnementale sont utilisés comme les principaux outils d'une analyse territoriale, alternative aux approches soi-disant neutres des géographies traditionnelle et quantitative. La principale difficulté rencontrée a été la faible participation des industries à nous fournir des données. Comme résultats, des actions des trois groupes d'acteurs vers une planification territoriale durable ont été posées.

---

Madame Jacinthe Leclerc
Bureau de coordination, Saint-Laurent Vision 2000
Sainte-Foy, Québec, CANADA

**Titre**
Saint-Laurent Vision 2000, une structure d'harmonisation et de concertation au profit du développement durable du Saint-Laurent

**Résumé**
Le Saint-Laurent occupe une place prépondérante dans la réalité historique, économique et écologique du Canada. Depuis plus de trois siècles, le Saint-Laurent a subi une importante pollution urbaine, agricole et industrielle; il a été amputé d'une partie de ses rives naturelles et sa biodiversité a été fortement menacée.

Depuis 1988, les gouvernements du Canada et du Québec se sont associés pour réduire les toxiques, restaurer des sites contaminés, protéger des habitats et mettre en oeuvre des plans de rétablissement d'espèces menacées.

Le succès de cette entreprise d'envergure et les importants gains environnementaux obtenus sont attribuables à une structure efficace d'harmonisation des interventions des deux paliers gouvernementaux, à une gestion axée sur l'atteinte d'objectifs concrets et mesurables, à une stratégie de communication favorisant une diffu-

sion des résultats, ainsi qu'aux efforts concertés d'un partenariat élargi aux intervenants économiques, sociaux et communautaires.

La présentation portera sur Saint-Laurent Vision 2000 d'un point de vue de gestionnaire et sur sa contribution au développement durable du Saint-Laurent.

---

Monsieur Omer Chouinard
Université de Moncton, Chaire d'étude en développement durable
Edmundston, Nouveau-Brunswick, CANADA

**Titre**
Gestion coopérative du bassin versant de la baie de Caraquet: ses implications sur le plan socio-économique

**Résumé**
Le plan de co-gestion en vue de la réhabilitation du bassin versant de la baie de Caraquet démontre l'importance d'une approche intégrée. La clé repose sur le partage des buts et des aspirations des divers acteurs impliqués.

L'huître fut utilisée comme symbole d'une relation entre un environnement naturel sain et le développement viable. Ceci a permis d'atteindre des résultats concrets par le biais d'une campagne de sensibilisation du public.

Certains voient les résultats, c'est-à-dire la réouverture des bancs d'huîtres antérieurement fermés, comme une étape et non une fin en soi. Ceci soulève au moins deux ordres de questions: la communauté est-elle prête à accorder la même attention à la gestion environnementale pour le bénéfice à court terme et comment gérer la transition entre les sacrifices à court terme et les bénéfices à long terme?

Ceci est particulièrement important dans la baie de Caraquet en raison du taux de chômage élevé. Des expériences similaires de plan de gestion sont en cours à Shippagan, Bathurst, Richibouctou et

dans la Miramichi au Nouveau-Brunswick, ainsi que sur les rives au nord de la baie des chaleurs en Gaspésie.

---

Madame Danielle Dallaire
ZIP Alma-Jonquière
Alma, Québec, CANADA

**Titre**
La gestion locale d'un plan national

**Objectifs**
Le comité Zone d'Interventions Prioritaires (ZIP) Alma-Jonquière est issu du Programme Saint-Laurent Vision 2000. Il vise de façon prioritaire à promouvoir une meilleure connaissance de la rivière Saguenay et du Saint-Laurent en vue de favoriser la réalisation d'initiatives locales dans une perspective de développement durable. Le comité ZIP se définit comme une table de concertation environnementale au plan régional. Il regroupe divers intervenants assurant ainsi la participation active de la population de son territoire d'intervention et l'implication des organisations du milieu afin d'élaborer et de mettre en oeuvre un Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE)

**Obstacles**
La mobilisation des intervenants dans certains domaines, le soutien financier de l'organisation, le sentiment d'appartenance au territoire d'intervention.

**Résultats**
La réussite en termes d'efficacité de l'action est largement attribuable au grand nombre d'actions concertées et au partenariat. L'implication communautaire constitue une contribution importante pour la réalisation d'activités de protection, de mise en valeur et de réhabilitation de l'environnement, en plus de générer des retombées socio-économiques importantes.

## ATELIER 8
## THÉMATIQUE: ÎLE ET ARCHIPEL

Monsieur Gilles Seutin
Université Mc Gill, Département de géographie
Brossard, Québec, CANADA

### Titre
La recherche scientifique et la gestion environnementale aux îles Galapagos

### Résumé
La recherche scientifique peut grandement contribuer à une saine gestion d'un territoire dans l'optique d'un développement durable. Nous avons cherché à évaluer dans quelle mesure les travaux scientifiques menés aux îles Galapagos correspondent aux besoins exprimés par les gestionnaires de cet écosystème unique. Nous avons répertorié l'ensemble des articles scientifiques portant sur l'archipel publiés entre 1986 et 1996 et caractérisé chaque article selon l'information contenue dans le titre et le sommaire. Des 1 254 articles recensés, 65% sont de nature biologique, 32% physique et 3% sociale. Moins de 17% des articles biologiques ont un objectif d'application pratique (conservation, gestion, administration et exploitation des ressources biologiques). L'activité de chercheurs aux Galapagos correspond peu aux priorités énoncées lors de la Conférence sur les Galapagos de 1972, du Séminaire sur la conservation et la recherche de 1980, du plan de gestion du Parc de 1996 et de la Stratégie de Séville (1995) pour les réserves de la biosphère.

## ATELIER 9
## THÉMATIQUE: ZONE PROTÉGÉE

Monsieur Rémi Noël
Parc National des Cévennes
Florac, FRANCE

**Titre**
Tourisme et développement durable: le cas du Parc National des Cevennes

**Objectif**
Concilier protection et développement économique dans un Parc national habité.

**Obstacles**
Les projets des différents acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers, chasseurs, professionnels du tourisme, visiteurs, écologistes, etc.).

**Résultats**
- La plus forte augmentation de la biodiversité en Europe depuis 25 ans.
- 1 500 emplois créés.
- Redémarrage de la croissance démographique.

---

Madame Marie-José Fortin
Madame Christiane Gagnon
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, Québec, CANADA

**Titre**
Stratégies de conservation et parcs nationaux: une voie de développement local viable pour les communautés rurales

**Résumé**
La création de parcs nationaux est une des stratégies de conservation des gouvernements centraux. Stratégie souhaitable pour la protection de l'environnement, qu'en est-il pour les communautés humaines vivant à proximité de ces parcs (coût sociaux, bénéfices, amélioration des conditions de vie...)? Cette stratégie représente-t-elle une voie de développement local viable? Plusieurs recherches ont montré de nombreux impacts sociaux et des relations conflictuelles entre les parcs et les communautés locales dans les pays en voie de développement. Problématique non moins importante dans les pays industrialisés, nous avons entrepris une recherche empirique auprès des 17 communautés situées en périphérie du parc marin Saguenay—Saint-Laurent (fédéral) et du parc terrestre du Saguenay (provincial). Les résultats issus de cette recherche de trois ans mettent en évidence nombre d'impacts sociaux liés à la présence des parcs et à l'industrie touristique; ces impacts sont non évalués et sous-estimés par les différents partenaires et gestionnaires. Dans cette perspective, un certain nombre de recommandations seront dégagées.

---

Monsieur Claude Tremblay
Monsieur Roberto Garcia
Fondo mundial pars la naturaleza de Canada (WWF-Canada)
San Jose, COSTA RICA

**Titre**
Bilan des forces et faiblesses du processus de consolidation de l'Aire de conservation et développement Arenal (ACA) dans le cadre du système national des aires de conservation du Costa Rica (SINAC), Amérique centrale

**Résumé**
Le projet de conservation et développement Arenal est en route depuis 1992, grâce à une entente de coopération bilatérale des gouvernements du Costa Rica et du Canada. Le ministère de l'Environnement et de l'Énergie (MINDE) du Costa Rica, l'ACDI et WWF-Canada y participent. Le projet vise le renforcement des

capacités locales et régionales de gestion environnementale et financière sous le schéma du développement durable. Il prend en considération la base pour obtenir une véritable participation de la société dans les processus de développement durable, la conservation des ressources naturelles et le développement économique du pays. Bien que ce projet soit encore tout jeune, il a été sélectionné en 1997 par la Consultation régionale d'Amérique centrale pour ses expériences couronnées de succès et les leçons apprises à travers le développement durable régional.

## ATELIER 10
## THÉMATIQUE: UNITÉ TERRITORIALE DE GESTION

Madame Nathalie Perron
Laboratoire de télédétection, UQAC
Chicoutimi, Québec, CANADA

### Titre
Imiter la nature: une voie d'avenir en aménagement durable des forêts d'épinette noire?

### Résumé
Les paysages boréaux sont généralement modelés par les perturbations naturelles. Le feu constitue l'une des principales perturbations. L'épinette noire est l'une des espèces de conifères la plus abondante en Amérique du Nord et elle est très bien adaptée à se régénérer après un feu. Le Québec possède les plus grandes réserves mondiales de forêts vierges d'épinette noire et cette espèce est l'assise de notre industrie forestière. Avant que l'exploitation de la matière ligneuse ne devienne la principale cause de perturbation de cet écosystème, une connaissance suffisante de sa mosaïque et de sa dynamique est prioritaire. Il est généralement admis que les pratiques forestières devraient imiter les régimes de perturbations naturelles. L'état actuel des connaissances ne nous permet pas de savoir à quel point les pratiques actuelles d'aménagement forestier diffèrent des perturbations naturelles. Seule une comparaison approfondie des processus écologiques de ces paysages permettra de juger

de leur état réel. Imiter les perturbations naturelles dans le cas de la pessière noire boréale québécoise sous-entend imiter les feux!

---

Monsieur Viateur Beaulieu
Abitibi-Consolidated et GEAIS
Jonquière, Québec, CANADA

**Titre**
Industrie forestière et autres utilisateurs de la forêt: la concertation est possible

**Résumé**
En 1993, l'unité d'affaires Kénogami de la Compagnie papetière Abitibi-Price a entrepris un projet-pilote visant à regrouper les utilisateurs de son principal territoire d'approvisionnement. Le groupe de concertation qui a été formé s'est donné un cadre de travail où l'échange d'informations et de problèmes a conduit au partage d'une vision commune.

Le Groupe d'entente pour l'aménagement intégré de la Shipshaw (GEAIS) s'est donné comme mandat de formuler des recommandations d'aménagement forestier intégré et de les présenter au mandataire de gestion, ainsi qu'aux autres bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier. Une recommandation formulée au sein de ce groupe d'entente a comme avantage d'être légitime aux yeux de toutes les parties puisqu'elles ont participé non seulement à son élaboration, mais aussi à la formulation du problème. Ceci permet de minimiser d'éventuelles remises en cause et facilite son implantation.

Monsieur Jean-Guy Girard
Société générale de développement de la forêt publique (SGDFP)
Mistassini, Québec, CANADA

**Titre**
Société générale de développement de la forêt publique: un reflet de notre vouloir collectif

**Résumé**
Fonder une société à but non lucratif pour mieux répartir les profits et participer de façon significative à la gestion de nos ressources tant humaines que naturelles s'avère être pour nous plus qu'un projet: un objectif.

Une trilogie essentielle:
- agir ensemble, volontairement, solidairement et dans la confiance mutuelle;
- servir la collectivité local;.
- «la roue de l'intégration dans l'application de l'économie sociale comme troisième force».

Dans l'application comme ailleurs, on doit retrouver une équipe multidisciplinaire, une équipe multi-ressources, une équipe d'exécutants. Les idées, les actions, les projets, les orientations et les politiques doivent converger pour mieux répartir les richesses et permettre la stabilisation des collectivités locales.

Dans ce bref énoncé, on retrouve tous les obstacles inimaginables et imaginables dressés face à la réalisation d'une idée nouvelle. Ceux qui s'intéressent à notre société y trouvent un modèle, une mission, un avenir, le ciment d'une réussite se mesurant en résultats concrets. Quarante-huit personnes ont trouvé un emploi et expérimentent l'application des outils qu'ils se sont donnés.

**ATELIER 11**
**THÉMATIQUE: RÉSERVE OU TERRITOIRE DE GESTION AUTOCHTONE**

Monsieur Abel Bossum
Oujé-Bougoumou Cree Nation,
Oujé-Bougoumou, Québec, CANADA

**Titre**
La création du village d'Oujé-Bougoumou

**Résumé**
Au tournant des années 90, après des années de lutte, les Cris d'Oujé-Bougoumou se sont enfin donné un milieu de vie. Reflétant l'esprit des habitations traditionnelles, alliant les valeurs cries au modernisme, le village d'Oujé-Bougoumou se distingue par son aménagement et la prise en compte de l'environnement et du développement durable. L'architecte autochtone Douglas Cardinal, conseillé par les aînés et les jeunes, a conçu le village selon les besoins sociaux, économiques et culturels de la communauté. Reconnu comme village modèle à plusieurs reprises («Nous peuples: 50 communautés», Conférence «Habitat»), Oujé-Bougoumou sera présent en l'an 2000 à l'exposition internationale EXPO 2000, à Hanovre en Allemagne.

Après l'errance et la misère (sept relocalisations depuis 1920), la création de ce village fait figure de guérison sociale. Avec la collaboration du Québec et du Canada, ce village a été construit sur la rive du lac Opémiska. Le rêve est alors devenu réalité.

---

Monsieur Alain Nepton
Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean
Mashteuiatsh, Québec, CANADA

**Titre**
Historique et mission des Services territoriaux

**Résumé**
Au milieu des années 80, le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean mettait en place un nouveau service afin de répondre aux besoins urgents des utilisateurs du territoire. Les Services territoriaux, qui ont comme mission de développer, promouvoir et coordonner l'utilisation rationnelle du territoire dans le respect des coutumes ancestrales, ont pris à ce jour beaucoup d'expansion. Ce secteur joue aujourd'hui un rôle indispensable puisqu'il est responsable des différents plans de gestion liés aux encadrements des activités traditionnelles. Il offre une série de services en territoire: transport médicaux, moyens de télécommunication, protection des territoires, agents territoriaux, programmes d'aides aux trappeurs et de soutien aux activités traditionnelles, etc. En soit, les employés des Services territoriaux, comme plusieurs autres de l'organisation, doivent, conformément à la mission du Conseil de bande, défendre les droits et les intérêts des Montagnais du Lac-Saint-Jean tout en offrant des services répondant à leurs besoins, et ce dans un souci d'améliorer et de maintenir le bien-être et le développement de la population à tous les niveaux.

---

Monsieur Festo Chauque
Centro indígena Kolla de Salta: Ceikos
Santiago, ARGENTINA

**Titre**
Cinquante et un ans de lutte pour nos terres sur la propriété Santiago

**Résumé**
Propriété Santiago, habitat du peuple Kolla dans la cordillère des Andes et dans les vallées chaudes et boisées. À cet endroit vivent 3 000 habitants (appelés Kollas) répartis en quatre secteurs (appelés Ayllus) organisés en conseils. En août 1996, nous avons décidé de défendre notre territoire et notre forêt. Nous nous sommes donc postés à la sortie de la propriété Santiago avec les grands-parents, oncles, cousins, enfants, etc. et nous avons empêché les camions chargés de bois de sortir. C'est alors que le propriétaire foncier envoya 40 policiers armés de matraques et de gaz lacrymogènes.

Malgré tout, pas un seul morceau de bois n'est sorti. Pendant 51 ans, deux générations ont lutté pour notre territoire. Récemment, le gouvernement a exproprié l'exploitant forestier et a payé une part du terrain pour nous en laisser la possession légale. En 1999, après avoir terminé de payer, on nous donnera un titre commun pour les quatre secteurs (Ayllus).

## ATELIER 13
## THÉMATIQUE: VILLAGE ET PETITE VILLE

Monsieur Gérald Tremblay
CODERR 02
Alma, Québec, CANADA

### Titre
Vieux vêtements et développement local.

### Résumé
Les déchets constituent une nuisance sociale et une plaie environnementale. Ils font l'objet d'un effort collectif croissant où l'implication individuelle est relativement importante. Le tri à la source et les différentes collectes par apport volontaire nécessitent la participation régulière et systématique des citoyens, sans compter les multiples taxes, impôts et consignes.

Dans l'approche classique, les matériaux les plus rentables sont exploités privément alors que ceux pour lesquels des coûts nets sont impliqués restent à la charge de l'état et des citoyens. Il est cependant possible de gérer les déchets comme un gisement de matières secondaires et un facteur de développement local, pour peu qu'il soit traité comme un bien public.

La valorisation des ressources secondaires peut générer des activités économiques locales, assurer le développement d'une toute nouvelle économie sociale basée sur les besoins locaux, la réutilisation et le réemploi, l'insertion sociale et la création d'emplois.

Ainsi, au lieu de servir à concentrer encore davantage les capitaux et à vider les régions de leurs ressources, des moyens simples et adaptés aux contextes particuliers peuvent être mis en oeuvre pour constituer une gestion des déchets génératrice de développement durable.

---

Monsieur Moussa Sangaré
SUCO ONG en développement local-durable
Bamako, MALI

**Titre**
Schéma d'aménagement intervillageois – réalisation du programme d'activités

**Résumé**
Le projet Manghadié vise la mise en oeuvre d'un schéma d'aménagement et d'activités priorisées par les populations de 16 villages – région de Djenné (Sahel).

**Objectifs**
- Assurer la prise en charge du développement par les populations concernées et atteindre une autosuffisance alimentaire.
- Promouvoir le caractère économique des activités afin de constituer un fond de développement local.
- Initier des systèmes de production durables et préserver l'équilibre écologique.
- Responsabiliser les collectivités paysannes dans la gestion et l'aménagement du terroir, quantifier et qualifier les ressources en rapport avec les besoins de la communauté.

**Obstacles**
- Changements climatiques majeurs; tendances à surexploiter; peu ou pas d'initiatives de régénération.
- Remise en cause du mode de vie traditionnel, etc.

**Résultats**
- Associations démocratiques et représentatives de la population qui gèrent le développement;
- Production rizicole sécurisée (barrages, périmètres irrigués, etc.)
- Pression sur les ressources diminuée par des technologies améliorées et une substitution des activités de prélèvement par d'autres moins nocives et rentables.

---

Monsieur Abel Bossum
Oujé-Bougoumou Cree Nation,
Oujé-Bougoumou, Québec, CANADA

**Titre**
La création du village d'Oujé-Bougoumou

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 11, p. 195)

## ATELIER 14
## THÉMATIQUE: VILLAGE ET PETITE VILLE

Madame Paule Simard
Université Laval, École des Sciences infirmières
Québec, Québec, CANADA

**Titre**
Organisation sociale et développement local: expérience de transformation d'une communauté villageoise du Mali

**Résumé**
Sanankoroba est un petit village rural du Mali qui, en 1986, s'est jumelé au village québécois de Sainte-Élisabeth (Lanaudière). Cette initiative a apporté de nombreuses transformations dans la communauté malienne. C'est dans l'organisation sociale et politique du village que les changements ont été les plus significatifs. Une asso-

ciation villageoise regroupant les femmes et les hommes de tous les groupes d'âge a été mise en place. Son mode de fonctionnement et ses relations avec le Conseil des Anciens font en sorte que les décisions dans la communauté en regard des questions de développement de la communauté se prennent désormais de manière beaucoup plus concertée. De plus, à l'aide d'un appui financier soutenu, bien qu'assez modeste, la communauté a développé de nombreuses activités économiques gérées dans une perspective d'économie solidaire, c'est-à-dire qui sert aussi bien les intérêts des individus que ceux de la communauté.

## ATELIER 15
## THÉMATIQUE: VILLE ET CONURBATION

Monsieur Rachid Ben Ayed
Association pour la Promotion de l'emploi et du logement (APEL)
El Monzah, TUNISIE

### Titre
Développement rural intégré et durable: expérience de l'APEL

### Résumé
L'Association pour la promotion de l'emploi et du logement (APEL) oeuvre depuis un quart de siècle dans les zones rurales pour promouvoir les populations défavorisées, et ce en engageant une approche pragmatique de développement qui s'appuie avant tout sur l'implication et l'engagement des groupes-cibles.

### Conditions de succès
- Une cohérence dans la stratégie.
- Une collaboration, un échange et un partenariat effectif.
- Un engagement et une implication des groupes.
- Une incitation des groupes de base pour l'initiation des structures communautaires locales de représentation de la relève.

### Obstacles
- La lenteur du processus de développement par rapport aux besoins.

- La fragilité au niveau de la pérennisation des acquis des projets.
- La difficulté de recherche de financements.
- L'insuffisance de coordination et de concertation.

**Résultats**
- La durabilité des résultats de cette approche.
- Le rapport coût/efficacité performant des projets.
- La collaboration intersectorielle, systématisée et organisée avec les différents services publics.
- L'intégration et la conformité des projets de l'association au plan national de développement socio-économique.
- Quelque 60 noyaux de villages (ou communautés) ont été créés et/ou consolidés.

---

Madame Maria Gonzalez Quezada
Mouvement des jardins familiaux en agro-écologie
Centre pour l'éducation et la technologie (CLAVE)
Tomé, CHILI

**Titre**
Sécurité alimentaire et développement local

**Résumé**
Dans la ville de Tomé au Chili, 700 familles effectuent une expérience reliée à la production de nourriture, de recyclage et de résidus organiques.

L'expérience démontre que dans une période de trois à cinq ans, les familles réussissent à combler une partie importante de leurs besoins alimentaires. De plus, l'épargne cumulée permet de réduire la pauvreté.

Par ailleurs, l'expérience s'effectue dans un milieu de femmes, de pauvreté, de développement organisationnel et d'entraide collective. L'organisme chargé du projet est de nature privée et municipale.

## ATELIER 16
## THÉMATIQUE: VILLAGE ET PETITE VILLE

Monsieur Pascal Bride
Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)
Côteaux-de-Haute-Seille, FRANCE

### Titre
Pour une culture de projet de territoire

### Résumé
Cette communication porte sur la «culture de projet de territoire» et présente l'état de réflexion empirique sur l'application du développement durable et d'une pratique de terrain sur le territoire des Coteaux de la Haute Seille (Département du Jura). Nous considérons que l'un des enjeux majeurs pour l'espace rural et urbain est de rebondir par un redéveloppement territorial requalifié. C'est en s'appuyant sur une politique territoriale intégrée et globale ambitieuse qu'il serait possible d'additionner les performances économiques aux performances sociales, environnementales, culturelles, tout en faisant preuve d'une exigence éthique et démocratique. La recherche d'une conjugaison des effets cumulatifs pour tendre vers une compétitivité globale des territoires urbains et ruraux et vers un mode de développement durable peut être riche d'enseignement pour le devenir des espaces ruraux et urbains. Il ne suffit pas de mettre en avant les grands principes du développement durable. Encore faut-il permettre aux acteurs comme aux décideurs de se doter d'une culture pour une application du développement durable. C'est la raison pour laquelle cette communication contribue à mettre en relief des éléments clés pour structurer une culture de projet de développement durable à partir d'un exemple pratique issue des Coteaux de la Haute Seille.

Sont abordés également la notion de création d'espace d'initiative, d'innovation et d'expérimentation, la mise en place de paysage territorial équilibré, l'usage de démarche concertante s'appuyant sur la démocratie participative, le partenariat à instrumentaliser et à institutionnaliser, la vitalité sociale par l'Agenda 21, l'économie patrimoniale à valoriser, le contrat social de développement, facteur de développement durable.

Monsieur Normand Laprise
Direction régionale de la gestion du territoire
Ministère des Ressources naturelles
Région Saguenay—Lac-Saint-Jean
Jonquière, Québec, CANADA

**Titre**
Identification et documentation d'unités territoriales d'intérêt

**Résumé**
Le concept d'unité territoriale d'intérêt propose d'identifier et de documenter des territoires qui constituent des éléments significatifs à prendre en considération dans les décisions de gestion et dans la préparation des interventions de mise en valeur.

Ces unités présentent des caractéristiques diverses traduisant une problématique réelle qu'il importe de connaître et de considérer dans un objectif de développement intégré et durable.

La valeur ajoutée que procure ce type d'information provient des caractéristiques de l'approche:

- l'assise locale et territoriale utilisée pour la cueillette, plus représentative des réalités;
- la nature de l'information recueillie, associée à une lecture d'éléments de problématique territoriale liée à la dimension sociale;
- l'intégration des données dans une base géomatique imposant une approche structurée favorisant la manipulation et la diffusion de l'information.

À ce jour, plus de 330 unités territoriales d'intérêt ont été identifiées sur le territoire public de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il reste à compléter l'inventaire, à explorer les applications possibles du concept et à construire des portraits territoriaux qui constitueront une base commune aux acteurs du développement.

Madame Marie-Josée Lopez
Office franco-québécois pour la jeunesse
Saint-Côme-de-Fresné, FRANCE

**Titre**
Gestion différenciée des haies

**Résumé**
Le projet «Objectif Haie» est une démarche environnementale basée sur une autre façon de gérer les haies cherchant à impliquer le maximum d'acteurs. C'est d'ailleurs ici qu'est la plus grande difficulté. Le rôle ancien de la haie dans les usages locaux a presque disparu. Son intérêt n'est pas toujours reconnu par ceux qui sont directement concernés par elle (les agriculteurs). Aussi, ce projet est une gageure qui peut réussir si un véritable travail d'information, de sensibilisation est engagé auprès des acteurs liés à la haie et auprès du public.

**Notre mission**
- Établir un état des lieux des haies existantes.
- Établir un diagnostic de la situation contonale en termes d'entretien des haies existantes et proposer des mesures favorables à leur maintien, cohérentes avec les contraintes et attentes des «intervenants» et des «utilisateurs» de l'espace.
- Identifier les secteurs prioritaires sur lesquels il est nécessaire d'entretenir et/ou de replanter.
- Construire le plan triennal d'entretien et de replantation, qualifier les objectifs à atteindre et les chiffrer.
- Concevoir une méthode de conduite du plan et d'évaluation des résultats.

Madame Martine Couture
Monsieur Roger Thibeault
Région laboratoire du développement durable
Alma, Québec, CANADA

**Titre**
Un outil pour construire le développement durable: le modèle de la Région laboratoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

**Résumé**
La région laboratoire du développement durable (RLDD) a pour objectif de «permettre à la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean d'améliorer sa qualité de vie en termes de santé, d'emploi, d'éducation et de culture dans le respect des ressources écologiques».

Au cours des dernières années, la RLDD a été le centre d'une réflexion sur les moyens de transposer concrètement les concepts théoriques du développement durable. Nous avons développé et testé un modèle et une grille d'analyse qui évalue le niveau de satisfaction des besoins individuels et collectifs dans un projet. Nous avons classifié les besoins selon quatre pôles que nous appelons les quatre pôles du développement durable. Ce sont les besoins matériels, sociaux, de qualité du milieu et d'équité. À partir de ce constat, on dégage des pistes de bonification pour faire progresser le projet dans une démarche de développement durable.

La grille d'analyse est un instrument pratique, efficace et simple d'utilisation qui permet à une équipe multidisciplinaire de bien évaluer le potentiel de développement durable d'un projet.

**ATELIER 17**
**THÉMATIQUE: PAYS**

Monsieur Alhassane Conde
Association des volontaires pour le développement (AVODEG)
Conakry, GUINÉE

## Titre
Les trois «D»: décentralisation, démocratie et développement durable

## Résumé
Après 26 années de régime dictatorial à parti unique, le gouvernement de la République de Guinée s'orienta sur un régime libéral. La décentralisation était le fondement de cette réforme. Je fus choisi pour mettre en oeuvre cette politique de décentralisation. La décentralisation suppose la personnalité juridique, la notion d'affaires propres, les élections libres des organisations délibérantes, le transfert de pouvoir, de moyens financiers matériels et humains.

## Objectifs
- Partager le pouvoir entre l'État et les collectivités locales.
- Favoriser la participation des populations au processus de développement économique et social et favoriser le développement durable.
- Soutenir l'auto-administration et l'auto-développement des communautés de base, maîtrise du développement local.

## Obstacles
Politiques, administratifs, financiers et culturels.

## Résultats
- Création de collectivités locales (communes rurales et urbaines).
- Élection au suffrage universel, développement à la base, ONG, coopératives.

Madame Gisèle Grandbois
Bureau du Commissaire à l'environnement
et au développement durable
Bureau du vérificateur général du Canada
Ottawa, Ontario, CANADA

**Titre**
Le rôle du commissaire à l'environnement et au développement durable

**Résumé**
Suite aux modifications de la Loi sur le vérificateur général du Canada, le Bureau du commissaire à l'environnement et au développement durable a été créé en 1996 et intégré au Bureau du vérificateur général. Son rôle est d'aider les partenaires à surveiller les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour protéger l'environnement et favoriser le développement durable. Selon cette même loi, 24 ministères et agences fédéraux étaient tenus de préparer des stratégies de développement durable et de les déposer à la Chambre des communes au plus tard le 15 décembre 1997.

Le commissaire est chargé de surveiller la mesure dans laquelle les ministères ont mis en oeuvre les plans d'action et atteint les objectifs associés à leurs stratégies. Il s'agit donc d'un vaste exercice à l'échelle nationale qui se traduira par des applications territoriales du développement durable à différents niveaux.

---

Madame Denise Malo
Ministère de l'Environnement et la Faune
Direction des politiques du secteur industriel
Québec, Québec, CANADA

**Titre**
Écogeste: programme québécois d'enregistrement des mesures volontaires sur les changements climatiques

**Résumé**
Écogeste est un programme d'enregistrement des mesures volontaires prises par les organismes et entreprises faisant affaires au Québec pour stabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) à leur niveau de 1990. Mis en place par le ministère de l'Environnement et de la Faune et le ministère des Ressources naturelles, ce programme constitue l'un des éléments importants du plan d'action adopté par le Québec en 1995 pour répondre aux objectifs de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques visant notamment à stabiliser, d'ici l'an 2000, les émissions de GES.

---

Monsieur René Blais
Université de Moncton, campus d'Edmundston
Edmundston, Nouveau-Brunswick, CANADA

**Titre**
Le Canada et le Québec comme modèles de développement durable

**Objectifs de la communication**
- Expliciter et exprimer les objectifs du Canada en matière d'environnement depuis sa participation à la Commission Brundtland.
- Dresser les grandes lignes du discours, la vision qu'elle implique.
- Montrer le parallélisme avec l'évolution de la rhétorique sur l'environnement aux États-Unis.
- Survoler les réalisations (ex.: Plan vert, tables rondes, forêts modèles).
- Intégrer dans l'analyse les efforts québécois, notamment dans le secteur forestier.

## ATELIER 18
## THÉMATIQUE: BASSIN VERSANT

Monsieur Roch Laroche
Monsieur Pierre Tremblay
Région laboratoire du développement durable
Alma, Québec, CANADA

### Titre
Les lendemains d'inondation: l'approche consensuelle par le développement durable. La méthode de la Région laboratoire du développement durable du Saguenay—Lac-Saint-Jean

### Résumé
À la suite des inondations de juillet 1996 au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la Région laboratoire du développement durable (RLDD) a reçu le mandat, par le gouvernement du Québec, de dégager les perceptions des différents acteurs touchés par le déluge. Par la suite, des recommandations concrètes et des applications devaient être formulées.

La table-conseil mise en place pour réaliser ce mandat s'inspirait du modèle de développement durable de la RLDD. Ce modèle est basé sur la satisfaction des besoins individuels et collectifs (besoins matériels, sociaux, de qualité du milieu et d'équité). En utilisant la méthode du tétraèdre, mise sur pied par la RLDD, cette table-conseil régionale, représentative des quatre axes du développement durable, s'est réunie et a élaboré, de façon unanime, des recommandations concrètes pour éviter que de tels événements se produisent. Les recommandations proposées par le groupe de travail s'inspiraient fortement des grands principes du développement durable.

Monsieur Guy Larochelle
Stratégies Saint-Laurent
Québec, Québec, CANADA

**Titre**
L'implication communautaire: clé du développement durable

**Résumé**
Stratégies Saint-Laurent (SSL) est un organisme sans but lucratif et indépendant né de la volonté des communautés riveraines de s'impliquer activement dans la protection et la réhabilitation du Saint-Laurent. Il a pour mission de mobiliser les intervenants régionaux de tous les secteurs d'activités en une table de concertation appelée «comité Zone d'Intervention Prioritaire» (comité ZIP). L'objectif des ZIP est de sensibiliser les communautés et de les impliquer en leur permettant d'émettre leurs priorités d'actions publiées au moyen d'un Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE). Ce PARE devient alors l'agenda de la sauvegarde du Saint-Laurent, basé sur un consensus général et une volonté globale.

Les résultats actuels démontrent la grande pertinence de notre programme:
- dix comités ZIP actifs au Québec (1997), et publication de onze PARE (fin mars 1998);
- processus en cours de démarrage dans trois autres régions.

Ceci démontre clairement l'avantage et la nécessité de l'implication communautaire et de l'engagement de toutes les sphères de la société dans une optique de développement durable des ressources du Saint-Laurent.

Monsieur Ricardo Cayssials
Université de la République – Faculté des Sciences
Montevideo, URUGUAY

**Titre**
Expérience dans des micro-bassins: programme pilote de développement durable en Uruguay

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 6, p. 184)

## ATELIER 19
## THÉMATIQUE: RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE

Monsieur Pascal Rascalon
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
La Petite Pierre, FRANCE

**Titre**
Les réserves de la biosphère française: applications territoriales et outils de développement durable

**Résumé**
En 1995, l'UNESCO a redéfini les grands objectifs des réserves de la biosphère, notamment par la mise en place d'un plan de gestion. Le comité français a alors élaboré un outil méthodologique de gestion. Ce document, présenté et validé par les acteurs locaux, a permis de réaliser une grille-bilan des activités humaines.

De nombreux obstacles sont apparus lors de cette évaluation:
- une connaissance des milieux parfois insuffisante;
- la pertinence des zones et de leurs limites;
- un manque de participation, de collaboration et de formation des acteurs;
- l'aspect non réglementaire du label.

Cependant, depuis 20 ans, le Parc Naturel, réserve MAB, contribue par son action quotidienne dans divers domaines à oeuvrer pour un

développement harmonieux des hommes et des activités dans un territoire de qualité:

- la gestion écologique des friches et le réseau ESPACE;
- la connaissance scientifique du territoire et son conseil scientifique;
- la charte européenne du tourisme durable (projet pilote sur le Parc Naturel);
- la convention Parc/Office national des forêts;
- le projet de maison franco-allemande des générations futures;
- la maison de l'eau et de la rivière selon une méthode durable;

et bien d'autres opérations sur ce territoire laboratoire.

---

Monsieur Rémi Noël
Parc National des Cévennes
Florac, FRANCE

**Titre**
Tourisme et développement durable: le cas du Parc National des Cevennes

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 9, p. 190)

**ATELIER 20**
**THÉMATIQUE: ZONE PROTÉGÉE**

Madame Béatrice Noël
Office franco-québécois pour la jeunesse
Strasbourg, FRANCE

**Titre**
Du chemin vers le développement durable (à propos des méthodes)

**Résumé**
En France, le développement durable est souvent abordé en termes de méthodes. L'expérience prouve toutefois qu'il est tout aussi important d'être attentif aux formes spontanées de discussion naissant sur des territoires. Le développement durable doit en effet être porté par des personnes et des communautés autres avant de prendre la forme de process institutionnels.

---

Madame Catherine Bohème
Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Munster, ALLEMAGNE

**Titre**
Le tourisme dans les parcs naturels régionaux comme vecteur du développement durable

**Résumé**
Introduction permettant de démontrer que les PNR disposent d'un concept d'aménagement original qui porte en lui la notion de développement durable:

- une approche par le territoire;
- une approche par le projet;
- une approche lié par contrat;
- une approche qui prône l'autonomie politique (consensus – pluridisciplinarité).

Première partie: Le tourisme dans les PNR, vers une politique vecteur de développement durable:

- un levier du développement;
- un outil qui nécessite un engagement commun de partenaires (secteurs économiques, prestataires, etc.);
- une notion qui nécessite une meilleure répartition des richesses et le développement d'une éthique.

Deuxième partie: Un exemple de valorisation du patrimoine local comme outil de développement touristique, la découverte du réseau des sites du parc utilisant la force hydraulique

- un réseau de découverte du patrimoine valorisant chaque site;
- un projet qui développe la spécificité des lieux, la personnalité des acteurs, le rapport de l'homme et la nature et à son histoire, un projet qui favorise les initiatives locales;
- une action qui met en avant la contractualisation;
- une action qui favorise l'emploi et permet le développement d'une éthique.

Troisième partie: Le futur, vers une charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés:
- contexte du projet.

---

Madame Sabrina Benmecheri
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Paris, FRANCE

**Titre**
Méthode d'application de la grille de développement touristique durable à l'échelle du territoire du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

**Résumé**
La charte européenne du tourisme durable est un projet en cours de réalisation en Europe. Elle est aujourd'hui le document de base des espaces protégés européens pour développer une politique touristique conforme à des objectifs de développement durable. Cette charte prévoit également une évaluation des politiques touristiques des espaces protégés. A cette fin, une grille d'évaluation et d'analyse a été élaborée par le comité de pilotage de la charte. Cette grille est un outil d'évaluation et de mesure de la stratégie de développement touristique. Elle doit permettre à travers l'utilisation d'indicateurs d'évaluer la politique touristique du territoire. Elle a pour but de guider l'espace protégé dans la rédaction de son propre programme d'action. Elle permet de faire le diagnostic complet de la politique de développement touristique du territoire, sous l'angle croisé des objectifs de protection de l'environnement, de développement économique et social, de satisfaction des besoins des visiteurs et des

habitants, d'améliorer la qualité de l'offre touristique et d'équité entre les différents objectifs.

## ATELIER 21
## THÉMATIQUE: UNITÉ TERRITORIALE DE GESTION

Monsieur Paul Bouliane
Forêt Montmorency, Université Laval
Sainte-Foy, Québec, CANADA

### Titre
La forêt Montmorency, une forêt boréale sous aménagement durable

### Résumé
La forêt Montmorency, un territoire de 6 665 hectares, est aménagée par l'Université Laval depuis 1964. Pour fins d'enseignement et de recherche, la Faculté de foresterie et de géomatique veut démontrer qu'il est possible d'utiliser ce territoire forestier à des fins de production de bois tout en favorisant la récréation de plein air et les activités de chasse et de pêche.

Des perturbations naturelles telles les épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette et le chablis affectent sérieusement l'aménagement en cours. Les activités sylvicoles doivent également être réalisées dans un cadre économique réaliste.

Après 30 années d'aménagement intensif, les aménagistes de cette forêt ont réussi à accroître la production forestière tout en assurant la préservation du patrimoine. Ce territoire est par ailleurs de plus en plus sollicité par le public pour diverses activités en forêt.

Monsieur Guy Germain
Monsieur Michel Mongeon
Forêt modèle et Coopérative forestière Apit-See-Win
Waswanipi, Québec, CANADA

**Titre**
Projet de forêt modèle crie de Waswanipi

**Résumé**
La communauté de Waswanipi a mis en place sur ses terres un processus d'aménagement durable de ses forêts qui respecte le processus décisionnel communautaire et tient compte des usages et connaissances traditionnelles ainsi que de la biodiversité et de l'intégrité des écosystèmes.

La communauté vise également à assurer que la perspective autochtone de l'aménagement durable des forêts influence les pratiques d'aménagement sur l'ensemble de son territoire ancestral et surtout sur les territoires d'approvisionnement de son usine de sciage.

La communauté a élaboré un projet de forêt modèle autochtone afin de lui permettre d'être à la fine pointe du développement forestier durable en appliquant cette perspective autochtone dans les pratiques d'aménagement forestier. Tous les intérêts présents seront pris en compte en fonction d'un mode de partenariat ouvert où tous les acteurs du milieu pourront se concerter. Les pratiques d'aménagement durable des forêts seront analysées afin d'en assurer l'efficacité et l'acceptabilité. Les informations émanant de ce projet seront véhiculées le plus largement possible.

Monsieur Réjean Gagnon
Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, Québec, CANADA

**Titre**
La nécessité des connaissances écologiques dans le développement durable des forêts d'épinette noire

**Résumé**
Les plus grandes forêts d'épinettes noires au monde se retrouvent au Québec. Par conséquent, le Québec a une responsabilité particulière envers ce patrimoine forestier unique à l'Amérique du Nord. Sur le plan économique, les épinettes noires permettent la fabrication de papier et de bois d'oeuvre hautement recherchés sur les marchés mondiaux. Cette activité industrielle procure sécurité et confort à plusieurs communautés québécoises. Pour ces raisons, il est de notre devoir de maintenir cette activité afin d'assurer la pertinence des aménagements forestiers garantissant aux générations futures des forêts d'épinette noire d'excellente qualité. En vue d'atteindre ces objectifs, un programme d'étude sur l'épinette noire a été mis sur pied. Au niveau du mode de développement des connaissances, une des particularités de ce programme est qu'il intègre les connaissances et les observations de terrain, accumulées au fil des années par les forestiers locaux, à la démarche scientifique des chercheurs. Un des résultats a été l'élaboration d'un nouveau modèle d'évolution des forêts d'épinettes noires obligeant l'introduction de nouveaux indicateurs au regard du développement durable des forêts d'épinette noire.

---

Monsieur Louis Bélanger
GRADIF, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval
Sainte-Foy, Québec, CANADA

**Titre**
Le mariage douloureux de la recherche et de la gestion durable des forêts

**Résumé**
Dans un contexte où il faut traduire les principes d'aménagement durable des forêts en stratégie concrètes, certains croient que les chercheurs et les gestionnaires devraient travailler de concert pour formuler des pratiques reposant sur des bases scientifiques éprouvées. L'expérience démontre que cette tâche est beaucoup plus problématique que généralement anticipée. Les praticiens se plaignent que la recherche reste peu applicable alors que les chercheurs protestent que les gestionnaires n'utilisent pas les connaissances scientifiques disponibles. Ces problèmes mettent en évidence les limites de la science traditionnelle de nature disciplinaire trop souvent détachée des gens et de la gestion. Le Groupe de recherche en aménagement durable et intégré des forêts (GRADIF) a mis l'emphase dans ses travaux sur ce que Holling désigne comme la science de l'intégration des parties. Ainsi, on utilise les résultats de la science disciplinaire, mais on procède aussi à l'identification des enjeux d'aménagement, on développe des alternatives et on évalue globalement les conséquences de chaque alternative. Nous illustrerons cette approche à l'aide d'exemples associés à la certification de l'aménagement durable des forêts.

## ATELIER 22
## THÉMATIQUE: TERRITOIRE EN RECONVERSION

Monsieur Claude Genest
Université du Québec à Trois-Rivières
Trois-Rivières, Québec, CANADA

**Titre**
Un mégasite, une alternative durable au contrôle de la pollution: le cas de Saint-Étienne-des-Grès au Québec.

**Résumé**
La saga de Saint-Étienne-des-Grès, petit village de la Mauricie au Québec, illustre bien la détermination de citoyens à se prendre en charge et à s'approprier un mégasite prévu pour une durée de trois ans et qui recevrait des déchets hors région, voire même des États-Unis. Les citoyens se sont réunis en groupe de pression et ont établi

des structures d'intervention. Ils ont affronté une multinationale des déchets et ils ont gagné. Le site retrouve sa vocation régionale et durera plus de 75 ans. Ils ont eu à lutter contre le monopole de la compagnie, la nécessité de rentabilité économique et le manque d'espace au Québec pour ce type de site. À Saint-Étienne-des-Grès, les critères financiers ont primé sur les critères environnementaux lors de la mise en place du site. Le mode d'exploitation a aggravé la pollution et généré des remous au sein de la population. Une régie intermunicipale de gestion des déchets a été mise sur pied pour piloter le dossier d'acquisition du site, pour maximiser la capacité des citoyens à payer et pour accroître la longévité du site.

---

Madame Agnès Beaulieu
Société de développement Angus
Montréal, Québec, CANADA

**Titre**
«Angus»: un projet communautaire de revitalisation industrielle à Montréal

**Résumé**
La communauté du quartier Rosemont, au coeur de Montréal, a décidé de prendre en charge son développement économique en revitalisant un site industriel désaffecté. Le technopôle environnemental Angus est un nouveau parc d'entreprises dans le domaine des technologies environnementales qui vise à créer 2 000 emplois pour les chômeurs locaux. Le projet a déjà permis de créer une vaste solidarité et de nouveaux partenariats entre institutions d'enseignement, organismes communautaires, syndicats, entreprises privées et institutions financières. Regroupées durant deux ans au sein du comité de relance Angus, ces organisations ont préparé des mesures de requalification de la main-d'oeuvre, de lutte au décrochage scolaire, de soutien au développement de l'entrepreneurship local. Une corporation sans but lucratif, la Société de développement Angus, administre au nom de la communauté ce terrain industriel, acheté notamment grâce à une levée de fonds populaire, et met en place tous les services d'accueil aux futures entreprises. Un centre

de formation professionnelle multi-niveaux consacré au recyclage d'ordinateurs (le CIFER Angus) y ouvrira ses portes en 1998 et redistribuera les appareils dans les écoles.

---

Monsieur Richard Vézina
Valorisation Forestière Inc.
Shipshaw, Québec, CANADA

**Titre**
Sites de démonstration et d'expérimentation d'aménagements polyvalents (lieu par excellence de développement durable, Saint-Jean-Vianney)

**Objectifs**
- Établissement de sites de démonstration et d'expérimentation d'aménagements polyvalents ouvert à la population, à des interprétations et à des activités diverses. Ex: Saint-Jean Vianney.
- Établissement d'entreprises d'aménagement polyvalent spécialisées dans les différentes coupes sélectives utilisant la technique chevaux et hydraulique léger et plantations multi-ressources.

**Obstacles**
- Période de temps.
- Manque d'échanges entre partenaires.
- Assurer la viabilité des entreprises par des contrats à long terme (5 à 15 ans minimum).

---

Monsieur Killian Imre
Gyûrûfû Foundation
Gyûrûfû, HONGRIE

**Titre**
Gyûrûfû: la réincarnation d'un village mort

**Résumé**
Notre but est de créer un modèle expérimental technologique d'une société permettant un mode de vie durable. Du point de vue technique, ce projet demande l'étude et la sélection de technologies traditionnelles «douces», ce qui est relativement simple. L'aspect social de la durabilité présuppose des relations humaines plus solides. Nous devons alors développer une nouvelle interprétation de la vie communautaire, ce qui est surtout intéressant en opposition aux 50 dernières années de communisme.

## ATELIER 23
## THÉMATIQUE: TERRITOIRE EN RECONVERSION

Docteur Gennady (Henadzi) Karopa
The Belarussian National Association «Green Class»
Gomel, BELARUS

**Titre**
Onze ans après Tchernobyl: la vie dans une zone dangereuse

**Résumé**
L'Association de la classe verte nationale Belorusse fut formée en 1990 et fut inscrite en 1995 au ministère de la Justice de Belarus.

Les buts et les champs d'intérêts sont: les systèmes modernes de développement de l'éducation environnementale, la publication verte, la conservation de la nature, l'information publique, les NGOs et les mass-média et le développement du NGO. La Green Class travaille à des programmes et des livres pour les professeurs (écologie) et donne des conférences et des séminaires.

L'association Green Class a récemment publié un nouveau livre pour enseignants, instituteurs et environnementalistes. Le titre de ce livre est *Man and Nature* (l'Homme et la nature). Ce livre nous démontre la base psychologique de l'éducation environnementale et contient quelques programmes d'éducation basés sur la psychologie. Le livre fut achevé et imprimé grâce au support financier de la Fondation Soros/Belarus et la compagnie locale «AltEc». Le livre

sera distribué sans frais dans les écoles de la région de Gomel. Green Class est actuellement à la création du Centre international de l'éducation environnementale à Gomel. Green Class s'occupe de l'éducation environnementale et de la propagation de l'information écologique.

---

Professeur Hermann H. Field
Global Development & Environment Institute, Tufts University,
Fletcher School of Law & Diplomacy
Shirley, U.S.A.

**Titre**
Devens: une expérience prometteuse pour la création d'un territoire de développement durable

**Résumé**
Les bases militaires en Amérique et en Europe deviennent maintenant disponibles pour le réaménagement civil, une occasion unique pour un nouveau type d'entité de ressource dévouée environnementalement et économiquement au développement durable. Une telle entité prend forme à l'ancienne base militaire des États-Unis à Fort Devens, au Massachusetts. Après les trois années précédentes de planification à la grandeur de la communauté, ce qui donne à réfléchir sur la durabilité du présent plan de réutilisation, son vaste emplacement est au début de son développement en tant que Centre industriel et de recherche avec regard sur la technologie innovatrice. Avec la commercialisation traitée par une seule agence de l'État comme promoteur, la gouverne est la responsabilité de 12 membres de la commission représentant les intérêts locaux, régionaux ainsi que les intérêts de l'État. Dans les différents rôles de la santé locale, de la planification de la conservation et de la commission historique etc., la commission a conçu une procédure d'approbation accélérée à arrêt unique à l'intérieur de buts de durabilité clairement définis; un modèle potentiel pour d'autres finalités universelles.

## ATELIER 24
## THÉMATIQUE: VILLE ET CONURBATION

Monsieur Michel Perron
Groupe ECOBES
Jonquière, Québec, CANADA

### Titre
La santé de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean: un bilan révélateur du mode de développement régional.

### Résumé
Le groupe ECOBES mène depuis 1982 des recherches appliquées en sociogéographie s'intéressant aux conditions de vie et aux besoins de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean en matière de santé et d'éducation.

Pour ce qui est de la santé à micro-échelle:
a) élaborer une sociogéographie de la santé à micro-échelle;
b) décrypter les principaux facteurs associés à un bilan de santé plutôt déficient;
c) supporter ainsi les efforts de prévention auprès de la population.

Grâce à une approche interdisciplinaire, l'espace devient le révélateur de disparités en matière sanitaire. On propose des explications quant au retard observé dans la région, en examinant comment les manifestations actuelles de la mortalité peuvent être associées aux inégalités socio-économiques ou encore héritées des conditions du passé. De la transition épidémiologique à l'appropriation du territoire, on retrace une trame historique, on propose un modèle sociogéographique qui fournit un éclairage renouvelé sur l'émergence des discontinuités sociospatiales de la santé et de la scolarisation.

Monsieur Bertrand Côté
Ville de Saint-Félicien
Saint-Félicien, Québec, CANADA

**Titre**
Ville de Saint-Félicien... Naturellement

**Résumé**
Le concept de laboratoire implique les notions d'étude et d'expérimentation. Pour ce faire, la ville de Saint-Félicien, qui se veut un exemple de la région laboratoire, s'implique dans différents projets de développement à caractère durable. Par sa volonté d'être un carrefour de connaissances et d'expertises à dimension internationale, Saint-Félicien s'est associée avec le Collège de Saint-Félicien, le zoo sauvage de Saint-Félicien et le centre écologique du Lac-Saint-Jean (Salmotherme).

Ces organismes visent des objectifs globaux dans une perspective de long terme. L'éducation, la sensibilisation, l'assurance de la conservation, l'intégration d'une éthique sont quelques objectifs visés par ce partenariat afin d'approfondir nos connaissances des processus qui entretiennent la vie.

Le partenariat mis en place à Saint-Félicien montre une belle concertation dans la préservation de la biodiversité nordique (zoo sauvage), la qualité de l'enseignement et le respect des techniques d'élevage des salmonidés en milieu continental nord (centre écologique). De plus, Salmotherme représente le fruit du travail de prise en charge du milieu local dans la mise en valeur de ses ressources.

---

Monsieur Roger Lavoie
Ville de Jonquière
Jonquière, Québec, CANADA

**Titre**
Ville de Jonquière: une organisation durable

**Résumé**
Pour une ville comme Jonquière, la mission première consiste à répondre aux besoins de ses citoyens par le biais de différents services et infrastructures.

Pour y parvenir, nous devons accomplir quotidiennement une multitude d'actions dans des secteurs d'activités aussi essentiels que diversifiés qui, très souvent, mettent en cause la qualité de notre environnement et des ressources qui s'y rattachent.

Dans le processus décisionnel menant à la réalisation de ces activités, nous favorisons l'intégration des principes du développement durable qui nous incitent à voir plus loin que le «service à livrer, nous amenant à évaluer les conséquences pouvant découler de nos actions et à les intégrer aux solutions qui seront retenues.

Cette nouvelle approche favorise donc la recherche des solutions mieux définies, mieux adaptées non seulement aux besoins de notre clientèle, mais également à la préservation de notre environnement et de nos ressources.

De la prise de décision jusqu'à la mise en application des solutions retenues, Ville de Jonquière priorise donc le développement d'une stratégie durable au profit des générations actuelles et futures.

---

Monsieur Alvaro Gonzalez
Faculté des Sciences – Université de la République
Montevideo, URUGUAY

**Titre**
Le bassin urbain: unité de développement durable – Étude de cas

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 7, p. 185)

**ATELIER 25**
**THÉMATIQUE: L'ÉVOLUTION DE NOS VALEURS ET DE NOTRE VISION DU MONDE**

Monsieur Ricardo Cayssials
Madame Ana Dominguez
Faculté des Sciences – Université de la République
Montevideo, URUGUAY

## Titre

Espace environnemental et développement durable de l'Uruguay

## Résumé

Cette communication confronte des idées sur cette thématique complexe à partir d'une optique construite pour viabiliser le milieu des gens qui sont non seulement ignorés en grande partie dans les prises de décisions, mais qui en plus supportent un modèle de développement non durable. L'«Espace environnemental» se place dans une catégorie géo-environnementale d'une grande importance stratégique, non seulement dans la perspective d'un dialogue nord-sud pouvant identifier de nouvelles avenues pour une durabilité authentique, mais dans une catégorie géographique de référence fondamentale, pour pouvoir évaluer le degré de fiabilité réel de ces alternatives au modèle actuel de développement. On pense ainsi apporter des éléments de jugement pour obtenir un «nouvel Uruguay durable» où la mise en ordre territoriale, la croissance économique, l'équité sociale, la conservation et la préservation des patrimoines naturels et culturels, la science et la technologie ainsi que la participation sociale des secteurs impliqués, expérimentent des changements substantiels pour viabiliser les propositions de développement durable pouvant améliorer de façon permanente la qualité de vie de l'ensemble du peuple uruguayen.

Madame Christiane Gagnon
Monsieur Juaha Guha
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, Québec, CANADA

**Titre**
Géo-environnement, évaluation des impacts et développement durable: le cas de la province de Guizhou, République populaire de Chine

**Résumé**
La province de Guizhou, avec une population de 34 millions d'habitants, est une des provinces les plus pauvres de la Chine, derrière toutes les autres provinces dans les affaires importantes telles que l'éducation, la santé et l'économie. D'autre part, la province regorge de ressources minérales: le charbon, la bauxite, le mercure, le thallium, le phosphore et l'or. Du coup, l'exploitation de ces ressources est une source considérable de pollution.

Ce constat a amené des partenaires ainsi que des chercheurs québécois et chinois à se concerter afin d'envisager des stratégies de développement durable pour la province de Guizhou au XXIe siècle. Pour développer ces stratégies, il est nécessaire de faire un bilan de la situation, d'évaluer les impacts sociaux et économiques des problèmes environnementaux ainsi que d'augmenter les capacités des ressources humaines en matière de développement durable et régional. Notre communication visera donc à présenter les objectifs du programme quinquennal de recherche et d'intervention ainsi que les conceptions du développement durable ou viable des points de vue québécois et chinois.

---

Monsieur Claude Giles
Des mains pour demain
Sainte-Élisabeth, Québec, CANADA

**Titre**
Solidarité à la base: jumelage.

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 3, p. 178)

**ATELIER 26**
**THÉMATIQUE: L'ÉVOLUTION DE NOS VALEURS ET DE NOTRE VISION DU MONDE**

Monsieur André Harvey
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Québec, Québec, CANADA

## Titre

Comment être certain de bien mesurer les avantages et les inconvénients d'un projet... sans en oublier la consultation publique

**Résumé**
Les projets de développement sont initiés par une multitude d'acteurs locaux, nationaux et internationaux. L'initiateur est le plus souvent originaire d'un endroit différent du lieu du projet projeté. Comment faire pour mieux adapter un projet à son milieu? Comment préparer sa cohabitation avec la population? La mesure des retombées des projets passe inévitablement par une information judicieuse et une implication directe des instances sociales et de la population de ces milieux. Cet art, ce savoir-faire qu'est la consultation n'est pas si évident. Par ce moyen original, le gouvernement du Québec illustre depuis 20 ans son leadership en matière de consultation publique. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est un outil de premier niveau en ce qui concerne l'implication de la population dans ses décisions de développement. Rigueur, transparence, neutralité et efficacité sont les assises de la crédibilité acquise par cet organisme relevant du ministre de l'Environnement et de la Faune. L'expansion de ce concept et son ajustement à divers niveaux du gouvernement ne pourraient qu'accélérer l'avènement du développement durable.

Monsieur Gaston Cadrin
Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)
Lévis, Québec, CANADA

**Titre**
Le prétexte de la conciliation de l'environnement et du développement durable risque-t-il d'atrophier irrémédiablement les sites les plus exceptionnels? Après les chutes de la Chaudière, au suivant...

**Résumé**
La satisfaction des besoins énergétiques du Québec pouvait justifier à prime abord la mise en place d'une filière visant à remettre en fonction des équipements ayant déjà existé ou à favoriser l'aménagement de petites ou moyennes centrales. Aujourd'hui, avec le recul, ce programme semble en contradiction avec les principes du développement durable. Sous le prétexte fallacieux de concilier les intérêts économiques, écologiques et sociaux, on ne se rend pas compte que ces aménagements risquent d'aliéner, de pervertir pour quelques siècles des lieux identitaires et des curiosités géographiques façonnées sur des centaines de millions d'années.

L'exemple de la Chaudière, malgré un processus d'audiences publiques, nous démontre que les éléments culturels, sociaux et esthétiques ne sont pas toujours considérés face aux enjeux économiques et politiques, et ce même dans un parc naturel.

Face à une telle attitude, il convient de se demander si l'application de l'écodéveloppement ne relève que des discours et ce qui se passera ailleurs dans le monde, notamment dans les sites exceptionnels des pays en développement.

---

Monsieur Clément Cohen
ACT Consultants
Paris, FRANCE

**Titre**
Construire une stratégie de développement durable en Île-de-France

## Résumé

(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 4, p. 180)

**ATELIER 27**
**THÉMATIQUE: L'ÉVOLUTION DE NOS VALEURS ET DE NOTRE VISION DU MONDE**

Madame Dominique Poirat
Conseil régional de l'environnement
Alma, Québec, CANADA

## Titre

Réflexions et actions d'enfants pour un idéal planétaire

## Résumé

«Pour que le vert dure» est une session d'animation auprès des jeunes de la 4e année du niveau primaire d'une durée de huit semaines. Cette session, diffusée depuis 1989 au sein de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, vise à:

- sensibiliser les participants à la notion de développement durable, favoriser la réflexion portant sur les changements de comportement, et réaliser des actions concrètes au sein des classes et des écoles participantes;
- encourager le comportement mettant en pratique les 4R et la propreté au sein des communautés locales.

## Résultats

1) Des changements de comportement très positifs observés par tous les professeurs auprès des élèves inscrits.
2) Plus d'un tiers des parents des élèves inscrits font ressortir que leurs enfants ont apporté des changements concrets à la maison. Les enfants demandent à leurs parents de recycler davantage et pointent de façon précise ce qui peut être recyclé.

## Obstacles

Le contexte des coupures budgétaires au sein des institutions d'éducation, l'horaire académique chargé des cours et le cloisonnement de l'école ne favorisent pas les initiatives des communautés locales.

Monsieur Pierre Gilbert
Groupe de recherches écologiques de la batture (GREB)
La Baie, Québec, CANADA

**Titre**
Mise en oeuvre d'un micro village écologique expérimental

**Résumé**
Le GREB est un micro village écologique expérimental. Fondé en 1990, sa vocation est la recherche, l'expérimentation et la diffusion d'un mode de vie écologique. Il vise la mise en oeuvre de solutions écologiques dans les domaines de l'habitat, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Les recherches qui y sont menées ont pour but de vérifier concrètement comment un mode de vie écologique est possible dans un contexte nordique: un mode de vie reproductible situé en deçà des seuils de l'abus dans les domaines de l'utilisation des ressources, de la pollution et de la consommation énergétique, tout en augmentant la qualité de vie et en offrant un milieu de vie propice à l'épanouissement personnel.

**Obstacles et limites**
- Pas de support institutionnel (recherches empiriques).
- Contraintes de la réglementation en urbanisme.
- Absence de test de soutenabilité (sur les niveaux atteints) et de critères universels de la qualité de vie.

**Résultats**
- Inventaire amorcé des possibilités agro-alimentaires et des techniques régionales adaptées.
- Constructions écologiques.
- Grille d'évaluation pour un habitat écologique.
- Plan d'aménagement d'ensemble en partenariat avec la municipalité.

Madame Mano Capano
ALCAN
Jonquière, Québec, CANADA

**Titre**
«La société de demain, j'y travaille inc.»

**Résumé**
«La société de demain, j'y travaille inc.» est un concept novateur qui consiste à créer un réseau de micro-entreprises de récupération et de recyclage dans les écoles élémentaires.

C'est dans l'objectif d'aider notre relève à faire des choix favorisant un développement durable qu'Alcan a eu cette idée. La première micro-entreprise fut créée en 1990 à l'école Saint-Pierre d'Alma.

«La société de demain, j'y travaille inc.» est une entreprise dont la mission est la protection de l'environnement. L'école forme une entreprise dont les actions sont décernées selon la participation de chaque classe au profit de l'entreprise.

Les revenus proviennent de la récupération de canettes d'aluminium et de sacs d'épicerie. Un atelier de fabrication de papier permet la production de cartes de souhaits qui sont vendues dans le milieu. En parallèle aux activités environnementales, chaque degré pousse sa réflexion sur un aspect différent de la gestion d'une entreprise.

De nouvelles micro-entreprises ont déjà vu le jour dans plusieurs régions du Québec et même ailleurs dans le monde.

---

Madame Marie Line Sauvé
Corporation de l'Île Saint-Quentin
Trois-Rivières, Québec, CANADA

**Titre**
L'Île Saint-Quentin: un parc écotouristique visant un développement durable

**Résumé**
Située à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, l'Île Saint-Quentin est l'un des rares endroits au Québec situé en milieu urbain et donnant un accès public direct au fleuve Saint-Laurent.

Depuis 15 ans déjà, les vocations de récréation, de conservation, d'éducation, de territoire et d'histoire de l'Île Saint-Quentin sont développées par la Corporation pour le développement de l'Île Saint-Quentin.

**Objectifs visés**
- Protéger les écosystèmes représentatifs de l'île.
- Rendre accessibles l'île et son milieu riverain sous diverses formes.
- Offrir à la clientèle une gamme de services variés compatibles avec les cinq vocations du parc.
- Contribuer au développement social, économique et touristique de la communauté.
- Agir comme lien de formation et de sensibilisation face aux espaces naturels et plus largement face à l'environnement.

**Obstacles**
- Érosion du sol.
- Capacité de support du milieu.
- Renouvellement des ressources financières et humaines.

**Résultats**
- Ouvrages de protection des berges.
- Programmes d'animation en loisir environnemental.
- Conservation de l'érablière argentée et harmonisation avec la fréquentation humaine.

**ATELIER 28**
**THÉMATIQUE: LES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Monsieur Louis Bélanger
GRADIF, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval
Sainte-Foy, Québec, CANADA

**Titre**
Le mariage douloureux de la recherche et de la gestion durable des forêts

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 21, p. 217)

---

Monsieur Gilles Seutin
Université McGill, Département de géographie
Montréal, Québec, CANADA

**Titre**
La recherche scientifique et la gestion environnementale aux îles Galapagos

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 8, p. 189)

---

Monsieur Réjean Gagnon
Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, Québec, CANADA

**Titre**
La nécessité des connaissances écologiques dans le développement durable des forêts d'épinette noire

## Résumé

(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 21, p. 217)

**ATELIER 29**
**THÉMATIQUE: LES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Monsieur Rock Ouimet
Direction de la recherche forestière
Ministère des Ressources naturelles du Québec
Sainte-Foy, Québec, CANADA

## Titre

Problématique des effets potentiels des changements climatiques sur la forêt boréale

## Résumé

Une problématique concernant la forêt boréale est celle des effets potentiels des changements climatiques sur le fonctionnement de l'écosystème. Actuellement, cette forêt est un milieu de vie et un moteur économique d'importance pour les habitants et l'industrie forestière. Selon les modèles de circulation globale de l'atmosphère, la forêt boréale est l'écosystème qui risque d'être le plus affecté par les changements climatiques. En ce moment, il nous apparaît donc primordial d'étudier la dynamique présente de l'écosystème forestier boréal québécois sur la base du fonctionnement de ses composantes primaires actuelles (cycle de l'eau, cycle des éléments nutritifs, productivité forestière, biodiversité, etc.). L'approche écosystémique et le suivi à long terme sont donc les seules assurances d'un développement durable de nos forêts dans une perspective intégrant l'ensemble des pressions qu'exercent les stress environnementaux et les activités forestières humaines sur les écosystèmes forestiers boréaux. Le ministère des Ressources naturelles du Québec est sur le point de mettre en place une forêt d'expérimentation au nord de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans ce but.

Monsieur Peter J. Johnson
Quality Management Institute (QMI)
Mississauga, Ontario, CANADA

**Titre**
Gestion continue de la forêt par l'application d'une gestion volontaire

**Résumé**
La présentation fera la point sur un système de direction comme étant un outil pour aller de l'avant et possiblement accompli, en raison de la gestion durable de la forêt. Une vue d'ensemble du développement des Normes nationales du Canada pour la gestion durable de la forêt (CAN/CSA-Z809-96) sera fournie, incluant un bilan du contenu et les exigences des normes.

Les exigences pour l'enregistrement (le certificat) aux normes seront présentées sur des réalisations à ce jour.

---

Monsieur Daniel Lord
Monsieur Sylvain Cloutier
Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, Québec, CANADA

**Titre**
Le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale: une structure au service de l'aménagement forestier durable

**Résumé**
Le Consortium se définit comme une organisation de recherche dont les travaux visent à fournir les connaissances nécessaires à la régénération de la forêt boréale commerciale, une ressource potentiellement renouvelable convoitée par de multiples usagers car répondant à une grande diversité de besoins. Le développement des connaissances au Consortium fonctionne en mode contextuel, en lien direct avec les besoins identifiés par la communauté. Elle va du

particulier au général, de l'arbre à la forêt à l'écosystème. Elle marie les connaissances des chercheurs universitaires aux connaissances de terrain des forêts industrielles et gouvernementales. De cette mise en commun résulte une recherche arrimée aux besoins quotidiens des forestiers qui ont le devoir de répondre aux critères d'aménagement forestier durable. La programmation scientifique du Consortium est passée au crible par un comité scientifique où il existe une parité entre le nombre de chercheurs et de forestiers industriels. Les chercheurs y présentent régulièrement leurs résultats. L'interaction directe entre les chercheurs et les utilisateurs conduit donc à un transfert technologique en temps réel qui s'effectue directement.

---

Madame Lucie Bertrand
ConcertAction Inc.
Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec, CANADA

**Titre**
L'aide multicritère à la décision, un outil intéressant pour les choix d'aménagement

**Résumé**
L'unité d'affaires Kénogami de la Compagnie Abitibi-Price et la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval ont débuté, en 1993, un projet-pilote qui avait comme objectif de développer et de tester une méthodologie d'aide à la décision pour la gestion de territoires forestiers utilisés par de multiples intervenants. L'approche d'aide multicritère à la décision utilisée consiste à regrouper une nouvelle génération d'outils de gestion adaptés aux situations où les parties concernées ont des intérêts divergents.

La démarche de décision participative élaborée a démontré que la planification de l'aménagement forestier peut être réalisée en collaboration avec les différents utilisateurs d'un territoire. Le partage de la connaissance et des problématiques vécues par chaque partie concernée a favorisé l'établissement d'une vision globale commune préalable à l'élaboration d'une recommandation d'aménagement

forestier. Le projet s'est déroulé dans la région des Monts Valin au Saguenay.

## ATELIER 30
## THÉMATIQUE: DE NOUVEAUX MODES DE VIE

Monsieur Jean-Étienne Klimpt
Hydro-Québec
Montréal, Québec, CANADA

### Titre
Le développement énergétique durable: des critères globaux pour une action régionale

### Résumé
Au cours des prochaines années, plusieurs enjeux dans le domaine de l'énergie impliqueront plus particulièrement les régions du Québec. Il s'agit notamment de la définition d'une politique concernant les eaux de surface et souterraines, de la classification des rivières annoncée dans la politique énergétique du ministère des Ressources naturelles et de la mise en place éventuelle d'agences de bassin. Par ailleurs, les projets à considérer pour répondre à la demande d'énergie seront plus nombreux, compte tenu de l'accroissement des échanges avec les marchés extérieurs au Québec, de l'implication plus grande de producteurs privés et de la possibilité de recourir à de nouveaux modes de production à des prix compétitifs. Des critères de développement énergétique durable tenant compte de ces enjeux seront présentés.

Monsieur Jean Paradis
Monsieur Florent Côté
Négawatts Production Inc.
Métabetchouan, Québec, CANADA

**Titre**
L'efficacité énergétique et ses applications au plan local

**Résumé**
L'agence de l'efficacité énergétique du Québec a pour mission d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les formes d'énergie, dans tous les secteurs d'activités, et cela au bénéfice de toutes les régions du Québec. Elle supporte, depuis plus d'un an, un projet d'efficacité énergétique à base communautaire sur le territoire de Métabetchouan.

**But poursuivi**
Implanter un programme en efficacité énergétique à base communautaire sur le territoire de Métabetchouan pour:
- diminuer la consommation d'énergie grâce à la contribution communautaire;
- connaître davantage le potentiel en économie d'énergie et les conditions liées à sa réalisation;
- évaluer le degré d'adhésion communautaire;
- apprécier les avantages individuels et collectifs qui s'y rattachent.

**Objectifs visés pour juillet 1999**
- Atteindre un taux de participation de: 72% (secteur résidentiel); 40% (secteur commercial); 29% (secteur industriel).
- Réduire la consommation d'énergie pour les mêmes besoins: 8% (secteur résidentiel); 4% (secteurs commercial et industriel).
- Mesurer la quantité de négawatts produits par chacun des trois secteurs et en établir le coût de production.

Monsieur Richard Kistabish
Monsieur Jimmy Royer
Conseil des Algonquins de Kitcisakik
Louvicourt, Québec, CANADA

**Titre**
L'autonomie énergétique à Kitcisakik

**Résumé**
Les Algonquins de Kitcisakik, en Abitibi, veulent prendre en main leur autonomie énergétique. Depuis toujours, l'approvisionnement en énergie est un problème dans cette communauté isolée de 500 membres, qui partage sa vie entre deux campements. Un ambitieux projet vise à équiper le camp d'été d'une source d'énergie photovoltaïque, plus conforme à l'environnement, pour éliminer les génératrices familiales. Au camp d'hiver, le projet prévoit un microréseau électrique alimenté par une génératrice au diesel utilisée au maximum, en attendant l'implantation d'une petite centrale hydroélectrique.

Le projet prévoit un mode de pré-paiement, car les usagers, sensibilisés à la question, vont gérer leur consommation et la payer à l'avance. Ce projet permettra à la communauté de bonifier sa production d'électricité, tout en se donnant les outils pour en gérer la vente à ses membres. Le projet rendra la communauté plus autonome et développera l'activité économique par la mise sur pied d'une coopérative pour gérer cette autonomie énergétique.

**ATELIER 31**
**THÉMATIQUE: L'USAGE DES RESSOURCES ET LES NOUVEAUX MODES DE PRODUCTION**

Monsieur Georges Bacon
Corporation Hydro-Ilnu
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean
Mashteuiatsh, Québec, CANADA

**Titre**
Corporation Hydro-Ilnu

**Résumé**
La Nation montagnaise du Québec négocie déjà depuis plusieurs années avec les gouvernements du Québec et du Canada afin d'atteindre l'autonomie gouvernementale et l'accessibilité aux ressources. Dans cette optique, le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean a autorisé, il y a déjà quelques années, la création de la Corporation Hydro-Ilnu inc., laquelle a pour mandat de rechercher et de développer le potentiel énergétique du territoire du Lac-Saint-Jean. Cette corporation, qui doit servir les intérêts de la communauté, a choisi d'utiliser une technologie répondant au souci environnemental qui a toujours caractérisé le peuple montagnais. L'aménagement de centrales hydro-électriques au fil de l'eau répond à leurs attentes puisque la technologie utilisée est basée prioritairement sur l'importance de minimiser les effets sur l'environnement. L'exploitation d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau devrait avoir un impact direct, immédiat et futur sur l'essor économique et social du milieu. Des retombées économiques directes et indirectes appréciables sont à prévoir pour la communauté ainsi que pour la région.

---

Monsieur Réjean Gaudin
Énergie électrique, Québec (ALCAN)
Bureau de stabilisation des berges du lac Saint-Jean
Alma, Québec, CANADA

**Titre**
Aspect social et communautaire du programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

**Résumé**
En 1986, au début du programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, Alcan a mis en place un processus permettant aux divers intervenants concernés de s'impliquer dans ce vaste projet. Le but de ce processus d'intervention a permis à l'entreprise de connaître ses interlocuteurs, de comprendre leurs aspirations, leurs besoins et leurs points de vue, de se faire comprendre de ses interlocuteurs de

manière à obtenir leur appui et, finalement, d'agir de manière responsable.

À la lumière des résultats des sondages réalisés par Alcan au fil des années, il faut conclure que le mécanisme de participation du milieu a contribué à modifier la perception des riverains face aux travaux réalisés et aux intentions réelles de l'entreprise.

La méfiance a fait place à une meilleure compréhension des enjeux, ce qui a été de nature à favoriser l'harmonisation des intérêts collectifs des riverains du lac et des intérêts d'Alcan.

---

Monsieur Viateur Beaulieu
Abitibi-Consolidated et GEAIS
Jonquière, Québec, CANADA

**Titre**
Industrie forestière et autres utilisateurs de la forêt la concertation est possible

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 10, p. 193)

**ATELIER 32**
**THÉMATIQUE: DES EXPÉRIENCES AGRICOLES QUI ANNONCENT UNE AGRICULTURE DURABLE**

Madame Caroline Lachance
Monsieur Jean Blackburn
Abitibi-Consolidated Inc.
La Baie, Québec, CANADA

**Titre**
Valorisation agricole des biosolides

**Résumé**
La corporation Abitibi-Consolidated à La Baie génère des biosolides utilisables en agriculture. Les biosolides ne contiennent pas de substances incompatibles avec la valorisation agricole et leur valeur fertilisante intéresse grandement les producteurs agricoles. Leurs propriétés peuvent contribuer à maintenir un niveau d'humus acceptable dans les sols et conserver leur potentiel de productivité.

En 1996 et 1997, des producteurs agricoles ont utilisé des biosolides. Ceux-ci ont été épandus sur des cultures d'avoine, d'orge, de maïs, de canola et de prairies de foin. Les cultures de céréales et de foin sec sont en excellente condition. Les activités de suivi après épandage seront nombreuses et des conclusions intéressantes sont à prévoir, spécialement au niveau des rendements exceptionnels de production.

La valorisation agricole des biosolides doit contribuer à maintenir ou augmenter les rendements des récoltes et favoriser une bonne conservation des sols. Elle peut devenir une solution alternative écologique et économique intéressante pour tous les intervenants.

---

Madame Nathalie Valentin
Office franco-québécois pour la jeunesse, les Bartavelles
Six-Fours les Plages, FRANCE

**Titre**
Valorisation et impact de la matière organique des ordures ménagères en agriculture (compost)

**Résumé**
En France, 20 à 30% des ordures ménagères sont constituées de matière organique valorisable en agriculture sous forme de compost. Après séparation par pressage de la matière organique des éléments non fermentescibles, on obtient un matériau compostable de bonne qualité. Lors du compostage, un accroissement de la diversité des substances humiques et des changements structuraux ont lieu. L'application d'un tel compost améliore les qualités physiques et

chimiques du sol. Environ 20% de l'azote contenu initialement dans le sol et le compost sont exportés avec les percolats. L'utilisation de compost en agriculture permet le maintien de la réserve en substances humiques des sols et le recyclage des déchets organiques. Mais il est nécessaire de définir des plans d'épandage en fonction de la vitesse de minéralisation de la matière organique et des besoins de la plante cultivée.

---

Monsieur Guy Gagnon
Ville de Jonquière
Jonquière, Québec, CANADA

**Titre**
Valorisation agricole des boues d'épuration et suivi préventif du réseau d'égouts.

**Résumé**
Comptant plus de 57 000 habitants, Ville de Jonquière génère un volume d'eaux usées important qui était dirigé directement vers les cours d'eau environnants, et principalement vers la Rivière-aux-Sables.

En 1985, grâce à un support financier important de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE), Ville de Jonquière mettait en opération son usine d'épuration lui permettant de traiter ses eaux usées et, conséquemment, de redonner à ses citoyens l'accès aux cours d'eau.

Toutefois, l'assainissement des eaux usées génère un volume important de boues d'épuration, traditionnellement dirigées vers l'enfouissement sanitaire.

En 1990, devant l'augmentation des coûts d'enfouissement et la fermeture du site d'enfouissement de Laterrière, Ville de Jonquière décidait d'exploiter le potentiel fertilisant de ses boues d'épuration et de développer la valorisation agricole.

Grâce aux efforts constants et à la qualité du travail fourni par toute l'équipe du Service de traitement des eaux, Ville de Jonquière fut la première récipiendaire du prix «Excellence – Exploitation» décerné par la SQAE, et du prix du «Mérite environnemental» décerné par le ministère de l'Environnement du Québec.

---

Monsieur Caroll Malenfant
Union des producteurs agricoles Saguenay-Lac-St-Jean
Chicoutimi, Québec, CANADA

**Titre**
Projet-pilote d'installation ou de consolidation de fermes au Québec

**Résumé**
Sera traitée la dimension stratégique menant à la construction du Groupe Épillet, société sans but lucratif fondée en 1996, dont l'objectif est de revivifier les zones rurales abandonnées en rendant possible le renouveau de petites fermes familiales regroupées sous un statut de franchisées (18 projets en démarrage: 5 fermes en consolidation et 12 en création). Grâce à une approche et à un mode de fonctionnement innovateurs, la terre redeviendra accessible à beaucoup de gens qui désirent travailler dans le domaine de l'agriculture. Le groupe a pour objectif, à court terme, de remettre en marche une soixantaine de fermes réparties dans trois régions. Il prévoit se développer afin d'épauler plus d'agriculteurs dans l'acquisition et la gestion de leur ferme, dans leur formation, et dans la mise en marché de leurs produits.

- Valorisation du concept de micro-entreprise, de l'entrepreneurship et d'entreprise durable.
- Mise en marché des produits agro-alimentaires de ses adhérents par des circuits courts de distribution.
- Prend appui sur l'autonomie des agriculteurs et la solidarité.

La formation continue sera au coeur des activités du groupe.

**ATELIER 33**
**THÉMATIQUE: LES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Monsieur Souleymane Diop
Mission de secours de la planète Terre
Dakar, SÉNÉGAL

## Titre
Ventre vide connaît-il développement?

## Résumé
«Mission de secours de la planète Terre» est une ONG de Jeunesse.

## Objectif
L'implication des jeunes à la mise en oeuvre du développement durable (réf.: Agenda 21).

## Cibles
Les jeunes filles et garçons.

## Lieu d'intervention
Lycées et collèges, quartiers, communes et communautés rurales, associations locales/autorités locales.

## Obstacles
Cibles très dispersées, traduction de tous les documents en langues nationales, manque de liberté d'expression, manque de fonds.

## Résultats
Agenda 21 dans les dix régions du Sénégal, un concept national de développement durable, plan d'action national pour un développement durable au Sénégal.

Madame Suzanne Veillette
Groupe ECOBES
Jonquière, Québec, CANADA

**Titre**
Le conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS) au Saguenay—Lac-Saint-Jean: un partenariat au service du développement du milieu

**Résumé**
Depuis quelques années, l'abandon scolaire est devenu une vive source d'inquiétude dans la plupart des milieux au Québec. D'ailleurs les données récentes sur l'abandon scolaire au secondaire, au collégial et à l'université témoignent des efforts à consentir pour améliorer les taux de diplomation à chacun des ordres d'enseignement. Comme on reconnaît que décrochage scolaire et pauvreté font partie de la même spirale d'exclusion sociale, un projet de partenariat régional a été mis en place suite aux États généraux sur l'avenir de la région tenus à l'automne 1995. Divers maîtres d'oeuvre et partenaires ont alors convenu qu'il fallait doter le Saguenay—Lac-Saint-Jean d'un organisme régional (CREPAS) ayant pour mission de prévenir l'abandon des études chez les jeunes à l'école secondaire, au collège et à l'université. Les établissements scolaires et les divers acteurs économiques et sociaux s'entendent pour planifier et coordonner des activités d'animation, d'intervention et de recherche destinées à lutter contre l'abandon scolaire, notamment en soutenant les initiatives prises par les intervenants locaux.

---

Monsieur Michel Perron
Groupe ECOBES
Jonquière, Québec, CANADA

**Titre**
La santé de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean: un bilan révélateur du mode de développement régional

## Résumé

(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 24, p. 223)

**ATELIER 34**
**THÉMATIQUE: L'USAGE DES RESSOURCES ET LES NOUVEAUX MODES DE PRODUCTION**

Monsieur Louis Drainville
Centre Art et Nature inc.
Mont-Joli, Québec, CANADA

## Titre

L'intégration totale au service du développement durable: une application privée, le Centre Art et Nature

## Résumé

Le Centre Art et Nature inc. est une entreprise privée à but non lucratif, créée il y a trois ans, dont l'objectif est de mettre en application tous les concepts de gestion intégrée des ressources du milieu.

## Obstacles rencontrés

- Incertitude face à la loi de protection du territoire agricole (sentier, sculpture, droit d'accès, agrotourisme, aménagement faunique sont souvent incompatibles avec l'esprit de la loi).
- Incompréhension et inexpérience des institutions de financement et des conseillers en gestion intégrée des ressources.
- Marginalisation et incompréhension des exploitants spécialisés.
- Localisation de l'entreprise à l'extérieur des axes usuels de développement obligeant des efforts de mise en marché supplémentaires.
- Multitude de lois et règlements applicables aux multi-ressources:
  - certificat d'autorisation environnementale nécessaire à la réalisation d'actions agroforestières;
  - permis de pourvoyeur nécessaire aux activités de chasse et de gîte combinés.

Monsieur Jean-Charles Piétacho
Conseil des Innus-Montagnais d'Ekuanitshit (Mingan)
Ekuanitshit, Québec, CANADA

**Titre**
La gestion de la ressource sur la rivière Mingan

**Résumé**
Longtemps dépossédée de la rivière, la communauté innu-montagnaise d'Ekuanitshit a élaboré un plan de gestion de la rivière Mingan après l'achat de portions des rivières Manitou et Mingan par le gouvernement du Canada, en 1983.

En 1984, la pêche fut interdite pour cinq ans afin de restaurer la population de saumons. Afin d'établir une stratégie d'exploitation à long terme, des études et suivis annuels furent réalisés pour acquérir une bonne connaissance de l'habitat et du saumon. En 1988, devant les efforts déployés pour la conservation du saumon atlantique en termes de développement durable, le Conseil a reçu le prix François de Beaulieu-Gourdeau (Fédération québécoise du saumon de l'Atlantique). Grâce aux efforts déployés par la communauté de Ekuanitshit à l'arrêt des pêches commerciales et à la réalisation du programme PDES (ensemencement), le projet a permis de restaurer la population de saumons des rivières Manitou et Mingan et, par le développement de la pêche sportive harmonisé aux méthodes de pêche traditionnelle, d'en faire un atout majeur dans l'économie de la communauté.

---

Monsieur Jacques Prescott
Ministère de l'Environnement et de la Faune,
Direction de la conservation et du patrimoine écologique
Union pour le développement durable
Québec, Québec, CANADA

**Titre**
Comment choisir les micro-projets de développement durable?

**Résumé**
Le développement durable des communautés locales passe par la réalisation de micro-projets respectueux des objectifs économiques, environnementaux et sociaux qui sous-tendent ce type de développement. Dans le cadre du projet d'appui à la protection de l'environnement au Cameroun, financé par l'Agence canadienne de développement internationale, l'Union pour le développement durable a développé une grille d'analyse permettant de sélectionner les micro-projets proposés par les organismes communautaires en fonction de critères de «durabilité». La présentation décrira ces critères de sélection et en présentera une évaluation critique basée sur des expériences concrètes.

---

Madame Ana Cecilia Chaves
Fundación del Bambu
San Sebastian, COSTA RICA

**Titre**
Le projet national de Bambou: une histoire de développement durable

**Résumé**
Ana Cecilia Chaves détient une maîtrise en architecture de l'Université de Costa Rica. Après un court voyage en Colombie, où elle étudia l'utilisation du guadua comme matériel de construction, elle se mit à rêver à des milliers de familles costariciennes qui habiteraient des maisons de bambou et à tous les emplois qui seraient créés dans les régions rurales déprimées. Aujourd'hui, son rêve se réalise. Elle rêve maintenant à des milliers de pauvres familles de l'Amérique centrale qui habitent des maisons de bambou et qui travaillent dans des usines rurales de bamboul.

Bref, ses rêves se sont réalisés grâce à une perception du développement durable, à la fois intuitive et pragmatique, qui est accompagnée d'une gestion environnementale à la fine pointe et d'un véritable développement économique et social. Ana Cecilia Chaves est directrice du Projet national de bambou depuis le début en 1986 et

elle est maintenant directrice générale de la Fondation bambou (FUNBAMBU).

## ATELIER 36
## THÉMATIQUE: DES EXPÉRIENCES AGRICOLES QUI ANNONCENT UNE AGRICULTURE DURABLE

Madame Barbara Bader
Université Laval
Charlesbourg, Québec, CANADA

### Titre
Pour une éducation environnementale socio-constructiviste: un choix socio-politique et éthique

### Résumé
Face à une pratique éducative qui serait ancrée dans les sciences et qui véhiculerait, par là même, l'illusion d'une connaissance objective de la nature, j'ai fait le choix d'une éducation environnementale socio-constructive.

Les recherches menées en didactique des sciences montrent que les acteurs de notre système scolaire ont intégré une représentation des savoirs scientifiques qu'ils considèrent comme des savoirs incontestables, idéologiquement neutres. Le défi de l'éducation environnementale est d'amener ces jeunes à complexifier leur manière de voir les sciences et l'environnement en intégrant des considérations socio-politiques et éthiques à leur réflexion et en les sensibilisant à la part d'indétermination inhérente à tout savoir dit scientifique.

C'est dans ce sens que ma thèse vise à cerner les points d'ancrage des représentations sociales que des jeunes de la fin du secondaire entretiennent quant à la nature des savoirs scientifiques en lien avec la question de l'effet de serre. Ceci est un préalable obligé à la mise en place ultérieure de stratégies pédagogiques appropriées.

Monsieur Honorato Teissier
Departamento de Investigación y Postgrado
Saltillo, MEXIQUE

**Titre**
Pensée systémique et développement durable

**Résumé**
Malgré le progrès obtenu, l'industrialisation a apporté beaucoup de problèmes. Elle a transformé l'homme en esclave et en engrenage de la mécanisation. Ce changement favorisa, en plus, une vision mécaniste, soit une forme fragmentaire de penser, ce qui contribua à la détérioration de la planète. Par contre, la pensée systémique favorise la perception au lieu de l'évaluation et la synthèse avant l'analyse. Ce qui, d'ailleurs, demande le développement durable lorsqu'on veut harmoniser les relations entre l'homme et la nature. Un changement de paradigme devient alors nécessaire, de manière à voir la nature comme étant un allié au lieu d'un ennemi.

Il faut comprendre les relations directes et indirectes entre les êtres et leur environnement dans le temps. Seule la pensée systémique peut nous aider, même si l'on a des déchirements avec soi-même dans le chemin quotidien du développement durable. Il est proposé d'établir à NIKAN un réseau par courrier électronique destiné à échanger projets, progrès, expériences et réussites sur le développement durable.

---

Monsieur René Blais
Université de Moncton, campus d'Edmundston
Edmundston, Nouveau-Brunswick, CANADA

**Titre**
Le Canada et le Québec comme modèles de développement durable

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 17, p. 208)

**ATELIER 37**
**THÉMATIQUE: L'ÉVOLUTION DE NOS VALEURS ET DE NOTRE VISION DU MONDE**

Monsieur Farooq Ahmed
Society for Conservation and Protection of Environment (SCOPE)
Karachi, PAKISTAN

## Titre

Le combat contre la désertification par les dépositaires d'enjeux

## Résumé

Je suis président fondateur de la Société pour la conservation et la protection de l'environnement (SCOPE) qui fut formée en 1988 par des environnementalistes engagés. Depuis lors j'ai servi SCOPE avec un dévouement total. J'ai accumulé de l'expérience d'une grande importance à tous les niveaux du travail avec les populations locales au plan de la négociation des traités internationaux et des conventions jusqu'à des délégations de hauts niveaux de l'UN. J'ai eu la chance de voir un certain nombre de gens autour du monde qui travaillent sur la question du développement durable et je crois que si tous les efforts aux niveaux local, national, régional et global se joignent à une influence puissante de coopération mutuelle et une action de collaboration, plusieurs des problèmes liés à la dégradation de l'environnement peuvent être résolus. De plus, une forte implication pour éliminer la pauvreté des parties du monde dans le besoin est essentielle pour quel que mouvement pour le développement durable que ce soit puisque avec des milliards de personnes affamées et faibles, l'idéal du développement durable ne peut être poursuivi.

Monsieur Richard Guay
Monsieur Luc Gaudreault
Abitibi-Consolidated, Papeterie Alma et Syndicat national des travailleurs et travailleuses des pâtes et papiers d'Alma
Alma, Québec, CANADA

**Titre**
Le partenariat à la base de la viabilité

**Résumé**
Le projet explique la démarche entreprise par les travailleurs et la compagnie sur la durée de vie d'une usine. Cette démarche a commencé par une prise de conscience à tous les niveaux. Il fallait assurer la viabilité de l'usine.

Le partenariat à été la base de tout le processus. Le rendement face aux clients, l'augmentation de la productivité et de la qualité du produit, les changements technologiques (ateliers de désancrage, système de traitement secondaire des effluents, arrêt du flottage du bois et atelier de pâte thermomécanique) ont permis à cette usine d'assurer sa survie.

---

Professeur Hermann H. Field
Global Development & Environment Institute, Tufts University, Fletcher School of Law & Diplomacy
Shirley, USA

**Titre**
Devens: une expérience prometteuse pour la création d'un territoire de développement durable

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 23, p. 222)

## ATELIER 38
## THÉMATIQUE: L'ÉVOLUTION DE NOS VALEURS ET DE NOTRE VISION DU MONDE

Monsieur Yvon Parent
Avocat
Mashteuiatsh, Québec, CANADA

### Titre
Perceptions et expériences recueillies par la Commission royale sur les peuples autochtones concernant le développement territorial

### Résumé
La Commission royale sur les peuples autochtones, créée en août 1991 à la demande du gouvernement fédéral, avait pour mandat «d'analyser l'évolution et de proposer des solutions aux problèmes qui ont entravé la relation entre les autochtones, le gouvernement canadien et la société canadienne».

La présentation proposée mènera à un court résumé des grandes lignes du rapport déposé par cette Commission à l'automne 1996. À partir de la conception de la philosophie des Autochtones concernant le développement territorial, la communication propose des exemples de projets faits par les sociétés autochtones pouvant être associés au concept de développement durable et être initiés par d'autres collectivités au Québec et au Canada.

Ensuite, sont abordées les problématiques identifiées par cette Commission relativement au développement socio-économique, environnemental et territorial futur des sociétés autochtones.

Pour conclure, un résumé des principales recommandations de la Commission en matière de développement territorial et d'autonomie pour les sociétés autochtones du Canada est dressé.

Monsieur Louis Drainville
Centre Art et Nature Inc.
Mont-Joli, Québec, CANADA

**Titre**
L'intégration totale au service du développement durable: une application privée, le Centre Art et Nature

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 34, p. 248)

**ATELIER 39**
**THÉMATIQUE: L'ÉVOLUTION DE NOS VALEURS ET DE NOTRE VISION DU MONDE**

Madame Anne Humbert
Monsieur Michael Le Coz
Conception et Conseil en Développement Durable (2C2D)
Léaz, FRANCE

**Titre**
Éducation à l'environnement transfrontalier

**Résumé**
L'association Éducation à l'environnement transfrontalier (EET) travaille depuis 1987 à transmettre à tous une conscience écologique acquise sur le terrain par les élèves des deux rives du Rhin et à leur faire acquérir des comportements d'éco-citoyens.

Chaque année, des professeurs volontaires français et allemands travaillent en binôme sur un thème choisi en début d'année scolaire lors d'un séminaire de formation de trois jours. Suite à des échanges entre établissements, des sorties de terrain et à une réflexion sur leur environnement commun, les élèves réalisent des productions bilingues visant à l'information du public ou à la mise en oeuvre d'actions concrètes.

**Obstacles**
- Difficultés administratives.
- Manque de temps et de moyens.
- Nombre restreint de professeurs.

**Résultats**
- Coopération entre professeurs de disciplines différentes.
- Sensibilisation annuelle d'environ 40 professeurs et 1 000 élèves depuis 1987.
- Des prix divers (Fondation USHUAIA, Fondation Ford France...).

---

Monsieur Richard Simard
SUCO
Managua, NICARAGUA

**Titre**
Le «Machete Verde»: un instrument de développement durable

**Objectifs**
Création d'outils pédagogiques intégraux adaptés à la réalité des petits producteurs (Manuel Paysan «El Machete Verde»).

**Obstacles**
- Faire connaître le matériel et assurer un suivi plus pratique.
- Vendre ou pas le matériel aux bénéficiaires/prix symbolique...

**Résultats**
Un manuel répandu dans tout le Nicaragua et dans de nombreux pays d'Amérique Latine. Possibilité d'une adaptation (2e édition) pour l'Amérique centrale. Très bonne possibilité de traduction et d'adaptation en créole pour Haïti. Le manuel est utilisé de façon dynamique dans plusieurs projets de développement, surtout au Nicaragua et au Salvador. Plusieurs pays donateurs au Nicaragua et institutions de l'État (Éducation aux adultes/INATEC) le considèrent non seulement comme un manuel de référence, mais aussi de formation pratique. Bon nombre d'expériences pratiques (et

d'adaptation à partir du modèle «El Machete Verde») ont été initiées au Nicaragua.

---

Monsieur Jean-Yves Deschênes
Le groupe MADIE
Alma, Québec, CANADA

**Titre**
L'éducation relative à l'environnement à l'échelle du bassin versant

**Résumé**
MADIE — matériel didactique en environnement — est né, en 1985, d'un besoin de fournir aux enseignants et aux élèves des 179 écoles primaires et secondaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean des outils leur permettant de mieux connaître les composantes naturelles et humaines de la région. C'est ainsi qu'une carte murale, des trousses pédagogiques, des affiches, des affichettes ainsi que des documents vidéo ont été conçus grâce à l'initiative d'une équipe multidisciplinaire.

**Objectifs**
- Permettre aux 56 000 élèves de la région de connaître les enjeux économiques, sociaux et écologiques du développement.
- Leur permettre d'acquérir des aptitudes pour participer à un développement régional durable.
- Fournir au personnel enseignant un matériel qui permette d'atteindre ces objectifs dans le cadre de la formation scolaire existante.

**Obstacles**
- Les difficultés de concertation préalable au démarrage du projet.
- La nécessité de toucher à l'ensemble des clientèles.
- L'implantation du matériel et la formation des formateurs.

**Résultats**
- La production de sept trousses pédagogiques en ERE (milieu scolaire).

- Une trousse pour les agriculteurs.
- 56 000 élèves touchés sur une base récurrente.
- Approche de production de matériel adaptable à d'autres unités territoriales.

## ATELIER 40
## THÉMATIQUE: LES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Madame Christelle Tournoux
Délégation de l'Office franco-québéquois pour la jeunesse
Besançon, FRANCE

### Titre
Le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée: un outil au service du développement durable

### Résumé
La Loi n° 83-663 du 23 juillet 1983 a confié aux départements la compétence d'établir des «Plans départementaux d'itinéraires de promenade et de randonnée». Cette attribution consiste à identifier sur le terrain un réseau d'itinéraires de randonnée et de promenade, à l'équiper (balisage, sentiers d'interprétation, sites d'accueil) et à en assurer la gestion (suivi, entretien).

Ces documents, qui ont pour vocation initiale le développement de la randonnée, constituent en pratique de véritables instruments au service de l'aménagement du territoire. Ils permettent, à chacun, par la connaissance du territoire (sites naturels, paysages ruraux, mais aussi traditions économiques et culturelles) de prendre conscience de son intégralité tant dans son étendue que dans sa diversité. Cette connaissance est indispensable à la conduite d'un projet de développement local et de développement durable.

Madame Marion Warnier
Délégation de l'Office franco-québéquois pour la jeunesse
Les Epesses, FRANCE

**Titre**
La mise en pratique du développement durable dans des actions de développement territorial, en espace rural

**Objectifs**
- Fournir un cadre d'analyse théorique au concept de développement durable, lorsqu'il est traité au niveau territorial.
- Déceler des actions de développement territorial qui peuvent être qualifiées d'actions de développement durable dans le cadre d'analyse précédemment défini.
- Rechercher puis modéliser les mécanismes qui interviennent dans la mise en oeuvre et la pérennisation de ces actions, dans le but d'apporter des outils méthodologiques de la pratique du développement durable au niveau territorial.

Elle est réalisée à partir d'un échantillon de 15 sites pilotes français engagés depuis 1992 dans l'expérimentation interministérielle EFE, conduite par le Centre d'études et de développement de l'agriculture de groupe (CEDAG) sur le thème environnement, formation, emploi, développement territorial.

Ce travail en est à sa première année. Aujourd'hui, une enquête est réalisée auprès d'une sélection de cinq sites dans le but d'analyser leurs réalisations à la lumière du développement durable. La phase d'analyse débutera en août 1997.

Ma communication portera sur la méthode employée (élaboration d'une enquête, sélection de critères économiques, sociaux environnementaux) et plus généralement sur la démarche retenue.

Monsieur Pierre Dugas
Monsieur Luc Bouthillier
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE )
Québec, Québec, CANADA

**Titre**
Évaluation des besoins d'une communauté pour un aménagement durable du territoire: exemple d'application en forêt privée

**Résumé**
Le développement durable vise l'atteinte d'un équilibre entre l'exploitation des ressources planétaires et la satisfaction des besoins essentiels des populations. Un sondage a été réalisé auprès des propriétaires forestiers de la région du lac Témiscouata pour construire une échelle des besoins différente de celle de Maslow. En effet, l'échelle des besoins de Maslow ne permet pas d'intégrer le paradigme du développement durable. Ce sondage a donc été élaboré à partir des grilles de Max-Neef et Mallmann. Le questionnaire visait à identifier, d'une part, les priorités des propriétaires en termes de besoins à satisfaire et, d'autre part, leur niveau de satisfaction face à différents types d'aménagement réalisés sur leurs terres. Ainsi, les aménagements multiressources apportent-ils aux propriétaires une plus grande satisfaction qu'un aménagement traditionnel? La rentabilité économique est-elle prépondérante aux autres attentes? L'enquête permet de répondre à ces questions et à plusieurs autres.

---

Madame Sabrina Benmecheri
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Paris, FRANCE

**Titre**
Méthode d'application de la grille de développement touristique durable à l'échelle du territoire du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 20, p. 214)

**ATELIER 41**
**THÉMATIQUE: L'USAGE DES RESSOURCES ET LES NOUVEAUX MODES DE PRODUCTION**

Monsieur Paul Patry
Produits forestiers Donohue de Saint-Félicien
Saint-Félicien, Québec, CANADA

## Titre

Donohue, Lac-Saint-Jean: vers une démarche de développement durable

## Résumé

Plusieurs actions et projets favorisant le développement durable sont réalisés quotidiennement dans l'ensemble des opérations (forêt, scierie, pâte Kraft) de Donohue, au Lac-St-Jean, plus particulièrement, en forêt.

## Objectifs

- Respect des autres utilisateurs de la forêt.
- Protection de la régénération et environnement (faune, eau, etc.).
- Assurer la pérennité de la forêt (rendement soutenu).

## Résultats

- Donohue contribue très largement à l'activité économique du Lac-Saint-Jean et prend les moyens pour réaliser ses opérations en harmonie avec le milieu et dans le respect de l'environnement et de toutes les ressources du milieu forestier.
- Déjà, quatre projets de forêt habitée sont en cours au Lac-St-Jean dans lesquels Donohue est partenaire.
- Lors de la récolte de bois, Donohue démontre des résultats supérieurs aux exigences gouvernementales.
- Des plans d'aménagement faunique et des mesures de protection des encadrements visuels ont été établis avec certaines pourvoiries et organismes fauniques.
- Plus de deux millions de $m^3$ de bois brûlés, récupérés et transformés, en usine, depuis 1983.
- Donohue s'assure du respect du rendement soutenu de la forêt par la réalisation de ses activités d'aménagement forestier.

Monsieur Steeve Morel
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean
Mashteuiatsh, Québec, CANADA

**Titre**
Modèle d'aménagement intégré faune-forêt: une approche d'harmonisation entre les activités traditionnelles des Montagnais et l'aménagement des forêts

**Résumé**
Les activités d'aménagement forestier ont des impacts sur la capacité du territoire à supporter les activités traditionnelles des Montagnais. Les intervenants forestiers orientent de plus en plus leurs actions dans l'optique du développement durable. L'aménagement forestier durable implique la mise en place d'un mode d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier permettant de maintenir la capacité de support de chaque terrain de piégeage à la pratique d'activités traditionnelles, tout en maintenant l'activité économique découlant de l'exploitation des forêts. Le maintien de la qualité des habitats des espèces fauniques exploitées à l'échelle du terrain de piégeage, l'implication des gestionnaires des terrains de piégeage à l'intérieur du processus de planification forestière, la protection de l'intégrité des sites montagnais d'occupation du territoire et l'établissement de pratiques forestières proches de la nature font partie des clés de l'aménagement forestier durable.

---

Monsieur Alberto Bac
Federacion de cooperativas de Las Verapaces (FEDECOVERA)
Coban Alta Verapaz, GUATEMALA

**Titre**
Développement économique d'une coopérative forestière autochtone du Guatemala basé sur le concept d'exploitation durable d'une forêt habitée

**Résumé**

1976: Au Guatemala, fédération de 21 communautés indigènes formées en coopératives agricoles .

1988: Passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture de rente.

La fédération développe un programme de formation administrative et modernise sa gestion et celle des coopératives avec l'appui d'une ONG québécoise: Socodevi.

1994: Partenariat entre la fédération et la Coopérative forestière de Girardville pour une exploitation forestière durable.

**Facteurs essentiels de succès**

- Renforcement du droit de propriété des autochtones.
- Préparation de plans d'aménagement.
- Conscientisation des populations aux enjeux.
- Participation et implication des populations autochtones dans la définition d'une politique de développement forestier et dans l'aménagement du territoire.

**Objectifs poursuivis**

- Mieux-être des populations.
- Renforcement du droit.
- Protection de l'identité culturelle.

**Résultats**

- Mise en place d'un département forestier.
- Adoption d'un programme communautaire de sécurité alimentaire.
- Mise en place d'un mécanisme d'épargne locale.

**Obstacles**

- Niveau d'analphabétisme très élevé.
- Fierté culturelle menacée par la poussée de la culture espagnole.
- Croissance de la complexité administrative.
- Connaissances imparfaites des milieux naturels.
- Rentabilité à long terme.
- Risques politiques associés à la montée d'un groupe autochtone.

**ATELIER 42**
**THÉMATIQUE: DES EXPÉRIENCES AGRICOLES QUI ANNONCENT UNE AGRICULTURE DURABLE**

Monsieur Denis Y. Charlebois
Charlebois, Coutu consultants, s.e.n.c.
Masson-Angers, Québec, CANADA

## Titre
Le plan stratégique d'aménagement et de développement du territoire agricole

## Résumé
Le plan stratégique d'aménagement et de développement du territoire agricole (PSADTA) répond à un besoin d'aménagement rural respectueux de l'environnement. Plus spécifiquement, le PSADTA vise à favoriser un usage rationnel des ressources et conforme à leurs «fonctions» naturelles (agriculture, foresterie, tourisme et villégiature). Il vise également à généraliser de bonnes pratiques.

## Obstacles
Il est important que l'ensemble des intervenants souscrive à la vision proposée dans le PSADTA. En cas de disparités importantes, les intervenants régulateurs externes au territoire doivent adapter leurs critères d'évaluation de projet en fonction des particularités régionales.

## Résultats
L'expérience du PSADTA est très jeune, d'où la difficulté de discerner clairement l'aspect durable de ses effets. Toutefois, des résultats probants sont déjà obtenus, dont nous relevons deux exemples:

- l'identification d'un projet novateur de valorisation de la flore agroforestière. Ce projet ajoute une valeur insoupçonnée au territoire agricole et crée des emplois. Il offre également l'occasion de faire de l'éducation sur les espèces fragiles;
- l'appui ferme de certains conseils municipaux à la vocation agroforestière.

Monsieur Michel Barnaud
Association nationale pour le développement agricole
Paris, FRANCE

**Titre**
Les plans de développement durable: une expérience innovante pour une agriculture dynamique, partenaire de la nature et ouverte sur la société

**Résumé**
Cette expérimentation, grandeur nature, a pour but de tester la faisabilité d'un nouveau type de développement agricole.

Dans 60 petites régions de France, 1 200 agriculteurs volontaires et leurs conseillers se sont engagés dans la recherche et la mise en place de systèmes d'exploitation répondant au mieux aux trois fonctions que la société reconnaît aux agriculteurs: la production de biens et de services agricoles, la mise en valeur de l'environnement et la revitalisation du milieu rural.

De cette phase expérimentale, conduite de 1993 à 1997, près de 700 projets d'exploitation ont été reconnus comme des projets viables, compatibles avec les équilibres écologiques, la protection des ressources et leur intégration dans le tissu économique et social local.

L'expérimentation conduit au constat de la faisabilité de tels systèmes. Les enseignements dégagés montrent un certain nombre de «pains à lever»: nouveaux savoir-faire à acquérir par les agriculteurs et les techniciens, etc.

Professeur Gilles Lemieux
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, Québec, CANADA

**Titre**
Les Bleuetières de la Sagamie: le fruit d'une concertation avec la nature

**Résumé**
Depuis dix ans, les bleuetières publiques de la Sagamie ont entrepris le virage nécessaire vers un développement durable. Afin d'assurer leur pérennité, des mesures diverses (réaménagement du parcellaire, lutte contre le gel radiatif, protection contre le gel hivernal, conservation des sols) ont été entreprises. Les actions visent à augmenter la production en appliquant des moyens naturels permettant d'empêcher l'érosion de la couche de neige sous forme de poudrerie et d'assurer ainsi une meilleure protection des plants de bleuet indigène et de paillis adaptés au type de sol (sablonneux et sec) des terrains aménagés. La restauration des haies d'arbres et la stabilisation des sols viennent offrir des structures beaucoup plus permanentes et efficaces pour agir à plusieurs causes (nidification des pollinisateurs naturels, protection des vents dominants pendant l'été, augmentation de l'effet de serre contre le gel radiatif, meilleure rétention de l'humidité dans le sol, meilleur étalement de la neige pendant l'hiver) en plus d'un attrait paysager amélioré pour les cueilleurs et les touristes.

**ATELIER 43**
**THÉMATIQUE: DES INSTITUTIONS QUI SOUTIENNENT DES EXPÉRIENCES TERRITORIALES**

Monsieur Camil Laforge
Fédération des caisses populaires Desjardins
du Saguenay—Lac-St-Jean
Métabetchouan, Québec, CANADA

## Titre

Modes d'intervention du Mouvement Desjardins dans le développement local et régional

## Résumé

Avec ses cinq millions de membres et ses 83 milliards d'actif, le Mouvement Desjardins représente un modèle original et performant d'un groupe coopératif d'institutions financières actives sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. Puisant ses sources dans l'idéologie de la coopération, la mission de Desjardins se trouve quotidiennement confrontée à la compétition des marchés financiers et aux attentes des collectivités aux prises avec les défis et les exigences du développement local.

- Quels sont les principes qui guident l'engagement de Desjardins?
- Comment ses différentes composantes se répartissent les responsabilités et s'entraident pour agir de façon efficace et cohérente?
- Quelle place occupent les dirigeants bénévoles?
- Comment Desjardins concilie-t-il son rôle d'institution financière prêteuse et son rôle social?
- Comment Desjardins compose-t-il avec les exigences de la transformation de ses produits financiers et le recyclage local d'épargne?

Voilà quelques-unes des questions qui serviront de réflexion sur le sujet et dont l'argumentation principale reposera en bonne partie sur

des cas pratiques. Nul doute que la dynamique du colloque ajoutera au contenu de cette réflexion.

---

Monsieur Claude Miville
Développement international Desjardins
Lévis, Québec, CANADA

**Titre**
Développement de services financiers pour les populations locales

**Résumé**
Les interventions de Développement international Desjardins (DID) sont axées vers le développement d'institutions financières contrôlées démocratiquement, solidement ancrées dans la communauté et qui contribuent au développement social et économique de la communauté.

On peut donc dire que nous ne faisons pas une application territoriale du développement durable mais plutôt des applications institutionnelles. Cependant, les institutions que nous appuyons contribuent au développement durable de ces communautés.

Les interventions de DID sont dans le prolongement de ce qu'est le Mouvement Desjardins. Le Mouvement est un regroupement d'institutions financières locales (les caisses populaires). Ainsi, près de 700 de ses 1300 caisses desservent des communautés où les autres institutions bancaires sont absentes. Notons aussi que le modèle des caisses populaires a aussi été adopté par des communautés autochtones d'ici.

L'objet du projet vient de la volonté du Secrétariat de développement social du Mexique de transformer un programme de crédit aux petits agriculteurs, en un système pérenne d'intermédiation financière dans lequel participent activement les paysans, demandeurs, à l'origine auprès du Secrétariat.

Monsieur Gérald Lafleur
Projet de la valorisation de la mangue Burkinabè (VAMBU)
Val D'Or, Québec, CANADA

**Titre**
Agriculture biologique, coopération régionale et filière verticale, piliers d'un développement durable en Afrique de l'Ouest

**Résumé**
Créé en 1993, le projet VAMBU propose une approche durable au développement des régions du Burkina Faso. Le projet vise trois objectifs: produire des fruits biologiques, encourager la collaboration entre les pays producteurs ouest-africains et structurer l'industrie en filière verticale. En partie financée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), l'étude de préfaisabilité a permis de produire une étude de marché sur les opportunités d'exporter la mangue ouest-africaine sur le continent nord-américain, de rencontrer plus d'une trentaine d'organisations burkinabès, canadiennes et européennes et de tenir, le 2 juillet 1996 à Bobo-Dioulasso, le premier séminaire sur les perspectives d'avenir de cette filière. Compte tenu de la concurrence mexicaine, la faisabilité économique d'importer la mangue fraîche en Amérique du Nord n'a pu être démontrée. D'autres possibilités sont cependant à l'étude, entre autres, développer le marché des produits transformés (concentré, séché) en Amérique du Nord, le marché du frais en Europe et développer le marché local et sous-régional.

**ATELIER 44**
**THÉMATIQUE: DES EXPÉRIENCES AGRICOLES QUI ANNONCENT UNE AGRICULTURE DURABLE**

Madame Lyne Lespérance
Syndicat des producteurs horticoles
Girardville, Québec, CANADA

**Titre**
L'horticulture au Lac-Saint-Jean, un exemple de développement durable par la base

**Résumé**
Il y a une quinzaine d'années, une quarantaine d'entreprises horticoles du Saguenay—Lac-Saint-Jean entreprenaient de réduire la dépendance de la région en matière d'approvisionnement en légumes et produits ornementaux.

**Objectifs**
- Fournir des produits de meilleure qualité en raccourcissant les réseaux de distribution, améliorant ainsi la santé de la population.
- Diminuer la pression sur les réseaux routiers, diminuant ainsi le rejet de polluants dans l'atmosphère.
- Freiner la déstructuration des communautés locales par la création d'emplois locaux.
- Diminuer l'utilisation des pesticides par la création d'un club de dépistage et d'encadrement technique.
- Sensibiliser et solidariser les consommateurs à tout ce processus par la création d'outils de promotion efficaces qui auront pour effet de donner aux producteurs impliqués une image d'eux-mêmes valorisante et d'importance comme maillon des activités régionales.

**Obstacles**
Aller à l'inverse des tendances de mondialisation des marchés et d'allongement des réseaux de distribution.

**Résultats**
Ça marche. Le nombre de fermes augmente et le volume de production aussi.

Madame France Jutras
Madame Alexandra Leroux
Université de Sherbrooke
Faculté d'éducation, Département de pédagogie
Sherbrooke, Québec, CANADA

**Titre**
Vers une agriculture durable: analyse des facteurs influençant la prise de décision des agriculteurs et agricultrices

**Résumé**
Face aux différents problèmes environnementaux reliés au secteur agricole, le courant de l'agriculture durable encourage la mise en oeuvre de pratiques agricoles alternatives pour développer des systèmes agricoles qui favorisent la conservation des ressources. Dans cette perspective, nous avons interviewé des agriculteurs maraîchers afin de ressortir leur point de vue sur l'agriculture durable et l'utilisation des produits de compostage. Les résultats de cette recherche révèlent qu'une meilleure compréhension du processus de prise de décision des agriculteurs peut, à court terme, avoir une incidence sur le développement de l'agriculture durable et la mise en oeuvre de pratiques agricoles alternatives. La prise de décision des agriculteurs est d'abord influencée par la rentabilité à atteindre et par différents facteurs: la situation économique de la ferme, la concurrence, les ressources disponibles et les moyens mobilisables. À notre avis, les interventions de la part des professionnels de l'agriculture, pour être pleinement efficaces, doivent coller à la réalité des agriculteurs, c'est-à-dire être concrètement axées sur leur motivation première qu'est la rentabilité.

---

Monsieur Jean-Sébastien David
Nutrinor-Traita-Sol inc.
Saint-Bruno, Québec, CANADA

**Titre**
L'intégration des concepts de développement durable à l'intérieur des activités de Nutrinor

**Résumé**
C'est au début de l'année 1997 que Nutrinor trace les lignes directrices de sa politique qui a pour but d'améliorer ses méthodes de production, d'encourager la récupération, le recyclage, le réemploi et d'optimiser ses rendements.

Les résultats concrets sont nombreux et devraient s'intensifier d'ici quelques années. Le premier est l'acquisition et la formation du personnel de la division moulées et fertilisants à l'agriculture de précision. D'autres résultats, comme le service de récupération des peintures dans les quincailleries, le service de traitement des sols contaminés par voie biologique, l'optimisation du recyclage dans les centres administratifs sont des effets directement reliés à une application des principes du développement durable.

Malgré la grande diversité des secteurs d'activités chez Nutrinor, il est pensable d'affirmer que l'implication d'une politique environnementale au sein d'une autre entreprise, dans le but d'harmoniser ses services et méthodes de production avec son environnement, est disponible. Il suffit d'être pro-actif dans ses décisions et à l'écoute de son milieu tout en demeurant compétitif.

## ATELIER 45
## THÉMATIQUE: LES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Madame Ina Ranson
DPH au CEDIDELP
Versailles, FRANCE

**Titre**
DPH (Dialogues pour le progrès de l'Humanité), un outil de communication utile et original

**Résumé**
DPH est une confédération de réseaux d'échange d'expériences dont tous les membres participent à la mise au point d'outils de communication conviviaux et utiles. L'ambition: aider les personnes

engagées dans des actions concrètes à trouver l'information dont ils ont besoin au bon moment et aider les acteurs à partager leurs expériences, celles qui importent et qui proviennent de l'action ou qui la servent! DPH développe, depuis plus de dix ans, une banque de données multilingue, aussi abordable pour les femmes et pour les hommes de terrain que pour les chercheurs scientifiques. Parmi les atouts originaux: le thésaurus très élaboré, et toujours en évolution, qui permet d'effectuer des recherches complexes. Une des difficultés actuelles: comment élargir le nombre des utilisateurs prêts à faire l'effort du partage.

---

Madame Martine Couture
Monsieur Roger Thibeault
Région laboratoire du développement durable
Alma, Québec, CANADA

**Titre**
Un outil pour construire le développement durable: le modèle de la Région laboratoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 16, p. 205)

---

Madame Béatrice Noël
Office franco-québécois pour la jeunesse
Strasbourg, FRANCE

**Titre**
Du chemin vers le développement durable (à propos des méthodes)

**Résumé**
(Voir le résumé de cette présentation à l'atelier n° 20, p. 212)

## ATELIER 46
## THÉMATIQUE: DES INSTITUTIONS QUI SOUTIENNENT DES EXPÉRIENCES TERRITORIALES

Monsieur Rock Allen
Service de la planification du réseau des parcs québécois
Direction des parcs québécois
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Québec, Québec, CANADA

### Titre
Le rôle des aires protégées dans la protection de la diversité biologique et comme territoires témoins

### Résumé
Le 25 novembre 1992, le Québec adhérait aux principes et aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique. À la lecture de l'article 8, «Conservation in situ», on peut déduire que ces réseaux d'aires protégées contribuent à la conservation de la diversité biologique. Ce sont des réserves de ressources naturelles qui contribuent à la conservation de la diversité biologique et elles peuvent servir comme espace-étalon pour calibrer les outils scientifiques de développement durable qui seront utilisés sur les territoires environnants. En effet, le non-usage des ressources naturelles que contiennent les aires protégées favorise le maintien des processus écologiques essentiels et des systèmes entretenant la vie.

Il est important que les interventions humaines sur des aires protégées, autres que celles permettant leur observation et leur connaissance, soient gérées par des agents de développement économique des territoires environnants. Notre attitude en tant que gestionnaire de zones protégées devraient en être une d'observation attentive des processus naturels plutôt que d'interventionnisme, même à des fins louables.

Monsieur Nelson Villarreal Duran
Centro latinoamericano de ecología soical (CLAES)
Montevideo, URUGUAY

**Titre**
Défense de l'environnement: une question politique

**Résumé**
Le développement durable des sociétés dépend d'un gouvernement capable d'assumer l'initiative publique, et ce en relation avec les intérêts sociaux et environnementaux.

La satisfaction de besoins ne doit pas résider dans le seul fait de la privatisation des ressources. Ainsi, dans un exercice démocratique, on se doit de consolider un espace public qui considère en plus l'environnement.

De plus, la croissance économique devra se faire dans une perspective destinée à améliorer la qualité de vie des femmes et des hommes dans leur environnement immédiat et global.

La démocratie écologique approfondit la démocratie politique et sociale en considérant le droit de trois composantes fondamentales: primo, la nature et tous les êtres qui l'habitent; secundo, l'inéquité internationale et locale dans l'usage et le bénéfice des ressources; tertio, le respect des besoins des générations futures.

# PARTIE 5

## Plénières NIKAN

# INTRODUCTION AUX PLÉNIÈRES DU CONGRÈS INTERNATIONAL NIKAN

**Claude Villeneuve**
**Responsable de la programmation**

C'est pour moi un moment d'émotion et de reconnaissance que de vous inviter à prendre part à cette synthèse de ce qui a été rapporté des divers ateliers du congrès.

J'aimerais d'abord livrer un témoignage personnel portant sur ce que j'ai retiré du congrès. En soi, NIKAN n'est pas un congrès comme les autres, du moins je ne l'ai pas vécu comme les autres. Même si je n'ai pas pu assister personnellement aux ateliers, compte tenu de mon travail de coordination, j'ai eu le plaisir et le privilège d'entendre les récits des animateurs et secrétaires lorsqu'ils ont rapporté le fruit du travail accompli avec vous en atelier. Ces récits ont été à la fois difficiles et merveilleux. Au-delà de l'émotion qu'ils me transmettaient, on pouvait deviner la richesse des interactions entre les participants et les participantes, l'étonnement devant l'ingéniosité et la finesse des approches et l'engagement des personnes qui oeuvrent sur le terrain à mettre en application cette grande idée qu'est le développement durable. Je voudrais donc vous remercier de cette intensité que vous avez mise dans vos témoignages.

Nous ne partons pas tous du même point pour parler de développement durable. Beaucoup d'entre vous ont pu découvrir la nature et l'ampleur des différences qui nous séparent. C'est pourquoi la clé de la solidarité apparaît comme une incontournable condition pour réaliser le développement durable.

Lorsque la moitié d'un pays est en voie de désertification et que la pauvreté y est endémique, lorsque dans les endroits où il n'y a pas de désertification il y a des inondations, il est difficile de penser au développement durable sans d'abord s'assurer de la solidarité locale et de la solidarité internationale. Le mieux qu'on puisse dire, c'est que l'aide est nécessaire et que le développement durable est un processus à long terme.

Difficile aussi de penser à l'avenir lorsqu'on vit près de Tchernobyl et que chez la moitié des enfants de 11 ans et plus, on constate l'apparition de signes de cancer. Le bien-être des générations futures est lourd de sens et la solidarité intergénérationnelle devient incontournable.

Dans certains pays, pour protéger des arbres, il y a des gens qui se font tuer... Quelle solidarité ne devrait-on pas invoquer pour rêver de développement durable?

NIKAN a permis de découvrir ces disparités, mais aussi des complémentarités. Il y a eu la rencontre de gens qui, au départ, ont été surpris de se retrouver dans un atelier où, en apparence, il n'y avait pas de chimie possible entre les participants. Le «campesino» qui lutte pour protéger sa forêt, le professeur d'université qui cherche à reconvertir des bases militaires en territoires de développement durable, le fonctionnaire qui implante une stratégie d'action pour la biodiversité et la présidente d'une ONG, pour qui la biodiversité consiste à faire des jardins pour en retirer la subsistance de sa famille et de son quartier dans une ville où les terrains ne sont pas disponibles pour les gens pauvres, se sont rencontrés, se sont parlés et ont découvert les valeurs et les défis qu'ils doivent relever quotidiennement. Ces rencontres sont génératrices d'espoir. Une autre des clés du développement durable.

Ces gens se sont rencontrés en se demandant quel pouvait être le point de convergence entre leurs diverses expériences. Grâce à ces catalyseurs qu'ont été les animateurs et secrétaires d'ateliers, ils ont soudain découvert qu'ils avaient une volonté d'avenir et que leurs différences, tellement grandes au point de départ, leur permettaient de se mettre à la disposition de l'autre, non pas pour prouver qu'une expérience était meilleure qu'une autre, mais pour se questionner ensemble sur leur rôle dans cet atelier et découvrir que certaines des clés détenues par une personne étaient communes avec celles détenues par une autre. L'écoute de l'autre et la générosité sont peut être une autre de ces clés que nous cherchions ensemble à identifier.

Le plus intéressant encore, c'est que ces gens-là n'avaient tellement pas d'intérêt commun autre que le développement durable qu'ils ne pouvaient imaginer a priori que l'autre pouvait leur enlever quoi que

ce soit. Ils ne pouvaient que s'apporter mutuellement. Cette ouverture, cette tolérance, cet accueil constituent pour moi une expérience d'éducation partagée, je l'espère, par la majorité des participants. Ils ont été une expérience réelle dans notre territoire intime de ce que peut être le développement durable.

Nous avions, parmi nos objectifs, l'intention d'évaluer comment les valeurs autochtones s'appliquent au niveau du développement durable. En simple biologiste que je suis, je n'ai pas trouvé de grands mots savants pour vous expliquer mon sentiment, sinon de vous raconter une analogie qui fait disserter depuis longtemps: l'histoire de l'oeuf et de la poule.

Un jour, un indigène du monde avait une poule qui pondait des oeufs. Depuis toujours, dans son univers, les poules pondaient des oeufs. Il n'y avait pas beaucoup de science derrière cela, mais les ancêtres de ses ancêtres trouvaient cela normal et tout le monde dans la tribu savait qu'il ne fallait pas tuer la poule si on voulait manger des oeufs. L'indigène avait compris d'où venaient les oeufs; ils venaient de la poule. Il avait compris qu'une poule en liberté, lorsqu'il la suivait d'un oeil vif, lui permettait de découvrir l'endroit où elle cachait ses oeufs. Il avait aussi compris qu'une poule en liberté pouvait se nourrir d'elle-même. Au rythme de la poule, l'indigène avait des oeufs pour se nourrir et pour nourrir sa famille. Tant que les poules seraient poules et que les indigènes sauraient respecter l'ordre des choses, il y aurait des poules, des oeufs et des indigènes.

Un jour, un étranger est arrivé en disant qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. L'indigène était bien au courant de cela et il fit une omelette pour accueillir celui qui le visitait. Seulement, après avoir mangé l'omelette sans l'avoir partagée avec l'indigène, le visiteur voulut un poulet rôti pour le rapporter à son roi qui appréciait ces choses délicates... Mais, après avoir perdu sa poule, l'indigène n'avait plus d'oeufs pour nourrir sa famille. Il fut contraint d'aller plus loin dans la forêt pour trouver les oeufs des oiseaux sauvages. Ne pouvant être à la fois au village et dans la forêt, sa qualité de vie en fut diminuée et sa survie précarisée.

Surpris, à son retour de ne plus pouvoir obtenir ni oeufs, ni omelette, ni poulet rôti, l'étranger entra dans une grande colère et ordonna qu'on lui apporte toutes les poules du pays, car l'omelette était devenue un mets apprécié qu'on payait maintenant fort cher. Les lois du marché sont les lois du marché! Celui qui paye décide de ce qui est bon.

Plutôt que de demander à l'indigène, l'étranger a appelé son conseiller scientifique, un consultant bien payé, pour savoir comment les poules pondaient des oeufs, afin d'augmenter leur productivité et de desservir adéquatement la demande. Ce dernier sacrifia quelques milliers de poulets pour comprendre comment la poule pondait des oeufs et fit une loi scientifique qui disait en gros ce que l'indigène savait depuis toujours: pas de poule, pas d'oeuf. Mais l'indigène était disparu avec les siens au plus profond de la forêt.

Si l'étranger avait vécu NIKAN, sans doute serait-il arrivé chez l'indigène avec plus de respect pour sa connaissance du milieu. Il aurait partagé l'omelette avec l'indigène et sa famille et, en discutant, en écoutant et en posant des questions, il aurait appris qu'il y avait une relation entre la poule et l'oeuf. Peut-être aurait-il pu apporter à l'indigène de bonnes idées sur la façon dont on peut optimiser le rendement des poules en remplaçant ses oeufs réels par des oeufs de bois, ce qui permet à la poule de pondre un oeuf de plus chaque jour pendant plus longtemps. Peut-être auraient-ils fondé une coopérative et exporté les oeufs excédentaires pour ramener d'autres produits susceptibles d'améliorer l'ordinaire.

NIKAN était basé sur des valeurs de respect, de partage, de générosité et d'accueil. La participation nous démontre que le thème était bien choisi, qu'il avait de la signification et qu'il était mobilisateur. NIKAN m'a apporté toute cette dimension et je vous remercie d'y avoir participé aussi activement.

Je me permettrai de vous livrer ici une courte synthèse des rapports d'ateliers que nous avons travaillés avec les animateurs et secrétaires, après quoi, les résultats des regroupements d'ateliers par thèmes.

## LES RÉSULTATS DE NIKAN

Nous avions le défi de répondre à plusieurs questions liées à la notion d'application du développement durable sur un territoire, d'en découvrir les clés, les blocages et les moyens de contourner ces blocages.

Pour répondre à la question des facteurs relevant des valeurs autochtones qui pourraient être transposées dans l'application du développement durable, on a cherché un rapprochement entre les savoir-faire traditionnels, ceux des sociétés autochtones et les interprétations de la science conventionnelle des sociétés industrielles. Le seul point de convergence qu'on puisse trouver, c'est celui de l'humilité qu'il faut pour apprendre toute sa vie et la sagesse de pouvoir transmettre ses acquis. Il reste beaucoup de travail d'apprivoisement mutuel à faire dans ce domaine.

Les ateliers nous disent que des objectifs clairs et des moyens réalistes, tant au niveau humain que monétaire, facilitent l'implantation d'une expérience de développement durable. La connaissance pratique du terrain et le réalisme quant à la capacité de travail des bénévoles sont des outils importants pour espérer réussir.

La présence d'un modèle de développement durable est souhaitable, bien qu'il ne puisse en aucune façon y avoir un modèle unique et universel. On devrait plutôt disposer d'un modèle compréhensible, sans prétention universelle, mais qui devrait préalablement être discuté et adopté par des intervenants ayant à s'en servir. Si imparfait qu'il puisse être, l'utilité de ce modèle consisterait à servir de point de convergence et à faciliter les compromis entre des gens qui recherchent le même bien pour tous et chacun. Mais un modèle doit aussi être accompagné par une série d'indicateurs mesurables dont on peut observer la progression, sinon, on ne sait jamais où on en est rendu.

À travers les ateliers, nous avons appris que la participation devait être la plus large possible et surtout la plus en amont possible des projets de développement durable. Un message particulièrement fort nous vient à ce sujet des autochtones, pour qui cette participation ne doit pas seulement être consultative, elle doit être au niveau de la

prise de décisions et de la répartition des richesses et des responsabilités. Elle doit de plus respecter les valeurs et les représentations ainsi que les caractéristiques culturelles des sociétés en cause. En somme, il y a lieu d'apprendre les uns des autres, mais en faisant une place réelle à la prise de décision dans le partenariat.

Le sentiment d'appartenance au territoire chez les populations autochtones est un sentiment qu'il nous faudrait développer. Il doit être compris, reconnu et on doit donner des moyens efficaces pour permettre aux gens qui vivent dans une région, autochtones ou non, d'exercer une cogestion des ressources naturelles.

Nous avons aussi appris que les projets doivent s'inscrire dans la durée et faire l'objet d'engagements à long terme, tant politiques que financiers. Cette récurrence du financement et les engagements à long terme qu'elle suppose constituent probablement un des plus importants blocages, puisque nos sociétés modernes sont de plus en plus obligées de se soumettre à des échéances courtes et que la demande du retour sur investissement est pressante. Une façon de contourner ce blocage est probablement de permettre au projet de générer une portion de plus en plus importante de ses propres besoins financiers et de diversifier ses débouchés, de manière à acquérir une indépendance croissante.

À la question des connaissances nécessaires pour tenter d'appliquer le développement durable, les ateliers nous indiquent qu'une connaissance préalable des ressources, des écosystèmes et des sociétés qui y vivent est nécessaire au succès d'un projet de développement durable, mais il ne faut pas attendre d'avoir toute la connaissance pour aider à satisfaire les besoins des êtres humains. Il faut continuer à apprendre des expériences, donc se doter d'outils d'apprentissage, d'échange, d'éducation et d'outils tels les indicateurs qui nous permettent de mesurer le progrès vers des objectifs fixés.

Il y a aussi la dimension des projets d'expérimentation sur lesquels il faut miser, des projets qui servent à faire des démonstrations et qui peuvent par la suite être généralisés puis communiqués. La pensée systémique est une condition à la réalisation d'un projet.

L'aide extérieure peut être une source indispensable de capitaux et de connaissances pour démarrer un projet; cependant si l'aide extérieure peut être utile, elle doit être apportée dans le respect de la pérennité des écosystèmes. Elle doit répondre aux besoins humains et respecter les valeurs et représentations du territoire par les populations concernées.

Dans plusieurs ateliers, on nous a montré qu'il existait plus de richesse qu'on ne le croit à l'échelle locale, mais le manque de flexibilité législative et les critères de financement constituent un blocage difficile à surmonter.

On a aussi interpellé le système éducatif auquel on demande une plus grande perméabilité pour mieux intégrer les valeurs de la durabilité. On a parlé d'accrocher la recherche universitaire aux besoins du milieu, ce qui permet de développer des synergies nouvelles favorisant la vitesse d'application des résultats de la recherche. Il ne s'agit pas seulement d'une adaptation de la société industrielle, il y a plus derrière le développement durable, il y a une co-adaptation qui doit se faire au moment opportun. NIKAN démontre qu'à beaucoup d'endroits, la co-adaptation arrive à point nommé.

Enfin, en guise de conclusion, je crois qu'il doit y avoir une éthique dans la conception de projets qui se veulent de développement durable. Le projet doit respecter les gens ainsi que les écosystèmes, et cela dans une acceptation large et dans une longue durée. D'une certaine façon, c'est une responsabilité qui touche les individus auttant que les collectivités et les peuples. Devant la fragilisation de la planète et des systèmes qui entretiennent la vie, le devoir de chacun d'entre nous est de redevenir autochtone à la planète. La Terre est devenue notre territoire, nous sommes citoyens de la biosphère. Nous devons nous comporter envers cette planète avec des valeurs, des connaissances, le sens du partage que nous ont inspiré les pratiques que nous connaissons des civilisations autochtones qui ont duré pendant des milliers d'années sans modifier fondamentalement leur milieu de vie.

Je me permettrai en terminant de citer les paroles d'un des animateurs d'ateliers, M. Jean-Robert Gagnon, pendant la préparation de cette plénière: «La la langue québécoise a emprunté environ 200

mots usuels provenant des langues amérindiennes, aujourd'hui, il y en a un deux cent unième: NIKAN».

# PLÉNIÈRES NIKAN

## RAPPORT D'ATELIERS

### PLÉNIÈRE 1: LES TERRITOIRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif de cette première partie du congrès était d'identifier les facteurs qui caractérisent la notion de territoire face au développement durable, les stratégies de mise en oeuvre et les obstacles à éviter.

Voici les éléments dégagés par les quelque 525 congressistes, tels que rapportés en plénière par les animateurs et secrétaires des ateliers portant sur les douze types de territoires suivants:

- village et petite ville;
- ville et conurbation (3 000 000 et plus);
- ville et conurbation (500 000 et moins);
- région administrative;
- pays;
- bassin versant;
- île et archipel;
- zone protégée;
- unité territoriale de gestion;
- réserve ou territoire de gestion autochtone;
- réserve de la biosphère;
- territoire en reconversion.

### Quels sont les facteurs facilitant l'implantation d'une expérience territoriale en développement durable?

*Les clés*
- Le développement axé sur l'être humain;

- la consistance et la persistance des relations humaines (partenariat, solidarité, contrat social);
- la compréhension mutuelle basée sur la réflexion sur soi et sur autrui;
- la capacité de se remettre en question, ce qui fait appel à l'humilité dans la démarche;
- la considération pour les besoins humains;
- la sensibilisation, l'éducation et la responsabilisation des populations;
- la reconnaissance des valeurs traditionnellement portées par les femmes;
- le développement d'une identité régionale forte;
- la capacité à tirer, à l'échelle du territoire national, des leçons des échecs associés au développement non durable;
- la valorisation et l'optimisation des ressources locales;
- l'administration des grandes villes à partir de la localité (quartier);
- l'émergence d'un leadership local et l'investissement des populations;
- l'implication de la population dans la prise de décision (démocratie participative);
- l'appropriation de la démarche de développement durable par la population concernée;
- l'établissement de stratégies et d'objectifs;
- l'aide aux populations qui sont la base du développement durable;
- l'établissement de mécanismes efficaces de redistribution de la richesse;
- la reconnaissance et l'utilisation des connaissances, des compétences et de l'expertise locales et traditionnelles;
- la formation appropriée des populations locales;
- la cohésion dans le développement et la mise en place d'un modèle de développement durable cohérent afin qu'il soit rassembleur;
- la concertation qu'entraîne le partage des ressources d'un territoire et le sentiment d'appartenance des populations qui y vivent;

- l'action en situation de crise qui agit comme déclencheur en touchant le citoyen au plus profond de lui-même;
- la formation continue auprès des décideurs pour ce qui est de la gestion intégrée des territoires et l'importance de la participation des populations;
- la capacité de se situer au niveau des gens et de construire la relation avec eux projet par projet, même si l'on a des objectifs plus globaux;
- l'enrichissement de la vision du territoire à travers les enjeux de l'échelle globale: ne pas s'arrêter à la notion de frontière;
- la responsabilisation et l'intégration de codes d'éthique, particulièrement dans l'entreprise privée;
- la reconnaissance de la diversité des usages du territoire;
- l'implication des zones périphériques pour une gestion plus globale d'un territoire;
- l'établissement de mécanismes de coordination en vue d'un partenariat entre les divers acteurs du développement;
- le développement de coopératives et d'organisations communautaires à visée non seulement sociale, mais aussi économique;
- le réalisme des projets dont il importe d'assurer le suivi et l'autosuffisance;
- l'amélioration du fonctionnement d'un processus grâce à la permanence du personnel;
- l'amorce de projets de développement durable avec les outils et connaissances disponibles. Ne pas attendre les conditions idéales, un guide d'instruction détaillé ou encore de connaître toutes les solutions aux problèmes envisagés;
- l'émulation; par exemple: l'élaboration de projets par étapes à partir d'expériences réussies, l'évaluation continue des expériences et la diffusion des résultats;
- la flexibilité des institutions;
- l'assurance de l'engagement des gouvernements;
- le développement d'une gouvernance à l'abri des pressions économiques et responsable de l'atteinte des objectifs de développement durable;
- la démocratisation et la consultation publique;

- l'engagement des personnes responsables et influentes de toute la hiérarchie, de la base à la direction;
- le renforcement d'échanges d'informations entre le Nord et le Sud, afférentes à l'exploitation des ressources;
- la protection de certaines zones qui constituent un capital, une richesse;
- l'instauration de mécanismes d'évaluation environnementale déterminant des seuils de tolérance;
- la gestion de la biodiversité qui respecte la sociodiversité;
- le développement et l'utilisation d'une terminologie environnementale commune.

***Les obstacles***

- Les conflits armés;
- l'intolérance entre les ethnies;
- les situations où les besoins fondamentaux des humains sont insatisfaits et où la survie quotidienne n'est pas assurée;
- l'iniquité sociale, la concentration de la richesse et la perpétuation de cette situation;
- l'opposition des visions néo-libérale et du développement durable;
- l'indifférence des méga-entreprises forgées par la mondialisation qui n'ont plus d'âme ni racine;
- l'application des notions chères au monde capitaliste: coupure, rentabilité, profit, performance, productivité, etc.;
- l'application abusive de la technologie (destruction des ressources naturelles et élimination de la main-d'oeuvre);
- l'appropriation des terres par des grands propriétaires ou pour des usages non structurants;
- le manque de vision prospective;
- l'absence d'un modèle cohérent de développement durable;
- l'application du développement durable à une échelle réduite, sans emprise sur le reste du monde qui continue de perpétuer un développement non durable;

- le manque de souplesse des lois et des règlements;
- la fragmentation des compétences au niveau institutionnel;
- la mise en oeuvre de la désinstitutionnalisation, sans pour autant faire place au développement durable;
- la précarité de la volonté politique;
- les exigences des bailleurs de fonds;
- les pressions économiques sur les gouvernements;
- la méconnaissance des cultures locales;
- l'inutilisation du potentiel humain disponible;
- la sous-alphabétisation;
- l'exode rural;
- l'exclusion des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels;
- une jeunesse désabusée, en panne d'inspiration;
- l'exode des jeunes de certains territoires;
- l'incompréhension et les différences dans les perceptions des enjeux environnementaux;
- l'usage conflictuel du territoire (conservation versus exploitation);
- la vision technique et conventionnelle des problématiques territoriales;
- l'incompréhension du langage ou de la terminologie environnementale;
- l'indifférence et l'inertie des individus, des communautés et du public.

## À quelle échelle doit-on penser la gestion du territoire et où en situer les responsabilités?

*Les clés*
- Le contrôle local de l'économie, à petite échelle;

- l'implication et la responsabilisation des populations;
- le renforcement du sentiment d'appartenance;
- l'échange sur les problématiques communes;
- la prise de décisions sur des questions qui dépassent le seul cadre local;
- la détermination de l'échelle d'un projet grâce à la connaissance du territoire et à l'identification d'un décideur;
- la prise en compte des phénomènes à l'échelle de la région administrative qui donne une vue autrement absente à l'échelle réduite;
- le contrôle d'un réel pouvoir politique et financier au plan de la région administrative;
- l'organisation du développement en fonction de zones d'intervention;
- l'établissement d'un climat de concertation entre les intervenants;
- l'établissement d'un territoire en fonction non pas d'une échelle géographique, mais plutôt en fonction d'une thématique, du sentiment d'appartenance, du territoire de gestion. Les notions de régions naturelles (prises au sens biologique) ne sont pas nécessairement applicables;
- l'émergence, à des échelles inférieures, de la volonté d'un développement durable, car dans plusieurs pays, la volonté nationale est déjà bien affirmée si l'on se fie à la conférence de Rio et au Conseil de la Terre. Il importe donc, dans certains pays, de faire descendre le concept.

***Les obstacles***

- La disparité entre l'espace environnemental et l'espace politico-administratif;
- l'absence de données socio-économiques et environnementales empêche de choisir l'échelle optimale pour intervenir;
- l'interférence entre les différents niveaux de gouvernements (enjeux différents, luttes de pouvoir);

- la multiplicité des intervenants qui rend la communication et la gestion plus difficiles;
- le manque de consensus autour d'un projet;
- la mobilité accrue des individus qui occasionne le développement d'identités multiples, donc des appartenances moins fortes, réduisant ainsi la capacité d'implication et de mobilisation des populations (les institutions, par contre, en raison de leur enracinement territorial, compensent en partie cet affaiblissement de l'appartenance).

## Comment déterminer le niveau optimal de population pour les territoires voués au développement durable?

*Les clés*

- L'estimation du potentiel du territoire aux plans de ressources humaines, écologiques, économiques, etc.;
- la participation la plus large possible de la population à la prise de décision, ce qui augmente les chances que les décisions soient acceptées par l'ensemble de la population.

## Quelles sont les conditions facilitant la réussite d'un partenariat interculturel?

*Les clés*

- La construction de la confiance;
- le développement d'un partenariat qui amène tous les acteurs à se connaître et à être solidairement responsables;

- le développement d'une volonté populaire en faveur d'un partenariat;
- La mise en place d'un consortium entre les intervenants: le partenariat entre les fonctionnaires des différents paliers administratifs, les élus, les gens de l'entreprise privée et la population;
- l'émergence d'un leader local capable de mobiliser les intervenants;
- la recherche de la pérennité du partenariat dans les échanges et la participation de la base: les élus passent, mais les collectivités demeurent;
- la transformation des espaces habités, ce qui donne plus de sensibilisation et d'intérêt de la part de la population impliquée;
- la communication;
- l'accessibilité et la fiabilité de l'information;
- le changement de mentalité et la conscientisation;
- une éducation scientifique plus ouverte: l'intégration, dans l'enseignement de la science, des limites de celle-ci, car la connaissance scientifique est toujours l'oeuvre de personnes insérées dans une culture ou dans un contexte particulier;
- l'ouverture à des cultures étrangères, ce qui permet de constater que les valeurs humaines propres à chacun des peuples sont souvent similaires.

***Les obstacles***

- Le travail avec des élus qui changent constamment, ce qui amène un perpétuel recommencement;
- des consultants qui proposent des solutions préconçues;
- le manque de ressources financières et de subsides.

## Comment dégager des marges de manoeuvres humaines et financières pour faire les choses autrement?

***Les clés***

- Le développement de la capacité à lancer des projets financièrement moins coûteux;
- le financement de source privée;
- la création d'un fonds pour développer des projets de développement durable;
- l'assurance de la multisectorialité de tous les intervenants pour une harmonisation durable;
- la volonté politique;
- la mobilisation des entreprises et leur partenariat;
- la création de fondations où les entreprises donneraient une proportion de leurs profits à un fonds social.

***Les obstacles***

- L'absence de modèles de développement durable;
- les coupures budgétaires;
- le manque de financement assuré à long terme;
- le manque de volonté politique pour affecter des fonds;
- l'imputabilité des fonds publics;
- la confusion entre ce qui est monnayable et ce qui a de la valeur;
- la méconnaissance et le manque de reconnaissance, de la part des fonctionnaires, du travail non quantifiable: les administrateurs des fonds publics ne perçoivent pas toute la portée et la valeur des projets de développement durable.

## Quelles sont les limites des mesures volontaristes?

*La clé*
- L'importance de la force de l'opinion publique internationale et la pression des pairs.

*L'obstacle*
- L'insuffisance des mesures volontaristes qui nécessitent un support législatif.

## Les indicateurs de mesure du développement durable au sein des territoires

*Les clés*
- La reconnaissance d'un indicateur comme un processus, comme un moyen pour atteindre le développement durable et non comme une fin en soi;
- l'élaboration et l'identification par les populations elles-mêmes des indicateurs pertinents sur leur territoire;
- le raccordement d'un indicateur à un processus décisionnel;
- le choix des indicateurs qui s'adaptent au territoire (l'état du territoire étant lui-même un indicateur);
- l'identification du bassin versant comme unité de mesure, voire même le micro-bassin versant.
- la conformité aux critères suivants:
- être utiles;

- être simples: rechercher l'équilibre entre la complexité de la réalité et une efficacité;
- être collés à un objectif;
- être justes, chargés de vérité;
- comprendre une dimension éthique;
- concerner d'abord la population humaine;
- viser des actions concrètes;
- aborder les effets et les impacts;
- avoir une capacité de communication et de mobilisation.

## PLÉNIÈRE 2: LES ACTIONS LOCALES POUR LES ENJEUX GLOBAUX

### Thématique: L'évolution de nos valeurs et de notre vision du monde

Les dernières décennies ont vu l'émergence d'une nouvelle conscience planétaire. Les valeurs et les représentations propres à la société industrielle sont remises en question. À ce titre, la vision intégratrice de certains peuples autochtones interpelle les sociétés industrielles. Depuis des millénaires, l'individu est étroitement associé à la collectivité et au territoire. Par ailleurs, plusieurs expériences de développement durable tendent vers des rapports humains plus harmonieux. Elles cherchent à intégrer les personnes exclues, à respecter les hommes et les femmes, à privilégier la coopération plutôt que la confrontation. Certaines expériences éducatives et artistiques témoignent aussi d'une culture nouvelle qui remet l'être humain et le respect de la nature au coeur du développement.

À la lumière des discussions tenues en ateliers, voici ce qui été rapporté en guise de réponses aux questions suivantes, en termes de clés et d'obstacles.

### Quels éléments des cultures autochtones peuvent aider à construire l'avenir?

*Les clés*

- L'insertion de la dimension culturelle, y compris celle des autochtones, dans le processus de consultation sur les enjeux et défis de la protection de notre biosphère;
- la connaissance profonde du milieu naturel et humain à travers l'histoire;
- la reconnaissance et le respect du savoir-faire local dans le développement communautaire par les intervenants d'origine interne ou externe au milieu;

- le respect des aînés;
- l'ouverture à l'apprentissage continu;
- la prise en compte de réalités plus larges que celles du territoire local, tout en maintenant le sentiment d'appartenance et l'identification des populations face à ce territoire.

***Les obstacles***
- Non relevés

## Thématique: Les outils au service du développement durable

La société actuelle est redevable aux progrès scientifiques et techniques. Toutefois, face à l'ampleur des enjeux écologiques et humains actuels, les sciences traditionnelles doivent intégrer de nouvelles préoccupations. La complexité croissante de ces enjeux crée une nouvelle zone de fusion entre les sciences de la nature et les sciences humaines. L'émergence de nouvelles disciplines pour gérer les unités territoriales de manière durable et le besoin d'une science citoyenne réorientent les priorités de recherche. À terme, la maîtrise sociale des choix technologiques devra rendre accessibles au plus grand nombre d'êtres humains les techniques nécessaires à un monde viable.

À la lumière des discussions tenues en ateliers, voici ce qui été rapporté en guise de réponses aux questions suivantes, en termes de clés et d'obstacles.

### Quels sont les outils scientifiques et techniques les plus prometteurs pour soutenir l'application du développement durable au sein des territoires?

*Les clés*

- Le partage des connaissances dans un souci d'excellence et avec humilité: dans un esprit de collaboration et d'équité, la mobilisation, de toutes les sciences traditionnelles et scientifiques, ainsi que du savoir-faire autochtone afin de travailler ensemble dans l'atteinte d'un développement durable;
- la création de réseaux (traditionnels ou de «networking») pour relier les ressources et les spécialistes;
- la création de lieux de rencontre accueillants qui favorisent les échanges;
- le recours à des sondages;
- l'emploi d'un langage populaire et accessible pour l'appropriation de ces outils par la base, à travers une approche participative;
- l'élaboration d'outils qui peuvent être appropriés par la population.

**Comment de nouvelles disciplines scientifiques et les priorités de recherche peuvent-elles améliorer l'environnement et la qualité de vie?**

*Les clés*

- L'encouragement des scientifiques à aller sur le terrain dans une approche de transdisciplinarité: il n'y a pas tant un besoin de créer nouvelles disciplines scientifiques que d'ouvrir la recherche scientifique à de nouveaux acteurs, en l'occurence les acteurs du système avec lesquels on essaie d'étudier ou de solutionner un problème;

- l'interpellation et l'implication des spécialistes non seulement du domaine scientifique, mais également du domaine financier afin d'aider au financement des activités et à l'élaboration de plans d'affaires. Il importe que le développement durable passe d'un concept intellectuel à une pratique réaliste et rentable;
- la combinaison, sur le terrain, de la théorie et de la pratique;
- l'amélioration de la formation des scientifiques pour favoriser l'ouverture d'esprit dans une vision pluriculturelle de la réalité, faute de quoi la déstructuration des cultures non occidentale sera toujours une menace;
- la reconnaissance de la richesse de la science traditionnelle et son intégration à la science officielle;
- le questionnement des orientations et du financement (les scientifiques ne doivent pas gagner leur vie à construire des bombes).

***Les obstacles***

- L'inaptitude de la science, dans son approche anthropocentrique, à se mettre au service de l'amélioration de l'écosystème dans son ensemble, de tous les êtres vivants, et non seulement au service de l'humain;
- le développement de la science occidentale comme un pouvoir de domination. Si nous n'amorçons pas une critique à son égard, ainsi que sur ses influences dans l'éducation et la culture occidentales, nous ne pourrons rencontrer les conditions d'une égalité et d'une rencontre des cultures. Le résultat en sera une science basée uniquement sur les connaissances de l'Occident et qui méconnaît les formes de connaissances que beaucoup de cultures possèdent.

## Comment la science peut-elle créer de nouveaux outils de mesure et des indicateurs du développement durable?

***Les clés***

- La mesure de la satisfaction par une emphase plus grande sur le pôle social, sur les besoins et la qualité de vie des populations;
- l'assurance que la science est au service de l'être humain comme elle le prétend;
- la continuité et l'imputabilité des projets de recherche intégrant à long terme le souci d'une relève au niveau des chercheurs;
- la recours à des indicateurs qui reflètent et interpellent les différences culturelles qui parsèment un territoire;
- la clarté des communications qui devient le meilleur des outils. Un langage commun et le respect de l'autre permettent aux intervenants de vraiment se comprendre.

***Les blocages***

- La difficulté de faire le pont entre les scientifiques et les collectivités, c'est-à-dire de disposer d'intermédiaires qui permettent aux collectivités de s'approprier le savoir;
- la difficulté de faire jouer un rôle aux médias dans le rapprochement de la science et des collectivités, dans une perspective de développement durable;
- le manque de soutien et de support aux chercheurs pour l'adoption d'une démarche de développement durable, c'est-à-dire une aide aux scientifiques leur permettant de lier leur rôle de chercheur à leur rôle social.

## Thématique: De nouveaux modes de vie

La satisfaction des besoins d'une population mondiale en croissance exige des changements majeurs dans nos modes de vie. Les contraintes planétaires nous incitent à définir les seuils en termes d'abus et à rechercher, tant au Nord qu'au Sud, les paramètres d'un mode de vie soutenable. Aussi bien dans le domaine de la production que dans celui de la consommation, des pratiques alternatives devront permettre à toute l'humanité d'accéder au développement. Elles impliquent une nouvelle conception de la qualité de vie et l'intégration du développement durable au quotidien.

À la lumière des discussions tenues en atelier, voici ce qui été rapporté en guise de réponses aux questions suivantes, en termes de clés et d'obstacles.

### Comment modifier les modes de vie de manière à les rendre plus respectueux des autres et des écosystèmes sans dépasser le seuil de l'abus?

*Les clés*

- La réduction des coûts sociaux et écologiques de la production de l'énergie par une consommation contrôlée, tout en sachant qu'il n'y a pas de développement possible sans consommation d'énergie;
- la prise en compte de la valeur réelle de l'exploitation des diverses sources d'énergie et de leur impact sur l'environnement, ce que la tendance actuelle tend à occulter;
- l'éveil à la valeur réelle des biens de consommation et non seulement de leur valeur nominale;
- la prise de conscience plus globale de nos choix, ce qui permet une réelle sensibilisation des individus;

- l'incitation des individus à une meilleure utilisation des ressources énergétiques par l'évocation des considérations diverses et non seulement économiques;
- le travail au sein de groupes de pression qui ont un rôle à jouer pour que le changement puisse s'opérer.

## Quelles leçons pouvons-nous tirer du mode de vie des sociétés préindustrielles et autochtones?

*Les clés*
- La considération de la gestion des ressources énergétiques en tant qu'élément clé du développement durable;
- la promotion du mode de prise de décision des peuples autochtones et de leur sens communautaire.

### Thématique: L'usage des ressources et les nouveaux modes de production

Si le mode industriel de production a été un moteur de développement au XX$^{e}$ siècle, il est aussi la source d'un grand nombre de problèmes environnementaux, sociaux et humains. De nouvelles politiques visant un usage judicieux des ressources permettent de réduire les impacts de la production industrielle. Toutefois, les initiatives de certaines industries devancent parfois les contraintes réglementaires. En internalisant les coûts écologiques et sociaux, elles laissent entrevoir un nouveau contrat mondial appuyé sur des mécanismes efficaces dans la régulation des marchés. Les industries artisanales devront elles aussi y occuper une place à part entière en tant qu'élément structurant des milieux.

À la lumière des discussions tenues en ateliers, voici ce qui été rapporté en guise de réponses aux questions suivantes en termes de clés et d'obstacles:

## Comment des politiques responsables concertées à l'échelle territoriale démontrent-elles l'évolution de nos modèles de production?

***Les clés***

- L'importance accordée à la satisfaction de la personne humaine: la personne est au centre du développement, l'individu est à la base de tout;
- l'établissement d'un partenariat dans un respect mutuel;
- le contact avec le milieu humain et naturel par le concepteur d'un projet;
- l'instauration d'une véritable consultation auprès des gens qui va au-delà d'une simple séance d'information, même si l'information en est à la base: connaître les problèmes des gens et ne pas les tenir dans l'ignorance;
- l'adaptation des valeurs autochtones à la nouvelle conjoncture;
- l'accommodement avec les lois et règlements en usage tout en suscitant leur assouplissement;
- l'établissement d'initiatives législatives civiles qui proposent des changements au processus légal actuel et l'adaptabilité des modèles;
- l'adoption d'une politique de développement durable au sein de chaque ONG (organisme non gouvernemental).

***Les obstacles***

- L'incompatibilité entre la préoccupation environnementale et l'application des «lois» du marché;

- l'utilisation commune des ressources alors que les intérêts des acteurs divergent;
- le frein à l'innovation que suppose le développement durable, à cause des préjugés;
- le frein à l'innovation que sont les lois, bien qu'elles soient des balises avec lesquelles on doit composer;
- la réticence des décideurs et des acteurs économiques à prendre en compte les résultats d'un processus de questionnement propre au développement durable. Le défi du développement durable est la mise en place d'un processus de questionnement en amont des projets et qui cherche la manière de répondre aux besoins des populations dans le maintien des conditions écologiques, économiques et sociales de leur développement. Le processus de questionnement, pour être crédible, doit permettre aux personnes concernées de s'impliquer dans le processus décisionnel. Cette façon de procéder devrait également être appliquée dans l'élaboration des politiques et des programmes. Mais la mise en place d'un tel processus tarde.

**Comment des secteurs d'activités tels que la foresterie peuvent-ils évoluer vers une production respectueuse des écosystèmes et des différents usages sur le territoire?**

*Les clés*

- L'importance accordée à la satisfaction des besoins de la personne humaine;
- l'établissement de partenariats dans un respect mutuel;
- l'instauration d'une véritable consultation de la population;
- la connaissance du terrain par le promoteur d'un projet;

- l'adaptation des valeurs autochtones à la nouvelle conjoncture;
- la capacité à tirer profit des connaissances tant traditionnelles que scientifiques;
- l'appui et l'encouragement des projets d'expérimentation.

***Les obstacles***

- La vision réductrice de la nature qui la considère uniquement comme une ressource. La nature ne se réduit pas à la seule valeur monétaire, car elle inclut d'autres composantes sociales, culturelles et spirituelles propres au développement durable.

## Quels modes industriels et artisanaux de production s'avèrent capables de respecter l'humanité et les écosystèmes?

***Les clés***

- La promotion de l'individu comme étant à la base de l'entreprise, de la société et finalement du développement durable;
- la flexibilité des concepts et l'utilisation de la créativité au sein des institutions. L'imagination amène les individus à laisser tomber leurs préjugés qui empêchent l'émergence de moyens de production novateurs. Elle permet l'adaptabilité et une meilleure collaboration entre les peuples;
- la promotion et le soutien de l'engagement collectif et mutuel ainsi que de l'investissement personnel afin d'établir un esprit communautaire;

- l'implication des employés dans des travaux d'équipe;
- le recul historique;
- la mondialisation en tant qu'occasion d'enseigner aux populations moins développées, et de manière, incidemment, à éviter nos erreurs;
- la recherche de l'équité au sein de la population en général, des ONG et des gouvernements dans les domaines de la législation et des politiques de développement durable.

## Thématique: Des expériences agricoles qui annoncent une agriculture durable

L'agriculture est nécessaire à la survie de l'humanité. Mais son industrialisation entraîne des impacts majeurs sur l'environnement, en particulier au plan du maintien des écosystèmes et de la diversité biologique. En revanche, de nouvelles pratiques peuvent être mises en place pour réduire ou maîtriser ces impacts. Ainsi, peut-être l'agriculture industrielle pourra-t-elle s'harmoniser avec une agriculture paysanne et vivrière modernisée. En effet, l'agriculture joue un rôle de production, mais elle est aussi une façon de «vivre le village», de contribuer à une diversification productive, d'aménager le territoire et de réhabiliter les régions dégradées. De plus, elle représente un droit, celui de l'accès à la terre et aux ressources.

À la lumière des discussions tenues en ateliers, voici ce qui été rapporté en guise de réponses aux questions suivantes en termes de clés et d'obstacles.

### Comment des expériences menées sur des territoires peuvent-elles ouvrir la voie à une agriculture plus respectueuse des terres, de l'eau, des paysages et des êtres humains qu'elle nourrit?

*Les clés*

- L'adaptation la meilleure possible au milieu dans lequel s'implantent les expériences de manière à valoriser les richesses qui sont sur place;
- la considération que l'une des richesses les plus importantes est la personne;
- la priorité à l'emploi dans le développement du milieu;
- le respect des terres au sein d'une mission territoriale qui va au-delà des normes exigées;
- l'intégration du recyclage à l'intérieur d'un système visant le développement durable;
- la consultation des indigènes avant l'exploitation des ressources naturelles, leur permettant une participation aux bénéfices de cette exploitation;
- la valorisation et la promotion des projets de développement qui fonctionnent bien;
- mettre l'accent sur l'autonomie financière des projets et faire la diffusion de ceux qui l'ont atteint;
- le recours au tutorat pour transmettre les connaissances aux producteurs débutants;
- le partage des ressources et des connaissances afin de favoriser divers types de regroupements de producteurs (franchises, coopératives);
- la formation continue de tous les intervenants en agriculture (producteurs, distributeurs, détaillants, agronomes, consommateurs) avec le souci de se rapprocher de la réalité du terrain;
- l'encouragement et l'appui aux entreprises agricoles de type familial (à l'échelle humaine et non industrielle) par la revalorisation du travail de l'agriculteur auprès des consommateurs de la région concernée;
- une disponibilité plus grande d'information auprès des agriculteurs.

*Les obstacles*
- L'individualisme renforcé par la forte compétition entre les producteurs;
- la rentabilité par le volume;
- les réseaux de distribution trop lents et déficients;
- la grande taille des entreprises au sein desquelles la conscience environnementale diminue;
- le haut taux d'endettement des agriculteurs;
- la mondialisation des marchés.

## Quelles pistes explorer pour produire mieux tout en satisfaisant les marchés locaux, régionaux et mondiaux?

*Les clés*
- L'information des citoyens des risques et des avantages d'un projet lors de sa mise en place;
- la valorisation du produit régional afin d'augmenter son impact sur le marché;
- la promotion des connaissances innombrables que suscitent les expériences de développement durable;
- la stimulation de l'innovation qui apporte une valeur ajoutée;
- l'établissement d'un maillage entre producteurs et consommateurs afin d'assurer un meilleur revenu au producteur;
- la diversification des productions dans une approche de mise en marché des biens et des services;
- le recours à davantage de techniques de promotion afin d'augmenter la visibilité et se faire connaître;
- la réflexion continue dans les regroupements sur les moyens de production et la mise en marché;
- la création de synergies régionales qui découlent de l'utilisation d'un même territoire afin de partager les expériences et les préoccupations;

- la convergence et la mise en commun de la réflexion des chercheurs et des agriculteurs afin d'éviter de faire du développement durable une nouvelle science qui évolue en parallèle aux pratiques agricoles;
- la réforme de la mise en marché des produits agricoles pour une répartition plus équitable des prix entre les différents intermédiaires (fair play), ce qui passe aussi par une sensibilisation du consommateur sur le vrai prix des produits;
- l'évolution, dans la vision actuelle des gouvernements et des autorités, de la notion de protection du territoire agricole vers une notion d'agro-écosystème global.

***Les obstacles***

- Un marketing axé sur la seule image des produits;
- les intermédiaires trop nombreux dans le réseau de distribution;
- le phénomène de la mode (changer pour changer);
- la surexploitation des ressources au-delà de la capacité des écosystèmes à se régénérer et, plus spécifiquement, la surexploitation des sols.

## Thématique: Des institutions qui soutiennent des expériences territoriales

Alors que beaucoup d'enjeux se situent à l'échelle planétaire, les gouvernements et les institutions existantes ont à respecter des mandats locaux avant tout. Malheureusement, ces mandats sont souvent déterminés par un cadre de référence qui vise à maintenir l'état actuel des choses. La création d'un territoire de développement durable entraîne de nouveaux besoins qui demandent aux gouvernements et aux institutions de s'acquitter différemment de leurs responsabilités. Par le biais de lois, réglementations, structures, politiques et

programmes, ils peuvent provoquer l'émergence de conditions favorables à l'évolution des sociétés dont ils tirent leur légitimité. Leur influence s'exercerait alors non seulement au plan local, mais aussi à l'échelle planétaire.

À la lumière des discussions tenues en ateliers, voici ce qui été rapporté en guise de réponses aux questions suivantes en termes de clés et d'obstacles.

### Quelles sont les pistes les plus prometteuses pour réformer les institutions au niveau local afin qu'elles permettent une évolution des sociétés vers le développement durable?

*Les clés*

- L'implication et la participation de la base exprimée dans une volonté collective;
- la réponse aux besoins du milieu;
- l'implication de tous les utilisateurs comme partenaires du développement durable liés à une unité territoriale quelle qu'elle soit;
- la responsabilisation des partenaires;
- l'intégration des considérations éthiques dans le développement durable.

### Comment la voie institutionnelle peut-elle favoriser l'expérimentation territoriale du développement durable?

*Les clés*

- L'utilisation du réseau éducatif pour initier les jeunes au développement durable et permettre la transmission de ses valeurs;
- le développement de la pensée systémique comme moyen éducatif pour le changement des mentalités;
- le développement de l'autonomie de gestion et de financement;
- la mise en oeuvre d'un partenariat fiable avec les institutions financières qui acceptent de favoriser, au sein d'une unité territoriale, la prise en charge et la gestion dans une approche coopérative.

## Quelles lois, réglementations, structures, politiques et programmes favorisent une transition vers un autre modèle de développement ?

*Les clés*

- La révision et l'épuration des structures institutionnelles afin de permettre aux expériences de développement durable de se positionner davantage et d'acquérir une meilleure visibilité;
- la proposition de changements au processus légal actuel par des initiatives législatives;
- la mise en place d'un système d'auto-contrôle volontaire et fiable basé sur la conscience et la responsabilité;
- l'implication et la participation de la base pour que le développement durable corresponde aux besoins des gens du milieu;
- l'implication et la responsabilisation de tous les utilisateurs du territoire en tant que partenaires;

- l'intégration de l'approche systémique dans l'éducation des jeunes et des adultes qui est fondamentale pour le développement durable;
- l'accessibilité des résultats de la recherche aux populations;
- l'implication de la base à l'identification et à l'élaboration des projets de développement durable;
- l'acceptation de la réciprocité interculturelle.

***Les obstacles***

- l'inertie de décideurs;
- la crise sociale;
- la différence entre les cultures;
- la globalisation de l'économie et l'élimination des diversités territoriales.

## CONCLUSION

Au terme du congrès, les congressistes ont pu dégager les conditions de réussite dans l'application d'une expérience territoriale de développement durable:

Il n'y a pas de développement durable sans un développement global. Pour tendre vers un tel développement, il importe qu'un projet:

- fasse l'objet d'un démarche précise (planification, indicateurs de progrès, objectifs, échéance, etc.);
- soit guidé par une éthique respectant les dimensions humaines et culturelles des différents peuples concernés;
- fasse l'objet d'un consensus rassembleur (la participation de la population, des jeunes, des femmes, des décideurs influants, des différentes communautés ethniques, etc.);

- définisse le territoire d'application en fonction du sentiment d'appartenance de ses occupants et tienne compte des différentes culturelles et des visions des communautés impliquées dans le projet;
- considère l'humain et ses besoins comme étant le centre des préoccupations, tout en respectant, dans l'utilisation des ressources, la capacité de régénérescence des écosystèmes;
- agisse en partenariat avec des pairs et se joigne à des réseaux plus larges qui partagent les mêmes préoccupations.

## Les recommandations[1]:

**Considérant** la méconnaissance du fonctionnement des divers milieux ou groupes ethniques et sociaux;

**considérant** le désir de partage des participants provenant de ces divers milieux et groupes;

**considérant** qu'il est essentiel de favoriser le développement global;

**il est recommandé:**

- d'organiser une rencontre qui permettra d'échanger sur les diverses modalités d'organisation d'un futur congrès pour que soient prises en compte les valeurs et les modes de fonctionnement propres à tous les types d'intervenants;
- de cibler davantage l'orientation d'un prochain congrès;
- de se doter d'outils de communication simples et communs pour que les membres de chacun des peuples s'y retrouvent et se comprennent;
- de tenir compte d'une meilleure représentativité féminine, géopolitique et de la jeunesse;

1 Nous regrettons qu'une partie des recommandations faites lors du congrès n'aient pu être colligées en raison d'un problème technique lors de l'enregistrement.

- de créer un réseau d'échange sur le développement durable;
- de créer un réseau NIKAN qui s'adresserait aux personnes qui ont une pratique concrète du développement durable ou qui sont concernées par ce sujet afin de partager des outils, des modèles, des clés, des blocages et des indicateurs qui pourront mesurer, évaluer et élaborer des éléments de transférabilité;
- de greffer le réseau NIKAN à des réseaux similaires pour éviter la dispersion des forces et créer une convergence;
- de ne pas négliger la formation de réseaux informels multidisciplinaires et multiculturels;
- d'user de différents moyens techniques dans la création d'un réseau (téléphone, télécopieur, ordinateur, etc.);
- de mettre en contact des personnes-ressources et des praticiens;
- de définir ses propres indicateurs selon trois types: des contextes, des pistes collectives et des actions pratiques;
- de rendre disponibles les noms, prénoms, organismes et expériences présentées par chacun des participants au congrès NIKAN.

**Les actions à entreprendre:**

- Favoriser l'émergence de territoires de développement durable;
- tenir un autre congrès d'ici cinq ans pour évaluer les résultats de NIKAN. Il faut considérer le congrès comme un processus d'apprentissage continu. Le suivi serait une validation de cette activité d'apprentissage. Le meilleur endroit pour avoir une validation se trouve auprès des participants eux-mêmes, en vérifiant ce qui advient des objectifs, des résultats, des recommandations et comment les choses ont évolué depuis le dernier congrès puis, de faire partager ces résultats avec tous les autres participants;

- développer des outils de mesure de seuils de l'abus et de la qualité de vie;
- entreprendre des actions sur le politique afin de démontrer ce que peut amener le développement durable;
- continuer à sensibiliser et à éduquer la population, même en l'absence de moyens concrets. Dans les suivis, penser à des moyens pratiques pour rejoindre la masse (une terminologie très simple). Il importe que la population soit amenée à prendre conscience de ce qu'elle fait ou ne fait pas en termes de développement durable;
- mettre en place une structure qui pourrait créer des ouvertures vers des organisations internationales acquises à la cause (Sommet de Rio, institutions diverses);
- faire pression sur les gouvernements, grâce à cette structure, pour qu'on puisse appliquer ce qui s'est dit ici et de manière à obliger les décideurs à s'impliquer dans la voie de toutes ces recommandations;
- devenir disciple et promoteur du développement durable dans son milieu.

**Les souhaits:**

- Décerner un prix NIKAN à des personnes qui travaillent dans l'ombre, sans reconnaissance ni moyen financier et un autre prix à des technocrates, fonctionnaires ou ministres qui ont fait des efforts en vue du développement durable;
- appuyer la démarche pour que la prochaine décennie soit consacrée à la non-violence et à l'éducation la non-violence;
- freiner la destruction de la planète et remettre l'être humain au coeur du développement.

# REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous ces collaborateurs et collaboratrices qui ont permis la réalisation et le succès du Congrès international NIKAN.

Abitibi-Consolidated, Alcan, Afrique Trans-Express, Agence canadienne de développement international, Assemblée des Premières Nations, Association canadienne de développement international, Association canadienne française pour l'avancement des sciences, Association des Premières Nations du Québec et du Labrador, Association des régions du Québec, Association québécoise des techniques de l'eau, Association québécoise des techniques de l'environnement, Bureau de comté du ministre Jacques Brassard, Bureau du député fédéral André Caron, Bureau du député fédéral Stéphan Tremblay, Bureau fédéral de développement régional, CEDAG, Centre de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chatanooga (Richard Baily), Commission de coopération environnementale, Conseil de bande de Mashteuiatsh, Conseil de la Terre, Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, Conseil du statut de la femme du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Conseil régional de concertation et de développement, Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, Conseil régional de l'environnement du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Consulat général de France (Daniel Brun), Coopérative de développement international, Développement et Paix, Direction de la conservation du patrimoine, Direction des affaires institutionnelles et des communications (Réseau Action Environnement), Donohue, Écodécision, ÉcoSommet, Ékolac consultants, Elkem Métal, Emploi et Immigration Canada, Institut canadien des produits pétroliers, Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, Fondation du Devenir, Langage Plus, Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec, Greenpeace Québec, Groupe Cleary, Hydro-Québec, Institut canadien des produits pétroliers, Institut Éco-Conseil de Strasbourg, Institut international du développement durable, International Municipal Programs, Jardin botanique de Montréal, La Conférence internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent, La Maison de la presse, Langage Plus, Le 4D, Madame Hélène Connor, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,

Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ministère des Relations internationales, Direction des événements internationaux, Ministère des Ressources naturelles, Ministère fédéral de l'Environnement, Ministère des transports, Monsieur Georges Fortin, Office franco-québécois pour la jeunesse, Organisation des Nations Unies, Région laboratoire du développement durable, Réseau Action Climat division française, Rexfor, Secrétariat au développement des régions, Secrétariat de la Convention mondiale de la biodiversité, Stratégie Saint-Laurent et les ZIPS, SUCO, Union des municipalités du Québec, Union des producteurs agricoles, Union mondiale pour la nature (bureau du Canada), Union québécoise de la conservation de la nature, Université du Québec à Chicoutimi, Ville de Jonquière, Ville de Montréal.

Nos excuses à tous ceux et celles qui, par mégarde, ne s'y sont pas retrouvés.

**Un merci spécial à Abitibi-Consolidated qui a hébergé gracieusement les conférenciers à la Villa Price.**

**Merci à tous les membres des différents comités de NIKAN:**

**Les coprésidents**: Clifford Moar, chef du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean; Rémy Kurtness, ex-chef du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean; Raymond Rouleau, président de la Région laboratoire du développement durable. **La coordination**: Jacques Régnier, coordonnateur de NIKAN et directeur général de la Région laboratoire du développement durable; Magella Paradis, coordonnateur-adjoint de NIKAN. **Le comité organisateur**: Gilbert Claveau, responsable de l'analyse et de l'évaluation, Ministère de l'Environnement et de la Faune; Jean Cormier, directeur général du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD); Daniel Courtois, délégué du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean; Gaétan Couture, attaché politique, bureau du ministre Jacques Brassard et délégué du Caucus régional des députés du gouvernement du Québec; Michel Damphousse, directeur à la

Direction de l'éducation et de la promotion du développement durable au Ministère de l'Environnement et de la Faune du Gouvernement du Québec; Jules Dufour, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi; Lucien Émond, délégué d'Abitibi-Price; Ginette Dion, sous-ministre par intérim du Secrétariat au développement des régions du Gouvernement du Québec; Alain Lalumière, surintendant du traitement des eaux à l'usine d'épuration de Jonquière; Marcel Martel, maire de Jonquière; Claude Munger, maire de Roberval et président du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD); Pierre Tremblay, directeur-adjoint de la Région laboratoire du développement durable; Claude Villeneuve, responsable de la programmation; Louise Voyer, direction régionale du Secrétariat au développement des régions du gouvernement du Québec. **Le comité des finances**: Roch Laroche, administrateur, Région laboratoire du développement durable; Jacques Plourde, délégué de la Fédération des syndicats secteur aluminium (FSSA); Jacques Régnier, directeur général de la Région laboratoire du développement durable; Raymond Rouleau, président, Région laboratoire du développement durable. **Le comité de la programmation**: Claude Villeneuve, responsable de la programmation; Daniel Courtois, délégué du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean; Pierre Gilbert, secrétaire; Nadine Picard, secrétaire; Francois Richard, Ékolac consultants; Jean-François Moreau, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi; Magella Paradis, coordonnateur-adjoint de NIKAN; Franklin Ruiz, responsable par intérim des opérations sur la forêt publique au Ministère des Ressources naturelles du Québec; Pierre Tremblay, service environnement, Abitibi-Consolidated, Usine Alma. **Le comité international**: Claude Villeneuve, responsable; Dr Pierre Calame, président de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme; Pierre Dansereau, professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal; Francesco di Castri, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique de Montpellier; Jean-Pierre Revéret, professeur à l'Université du Québec à Montréal; Béatriz Schulthess, responsable des dossiers autochtones au Conseil de la Terre; Michel Damphouse, directeur à la Direction de l'éducation et de la promotion du développement durable au Ministère de l'Environnement et de la Faune; Pierre Gilbert, secrétaire. **Le comité des communications**: Lucien Émond, responsable du comité et retraité de l'usine Abitibi-Price; Rock Gill, directeur des communi-

cations au Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean; Louise Landry, responsable des communications de NIKAN; Jean Wauthier, directeur des Affaires publiques à l'Université du Québec à Chicoutimi; Guy Langevin, conseiller aux communications au Ministère de l'Environnement et de la Faune; Jeannot Allard, responsable des communications à la ville de Jonquière; Swann Thibault, agente de communication de NIKAN; Magella Paradis, coordonnateur-adjoint de NIKAN. **Le comité du protocole**: Jules Dufour, responsable du comité et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi; Magella Paradis, coordonnateur-adjoint de NIKAN. **Le comité des arts et de la culture**: Daniel Courtois, responsable du comité et délégué du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean; Guy Bourbonnais, responsable à la programmation artistique de NIKAN; Dave Casavant, animateur à la radio communautaire de Mashteuiatsh; Magella Paradis, coordonnateur-adjoint de NIKAN; Roch Laroche, administrateur Région laboratoire du développement durable; Clément Thériault, enseignant au Cégep d'Alma; Pierre Tremblay, directeur-adjoint de la Région laboratoire du développement durable. **Le comité de la logistique**: Alain Lalumière, responsable du comité et surintendant du traitement des eaux à l'usine d'épuration de Jonquière; Isabelle Bouchard, agente d'aide socio-économique au Centre Travail-Québec; Normand Bouchard, adjoint technique aux travaux publics à la Ville de Chicoutimi; Guy Gagnon, coordonnateur valorisation agricole à l'Usine d'épuration de Ville de Jonquière; Ann Lajoie, présidente directrice générale de Laboratoire Éco-Santé; Pierre Melançon, chef de division contrôle en milieu urbain et agricole au Ministère de l'Environnement et de la Faune; Magella Paradis, coordonnateur-adjoint de NIKAN; Martin Roy, propriétaire de Pompes Saguenay; Lynda Tremblay, agente de promotion touristique à la Société de développement de Jonquière. **Le comité du suivi**: Jean Cormier, directeur général du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD); Claude Munger, maire de Roberval et président du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD); Jacques Régnier, directeur général de la Région laboratoire du développement durable; Raymond Rouleau, président de la Région laboratoire du développement durable. **Le personnel qui a travaillé à l'organisation du congrès**: Cécile Bergeron, Guy Bourbonnais, Johanne Côté, Marie-Ève Déry, Patrick Déry, Patrick Esparbes, Pierre Gilbert, Louise Landry, Johanne Larouche, Denise

Lauzon, Magella Paradis, Nadine Picard, Jacques Régnier, Mathieu Rouleau, Swann Thibault, Roger Thibeault, Pierre Tremblay.

**Merci à Gilles H. Lemieux pour ses talents de présentateur durant le congrès**

**Merci à l'équipe d'animateurs, d'animatrices et de secrétaires d'ateliers:**

André Carrière, Geneviève Cournoyer-Proulx, Mélanie Desrosiers, Sylvie Filiatrault, André Fortin, Robert André Gagnon, Gérard Gosselin, Anne Humbert, Daniel Imbeault, Monique Jalbert, Lise Lacasse, Huguette Lalancette, Michael Le Coz, Jérémie Mbairamadji, Eugène Omboli, Martin Pelletier, Noemi Pelzer, Jocelyn Poirier, Carole Régnier, François Richard, Felicia Risquez, André Saint-Pierre, Jacques-Antoine Sturgeon, Jean Trottier, François Vaillancourt.

# ANNEXE 1

## ATELIERS NON PRÉSENTÉS

Un certain nombre de communications qui étaient prévues au programme n'ont pu être présentées lors du congrès. En raison de l'intérêt qu'elles présentent, nous en livrons ici les résumés.

Monsieur Christian de Laet
Development Alternatives International Canada
Montréal, Québec, CANADA

**Titre**
Nos territoires: relever la condition rurale

**Résumé**
On circonscrit les forces dominantes d'une expérience menée par «Development Alternatives» en Inde et consistant à revitaliser un district. Cette expérience est insérée dans un cadre de pensée plus large pour que son conçu et son vécu puissent être utiles à d'autres régions du monde. L'expérience est également rattachée à une structure de la connaissance et son interprétation du fait associatif (Encyclopédie des problèmes mondiaux, du potentiel humain et des stratégies de l'action) aussi bien qu'à une vision d'avenir évoquée par la Fondation 2100.

**Objectifs**
- Développer sans mal développer.
- Rechercher les équilibres.
- Enrayer tous les appauvrissements.
- Énergiser villes et campagnes.

**Obstacles**
- Suprématie et arrogance des centres.
- Cages à miroirs et lambris dorés.

- Vue basse et oreilles bouchées.
- Mentalité «après moi le déluge».

**Résultats**
- Éveil aux pièges à éviter.
- Veille perceptuelle et conceptuelle.
- Arrimage de connaissances appropriées.
- Ouverture sur des créneaux salvateurs.

---

Monsieur Mathias Nyeck
Association Afrique Développement Local (ADL)
Yaoundé, CAMEROUN

**Titre**
Les collectivités locales et le développement durable en Afrique: l'exemple du Cameroun

**Résumé**
L'Association «Afrique Développement Local» (ADL) est une petite organisation non gouvernementale, sans but lucratif, qui a été fondée en 1992 et légalisée en 1994 au Cameroun. Spécialisée dans le développement local, elle a mis sur pied depuis 1994 un projet pilote intitulé «Synergies locales».

Ce projet a pour objectif principal de mobiliser et de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux (élus, autorités administratives et traditionnelles, universitaires, entreprises, associations, citoyens...) sur l'intérêt et la nécessité d'un développement concerté et d'un partenariat au niveau local.

Cela se fait par le bais de journées de travail et d'échange, d'émissions audiovisuelles, d'études ou d'articles de presse.

Les obstacles sont nombreux, qui sont dus à la nature même de ce type d'activité qui suppose de la patience et beaucoup d'efforts dans un contexte de paupérisation croissante où l'on privilégie le concret qui rapporte immédiatement. Et nos plus grandes difficultés résultent

de l'extrême modicité de nos ressources, des énormes attentes de nos interlocuteurs et d'une certaine méfiance des fonctionnaires et de l'administration vis-à-vis de la société civile en général et des ONG en particulier.

---

Madame Abibatane Tchagnaou
Association de développement rural intégré de l'Atacora (ADRIA)
Cotonou, BÉNIN

**Titre**
Développement durable et changements sociaux: les leçons apprises par le PRIA

**Résumé**
Le Projet rural intégré d'Alédjo (PRIA) cherche à favoriser l'amélioration des conditions de vie des populations par une intervention de développement rural intégré. Il s'agit de renforcer les capacités locales par un partenariat entre les acteurs du milieu favorisant l'équité et l'initiative locale afin de faciliter la prise en charge des problèmes de développement par la population.

L'Association de développement rural intégré de l'Atacora (ADRIA) est l'organisation non gouvernementale béninoise qui exécute le projet avec l'appui d'une agente de renforcement institutionnel de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC).

Le PRIA intervient à travers sept champs d'activités: agriculture, développement communautaire, éducation, entreprenariat, infrastructure, santé et nutrition.

De très bons résultats ont été obtenus quant à l'équité des genres. On enregistre des changements dans les pratiques environnementales et les actions de sensibilisation. Une «formation appliquée en santé communautaire et nutrition» contribue à l'échange d'expériences et permet de financer le fonctionnement et l'activité d'ADRIA.

Madame Mariela Vassileva Dimotrova
Bulgarian Green Federation
Botevgrad, BULGARIE

**Titre**
Projet bulgare dans un pays en période de transition pour un développement continu

**Résumé**
Je travaille dans le secteur de la ONG depuis 1991. Je travaillais pour la Fondation de la formation éducationnelle environnementale. Il y a un an, j'ai joint la Fédération bulgare Green. En décembre 1996, nous avons organisé une rencontre avec le président nouvellement élu, M. Peter Stoytanov. Nous avons présenté notre projet de créer une commission ONG pour le développement durable dirigé par le président. Nous sommes maintenant en période de préparation du projet pour le développement durable au pays. Comme la Bulgarie est un pays en transition et que les mots «durable» et «environnement» sont nouveaux pour nous, nous travaillons avec des partenaires de l'Europe occidentale et l'Amérique.

---

Monsieur Vincent Boulekone
Parlement de Vanuatu
Port-Vila, VANUATU

**Titre**
Culture et traditions des Îles de la République de Vanuatu

**Résumé**
- Retrouver sa liberté, c'est se rendre responsable.
- Être fier de son origine, vivre ses traditions exprimer sa culture, c'est être soi-même.
- Être soi-même, c'est se rendre compte aussi de la présence de l'autre.
- Être conscient de l'autre, c'est savoir être tolérant et savoir accepter l'autre, lequel est également fier de vivre ses traditions, sa culture.

- Vivre sa culture et ses traditions, c'est vivre son «identité», l'identité de son pays.
- Vanuatu est un pays cosmopolite, il y a 90% de mélanésiens, 5% d'européens, 4% de polynésiens et micronésiens et 1% d'asiatiques.
- Vivre en une seule communauté unie.

---

Monsieur Idrissa Zeba
Naturama, la Fondation des amis de la nature
Ouagadougou, BURKINA FASO

**Titre**
Stratégies d'application du développement durable dans un contexte de communautés rurales pauvres: l'expérience du projet «Gestion particulière du Parc National Kabore Tambi au sud du Burkina Faso»

**Objectifs**
- Élaborer un modèle d'aménagement de forêts naturelles reproductibles dans d'autres zones.
- Améliorer le bien-être des populations riveraines en vue de leur participation consciente à la régénération et à la gestion durable du parc.
- Renforcer les capacités des structures villageoises en termes d'organisation, de formulation, d'exécution et de suivi des actions d'aménagement des formations forestières naturelles.
- Promouvoir la prise de conscience sur la gestion du patrimoine forestier par la concertation et le regroupement afin de créer une dynamique de décisions et d'actions à entreprendre pour une gestion rentable et durable des ressources forestières du parc.

**Obstacles**
- Motivation des populations.
- Pauvreté des villageois.
- Faiblesse de la décentralisation.
- Taux d'alphabétisation et niveau technologique très bas.

- Précarité du réseau de piste.
- Financement des activités.

**Résultats**

- Au plan technique:
  laboration d'un modèle d'aménagement jetant les bases d'une meilleure utilisation de l'espace rural; assurant une gestion post-projet à travers une clé de répartition des richesses générées; permettant le repeuplement des zones dégradées, l'enrichissement des parcelles soumises à l'exploitation et la protection préventive contre les feux de brousse tardifs; reproductible ailleurs.

- Au plan social:
  - reconnaissance des prérogatives des responsables villageois dans la gestion de leur territoires, notamment les rapports avec les migrants;
  - réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs;
  - réalisation d'infrastructures et d'ouvrages d'intérêts communautaires (forages, écoles, banques de céréales, etc.);
  - organisation des villageois en regroupements;
  - plus de 30 000 stères de bois ravitaille chaque année Ouagadougou en bois de feu;
  - autorisation en techniques de valorisation et de sauvegarde des ressources forestières.

- Au plan économique:
  - amélioration des revenus des populations;
  - mécanisation de la production agricole;
  - développement des échanges commerciaux;
  - recettes estimées à plus de 100 millions FCFA.

- Au plan écologique:
  stabilisation et amélioration de 100 000 ha de forêts naturelles (1/8 des superficies classées du pays).

Monsieur Atencio Lopez Martinez
Association Napguana
Panama, PANAMA

**Titre**
Réserve ou territoire de gestion autochtone

**Résumé**
Ces dernières années, on parle beaucoup de «l'autodétermination» des peuples indigènes, terme qui, à plusieurs occasions, choque ou contraste avec les nouveaux termes de développement durable, zones protégées ou réserve de la biosphère. Déclarer ces zones ainsi viole l'intégrité traditionnelle des communautés indigènes à tel point que des conflits locaux ou de niveau national surviennent. Par conséquent, dans l'actualité, les peuples indigènes proposent de nouvelles structures de travail et de nouveaux concepts qui ne contredisent pas la conservation de leur environnement ou de la biosphère. Ainsi, les peuples indigènes démontrent qu'ils ne vont pas à l'encontre du développement durable, sinon qu'ils respectent leur territoire et leur vie traditionnelle.

---

Monsieur Kizito Jean Kabanguka
Communauté économique des pays des Grands Lacs
Gisenyi, RWANDA

**Titre**
Les enjeux de la politique de «villagisation» dans une région d'habitat dispersé (le cas du Rwanda dans la régions des Grands Lacs)

**Résumé**
Le Rwanda présente, du point de vue de son habitat, une image particulière à plus d'un titre. Il n'existe effectivement aucun village et l'habitat dispersé jouxte des espaces de cultures et d'élevage de gros bétail. Cette forme d'organisation de l'espace rural, outre l'existence de quelques villes, est un fait de la colonisation. Le pays a donc tenté une expérience de remodelage de l'espace rural. En effet, il a été établi que le pays devait faire face à des graves problè-

mes provenant du déséquilibre entre la production alimentaire et la croissance démographique, problèmes aggravés par une mauvaise utilisation de l'espace rural.

*Pourquoi une restructuration de l'espace rural?*
Le caractère agricole et l'habitat dispersé du pays font que près de 95% de la population rwandaise vit en milieu rural et travaille dans le secteur agricole. Si l'on considère qu'en moyenne deux à quatre enfants héritent de la terre par la famille, la propriété familiale sera réduite en peu de temps à des dimensions si faibles qu'elle sera incapable de nourrir une famille. Ainsi, sur le plan économique, la petite propriété individuelle devient anachronique et non rentable dans les conditions actuelles. Cette situation a donné — d'après certaines analyses sérieuses — un relief particulier au génocide qu'a connu le Rwanda entre avril et juillet 1994.

La politique de villagisation, c'est-à-dire de regroupement dans des centres de développement ruraux en habitat groupé, a donc été un objectif pour faire face à la situation décrite plus haut. Cette politique de villagisation, de création des centres d'habitat groupé (IMIDUGUDU en langue locale) entraîne des modifications dans la société rwandaise. Une manière différente de vivre et de travailler s'y développe pour un certain nombre de raisons. Le niveau d'éducation et d'instruction — du fait de la proximité des écoles — permet de travailler hors du milieu agricole, d'avoir un revenu monétaire plus élevé.

---

Madame Marcia Aparecida De Brito
Consorcio nacional de engenheiros consultores
Cuiaba MT, BRÉSIL

**Titre**
Usage social de la biodiversité dans les jardins domestiques agroforestiers d'Aripuana

**Résumé**
Les jardins agroforestiers, à l'échelle domestique, sont des systèmes d'utilisation de la terre très répandus dans les pays tropicaux où ils jouent un rôle important dans la gestion et la conservation de la biodiversité. L'objectif de notre travail est de caractériser les jardins agroforestiers quant à la composition, la structure et la distribution des plantes et la mise en valeur de la biodiversité. Treize jardins agroforestiers ont été étudiés dans les quartiers Vila Antigua et Centro del Municipio de Aripuaña-MT, Brésil. Un total de 228 espèces végétales représentant 72 familles a été vérifié. Quant aux catégories d'usage relevées, 79 espèces correspondaient à la catégorie d'usage alimentaire, 53 de catégorie médicinale, 102 de catégorie ornementale et 14 pour d'autres usages.

Les indices de diversité de Shannon-Wiener en base 10 et en base exponentielle ont été respectivement de 2,22 et 5,12. Les jardins agroforestiers d'Aripuaña ont présenté une grande diversité d'espèces et d'usage pour la population.

---

Madame Bernadette E.T. Assani
Carder Atacora
Natitingou, BÉNIN

**Titre**
Promotion de jardins botaniques villageois et sites de forêts naturelles

**Objectifs**
- Soutenir la culture des plantes médicinales ou alimentaires dans les concessions, champs et jardins botaniques villageois de manière participative.
- Vulgariser les plantes dont les vertus thérapeutiques ont été scientifiquement confirmées.
- Former et recycler toute personne intéressée sur les noms vulgaires français, noms latins ou noms locaux revus et homologués par les sages experts des milieux ruraux.
- Éviter la disparition des espèces naturelles.

**Résultats**
- Élaboration d'une planche de 133 plantes médicinales et d'une cassette vidéo.
- Sensibilisation de 21 villages pour le respect de la nature.
- Sauvegarde de certains espèces.
- Élaboration d'un répertoire de plantes médicinales et alimentaires existant dans la zone.

**Obstacles**
- Difficultés de communication dues à la multitude des langues locales.
- Manque de moyens financiers pour poursuivre les actions.

---

Monsieur Juan Carlos Burgueno
Cirio, Ambiente y Desarrollo Comunatario, A.C.
Ensenada, MEXIQUE

**Titre**
«Laguna San Ignacio»: Alternatives de développement communautaire et d'exploitation durable des ressources naturelles dans une réserve de la biosphère

**Résumé**
Un plan communautaire de développement durable se construit présentement pour les populations rurales de pêcheurs situées sur la côte sud de la Réserve de la Biosphère «El Vizcaíno», Basse Californie Sud, Mexique. L'objectif est d'identifier et d'évaluer les alternatives de développement socio-économique et de déterminer les facteurs qui permettent de profiter des ressources naturelles de façon durable.

Le projet répond à deux facteurs: 1) les impacts sociaux, économiques et environnementaux que génère un projet de production de sel aux environs de la lagune (Laguna San Ignacio); 2) la nécessité de diversifier le modèle social face à la surexploitation de la pêche et le manque d'opportunité d'emploi.

Les résultats sont très satisfaisants. Les alternatives ont été définies et évaluées avec une très grande participation urbaine. Nous avons réalisé 50 entrevues dans 18 localités, deux ateliers avec des leaders d'organisations, d'entreprises et du gouvernement, une investigation et une synthèse.

Notre principal obstacle est le manque de ressources financières pour conclure le projet.

---

Monsieur Malcolm Rogge
Chiefs of Ontario
Toronto, Ontario, CANADA

**Titre**
Stratégies à capacité fonctionnelle pour les communautés indigènes affectées par les exploitations d'huile en Équateur dans la région amazonienne

**Résumé**
Cette présentation est basée sur des expériences pendant un échange avec une organisation environnementale à Quito, à l'Équateur, appelée Acción Ecológica. J'ai travaillé avec des chefs indigènes, dirigeant des ateliers avec un groupe local vivant dans des espaces touchés par les exploitations d'huile transnationales. Notre but principal était de répondre aux demandes d'information au sujet de l'impact environnemental et social des exploitations d'huile dans la région de l'Amazone équatorienne. Un des défis était de trouver des moyens de communiquer efficacement au sujet des procédures légales, de celles qui concernent la société et les procédures politiques avec les communautés locales.

Monsieur Falilou Diallo
Réseau culturel africain
Dakar, SÉNÉGAL

**Titre**
La dimension culturelle du développement durable

**Résumé**
Il existe une interaction étroite entre le développement culturel, le développement économique et le développement général de l'ensemble d'une société. En ce sens, les investissements culturels doivent être considérés comme un investissement à long terme dans le développement général de la société. Les gouvernements ont la responsabilité d'intégrer la dimension culturelle dans leurs plans et stratégies d'ensemble et de favoriser la participation de la population à la formulation et à la mise en oeuvre de ces stratégies grâce à des politiques de décentralisation.

L'auteur traitera du problème de la planification du développement culturel et de son intégration dans une stratégie globale de développement social axé sur «l'Homme» conçu comme acteur, utilisateur et destinataire du développement.

---

Monsieur Philippe Marchegay
Office franco-québécois pour la jeunesse,
Association «Profession sport 19»
Tulle, FRANCE

**Titre**
Des emplois partagés: un outil original au service du développement durable en milieu rural

**Résumé**
Le maintien de l'animation en milieu rural se fait ici par la mise en oeuvre d'un dispositif original d'emplois partagés, basé sur l'environnement, avec un souci de démarche de développement durable.

**Constats**
- Une augmentation et un éclatement géographique et thématique des demandes ou possibilités d'animations «environnementales».
- Un potentiel naturel très important mais peu exploité et peu mis en valeur, ainsi qu'une faible appropriation de celui-ci de la part de la population.

**Réponse**
*Originalité*
- Une association territoriale unique pour des emplois partagés de services et de proximité.
- Des emplois itinérants à l'échelle territoriale.

*Adaptation*
- Une association qui agglomère les demandes éclatées.
- Une association qui crée des emplois à durée indéterminée.
- Une association qui libère les initiatives locale.
- Une association qui favorise la pluri-compétence indispensable au plein-emploi, en soutenant activement la formation des intervenants salariés.
- Une association qui ne se contente pas de répondre aux demandes, mais qui crée des sites d'animation.
- Des actions qui associent les populations locales aux initiatives réalisées.
- Des actions réalisées en concertation avec le soutien des collectivités locales.

---

Madame Azaratou Aboumon
Chantier pour la promotion de la femme
Parakou, BÉNIN

**Titre**
Chantier pour une amélioration de la situation socio-économique et culturelle de la femme

**Résumé**
Dans notre région, le poids de la tradition et des croyances continue à maintenir les femmes dans un état de soumission mal approprié. Les expériences que nous voulons exposer ici sont des cas pratiques vécus par les populations et qui ont porté des fruits positifs. Ce qui nous inspire à animer ce chantier est notre conviction que la femme a certainement des vertus et des talents qu'il faudra libérer incessamment. Il faudra mettre pour cela à sa disposition des moyens et voir les effets qui en ressortiront. Nous lançons un défi au monde entier en disant: lorsque les conditions adéquates seront offertes aux femmes, le monde changera. Car «il y a une corrélation nette entre le niveau d'éducation de la femme, le nombre d'enfants qu'elle a, la santé de ces enfants et l'espérance de vie de ceux-ci».

Le plus grand défi que la nature nous lance est cette incompatibilité entre l'homme et la femme, et nous devons le relever. Nos maris devront ouvrir les yeux et évaluer les dommages qui se dégagent de leur résistance à comprendre la pertinence de l'amélioration de la situation sociale, culturelle et économique de la femme.

*Expérience 1*
À Karimama Centre, dans le département du Borgou, au Bénin, le problème culturel est devenu un grand poids pour l'épanouissement de la femme dans la région. Les femmes mères de notre éducation sont retenues dans les couvents et ne peuvent avoir aucun contact avec l'extérieur. C'est le mari qui fait toutes les courses et activités relatives à la vie de la famille. Il est également interdit aux hommes d'avoir accès à la maison ce qui, heureusement, est permis à certaines femmes très simples. Néanmoins la stratégie qui a permis d'atteindre les femmes est la suivante: lorsque les enfants tombent sérieusement malades, le couple décide de les amener à l'hôpital, et comme généralement les enfants sont malnutris, on demande aux mamans de venir suivre les démonstrations culinaires. Vu l'état très grave des enfants, elles se trouvent obligées de répondre à l'appel. Alors l'animatrice profite de ces séances pour leur donner beaucoup d'informations telles que l'intérêt de se réunir en association, les possibilités d'appui qui s'y trouvent, et même leur apporter des notions de planning familial qui est un sujet tabou dans la région. Aujourd'hui, on note à Karimama des associations féminines à but lucratif, contrairement à la tradition qui interdit à la femme d'exercer

des activités génératrices de revenus, les femmes pratiquant la planification des naissances à l'insu des maris.

Cette expérience nous paraît importante à exposer parce qu'elle fait partie de l'opportunité qu'offre le milieu pour résoudre un certain nombre de problèmes. Nous concluons donc en disant que n'importe quel changement que nous voulons opérer dans notre milieu est possible, pourvu que nous soyons aptes à saisir les bonnes opportunités pour un objectif spécifique.

*Expérience 2*
Expérience de petites caisses d'épargne et de crédit qui n'ont l'air de rien, mais qui constituent un trésor pour la libération des femmes.

Expérience de la caisse d'épargne et de crédit de Alafiarou.

Situé à 8 km au nord-est de Parakou (chef lieu de l'un des six départements du Bénin), Alafiarou est un petit village d'environ 584 âmes. Les activités principales des femmes restent la production agricole et la distillation du «Sodadi» (boisson locale alcoolisée à base du maïs ou du mil). Les cotisations issues des fruits de leurs activités servent à se confectionner des uniformes lors des grandes fêtes annuelles. Pour avoir des crédits de campagne ou de transformation, elles sont obligées de passer par l'intermédiaire de leur époux parce qu'on juge qu'elles n'ont pas la garantie nécessaire pour bénéficier des crédits au niveau des Caisses locales d'épargne et de crédit agricole et mutuel (CLCAM).

Depuis 1994, le GERED (Groupe d'étude et de recherche sur l'environnement et le développement), qui est une ONG locale, a aidé les femmes à la mettre en place un système d'épargne et de crédit au niveau du village, malgré l'opposition des hommes pour qui les crédits étaient un moyen de pression sur leurs épouses.

À partir de 1996, les femmes se sont passées des crédits CLCAM dont les conditions sont très contraignantes (taux d'intérêt élevé). Désormais, les femmes se font de petits crédits de campagne à partir des épargnes mobilisées par leur cotisation (100 F CFA par semaine par femme).

Cette caisse, bien qu'au stade primaire, aide les femmes à résoudre leurs petits problèmes et leur permet de se sortir de plus en plus de l'emprise de leur mari. Aujourd'hui, la caisse connaît l'adhésion et l'appui de certains leaders (hommes) de la localité pour sa promotion et l'expérience de Alafiarou tend à se répandre dans tous les groupements appuyés par le GERED.

Les caisses villageoises sont un trésor, une stratégie de libéralisation des femmes.

*Expérience 3: Les crédits aux femmes*
En République du Bénin, dans la Sous-préfecture de Kandi, intervient une structure néerlandaise (la SNV) en faveur des couches défavorisées et démunies qui met un accent particulier sur la femme. La structure s'est donné comme mission d'améliorer la productivité des couches en vue de contribuer à l'amélioration de leur bien-être. Pour cela, la structure suscite au sein des groupements de femmes l'idée de l'épargne. Pour le renforcement des activités de ces femmes, elle a placé des crédits au sein de leur regroupement et quelques années plus tard, a décidé d'évaluer l'impact de son action. C'est dans cette optique que les prestations de notre structure ont été sollicitées et les femmes ont fait les remarques suivantes:

- amélioration de la communication entre le mari et la femme;
- possibilités d'échange d'idées entre l'homme et la femme, contrairement à ce qui se passe dans notre société où l'homme est un chef absolu;
- négociation par les femmes elles-mêmes de leur main d'oeuvre parce qu'elles ont le pouvoir.

Bref, la situation socioculturelle de la femme a évoluée positivement. Beaucoup d'autres effets ont été notés, qu'il importe de souligner:

- meilleurs soins de santé des enfants;
- renforcement de la scolarité des enfants, de beaux témoignages pour notre pays.

L'objectif de ce témoignage est de confirmer aux femmes ou au public qui oeuvrent pour la promotion de la femme, qu'une des stratégies concrètes pour agir sur la situation socioculturelle de la femme est l'amélioration de son pouvoir économique.

Monsieur Roy Guevara Arzu
Centro para el desarrollo Comunal (CEDECO)
Tegucigalpa, HONDURAS

**Titre**
Confrontation entre développement durable et vie indigène

**Résumé**
L'analyse comparative entre les lois nationales et indigènes — au Honduras — comprend plus de 107 lois, conventions, accords et décrets qui, ensemble, amènent la diminution du pouvoir et de la valeur du droit ancestral concernant la possession de la terre, du territoire, etc.

Des aires et des zones protégées se sont créées à la façon du développement durable, mais au détriment de la vie des peuples indigènes, condamnés à s'éteindre.

---

Monsieur Yacouba Tangara
Groupe de recherche et d'application technique (GRAT)
Bamako, MALI

**Titre**
Expérience du GRAT en développement durable: cas du projet auto-promotion villageoise de Korientzé (PAVK)

**Buts**
- Appuyer la gestion des ressources naturelles sur le territoire de Korientzé.
- Contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

**Objectifs**
- Doter les 45 familles de matériels et équipements indispensables.
- Aménager et exploiter un périmètre irrigué de Sha par la pratique de deux campagnes rizicoles par année.
- Pratiquer la pisciculture et produire du poisson tous les 6 mois.
- Promouvoir la sylviculture et la protection de l'environnement.

- Promouvoir toutes les activités du groupement des exploitants de Korientzé à travers les actions d'accompagnement de création de banque de céréales, de gestion, d'organisation et de protection des végétaux.

**Résultats**
- Équipement des riziculteurs en boeufs, charrettes, charrues, ânes, brouettes, etc.
- Production de 21 tonnes de riz paddy pendant une campagne, 1 550 plants de presopis, 500 plants d'eucalyptus.
- Appui du comité de gestion, formation des riziculteurs

**Obstacles**
- Préoccupation des exploitants riziculteurs en hivernage;
- Faible application des techniques par certains riziculteurs;
- Faiblesse des capacités de main-d'oeuvre des femmes (majoritaires).

---

Monsieur Adberrazzak Benchaabane
Université de Marrakech, Faculté des sciences senlazia
Marrakech, MAROC

**Titre**
Écodéveloppement et sécurité alimentaire. Cas de recherche pluridisciplinaire sur Atriplex Halimus

**Résumé**
La salinisation des sols constitue un énorme obstacle pour le développement agricole à l'échelle planétaire. Ajoutée à la sécheresse, elle accélère la réduction des surplus cultivables. Dix millions d'hectares de terres irriguées sont mis en jachère chaque année dans le monde. Un milliard d'hectares sont salés aujourd'hui. Les pays pauvres sont les plus touchés par ce fléau économique.

La restauration et la réalisation de ces terres passe d'abord par la recherche de plantes adaptées à ces conditions et présentent un intérêt agro-écologique.

Atriplex Hacinus, espèce halophile native des régions avides et semi-arides du Maghred, fait l'objet d'un programme de recherche pluridisciplinaire pour la restauration des parcours dégradés dans ces pays. La présente communication expose la démarche des équipes du Sud et du Nord travaillant en synergie sur ce projet d'Éco-développement.

---

Madame Jane Rasbash
Santi Pracha Dhamma Institute
Bangkok, THAÏLANDE

**Titre**
Alternatives face au consumérisme

**Objectifs**
- Renforcer le réseau des initiatives durables en encourageant l'harmonie et l'apprentissage de différents systèmes de croyance.
- Augmenter la sensibilisation au fait que la cupidité et l'illusion soutiennent la menaçante mono culture du consommateur qui est liée aux fausses valeurs d'une culture de l'apparat, de la mobilité et du succès.
- Impliquer et donner plein pouvoir aux initiatives qui luttent pour la durabilité en échangeant des histoires qui parlent de défis et de succès.

**Obstacles**
- Apprendre de la communication avec les gens de langues et cultures différentes.
- Les difficultés à vivre d'autres modes de vie face à la violence structurelle inaperçue.
- Difficulté de résister à l'attrait de la nouvelle religion démoniaque qu'est le consumérisme accompagné de média, de publicités qui servent d'évangélistes et de temples appelés centres d'achats.
- L'augmentation très difficile de fonds pour des projets basés sur des alternatives radicales à des systèmes économiques dominants.

**Projets futurs**
- Rassemblement international sur les alternatives spirituelles au consumérisme, déc. 1997.
- Alternatives politiques pour des séminaires en Asie.
- L'indépendance pour les séminaires du peuple.
- Séminaire sur la guérison spirituelle, 1999.
- Publications dans une variété de médias.
- Curriculum d'une alternative éducationnelle.

**Résultats attendus**
Réseau grandissant de gens qui se questionnent et luttent pour des alternatives aux sociétés présentes orientées vers la surconsommation.

---

Madame Sylvie Marier
Fédération des producteurs de porcs du Québec – UPA
Longueuil, Québec, CANADA

**Titre**
Le plan agro-environnemental de la production porcine: les producteurs se prennent en main

**Résumé**
Trois éléments de base:
1. portrait agro-environnemental;
2. encadrement technique;
3. processus de certification.

Portrait agro-environnemental: connaître l'état actuel des pratiques agro-environnementale, établir des objectifs et dresser le bilan annuel des améliorations.

Encadrement technique: favoriser l'adoption de nouvelles pratiques, appuyer les producteurs dans le processus de certification et accélérer le transfert technologique.

Certification des entreprises: adopter les meilleures pratiques et mettre en place un premier volet environnemental à un processus de certification global de l'entreprise.

Les autres activités:
- la recherche et le transfert technologique;
- la sensibilisation et l'information des producteurs;
- les communications avec la population;
- l'encadrement des divers intervenants.

Recherche et transfert technologique: évaluation, financement, inventaire et diffusion.

Sensibilisation et information aux producteurs: la réglementation, la pratique agro-environnementale, l'encadrement technique et la certification.

Communication avec la population: information sur la production, le plan et les résultats et gestion régionale de la production et du développement.

Engagement des intervenants: appui politique, financier et technique, coordination et échange d'information.

# ANNEXE 2

## COORDONNÉES DES CONGRESSISTES
## *Congrès NIKAN*

ACACHA, Hortensia
Étudiante
Université du Québec à Rimouski
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

ADAMOU, Alidou
Étudiant
Université du Québec à Rimouski
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec)
Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

AHMAD, Farooq
Coordinator Planning and Development
Society for conserv. and Protection of Environment
B-150, Block 13-D/2
Gulshan-e-Iqbal, Karachi
Karachi
75300 Pakistan
Tél.: 92 21 4965042
Fax: 92 21 4964001
scope@khi.compol.com

ALBRECHT, Sylvie
Lycée Agricole
Ministère de l'Agr. - France
Chemin de Lemps, B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

ALLARD, Louis
Directeur général
SADC - MRC Maskinongé
651, boul. St-Laurent Est
Bureau 300
Louiseville (Québec)
Canada
J5V 1J1
Tél.: (819) 228-5921
Fax: (819) 228-0497
sadc.maskinonge@marche.com

ALLEN, Roch
Géographe-aménagiste
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction des parcs québécois
150, boul. René-Lévesque
6e étage, B.P. 94
Québec (Québec) Canada
G1R 4Y1
Tél.: (418) 643-5775
Fax: (418) 644-8932
roch.allen@inetsrvl.mef..gouv.qc.ca

ARAVENA ROJAS, Hector

ARIF, Tanveer
Président
Society for Conserv. and
Protection of Env.
B-150, Block 13-D/2
Gulshan-e-Iqbal, Karachi
75300
Pakistan
Tél.: 92 21 4965042
Fax: 92 21 4964001
scope@khi.compol.com

ARZIKA, Dr Souleymane
B.P. 161
Niamey
Niger
Tél.: (227) 73 26 18
Fax: (227) 74 08 88

ASSEL, Serge
Dir. régional des Laurentides
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax (418) 695-7897

AUCLAIR, Cécile
Conseillère
Collège de Rosemont
64000, 16e Avenue
Montréal (Québec)
Canada
H1X 2S9
Tél.: (514) 376-1620 #421
Fax: (514) 376-1905

BAC, Alberto
Président
Fédération de Coopératives
de Las Verapaces
Finca Chinax, Coban
Alta Verapaz, Guatemala
Tél.: 011 502 952 1035
Fax: 011 502 952 1035

BACON, Georges
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

BADER, Barbara
Étudiante, Université Laval
585, rue Barraute
Charlesbourg (Québec)
Canada
G1H 6V1
Tél.: (418) 626-9861
bbader@fse.ulaval.ca

BAILLS, Olivier
Étudiant, UQAC
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011

BAIRD, Donald
Unisphère Technologies
Californie

BALDÉ, Diénéba
Carrefour Canadien
International
Sénégal
Tél.: (514) 528-5363
Fax: (514) 528-5367

BALDING, Anne
Growing jobs for a living
P.O. Box 22126
Belleville (Ontario) Canada
K8N 5V7
Tél.: (613) 962-3239
Fax: (613) 968-2251

BARNAUD, Michel
Ass. nat. de dév. durable
2527, ave. de Villiers
Paris
75017 France
Tél.: 011 33 1 47 66 55 50
Fax: 011 33 1 42 27 50 32

BEAUDOIN, Gaby
Centre-Travail Québec
797, boul. St-Joseph
Roberval (Québec) Canada
G8H 2L4
Tél.: (418) 275-3742
Fax: (418) 275-6496

BEAUDOIN, Guy
Société en Commandite
Minashtuko
1771, rue Amishk
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0
Tél.: (418) 275-1113
Fax: (418) 275-0052

BEAULIEU, Agnès
Agente de développement
Société de dév. Angus
2933, Masson
Montréal (Québec) Canada
H1Y 1X5
Tél.: (514) 727-9876
Fax: (514) 727-9273
www.sda-angus.com

BEAULIEU, Gérald
Ing. forestier
Coopérative forestière de
Ferland-Boilleau
445, Route 381
Ferland-Boilleau (Québec)
Canada G0V 1H0
Tél.: (418) 676-2626
Fax: (418) 676-2506

BEAULIEU, Jacques
Dir. des affaires régionales
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

BEAULIEU, Viateur
Coordonnateur, aménagement
forestier
Abibiti-Consolidated
3750, de Champlain
Jonquière (Québec)
Canada
G7S 5J7
Tél.: (418) 695-9165
Fax (418) 695-9275

BEAUMONT, Lucien
Ministère Environnement et Faune
675, boul. René-Lévesque Est
Edifice Marie-Guyart
8e étage
Québec (Québec)
Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3823 #4131
Fax: (418) 646-4762

BÉDARD, Marc
Abitibi-Consolidated

BÉDARD, Renée
Conseillère en éducation à l'environnement
MADIE
414, rue Collard
Alma (Québec)
Canada
G8B 1N2
Tél.: (418) 668-7976
Fax: (418) 668-0265
madie@digicom.qc.ca

BÉGIN, Denyse
Nature-Action Beleil
Mont -St-Hilaire
600, boul. Laurier
C.P. 83045
Beloeil (Québec)
Canada
J3G 6L7
Tél.: (514) 464-9095
Fax: (514) 464-7606

BÉLAND, Christian
Ministère Environnement et Faune, Service des territoires fauniques
150, René-Lévesque Est
4e étage
Québec (Québec) Canada
G1R 4Y1
Tél.: (418) 643-5360
Fax: (418) 528-0834

BÉLANGER, Jacques
S.E.C.A.L.
1025, des Pins Ouest
C.P. 1500
Alma (Québec) Canada
G8B 5W2
Tél.: (418) 662-6461 #868
Fax: (418) 668-9843

BÉLANGER, Louis
Professeur, Université Laval
Faculté de foresterie et géomatique
Ste-Foy (Québec) Canada
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2131 #2233
Fax: (418) 656-3177

BÉLANGER, Simon
Consultant en environnement
1686, chemin St-Louis
Sillery (Québec)
Canada
G1S 1H1
Tél.: (418) 687-3793
Fax: (418) 687-0464

BÉLANGER, Sylvain
Coordonnateur processus
d'amélioration continue
Produits forestiers Donohue
I4000, chemin St-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2R6
Tél.: (418) 256-3862
Fax: (418) 256-1245

BÉLEC, André
Responsable de bureau local
Ministère des ressources
naturelles
837, boul. Sacré-Coeur
St-Félicien (Québec)
Canada
G8K 1S6
Tél.: (418) 679-3700
Fax: (418) 679-3586

BELLEFLEUR, Adélard
Conseil des Montagnais de
Unamen-Shaipu La Romaine
La Romaine (Québec)
Canada
G0G 1M0

BEN AYED, Rachid
Directeur général
Association pour la Promotion
de l'Emploi et du Logement
24, ave. Abdelaziz Thaâlbi
El Manzah 9 A
1013
Tunisie
Tél.: (01) 881 914
Fax: (01) 881 215

BENMECHERI, Sabrina
Consultante indépendante
Fédération des Parcs naturels
régionaux de France
4, rue de Stockholm
Paris
75008 France
Tél.: 01 44 90 86 90
Fax: 01 45 22 70 78
fedeparc@club-internet.fr

BERGERON Normand
Sani Mobile
2440, de la Métalurgie
C.P. 846
Jonquière (Québec) Canada
G8X 7W8
Tél.: (418) 695-6590
Fax: (418) 695-1364

BERGERON, Réjean
Municipalité de Shipshaw
3760, St-Léonard
Shipshaw (Québec) Canada
G7P 1G9
Tél.: (418) 542-4533
Fax: (418) 542-6173

BERGERON, Suzie
Abitibi-Consolidated

BERTHOU, Emmanuelle
2035, Edouard-Montpetit,
app. 5
Montréal (Québec) Canada
H3T 1J3
Tél.: (514) 345-1245
Fax: (514) 345-9512
emmanuelle.berthou@planet-int.net

BERTRAND, Jacques
Directeur, Parc du Saguenay
et Parc Marin du SLSJ
3415, boul. Grande-Baie Sud
La Baie (Québec) Canada
G7B 1G3
Tél.: (418) 544-7388
Fax: (418) 697-0430

BERTRAND, Lucie
Ingénieur forestier
ConcertAction Inc.
4745, de la Sarcelle
St-Augustin-de-Desmaures
(Québec) Canada
G3A 1Y9
Tél.: (418) 877-3615
Fax: (418) 877-7064
lbertran@mediom.qc.ca

BERTRAND, Martin
Étudiant
Université du Québec à
Chicoutimi

BERTRAND, Pierre
Dir. régional de la Côte-Nord
Min. de l'Environnement et
de la Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

BESSAGA, Barnabé
Cameroun
Tél.: (418) 698-3787 # 344
Fax: (418) 698-3665

BICHOFF, Laurent
Lycée Agricole
Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps
B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

BILLARD, Pascal
SOL-AIR Consultants Inc.
C.P. 2044
Ville-Marie (Québec)
Canada
J0Z 3W0
Tél.: (819) 634-2277
Fax: (819) 634-2277
solair@cyberabitibi.qc.ca

BLACKBURN, Jean
Abitibi-Consolidated

BLAIS, René
Université de Moncton
165, boul. Hébert
Edmondston (N.B.)
Canada
E3V 2S8
Tél.: (506) 737-5196
Fax: (506) 737-8093
rblais@cuslm.ca

BOHÈME, Catherine
Office Franco-Québécois de la
Jeunesse
16, rue de Rosemont
Giromagny
90200 France

BOISVENU, Pierre-Hugues
Dir. régional de l'Estrie
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

BOIVIN, Marcel
Délégué
Conseil des Atikamekw
de Wemotaci
C.P. 221
Wemotaci (Québec) Canada
G0X 3R0
Tél.: (819) 666-2237
Fax: (819) 666-2209

BOSUM, Abel
Chef
Conseil des Cris d'Ouje-
Bougoumou
207, rue Opemiska
Oujé-Bougoumou (Québec)
Canada
G0W 3C0
Tél.: (418) 745-3911
Fax: (418) 745-3168

BOUCHARD, Claude
Directeur adjoint-Travaux
publics
Ville de Jonquière
C.P. 2000
Jonquière (Québec) Canada
G7X 7W7
Tél.: (418) 546-2300
Fax: (418) 546-2068

BOUCHARD, Dany
Donohue
Rang St-Euzèbe
Tél.: (418) 679-8585

BOUCHARD, Luc
Directeur, Centre Écologique
559, Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec)
Canada G8K 2P8
Tél.: (418) 679-8496
Fax: (418) 679-5665

BOUCHARD, Isabelle
Agente d'aide socio-
économique
Centre Travail-Québec

BOUCHARD, Normand
Adjoint technique aux travaux
publiques, Ville de Chicoutimi

BOUCHARD, Jean-Yves
Le Groupe Leblond,
Tremblay, Bouchard
282, ave Ste-Anne
Chicoutimi (Québec) Canada
G7J 2M4
Tél.: (418) 543-7997
Fax: (418) 543-5341

BOUCHER, Jean-Marie
Dir. régional de Chaudière-
Appalaches
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

BOUCHER, Jocelyne
Abitibi-Consolidated Papeterie
Alma et Syndicat national
1100, rue Melançon Ouest
Alma (Québec)
Canada
G8B 5W2
Tél.: (418) 668-9400 #9332
Fax: (418) 662-3849

BOUCHER, Laurent
Directeur
Tourisme Québec
Direction de la recherche
et du développement
900, boul. René-Lévesque Est
Bureau 400
Québec (Québec)
Canada
G1R 2B5
Tél.: (418) 643-6820
Fax: (418) 643-0549

BOUCHER, Richard
Abitibi-Consolidated

BOULANGER, François
Gouv. du Canada,
environnement
1141, Rte de l'Église
C.P. 10100
Ste-Foy (Québec)
Canada
G1V 4H5
Tél.: (418) 648-2597
Fax: (418) 649-6213
francois.boulanger@ec.gc.ca

BOULIANE, Paul
Ingénieur forestier en
aménagement
Université Laval (Forêt
Montmo-rency)
Dépt. sciences du bois
Pavillon Abitibi-Price
Local 2173
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-5594
Fax: (418) 656-3177
paul.bouliane@sbf.ulaval.ca

BOURGEOIS, Daniel
1, Eastern
Aylmer (Québec) Canada

BOURKE, Philippe
Coordonnateur
Regroupement national des
conseils régionaux de l'env.
946, St-Paul
Trois-Rivières (Québec)
Canada
G9A 1J3
Tél.: (819) 694-7929
Fax: (819) 694-7929

BOURRET, Denis
Professionnel
Ministère de l'Environnement
et de la Faune
675, boul. René-Lévesque
Edifice Marie-Guyart
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3975
Fax: (418) 643-3754

BRASSARD, Marie-Joëlle
Étudiante, UQAC
797, rue Principale
Saint-Méthode (Québec)
Canada
Tél.: (418) 679-9380
Fax: (418) 679-2178
harfang@destination.ca

BRIDE, Pascal
Office Franco-Québécois
pour la Jeunesse
34, rue Nevy sur Seille
Voiteur
39210 France
Tél.: 03 84 85 25 83

BRISSON, Carl
Étudiant, UQAC

BRISSON, Louise
Ministère des Ressources
naturelles, Service dév. et
intégrité du territoire
5700, 4e Avenue Ouest
Bur. A-3
Charlesbourg (Québec)
Canada
G1H 6R1
Tél.: (418) 627-6362
Fax: (418) 646-6847

BRONNER, Jean-François
Lycée Agricole, Ministère de
l'Agriculture
Chemin de Lemps, B.P. 83
La Côte St-André
38 260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

BRUNET, Martine
Gestionnaire de programme
L'Éducation au service de la
Terre
45, Rideau, bureau 303
Ottawa (Ont.) Canada
K1N 5W8
Tél.: (613) 562-2238
Fax: (613) 562-2244
lsf@sympatico.ca

CADRIN, Gaston
Conférencier
Cégep Garneau
1660, boul. de l'Entente
Québec (Québec) Canada
G1S 4S3
Tél.: (418) 837-7521
Fax: (418) 688-0087

CALAME, Pierre
Conférencier
Président de la Fondation
Charles Léopold Mayer pour
le Progrès de l'Homme
France

CAMARA, Almany
Department of parks and
wildlife management
Gambie

CAPANO, Mano
Conseillère principale
ALCAN, Santé Environ.
C.P. 1370
Jonquière (Québec) Canada
G7S 4K9
Tél.: (418) 699-4065
Fax: (418) 699-4100

CARON, Jean-François
Artois Développement
3, rue Jules Bédart
B.P. 135
Lievin Cedex
62803 France
Tél.: 03 21 44 85 00
Fax: 03 21 44 69 47

CARON, Marcel
Artois Développement
3, rue Jules Bédart
B.P. 135
Lievin Cedex
62803 France
Tél.: 03 21 44 85 00
Fax: 03 21 44 69 47

CARON, Valérie
Artois Développement
3, rue Jules Bédart
B.P. 135
Lievin Cedex
62803 France
Tél.: 03 21 44 85 00
Fax: 03 21 44 69 47

CARRIER, Normand
Sous-Ministre adjoint aux Opérations
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

CARRIÈRE, André
Animateur

CARRIÈRE, Kathleen
Dir. régionale de la Montérégie
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

CASAVANT, Dave
Radio communautaire de Mashteuiatsh

CAYSSIALS, Ricardo
Prof. Coordinador Docente
Fac. de Ciencias Tristan
Narvaja 1674
C.P. 11200
Montevideo, Uruguay
Tél.: (005982) 41 67 71
Fax: (005982) 40 99 79

CHABOT, Alain
Groupe Conseil-AGIR
690 Grande-Allée est
Québec (Québec)
Canada
G1R 2K5
Tél.: (418) 524-0100

CHABOT, Denis
1808, de la Gare
Val Morin (Québec)
Canada
J0T 2R0
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

CHAKASIM, Mary
Senior Project Officer,
DIAND
10, Wellington, Rm 1745B
Hull (Québec) Canada
K1A 0H4
Tél.: (819) 953-0994
Fax: (819) 953-3323

CHAMBAT, Sandrine
22, chemin du Grimpillon
Vizille
38220 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

CHAMBERLAND, Hubert
Président, Fondation pour le
Progrès de l'Homme - France
806, chemin Richelieu
Beloeil (Québec) Canada
J3G 4P6
Tél.: (418) 648-2123
Fax: (418) 648-0991

CHARLEBOIS, Denis Y.
Charlebois, Coutu, Cons.
113, rue Dugal
Masson-Angers (Québec)
Canada
J8M 1C6
Tél.: (819) 986-9891
Fax: (819) 986-9891
charlebois-coutu@sympatico

CHATEAU, Jean-Pierre
Association Omnibuss
Bussière Galant
87230 France
Tél.: 05 55 78 85 40

CHAUQUE, Festo
Profesor
Centro Indigena Kolla De
Salta, Ceikos, Francisco
Velez No 831
Barrio 20 de Junio
C.P. 4400
Salta
Argentine
Tél.: (087) 28 09 81
Fax: (087) 21 47 57

CHAUSSADE, Daniel
Nature en Limousin,
Conseiller technique
Environnement
Mont Boucher
Bourganeuf
23400 France
Tél.: 05 55 64 08 64
Fax: 05 55 64 47 60

CHAVES, Ana Cecilia
Bamboo Foundation
(FUNBAMBU)
San Sebastian
Costa Rica
Tél.: (506) 227-5340
Fax: (505) 226-4848
pbambu@sol.racsa.co.cr

CHIEF, Elvis
Long Point First Nation
Box 1
Winneway (Québec)
Canada
J0Z 2J0
Tél.: (819) 722-2441
Fax: (819) 722-2579

CHOUINARD, Lyne
Étudiante, UQAR
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

CLOUTIER, Isabelle
Coordonnatrice de
l'aménagement forestier
durable
Abitibi-Consolidated Inc.
P.O. Box 580
Québec (Québec) Canada
G1R 4S1
Tél.: (418) 649-5401
Fax: (418) 649-5421

CLOUTIER, Sylvain
M. Sc. (prod. aqua.)
Université du Québec à
Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #3210
Fax: (418) 545-5519
scloutie@uqac.uquebec.ca

COHEN, Clément
Consultant, Directeur d'Étude
ACT Consultants
17 bis, rue Richard-Lenoir
Paris
75011 France
Tél.: 33 1 40 24 20 10
Fax: 33 1 40 24 20 17
cohen@act-consultants.fr

COING-BOYAT, Laure
Lycée Agricole
Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps
B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

CONDE, Alhassane
Fondation pour le Progrès de
l'Homme - France
Guinée

CONNOLLY, Luc
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

CONSTANCIS, Geneviève
Ingénieure forestier
Université Laval
92, St-Jean
Bureau 4
Québec (Québec)
Canada
Tél.: (418) 647-2352
Fax: (418) 656-3177

CORMIER, Jean
Directeur général
Conseil régional de
concertation

COSSETTE, Robert
Adjoint au sous-ministre adjoint
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

CÔTÉ, Bertrand
Maire
Ville de Saint-Félicien
559, boul. Sacré-Coeur
C.P. 12
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2P8
Tél.: (418) 679-8496
Fax: (418) 679-5665

CÔTÉ, Camil
Conseiller au dév. commercial
Soco-Devi
Tél.: (418) 683-7225

CÔTÉ, Florent
Min. des ressources naturelles
Dir. de l'efficacité énergétique
5700, 4e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec)
Canada
G1H 6R1
Tél.: (418) 627-6379 #8022
Fax: (418) 643-5828

CÔTÉ, Gilles
Étudiant, UQAC

CÔTÉ, Jacques
Technicien forestier
Ministère des ressources naturelles
833, Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2R4
Tél.: (418) 679-8671
Fax: (418) 679-8698

CÔTÉ, Luc
Coordonnateur ministériel
Affaires autochtones
Min. de l'Ind., du Commerce, Science et Technologie
710, Place d'Youville
6e étage
Québec (Québec) Canada
G1R 4Y4
Tél.: (418) 691-5656
Fax: (418) 646-6497

CÔTÉ, Pierre
Directeur corporatif-Foresterie
Produits Forestiers Donohue
801, chemin St-Louis
Québec (Québec) Canada
G1S 4W3
Tél.: (418) 684-7700
Fax: (418) 684-7758

CÔTÉ, Serge
Université du Québec à Rimouski
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

CÔTÉ, Yvan
Surintendant de
l'environnement
Alcan
222, rue Blackburn
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 5V3
Tél.: (418) 690-3464
Fax: (418) 699-3860 #3113

COURNOYER-PROULX,
Geneviève
Animatrice

COURTOIS, Christiane
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mastheuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

COURTOIS, Daniel
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

COURTOIS, Lina
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

COURTOIS, Nathalie
400, rue Parliament
Toronto (Ontario) Canada
M5A 2Z7
Tél.: (705) 864-0200
Fax: (705) 864-0206
cchealth@cancom.net

COUTURE, André
Ministère Environnement et
Faune
675, boul. René-Lévesque Est
9e étage
Edifice Marie-Guyart
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3950

COUTURE, Charles-Eugène
Municipalité de Saint-Gédéon
208, rue Dequen
Saint-Gédéon (Québec)
Canada
G0W 2P0
Tél.: (418) 345-8001
Fax: (418) 345-2306

COUTURE, Gaëtan
Attaché politique
Gouv. du Québec
Ministère des transports
100, rue St-Joseph Sud
Bur. 210
Alma (Québec) Canada
G8B 7A6
Tél.: (418) 668-6149
Fax: (418) 668-0684

COUTURE, Martine
CLSC du Fjord
80, rue Aimé-Gravel
La Baie (Québec)
Canada
G7B 2M4

CRANSAC, Jacques
Agence rég. pour l'env. de la région Midi-Pyrénées
14, rue de Tivoli
Toulouse
31068 France
Tél.: 33 5 61 33 53 09
Fax: 33 5 61 33 53 11
arpemp@mipnet.fr

D'ANJOU, Yvon
Alcan Ltée
C.P. 1370
Jonquière (Québec)
Canada
G7S 4K9
Tél.: (418) 699-3537
Fax: (418) 699-4007

DAIGLE, Jean-Luc
Municipalité de St-Romuald
2175, chemin du Fleuve,
C.P. 43100
St-Romuald (Québec) Canada
G6W 7W9
Tél.: (418) 839-4141
Fax: (418) 839-5548

DALLAIRE, Agathe
5950, ave du Parc, app. 2
Montréal (Québec)
Canada
H2V 4H3

DALLAIRE, Danielle
Directrice, Comité Zone d'Interventions Prioritaires
414, rue Collard Ouest
Alma (Québec)
Canada
G8B 1N2
Tél.: (418) 668-8181
Fax: (418) 668-0265

DAMPHOUSSE, Michel
Directeur de l'Éducation et de la promotion du dév. durable
Ministère de l'Env. et de la Faune
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3975#4930
Fax: (418) 643-3754

DANSEREAU, Pierre
Conférencier
Professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal
Montréal (Québec)
Canada

DAVID, Jean-Sébastien
Traita-Sol Inc.
425, Melançon
C.P. 202
Saint-Bruno (Québec)
Canada
G0W 2L0
Tél.: (418) 343-3741
Fax: (418) 343-3968
traitsol@nutrinor.com

DAVID, Paul-Émile
Étudiant, UQAR
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

DELAGE, Louis
Directeur assurance-qualité
Elkem Métal Canada Inc.
2020, chemin de la Réserve
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 5B3
Tél.: (418) 549-9917
Fax: (418) 549-4352

DERENNE, Benoît
Responsable mise sur pied de la Fondation pour les générations futures
68, rue des 3 piliers, B-5002
Namur, Belgique
Tél.: 42 81 733 777
Fax: 42 81 733 777

DÉRY, Patrick
La Baie (Québec) Canada

DESBIENS, Jacques
Conseiller aux affaires publiques
Fédération des Caisses pop. Desjardins
50, rue des Roses
Métabetchouan (Québec)
Canada
G0W 2A0
Tél.: (418) 349-2885
Fax: (418) 349-3730

DESCHÊNES, Jean-Yves
Directeur général
MADIE
414, rue Collard Ouest
Alma (Québec) Canada
G8B 1N2
Tél.: (418) 668-7976
Fax: (418) 668-0215

DESCÔTEAUX, André
Abitibi-Consolidated

DESGAGNÉ, Patrice
Étudiant, UQAC
371, des Champ-Elysée
Chicoutimi (Québec) Canada
Tél.: (418) 549-8354

DESROSIERS, Mélanie
Animatrice

DESSUREAULT, Alain
Directeur régional
Gouvernement du Québec
801, chemin du Pont Taché N.
Alma (Québec) Canada
G8B 5W2
Tél.: (418) 662-6457
Fax: (418) 668-8694
alain.dessureault@ags.gouv.qc.ca

DÉSY, Jean
328, rue Delisle
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7G 3B3
Tél.: (418) 543-7270
Fax: (418) 543-2206
jean.desy@sympatico.ca

DEXET, Emmanuel
Président
Association Omnibuss
Mairie
Bussière Galant
87230 France
Tél.: 05 55 48 83 84
Fax: 05 55 48 83 87

DI CASTRI, Francesco
Président du comité de suivi
de la Conférence de Rio
Centre national de la recherche
scientifique
B.P. 5051
Montpellier
34033 France
Tél.: 4 67 61 32 01
Fax: 4 67 41 21 38
dicastri@cefe.cnrs.mop.fr

DIARRA, Bréhima
Carrefour Canadien
International
Mali
Tél.: (514) 528-5363
Fax: (514) 528-5367

DION, Ginette
Secrétariat au développement
des régions
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7970
Fax: (418) 695-8479
gindion@courrier.sdr.gouv.qc.ca

DIONNE, Hugues
Professeur
Université du Québec à
Rimouski
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

DIONNE, Steve
Étudiant, UQAR
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

DIOP, Souleymane
Le Coordinateur National
Mission de Secours de la
planète Terre
B.P. 3588
Dakar, Sénégal
Tél.: (221) 32 12 64
Fax: (221) 32 14 07

DIOUF, Mamadou
Fondation pour le Progrès de
l'Homme - France
Sénégal

DOMINIQUE, Gilbert
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mastheuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

DORION, Francine
Abitibi-consolidated

DOUCET, Chantale
Étudiante
Université du Québec à
Chicoutimi

DOUCET, Laval
Directeur
Chaire UNESCO
Pavillon Charles-De Koninck
Université Laval
Québec (Québec) Canada
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2131 #5398
Fax: (418) 656-3567

DOUCET, Michèle
Solidarité rurale du Québec
725, boul. Louis-Fréchette
C.P. 26
Nicolet (Québec) Canada
J3T 1A1
Tél.: (819) 293-6825
Fax: (819) 293-4181
comité.solidarite.rurale@tr.cgocable.ca

DRAINVILLE, Louis
250, Rang 4 Ouest
Mont-Joli
Québec (Québec) Canada
G5H 3K6
Tél.: (418) 775-6464

DUBÉ, Danielle
2505, St-Hubert
Jonquière (Québec)
Canada G7X 7W2
Tél.: (418) 547-2191

DUBÉ, Mario
Ministère des Ressources
naturelles
725, rue Harvey
Alma (Québec) Canada
G8B 1P5
Tél.: (418) 668-8319
Fax: (418) 668-6892

DUBOIS, Bernard
Dir. régonal de Gaspésie—
Iles-de-la-Madeleine
Min. de l'Environnement
et de la Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

DUBRUILLE, Françoise
Vice-présidente
Fondation pour les
générations futures
15, rue Longue Borne
Hautrage, Belgique
7334 France
Tél.: 32 65 62 25 21
Fax: 32 65 52 01 08
dubruif@skynet.be

DUCHESNE, Marcel

DUFOUR, Boris
Étudiant, UQAC
1252, rue Côté, app. 1
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 6J3
Tél.: (418) 543-4631

DUFOUR, Jules
Professeur
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. Université
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #5371
Fax: (418) 545-5012

DUFRESNE, Jocelyn
Dir. des affaires régionales
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

DUGAS, Jean
Groupe CLD Inc.
489, Général-Vanier, # 2
Matane (Québec)
Canada
G4W 4G3
Tél.: (418) 562-9583

DUGAS, Pierre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
625, rue Saint-Amable
2e étage
Québec (Québec) Canada
G1R 2G5
Tél.: (418) 646-3630
Fax: (418) 643-9474
pdugas@aol.com

DUGRÉ, Jean-Guy
Directeur régional de l'Abitibi-Témiscamingue
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

DUPERRÉ, Martine
Etudiante, UQAC
705, des Tulipes
Saint-Bruno (Québec)
Canada
G0W 2L0

ÉMOND, Lucien
Retraité
Abitibi-Price

ESPARBES, Patrick

FALARDEAU, Jean
Direction de la conserv. et du patrimoine écologique
Ministère Environnement et Faune
2360, ch. Sainte-Foy
1er étage
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1V 4H2
Fax: (418) 646-6169

FÉVRIER, Ludovic
27, rue des Michaudières
Diémoz
38790 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

FIELD, Hermann
Prof. Emeritus
Tufts Univ. Architect
110, Center Road
Shirley (Mass.) USA
01464
Tél.: (508) 425-4587
Hermann_Field@emugbos.org

FILIATRAULT, Sylvie
Animatrice

FILION, Daniel
422, Racine Est
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 1T3
Tél.: (418) 549-7353
Fax: (418) 549-2867

FILONI, Martine
Agent d'information
Gouvernement du Canada
320, St-Joseph Est
C.P. 51127
Comptoir postal G. Roy
Québec (Québec) Canada
G1K 8Z7
Tél.: (418) 648-7551
Fax: (418) 648-7347

FORGET, Diane
Directrice générale
Conseil Régional de
l'Environnement Chaudière-
Appalaches
45, rue Desjardins, bur. 104
Lévis (Québec) Canada
G6V5V3
Tél.: (418) 838-1214
Fax: (418) 838-1216

FORTIN, André
Animateur

FORTIN, Lise
SEMO
1230, boul. Wallberg
Bureau 203
Dolbeau (Québec)
Canada
G8L 1H2
Tél.: (418) 276-6613
Fax: (418) 276-6617

FORTIN, Lucien
Préfet
MRC Lac-Saint-Jean Est
625, Bergeron Ouest
Alma (Québec)
Canada
G8B 5V9
Tél.: (418) 668-3023
Fax: (418) 668-5112

FORTIN, Marie-José
386, Maltais
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 4T5
Tél.: (418) 543-5473

FOSSARD, Martine
Neyroc
Piegut
05130 France
Tél.: 011 33 6 92 56 30 85
Fax: 011 33 6 92 56 35 77

FREEMAN, Mac
Professor Emeritus
Fac. of Education
McArthur Hall Queen's
University
Kingston (Ontario)
Canada
K7L 3N6
Tél.: (613) 546-0708
Fax: (613) 545-6584

FRITSCH, Carole
121, Chemin de la cascade
Grignon
73200 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

FUSTHIER, Rémy
Lycée Agricole
Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps
B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 2038 27

GAGNÉ, Hélène
Agent de recherche
Ministère des ressources
naturelles
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7877
Fax: (418) 695-7876

GAGNÉ, Robert
Étudiant, UQAR
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

GAGNON, Adrien
Comité de soutien des
citoyens de l'Anse-St-Jean
157, St-Jean-Baptiste
Anse-Saint-Jean (Québec)
Canada
G0V 1J0
Tél.: (418) 272-2099
Fax: (418) 272-2099

GAGNON, Christiane
Professeure
Université du Québec à
Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #5392
Fax: (418) 545-5012
cgagnon@uqac.uquebec.ca

GAGNON, Claudia
Responsable régional
Carrefour canadien
international
791, Des Rosiers
Ste-Foy (Québec)
Canada
G1X 3B9
Tél.: (418) 652-7552
Fax: (418) 386-8099

GAGNON, Claudine
Coordonnateur des communications
Ville de Jonquière
C.P. 2000
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 7W7
Tél.: (418) 699-6017
Fax: (418) 699-6018

GAGNON, Daniel
Spécialiste en développement durable
SUCO
Managua, Nicaragua

GAGNON, Éric
Étudiant, UQAC
4525, St-Isidore
Laterrière (Québec) Canada
G0V 1K0
Tél.: (418) 678-9788

GAGNON, Gilles
Directeur régional
Ministère des ressources naturelles
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7877
Fax: (418) 695-7876

GAGNON, Guy
Coordonnateur
Valorisation agricole
Usine d'épuration
Ville de Jonquière

GAGNON, Julien
Société d'aménagement de la Rivière-aux-Sables Inc.
2890, Place Davis, C.P. 2000
Jonquière (Québec) Canada
G7X 7W7
Tél.: (418) 546-2080
Fax: (418) 546-2316

GAGNON, Langevin
Secrétariat au dév. des régions
875, Grande-Allée Est
Bur. 3.600
Québec (Québec) Canada
G1R 5W5
Tél.: (418) 528-0930
Fax: (418) 644-5610
langevin.gagnon@sdr.gouv.qu.ca

GAGNON, Liliane
Comité de soutien des citoyens de l'Anse-St-Jean
157, St-Jean-Baptiste
Anse-Saint-Jean (Québec)
Canada
G0V 1J0
Tél.: (418) 275-2275

GAGNON, Raynald
Professionnel
Ministère de l'Environnement et de la Faune
675, boul. René-Lévesque
29e étage, Edifice Marie-Guyart
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3975
Fax: (418) 643-3754

GAGNON, Réjean
Dir.-coord, chercheur
Consortium de recherche sur
la forêt boréale commerciale
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #5072
Fax: (418) 545-5012
rgagnon@uqac.uquebec.ca

GAGNON, Robert André
Animateur

GAGNON, Serge
MRC de Kamouraska
425, ave Patry, C.P. 1120
Ville St-Pascal (Québec)
Canada
G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-1660
Fax: (418) 492-2220

GARAND, Guy
Conseil Environnement rég.
3235, boul. Saint-Martin Est
Suite 219
Laval (Québec) Canada
H7E 5G8
Tél.: (514) 664-3503
FAX: (514) 664-4054

GARCEAU, Carole
Secrétariat, M.E.F.
675, boul. René-Lévesque Est
30e étage
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3861 #4039
Fax: (418) 643-3619

GARCIA, Roberto
Director
WWF Canada
516-1002
Paseo de los Estudiantes
San Jose
Costa Rica
Tél.: (506) 280-9859
Fax: (506) 283-9116
wwfcii@sol.racsa.co.cr

GARIÉPY, Alain
Groupe Cleary
40, chef François Gros-Louis
C.P. 367
Wendake (Québec)
Canada
G0A 4V0
Tél.: (418) 842-3282
Fax: (418) 842-0425

GASCON, Alain
Carrefour Canadien
International
912, Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
Canada
H2L 1L2
Tél.: (514) 528-5363
Fax: (514) 528-5367

GASSAMBÉ, Amadou
Carrefour Canadien
International
Burkina Faso
Tél.: (514) 528-5363
Fax: (514) 528-5367

GAUDIN, Réjean
Consultant, communication
ALCAN
100, Saint-Joseph Sud
Alma (Québec)
Canada
Tél.: (418) 668-0151
Fax: (418) 668-2295

GAUDREAULT, Mélanie
Étudiante, UQAC
1140, D'Angoulème
App. 3
Chicoutimi (Québec)
Canada
Tél.: (418) 690-1453

GAUTHIER, Benoît
Min. de l'Environnement
et de la Faune
2360, ch. Ste-Foy, 1er étage
Ste-Foy (Québec) Canada
G1V 4H2
Tél.: (418) 643-4104
Fax: (418) 646-6169
mefdcpe@mef.gouv.qc.ca

GAUTHIER, Guy
Coordonnateur à
l'environnement et aux
communications
Produits forestiers Donohue
4000, chemin St-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2R6
Tél.: (418) 679-4545
Fax: (418) 679-8019

GAUTHIER, Majella-J.
Professeur
Université du Québec à
Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #5096
Fax: (418) 545-5012

GAUTHIER, Roger
Groupe Conseil-AGIR
690 Grande-Allée Est
Québec (Québec) Canada
G1R 2K5
Tél.: (418) 524-0100

GAUTHIER, Stéphane
Soco-Dévi
Girardville (Québec)
Canada

GAYE, Serigne Bamba
Étudiant
Université du Québec à
Chicoutimi
Faculté des sciences
Tél.: (418) 545-5011 #5522

GENEST, Claude
Université du Québec
à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec)
Canada
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5099
Fax: (819) 376-5179
claude_genest@uqtr.uquebec.ca

GERMAIN, Guy
Waswanipi (Québec)
Canada

GHAFOURI, Mehoi
Institut International du
Patrimoine et Développement
356, Ave des Pins Ouest
Bur. 03
Montréal (Québec)
Canada
H2W 1S1
Tél.: (514) 289-9709

GHANEM, Bernard
6, Allée du Muscat
Hameau des Vignes
Carpentras
84200 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

GIARDINA, Wilfried
Lycée Agricole
Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps, B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

GICOZ, Sandrine
Lycée Agricole
Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps
B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 7420 38 27

GIGUÈRE, Suzanne
Sous-ministre adjointe au
développement durable
Ministère Envionnement et
Faune
675, boul. René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart
30e étage
Québec (Québec)
Canada
G1R 5V7
Tél.: (418)521-3860

GILBERT, Pierre
Directeur régional du Bas-
Saint-Laurent
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

GILBERT, Pierre
Chargé de projet

GILES, Dr Brian
Californie

GILES, Claude
SUCO
3680, Jeanne-Mance
Bureau 410
Montréal (Québec)
Canada
H2X 2K5
Tél.: (514) 982-6622
Fax: (514) 982-6122
sucovtm@web.net

GILL, Élisabeth
Conseillère en
communications
Gouvernement du Canada
320, St-Joseph Est
C.P. 51127
Québec (Québec)
Canada
G1K 8Z7
Tél.: (418) 648-4245
Fax: (418) 648-7347

GILL, François
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

GILL, Rock
Directeur des communications
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

GIRARD, Claude
Université du Québec à
Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011
Fax: (418) 545-5012

GIRARD, Guy
Groupe Stop - UQAC
562, ave Bécard
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 4G3
Tél.: (418) 693-8513

GIRARD, Jean-Guy
Société générale de dév.
de la forêt publique
207, boul. St-Michel
Mistassini (Québec) Canada
G8M 1G3
Tél.: (418) 276-7188
Fax: (418) 276-1927

GIRARD, Martin
Ingénieur Forestier
Ministère des ressources nat.
833, Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2R4
Tél.: (418) 679-8671
Fax: (418) 679-8698

GIRARD, Martin
Groupe LMB
1338, Jean-Bourdon
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 4L5

GONZALEZ, Alvaro
Ingeniero Agronomo
Facultad de Ciencias
Tristan Narvajas 1674
Montevideo
11200 Uruguay
Tél.: (5982) 49 72 93
alvarog@chasqe.apc.org

GONZALEZ QUEZADA, Maria

GONZALVEZ, Sylvere
DIF 2 D Université
Montpellier 2
Place Eugène-Bataillon
Montpellier
34095
France
Tél.: 011 33 4 67 14 48 59
Fax: 011 33 4 67 41 30 65
difed@univ-montp2.fr à

GOSSELIN, Gérard
Animateur

GOSSELIN, Yvon
Direction de l'hydraulique
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

GRAVEL, Jean-François
Direction des affaires
autochtones
Ministère des Ressources
naturelles
5700, 4e Avenue Ouest
A-313
Charlesbourg (Québec)
Canada
G1H 6R1
Tél.: (418) 643-2189
Fax: (418) 643-3954

GRENIER, Pascal
Min. Environnement et Faune
675, René-Lévesque Est
Edif. Marie-Guyart
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3900
Fax: (418) 644-8222

GRONDIN, Laurier
Secrétariat au dév. des régions
170, Hôtel de ville
Hull (Québec) Canada
J8X 4C2
Tél.: (819) 772-3038
Fax: (819) 772-3368

GUAY, Doris
Centre-Travail Québec
373, 3e Rue, local 1
Chibougamau (Québec)
Canada
G8P 1N4
Tél.: (418) 748-7643

GUAY, François
Daishowa Inc.
Division Scierie Le Duc
1200, avenue Lapierre
C.P. 1220
St-Emile (Québec) Canada
G3E 1T1
Tél.: (418) 842-8405
Fax: (418) 847-3271

GUAY, Richard
Abitibi-Consolidated

GUETARNI, Faycal
Étudiant
Université du Québec à
Chicoutimi

GUHA, Jayanta
Professeur
Directeur Projet Canada-Chine
Université du Québec à
Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #5222
Fax: (418) 545-5012

GUY, Anne-Laure
9, ch. du Golet aux Loups
Mantua
01130 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

HARVEY, André
Président, BAPE
625, St-Amable, 2e étage
Québec (Québec) Canada
G1R 2G5
Tél.: (418) 643-7447
Fax: (418) 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca

HARVEY, Benoît
La Fédération de l'UPA
du Sag.-Lac-Saint-Jean
422, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 1T3
Tél.: (418) 549-7353
Fax: (418) 543-4873

HARVEY, Carol
Vice-président
Fédération des trappeurs
gestionnaires du Québec
360, Cormier
Delisle (Québec)
Canada

HARVEY, Éric-Yves
Dir. des enquêtes
Ministère de l'Environnement
et de la Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

HARVEY, Jean-Maurice
Maire
Ville d'Alma
140, rue Saint-Joseph Sud
Alma (Québec)
Canada
G8B 7A6
Tél.: (418) 669-5005
Fax: (418) 669-5019

HUDON, Bernard
Biologiste
Centre de Spiritualité Manrèse
2370, Nicolas-Pinel
Sainte-Foy (Québec)
Canada
G1V 4l6
Tél.: (418) 653-6353
Fax: (418) 853-1208

HUMBERT, Anne
Stagiaire Eco-Conseil,
Animatrice
Conception et Conseil en
Développement Durable
(2C2D)
2, Les Népliers
Léaz
01200 France
Tél.: 04 50 48 29 86

HUOT, Michel
Alcan - Usine Grande-Baie
6000, 6e Avenue
C.P. 900
La Baie (Québec) Canada
G7B 4G9
Tél.: (418) 697-9540
Fax: (418) 697-9533
michel_huot@ugb.can.asc.alcan.ca

IMBEAULT, Daniel
Animateur

IMRE, Killan
Gyuruffu
Abafa, Hungary

INNES, Michael R.
Vice-président,
Environnement
Abitibi-Consolidated Inc.
800, René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) Canada
H3B 1Y9
Tél.: (514) 394-2392
Fax: (514) 394-2272

JALBERT, Monique
Animatrice

JEAN, Bruno
Professeur
Université du Québec à
Rimouski
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

JEAN, Suzanne
Hydro-Québec
3320, F.X. Tessier
Vaudreuil-Dorion (Québec)
Canada
J7V 5V5
Tél.: (514) 424-3100
Fax: (514) 424-3115

JEAN-ELIE, Elvire
Lycée Agricole
Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps
B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

JOHNSON, Peter
Manager, Environment and
forestry
Quality Management Institute
90, Burnham Thorpe Road
West Suite 300
Mississauga (Ontario) Canada
L5B 3C3
Tél.: (905) 306-3810
Fax: (905) 272-4146

JOMPHE, Jean
Responsable du bureau local
Ministère des Ressources nat.
1100, rue Bersimis
Chicoutimi (Québec) Canada
G7K 1A5
Tél.: (418) 698-3660
Fax: (418) 698-3665

JOSEPH, Andres Hamilton
C.C. 96
La Cumbre, Cordoba
5178 Argentine
Tél.: 54 54 85 21 99
Fax: 54 54 85 17 56
acla@si.cordoba.com.ar

JUTRAS, France
Université de Sherbrooke
Faculté d'éducation
Dép. de pédagogie
2500, boul. Université
Sherbrooke (Québec) Canada
J1K 2R1
Tél.: (819) 821-8000 #1901
Fax: (819) 821-6944
fjutras@courrier.usherb.ca

KAROPA, Gennady
Gomel
Biélorussie

KISTABISH, Edouard
Conseil de Bande
Abitibiwinni
45, rue Migwan
Pikogan (Québec) Canada
J9T 3A3
Tél.: (819) 732-6591
Fax: (819) 732-1569

KISTABISH, Richard
Société de bien-être de
Kiteisakik
782, 3e Avenue, suite 107
Val d'Or (Québec) Canada
J9P 1S9
Tél.: (819) 825-2749
Fax: (819) 825-5638

KITCHEN, John
Chief
The Cree First Nation of
Waswanipi
Édifice Diom Blacksmith
Building
Waswanipi (Québec) Canada
J0Y 3C0
Tél.: (819) 753-2587
Fax: (819) 753-2555

KLIMPT, Jean-Etienne
Hydro-Québec Direction
princ. Comm. et
Environnement
75, boul. René-Lévesque O.
19e étage
Montréal (Québec) Canada
H2Z 1A4
Tél.: (514) 289-5386
Fax: (514) 289-4977

KONATÉ, Moussa
SUCO
Rue 232 Villa 700
Hippodrome
B.P. 615
Barmako, Mali
Tél.: (223) 22 27 77
Fax: (223) 22 83 96

KURTNESS, Manuel
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0
Tél.: (418) 275-2473
Fax: (418) 275-6212

KURTNESS, Rémy
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0
Tél.: (418) 275-2473
Fax: (418) 275-6212

L'HEUREUX, Gervais
Centre Solidarité International
520, rue Sacré-Coeur Ouest
Alma (Québec) Canada
G8B 5V8

LABONTÉ, Raymond
Syndicat

LACASSE, Lise
Animatrice

LACHANCE, Caroline
Abitibi-Consolidated Inc.
542, 1re Rue
La Baie (Québec) Canada
G7B 3R2
Tél.: (418) 544-9705
Fax: (418) 544-8453

LACHANCE, Serge
Ministère de l'Environnement
et de la Faune
150, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) Canada
G1R 4Y1
Tél.: (418) 643-5472
Fax: (418) 528-0834

LACHAPELLE, Yves
Association des industries
forestières du Québec
1200, Germain-des-Prés
Bur. 102
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1V 3M7
Tél.: (418) 651-9352
Fax: (418) 651-4622
ylachapeariq.qc.ca

LACROIX, Jean
Conseil régional de l'env.
540, Sacré-Coeur Ouest
Suite 7
Alma (Québec) Canada
G8B 1M2
Tél.: (418) 662-9347

LAFFOND, Edwige Marie
Responsable Voyage d'étude
Ministère de l'Agriculture et
de la pêche, Lycée
d'Enseignement Général et
Technologique Agricole
Chemin de Lemps
B.P. 83
La Côte-Saint-André
38260 France
Tél.: 74 20 37 87
Fax: 74 20 38 27

LAFLEUR, Gérald
Projet Vambu
1285, Ch. Lou-Garou
R.R. #1
Ste-Adèle (Québec)
Canada
J0R 1L0
Tél.: (514) 229-7949
Fax: (514) 229-7949

LAFLEUR, Michel
Dir. rég. par intérim de
Mauricie-Bois-Francs
Min. de l'Environnement
et de la Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

LAFOND, Georges
MRC du Fjord-du-Saguenay
475, boul. Talbot
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 4A3
Tél.: (418) 696-2521
Fax: (418) 696-2577

LAFORGE, Camil
Directeur général
Fédération des Caisses pop.
Desjardins
50, rue des Roses
Métabetchouan (Québec)
Canada
G0W 2A0
Tél.: (418) 349-2885
Fax: (418) 349-3730

LAFORGE, Martin
559, boul. Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2P8
Tél.: (418) 679-8496
Fax: (418) 679-5665

LAJOIE, Ann
Présidente directrice générale
Laboratoire Éco-Santé

LAJOIE, Gaston
Président, Nutrinor
425, Melançon
Saint-Bruno (Québec)
Canada
G0W 2L0
Tél.: (418) 343-2470
Fax: (418) 343-2158

LAJOIE, Gilles
Fédération de l'UPA du SLSJ
422, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 1T3
Tél.: (418) 549-7353
Fax: (418) 543-4873

LALANCETTE, Huguette
Animatrice

LALO, Alexis
Conseil des Montagnais de
Unamen-Shaipu La Romaine
La Romaine (Québec)
Canada
G0G 1M0

LALO, Julien
Conseil des Montagnais de Unamen-Shaipu La Romaine
La Romaine (Québec) Canada
G0G 1M0

LALUMIÈRE, Alain
Surintendant du traitement des eaux
Usine d'épuration, Jonquière

LANDRY, Louise
Responsable des communications

LANGEVIN, Guy
Conseiller aux communications
Ministère de l'Env. et de la Faune

LAPRISE, Normand
Agent de recherche
Ministère des Ressources naturelles
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7877
Fax: (418) 695-7876

LAROCHE, Bruno
Centre de formation en entreprise
8, rue Principale
Chambord (Québec) Canada
G0W 1G0
Tél.: (418) 342-6775
Fax: (418) 275-7985

LAROCHE, Roch
Région laboratoire du développement durable
2247, de Dieppe
Jonquière (Québec) Canada
Tél.: (418) 548-8857

LAROCHE, Roger
Comité de Relance Angus
2933, Masson
Montréal (Québec) Canada
H1Y 1X5
Tél.: (514) 727-9876
Fax: (514) 727-9273

LAROCHELLE, Guy
Coordonnateur national
Stratégies Saint-Laurent
690, Grande-Allée Est, 4e
Québec (Québec) Canada
G1R 2K5
Tél.: (418) 648-8079
Fax: (418) 648-0991
strategies.laurent@sympatico.ca

LAROUCHE, Laurent
Ingénieur
1300, rue Guérard Ouest
Alma (Québec) Canada
G8B 6L8
Tél.: (418) 662-5097

LAROUCHE, Roger
Responsable de bureau local
Ministère des Ressources nat.
200, rue des Pins Ouest
Alma (Québec) Canada
G8B 6P9
Tél.: (418) 668-9272
Fax: (418) 662-9662

LAROUCHE, Ursula
Citoyenne de ma planète
314, rue Bégin
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 4M9
Tél.: (418) 690-1409

LARUE, Jacques
REXFOR
1195, rue Lavigerie
Sainte-Foy (Québec)
Canada
G1V 4N3
Tél.: (418) 659-4530
Fax: (418) 643-4037

LAURENDEAU, Michel
Association forestière
Saguenay—Lac-Saint-Jean
1100, rue Bersimis
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7K 1A5
Tél.: (418) 698-3787 #344
Fax: (418) 698-3665

LAURENT, Alain
Commission de l'Océan
Indien
B.P. 1148
Port-Louis
République de Maurice
Ile Maurice
Tél.: (230) 211 19 27
Fax: (230) 211 19 51
alprecol@bow.intnet.mu

LAURENT, Danielle
Institut universitaire de
formation des maîtres de
Toulouse
B.P. 1148
Port-Louis
République de Maurice
Ile Maurice
Tél.: (230) 683 62 40
Fax: (230) 683 62 40

LAUZON, Denise
Adjointe à la programmation

LAVOIE, Alain
Dir. régional de Laval
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

LAVOIE, François
Étudiant, UQAC
1083, des Tulipes
La Baie (Québec) Canada
G7B 4G4
Tél.: (418) 544-4329

LAVOIE, Manon
Étudiante, UQAC
23, Valin
St-Fulgence (Québec)
Canada
Tél.: (418) 674-2740

LAVOIE, Roger
Directeur des travaux publics
Ville de Jonquière
C.P. 2000
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 7W7
Tél.: (418) 546-2122
Fax: (418) 546-2118

LE COZ, Michael
Stagiaire Eco-Conseil
Animateur
Conception et Conseil en
Développement Durable
(2C2D)
2, rue du Ruffa
Bohars
29820 France
Tél.: 011 33 2 98 01 19 07

LEBLANC, Daniel
Directeur régional de Montréal
Min. de l'Environnement
et de la Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

LEBRUN, Gérald
Représentant du Collège
Ville de Saint-Félicien
559, Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2P8
Tél.: (418) 679-8496
Fax: (418) 679-5665

LECLERC, Jacinthe
Saint-Laurent Vision 2000
Environnement Canada
1141, Route de l'Église
C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1V 4H5
Tél.: (418) 648-5675
Fax: (418) 648-3859
saint-charles.claude@ec.gc.ca

LECOMPTE, Rosina
Agente d'aide socio-
économique
Centre Travail Québec
797, boul. St-Joseph
Roberval (Québec)
Canada
G8H 2L4
Tél.: (418) 275-3742
Fax: (418) 275-6496

LEDUC, Alain
Chef du service des éval.
envir. Ministère des
Ressources naturelles
880, che. Ste-Foy, 5e étage
Québec (Québec)
Canada
G1S 4X5
Tél.: (418) 646-8990
Fax: (418) 643-5651

LEFEBVRE, Richard
Ministère des Ressources
naturelles
545, Crémazie Est, 8e étage
Montréal (Québec)
Canada
H2M 2V1

LEGAULT, Jean-Luc
44, Rooney
Douglastown
Gaspé (Québec) Canada
G0C 1M0
Tél.: (418) 368-1367

LEGAULT, Richard
CUQ-Service de l'env.
399, rue St-Joseph Est
Québec (Québec) Canada
G1K 8E2
Tél.: (418) 649-2611 #2319
Fax: (418) 529-4299

LEGROS, Dominique
Direction générale ens. et rech.
Ministère Agriculture et Pêche
1re Avenue de Lowendal
Paris
75700 France
Tél.: 011 33 1 49 55 49 55
Fax: 011 33 1 49 55 50 68

LEMIEUX, Eveline
SOL-AIR Consultants Inc.
C.P. 2044
Ville-Marie (Québec) Canada
J0Z 3W0
Tél.: (819) 634-2277
Fax: (819) 634-2277
solair@cyberabitibi.qc.ca

LEMIEUX, Gilles
Professeur-chercheur UQAC
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #5348
Fax: (418) 545-5012

LEMIEUX, Sonia
Étudiante , UQAC
35, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
Tél.: (418) 543-4243

LEMIEUX, Véronique
Étudiante, UQAC
355, ave Lafontaine
Chicoutimi (Québec) Canada
Tél.: (418) 690-2533

LEQUIN, Marie
Étudiante au doctorat
UQAM - INRS Urbanisation
3375, rue Routhier
Trois-Rivières (Québec)
Canada
G8Y 5Y1
Tél.: (819) 375-6559
Fax: (418) 375-8979

LEROUX, Alexandra
C.P. 345
North Hatley (Québec)
Canada
J0B 2C0
Tél.: (819) 821-8000
Fax: (819) 821-6944
fjutras@courrier.usherb.ca

LEROUX, Loyola

LESAGE, Jean-François
Étudiant, UQAC
6720, Drolet
Montréal (Québec) Canada
H2S 2T2
Tél.: (514) 274-7274

LÉTOURNEAU, Bernard
130-A, Ste-Cécile
Le Bic (Québec) Canada
G0L 1B0
Tél.: (418) 736-4328

LÉTOURNEAU, Michel

LEVASSEUR, Valérie
Étudiante, UQAC
643, des Hospitaliers, app. 3
Chicoutimi (Québec) Canada
Tél.: (418) 698-4073

LÉVESQUE, Carole
INRS - Culture et Société
306, Place D'Youville, B-10
Montréal (Québec) Canada
H2C 2S9
Tél.: (514) 841-4047
Fax: (514) 841-4015
carole_levesque@inrs-culture.uquebec.ca

LÉVESQUE, Pierre
Directeur régional de
l'Outaouais
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

LOISELLE-URQUIZA, Aurora
Agente de la formation, ACDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) Canada
K1A 0G4
Tél.: (819) 994-4657
Fax: (819) 953-6212
aurora_loiselleurquiza@acdi-cida.gc.ca

LOPEZ, Marie-José
Spécialiste en aménagement
paysager
1, Allée de l'Église
Saint-Côme de Fresné
14960 France

LOPEZ MARTINEZ, Atencio
Consultorio Juridico Indigena
de Panama
P.O. Box 536
Panama 1
Rep. Panama
Tél.: (507) 227-5886
Fax: 507) 227-4175
alopez@sinfo.net

LORD, Daniel
Professeur
Université du Québec à
Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #5064
Fax: (418) 545-5012
dlord@uqac.uquebec.ca

MAILLOUX, Claude
Coordonnateur
Conférence des Maires des
Grands Lacs et du Saint-
Laurent
271, rue de l'Estuaire
Québec (Québec)
Canada
Tél.: (418) 648-4572
Fax: (418) 648-4627

MAKEDONSKI, Paul Maquet
Fondation pour le Progrès de l'Homme, Pérou

MALENFANT, Carroll
UPA Saguenay—Lac-Saint-Jean, Projet Epillet
411, rue Hôtel-Dieu
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 7Z5
Tél.: (418) 543-2221
Fax: (418) 545-7293

MALENFANT, Daniel
3780, Dupuis, app. 29
Montréal (Québec) Canada
H3T 1E6
Tél.: (514) 735-7468
Fax: (514) 735-9766

MALLICK, Rabial
Fondation pour le Progrès de l'Homme - Inde

MALO, Denise
MEF, Bureau d'enr. des mesures volontaires sur les changements climatiques
875, René-Lévesque Est
Québec (Québec) Canada
Tél.: (418) 644-3350
Fax: (418) 646-0001
ecogeste@rig.qc.ca

MANCION, Grégory
28, rue Lejeune
Drancy
93700 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

MANIGAUD, François
Lycée Agricole, Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps
B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

MANTHA, Johanne
Agent de formation
Agence can. de dév. international
200, Promenade du Portage, 8e étage
Hull (Ontario) Canada
K1A 0G4
Tél.: (819) 994-4161
Fax: (819) 953-6212
johanne_mantha@acdi-cida.gc.ca

MARCHEGAY, Philippe
Directeur d'Association
Ass. "Profession Sport 19"
Cité Jean-Montalat
Tulle Cedex
19011 France
Tél.: 05 55 21 82 23
Fax: 05 55 26 52 11

MARTEL, Claude
Comité de l'environnement de Chicoutimi
397, rue Racine Est
C.P. 816
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 5E8
Tél.: (418) 545-9245
Fax: (418) 545-6767

MARTEL, Donald
Arpenteur-géomètre
Coor. à l'environnement
Transport Québec
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7916
Fax: (418) 695-7926

MARTEL, Marcel
Maire
Ville de Jonquière

MARTIMORT ASSO, Benoît
Association 4D
4638, Hutchison
Montréal (Québec) Canada
H2V 3Z9
m317404@er.quam.ca

MARTIN, Benjamin
Min. des Ressources naturelles
624, 3ème Rue
Chibougamau (Québec)
Canada G8P 1P1
Tél.: (418) 748-2647
Fax: (418) 748-3359

MASSON, Denys
Directeur régional
Saguenay—Lac-Saint-Jean
Min. de l'Ind, du Commerce, Science et Technologie
710, Place d'Youville
Québec (Québec) Canada
G1R 4Y4
Tél.: (418) 691-5656
Fax: (418)646-6497

MASSOUBRAS, Sébastien
Lycée Agricole, Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps, B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

MATHIEU, Fabienne
Chef division env. et permis
Ville de Charlesbourg
160, 76e Rue Est
Charlesbourg (Québec)
Canada
G1H 7H5
Tél.: (418) 624-7505
Fax: (418) 624-7505

MAXWELL, Barrie
International Council for Adult Education, suite 500
720, Bathurst St.
Toronto (Ontario) Canada
Tél.: (416) 588-1211
Fax: (416) 588-5725

MBAIRAMADJI, Jérémie
Animateur
2693, avenue d'Orléans
Montréal (Québec) Canada
H1W 3S4

MBELA, Masala
Safir (ONGD)
B.P. 5615
Kinshasa
Zaïre
Tél.: 243 12 60252
Fax: 243 12 62701

MCKENZIE, Armand
Avocat
Conseil des Innu du Nitassinan
700, Lavre, app. 208
Sept-Iles, Nitassinan (Québec)
Canada
G0G 2S0
Tél.: (418) 968-4890
Fax: (418) 960-2370

MECAJ, Nasip
"Tomorri", and Protection and preservation of natural environmental in Albania
Rruga "Myslym Shyri"
Pall. 130/1 Ap. 8
Tirana
Albania
Tél.: + (355) 42 22839
Fax: + (355) 42 22839
ppnea@ppneajarana.al

MEGROT, Pierre
Artois Développement
3, rue Jules Bédart
B.P. 135
Lievin Cedex
62803 France
Tél.: 03 21 44 85 00
Fax: 03 21 44 69 47

MELANÇON, Pierre
Chef de division contrôle en milieu urbain et agricole
Ministère de l'Environnement et de la Faune

MÉNARD, Claude
Coordonnateur
ALCAN
262, 1re Rue
La Baie (Québec)
Canada
Tél.: (418) 544-9682
Fax: (418) 544-9663

MERCIER, Mariette
Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
350, Smith, bureau 252
C.P. 340
Sept-Iles (Québec) Canada
G4R 4K6
Tél.: (418) 962-6362
Fax: (418) 962-4625

MERCIER, Robert
Conseiller en environnement
Confédération des syndicats nationaux (CSN)
1601, de Lorimier
Montréal (Québec)
Canada
H2K 4M5
Tél.: (514) 529-4955
Fax: (514) 529-4955

MERGAY, Jean-Marc
Étudiant, UQAC
4654, Chemin St-Benoît
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 7V5
Tél.: (418) 695-2488

MÉTHOT, Marcel
Étudiant, UQAR
300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

MIGLIERINA, René
Institut canadien des produits pétroliers, Division du Québec
1253, ave. McGill Collège,
Montréal (Québec) Canada
H3B 2Y5
Tél.: (514) 875-4340
Fax: (514) 861-5609

MIVILLE, Claude
Chargé de programmes
Développement intern.
Desjardins
150, ave des Commandeurs
Lévis (Québec) Canada
G6V 6P8
Tél.: (418) 835-2400
Fax: (418) 833-0742

MOAR, Clifford
Chef
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean

MOISAN, Gérald
Ingénieur
Secrétariat aux affaires autochtones
Gouvernement du Québec
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) Canada
G1R 5W5

MOLLEN, Richard
Directeur S.G.R.M.M.
Conseil des Innus Ekuanitshit
28, rue Manitou, C.P. 319
Nitassinan (Québec) Canada
G0G 1V0
Tél.: (418) 949-2234
Fax: (418) 949-2085

MONDOUX, Marie
SUCO
3680, rue Jeanne-Mance
Bur. 410
Montréal (Québec) Canada
H2X 2K5
Tél.: (514 982-6622
Fax: (514) 982-6122
sucovtm@web.net

MONGEON, Michel
Waswanipi (Québec)
Canada

MONTUORO, Patrick
Professeur
664, Rioux
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7J 3V4
Tél.: (418) 545-4005
Fax: (418) 545-7068

MORAN, Hugo

MORAND, Jean-Guy
50, 2e Rang
Charette (Québec)
Canada
G0X 1E0
Tél.: (819) 221-3066

MORAND, Nicolas
Jeunesse du monde
2060, Chapdelaine
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1V 1M3
Tél.: (418) 694-1222
Fax: (418) 694-1227
jeune@jeunessedumonde.qu.ca

MORASSE, Magella
OIFQ
2750, Einstein
Bureau 380
Ste-Foy (Québec) Canada
G1P 4R1
Tél.: (418) 650-2411
Fax: (418) 650-2168
oifq@mediom.qc.ca

MOREAU, Jean-François
Professeur
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011
Fax: (418) 545-5012

MOREL, Steeve
Ing. forestier M.Sc.
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0
Tél.: (418) 275-2473
Fax: (418) 275-6212
cdm@destination.ca

MORET, Stéphanie
Lycée Agricole
Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps
B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

MORIN, Denis
Étudiant, UQAC
289, Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec)
Canada
Tél.: (418) 698-1265
Fax: (418) 545-5012

MOUGEAT, Françoise
Analyste
Ministère des Ressources naturelles
5700, 6e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec)
Canada
G1H 6R1
Tél.: (418) 627-6389 #8312
Fax: (418) 646-1878

MOUSTAPHA, Miman
Association Jeunesse du monde Burkina Faso (AJMB)
920, Richelieu
Québec (Québec)
Canada
G1R 1L2
Tél.: (418)694-1222
Fax: (418) 694-1227
jeune@jeunessedumonde.qc.ca

MUNGER, Claude
Maire de Roberval et
Président du
Conseil régional de
concertation et de
développement

MYRAND, Diane
Min. des Ressources
naturelles
5700, 4e Avenue Ouest
Bur. A-412
Charlesbourg (Québec)
Canada
G1H 6R1
Tél.: (418) 627-6390 #8260

NEASHISH, Jean-Paul
Conseiller
Conseil des Atikamekw
Wemotaci
C.P. 221
Wemotaci (Québec)
Canada
G0X 3R0
Tél.: (819) 666-2237
Fax: (819) 666-2209

NEPTON, Alain
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0
Tél.: (418) 275-2473
Fax: (418) 275-6212

NEPTON, Suzie
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

NÉRON, Jocelyne
Agente de communication
Solidarité Canada Sahel
1030, rue Cherrier # 510
Montréal, (Québec) Canada
H2L 1H9
Tél.: (514) 522-6077
Fax: (514) 522-2370
scsmtl@web.apc.org

NICOLAS, René
Sani Mobile
2440, de la Métalurgie
C.P. 846
Jonquière (Québec) Canada
G7X 7W8
Tél.: (418) 695-6590
Fax: (418) 695-1364

NICOLLET, Lydia
Fondation pour le Progrès de
l'Homme - France
France

NOËL, Béatrice
Office franco-québécois de la
jeunesse
France

NOËL, Rémi
Chef du service
Parc National des Cévennes
Le Château, B.P. 15
Florac
48400 France
Tél.: 011 33 4 66 49 53 00
Fax: 011 33 4 66 53 02

OMBOLI, Eugène
Animateur

ORTIZ ROCA, Juan Humberto
Economista
Av. Salaverry 1945
Lince Lima
Pérou, Argentine
Tél.: 47 10 790
Fax: 47 17 336
ceaspe+@amauta.rcp.net.pe

OSTERWOLDT, Ralph
Environnemental Lawyer
Ministère de la Justice
222, Queen St.
Suite 812
Ottawa (Ontario)
Canada
Tél.: (613) 957-8281
Fax: (613) 957-7866

OSTIGUY, Jean-Charles
Laboratoire Géo.
Constructions 1088, boul.
Gagnon
St-Félicien (Québec)
Canada
G8K 1V4
Tél.: (418) 679-3402
Fax: (418) 662-9017

OTTAWA, François
Conseil des Atikamekw
de Manawan
135, Kicik
Manawan (Québec) Canada
J0K 1M0
Tél.: (819) 971-8813

OTTAWA, Gilles
Conseil des Atikamekw
de Manawan
135, Kicik
Manawan (Québec) Canada
J0K 1M0
Tél.: (819) 971-8813

OUELLET, Louise
Ministère des Ressources nat.
5700, 4e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec) Canada
G1H 6R1
Tél.: (418) 627-6252
Fax: (418) 646-6442

OUHNA, Keltouma
Étudiant, UQAC
777, des Hospitalières, # 71
Chicoutimi (Québec) Canada
Tél.: (418) 543-3526

OUIMET, Rock
Direction de la recherche
fores., Ministère des
Ressources nat.
2700, Einstein
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1P 3W8
Tél.: (418) 643-7994 #384
Fax: (418) 643-2165
rouimet@mrn.gouv.qc.ca

PAQUIN, Pierre
Dir. régional de Lanaudière
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

PARADIS, André
Abitibi-Consolidated

PARADIS, Jean
Président
Négawatts Production inc.
17, rue de l'Hôpital
C.P. 600
Métabetchouan (Québec)
Canada
G0W 2A0
Tél.: (418) 349-2663
Fax: (418) 349-3797
negawatt@alma.digicom.qc.ca

PARADIS, Magella
Coordonnateur-adjoint

PARÉ, Patrick
Conservateur, Zoo
Ville de Saint-Félicien
559, Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2P8
Tél.: (418) 679-8496
Fax: (418) 679-5665

PARENT, Ghislain
Cégep de Saint-Félicien
1105, boul. Hamel
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2R8
Tél.: (418)679-5412
Fax: (418) 679-9261

PARENT, Isabel
542, St-Olivier
Québec (Québec) Canada
G1R 1H1
Tél.: (418) 522-5993

PARENT, Yvon
Mashteuiatsh (Québec)
Canada G0W 2H0
Tél.: (418) 275-2080
Fax: (418) 275-3570

PATRY, Paul
Directeur dela foresterie
Produits forestiers Donohue
4000, chemin St-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)
Canada G8K 2R6
Tél.: (418) 679-4545
Fax: (418) 679-4271

PECH, Jean-Louis
Président,Directeur général
IDE - Ingénierie
4, rue Jules Védrines
B.P. 4204
Toulouse Cédex 4
31031 France
Tél.: 33 5 62 16 72 62
Fax: 33 5 62 16 72 69
idee@writeme.com

PELLETIER, Martin
Animateur

PELLETIER, Michel
Étudiant
UQAC

PELZER, Noemi
Animatrice

PÉPIN, Stéphane
Asociacion de Trabajadores
Pulingui San Pablo
4249, Chemin St-Pierre
Laterrière (Québec)
Canada
G0V 1K0
Tél.: (418) 549-5568
Fax: (418) 748-3256

PERRON, Christian
559, boul. Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec)
Canada
G8K 2P8

PERRON, Michel
Géographe de la Santé
Groupe ECOBES
Cégep de Jonquière
2505, Saint-Hubert
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 7W2
Tél.: (418) 547-2191 #338
Fax: (418) 542-6390

PERRON, Nathalie
Laboratoire de télédétection,
UQAC
409, rue Price Est
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2G2
Tél.: (418) 545-5011 #5348
Fax: (418) 545-5012
nperron@quac.uquebec.ca

PICARD, Ghislain
Chef régional
Assemblée des Premières
Nations
430, Koska
Wendake (Québec) Canada
G0A 4V0
Tél.: (418) 842-5274

PICARD, Jean
Géographe, Université Laval
616, Fraser
Québec (Québec) Canada
G1S 1R7
Tél.: (418) 683-2399

PICARD, Karine
Conseillère en environnement
Gouvernement du Canada
320, rue St-Joseph Est
C.P. 51127
Comptoir G. Roy
Québec (Québec) Canada
G1K 8Z7
Tél.: (418) 648-7688
Fax: (418) 648-3930

PICARD, Nadine
Responsable à la programmation
Mashteuiatsh (Québec) Canada
G0W 2H0
Tél.: (418) 275-7579

PICHÉ, Jacqueline
Vice-Présidente
CRE Mauricie
2380, St-Thomas Ste-Thècle
Cité Laviolette (Québec) Canada
G0X 3G0
Tél.: (418) 289-3076

PIECHAUD, Jean-Pierre
Fondation pour le Progrès de l'Homme - France
4D, 7 Im. Charles Petit
Paris
75011 France

PIETACHO, Jean-Charles
Chef
Conseil des Innus de Ekuanitshit
28, rue Manitou, C.P. 319
Nitassinan (Québec) Canada
G0G 1V0
Tél.: (418) 949-2234
Fax: (418) 949-2085

PLANTE, François
Groupe Conseil-AGIR
690 Grande-Allée Est
Québec (Québec) Canada
G1R 2K5
Tél.: (418) 524-0100

PLOURDE, Jacques
Délégué
Fédération des syndicats du secteur aluminerie

POIRAT, Dominique
Conseil régional de l'environnement
540, Sacré-Coeur Ouest
Alma (Québec) Canada
G8B 1M2
Tél.: (418) 662-9347
Fax: (418) 662-2084

POIRIER, Jocelyn
Animateur

POLSON, Jerry
Long Point First Nation
Box 1
Winneway (Québec) Canada
J0Z 2J0
Tél.: (819) 722-2441
Fax: (819) 722-2579

POTVIN, Dominique
31, rue de l'Église Nord
Rimouski (Québec) Canada
G5L 6K3
Tél.: (418) 724-1648
Fax: (418) 724-1847

POTVIN, Josée
Biologiste, UQAC
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011
Fax: (418) 545-5012

PRESCOTT, Jacques
Président
Union pour le dév. durable
1411, Chemin Ste-Foy
C.P. 38022
Québec (Québec) Canada
G1S 4W8
Tél.: (418) 682-5949
Fax: (418) 682-3797
jacques.prescott@mef.gouv.qc.ca

PROULX, Marc-Urbain
Professeur, UQAC
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011
Fax: (418) 545-5012

PROVENCHER, Michel
Professionnel
Ministère de l'Environnement
et de la Faune
675, boul. René-Lévesque
Edifice Marie-Guyart
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3975
Fax: (418) 543-3754

PUECH, Jackie
Directeur de recherche
I.N.R.A. Station d'agronomie
Chemin de Borde Rouge
Castanet Tolosan
31326 France
Tél.: (33) 05 61 28 50 31
Fax: (33) 05 61 73 55 37
puech@toulouse.inra.fr

RACINE, Isabelle
Étudiante en maîtrise, Envir.
Université de Sherbrooke
371, 12e Rue
Laval (Québec) Canada
H7N 1S8
Tél.: (514) 668-7676
Fax: (514) 763-1799

RADA, Alexandro
Professeur, UQAC
491, Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 1Z9
Tél.: (418) 545-0257
Fax: (418) 545-6184
arada@uqac.uquebec.ca

RANSON, Ina
DPH au CEDIDELP
81, rue Yves le Coz
Versailles
78000 France
Tél.: 33 1 30 21 25 50
Fax: 33 1 3021 25 50

RAPHAËL, Marie J.
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada G0W 2H0

RAYMOND, Jean-Claude
Ministère Env. et Faune
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3933
Fax: (418) 644-8222

RÉGNIER, Carole
Animatrice

RÉGNIER, Jacques
Coordonnateur NIKAN
Région laboratoire du
développement durable

REVÉRÊT, Jean-Pierre
Conférencier
Institut des sciences de
l'environnement à l'Université
du Québec à Montréal
Montréal (Québec) Canada

RICHARD, François
Animateur d'atelier
1679, Collette
Chicoutimi (Québec) Canada
G7J 4K7

RISQUEZ, Felicia
Animatrice

RIVARD, Jacques
Directeur régional de Québec
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

ROBERTSON, Serge
Conseil des Montagnais
du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec)
Canada
G0W 2H0

ROBITAILLE, Bertrand
Vice-président
Nutrinor
425, Melançon
St-Bruno (Québec) Canada
G0W 2L0
Tél.: (418) 343-2470
Fax: (418) 343-2158

ROBITAILLE, Daniel
Biologiste-chargé de projet
Environnement Canada
1141, route de l'Église
C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1V 4H5
Tél.: (418) 648-3391
Fax: (418) 649-6674
daniel.robitaille@ec.gc.ca

ROCHETTE, Marie
Technicienne en amén. terr.
Ministère des Ressources nat.
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7877
Fax: (418) 695-7876

RODRIGUE, Abel
Ministère de l'Environnement
de la Faune
675, René-Lévesque Est
Bte 83
Édifice Marie-Guyart,
6e étage,
Québec (Québec) Canada
G1R 5V7
Tél.: (418) 521-3933 #4684
Fax: (418) 644-8222

ROGGE, Malcolm
Chiefs of Ontario
22, College Street
Toronto (Ontario) Canada
M5G 1K2
Tél.: (416) 972-0212
Fax: (416) 972-0217

RONSIN, Michel
Directeur, Artois Dévelop.
3, rue Jules Bédart
B.P. 135, Lievin Cedex
62803 France
Tél.: 03 21 44 85 00
Fax: 03 21 44 69 47

ROULEAU, Mathieu
742, Laurier
Sherbrooke (Québec) Canada
J1H 4Z5

ROULEAU, Raymond
Président
Région laboratoire du développement durable

ROUSSEAU, Sophie
1102, Angoulème, app. 118
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 5A1
Tél.: (418) 545-5011
Fax: (418) 545-5012

ROUYER, Marie-Hélène
Artois Développement
3, rue Jules Bédart
B.P. 135, Lievin Cedex
62803 France
Tél.: 03 21 44 85 00
Fax: 03 21 44 69 47

ROXAS, Sixto
Fondation du Progrès de l'Homme - France
Philippines

ROY, Marie-Louise
Consultante
1150, Descartes
Boisbriand (Québec) Canada
J7G 3A6
Tél.: (514) 430-2549
Fax: (514) 430-4889

ROY, Martin
Propriétaire, Pompes
Saguenay

ROY, Nathalie
Économiste
Ministère des Ressources naturelles, Dir. des orientations et de la concert.
5700, 4e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec)
Canada
G1H 6R1
Tél.: (418) 627-6256
Fax: (418) 646-6442

ROYER, Jimmy
Ingénieur
440, Lavigueur
Québec (Québec) Canada
G1R 1B5
Tél.: (418) 640-7444

RUEFLY, Edith
19, rue du Tennis
Baume
25110 France

RUIZ, Franklin
Responsable par intérim des opérations sur forêt publique
Ministère des Ressources naturelles

SABOURIN, Cécile
Professeur
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boul. de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec)
Canada
J9X 5E4
Tél.: (819) 762-0971 #2369
Fax: (819) 797-4727
cecile_sabourin@uqat.uquebec.ca

SALA, Jean-Marie
Directeur des affaires environnementales
ALCAN
C.P. 6090
Montréal (Québec) Canada
H3C 3A7
Tél.: (514) 848-8277
Fax: (514) 848-1215

SANFAÇON, Denis
Directeur
Gouvernement du Québec
Direction de l'Env. et dév. durable
200, chemin Ste-Foy
9e étage
Québec (Québec) Canada
G1R 4X6
Tél.: (418) 643-3029
Fax: (418) 528-0405
denis.sanfacon@agr.gouv.qc.ca

SANGARE, Moussa
SUCO
Rue 232, villa 700
Hippodrome
B.P. 615
Bamako
Mali
Tél.: (223) 22 27 77
Fax: (223) 22 83 96

SAULNIER, Bernard
Chercheur
550, Clairevue Est
St-Bruno (Québec) Canada
J3V 1T1
Tél.: (514) 653-2846
Fax: (514) 652-8309
ellimaf.reinluas@sympatico.ca

SAUVÉ, Françoise
Diététiste
550, Clairevue Est
St-Bruno (Québec)
Canada
J3V 1T1
Tél.: (514) 653-2846
Fax: (514) 652-8309
ellimaf.reinluas@sympatico.ca

SAUVÉ, Marie-Line
Directrice générale
Corporation pour le dév. de l'Ile St-Quentin
1232, Des Chenaux
Trois-Rivières (Québec)
Canada
G9A 1A1
Tél.: (819) 373-8151
Fax: (819) 373-2229

SAVARD, Agathe
Directrice générale
Société Linnéenne du Québec
650, rue Graham-Bell
Bureau 400
Sainte-Foy (Québec)
Canada
G1N 4H5
Tél.: (418) 683-2432
Fax: (418) 683-2893

SAWADOGO, Soumaïla
Burkina Faso
Tél.: (418) 698-3787 #344
Fax: (418) 698-3665

SCHULTHESS, Béatriz
Conférencière
Coordonnatrice du
Programme des peuples
autochtones au Conseil de la
Terre

SÉGUIN, André
Chef des achats de bois
Produits forestiers Alliance
Inc.
200, rue Dequen
Mistassini (Québec)
Canada
G8L 1B3
Tél.: (418) 239-3261
Fax: (418) 276-8390

SEIBERTH, Hermann
Fondation pour le Progrès de
l'Homme
Allemagne

SÉNÉCAL, Gilles
Professeur
Université du Québec, Institut
national de la recherche scient.
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) Canada
H2X 2C6
Tél.: (514) 499-4073
Fax: (514) 499-4065
gilles_senecal@inrs-urb.uquebec.ca

SHERRY, Michael
Chiefs of Ontario
22, College Street, 2nd Floor
Toronto (Ontario) Canada
M5G 1K2
Tél.: (416) 972-9212
Fax: (416) 972-0217

SIMARD, Carl
2061, rue Beauchemin, app. 2
Jonquière (Québec) Canada
G8A 2C2
Tél.: (418) 545-5534
Fax: (418) 545-5012
naca@cybernaute.com

SIMARD, Charles
Abitibi-Consolidated

SIMARD, Denis
Directeur adjoint
Travaux publics
Ville de Jonquière
C.P. 2000
Jonquière, (Québec) Canada
G7X 7W7
Tél.: (418) 546-2127
Fax: (418) 546-2118

SIMARD, Isabelle
Étudiante, UQAC
725, Jolliet, app. 12
Chicoutimi (Québec) Canada
Tél.: (418) 549-5933

SIMARD, Jean-Marc
Abitibi-Consolidated

SIMARD, Langis
Conseiller en Environnement
Hydro-Québec
2625, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) Canada
G2C 1P1
Tél.: (418) 845-7273
Fax: (418) 845-7289

SIMARD, Richard
SUCO
3680, Jeanne-Mance, bur. 410
Montréal (Québec) Canada
H2X 2K5

SIMON, René
Conseil de Bande de Betsiamites
4, rue Metsheteu
Betsiamites (Québec) Canada
G0H 1B0
Tél.: (418) 567-8488
Fax: (418) 567-2868

SIOUI, Vincent
520, Chemin du Lac
Amos (Québec) Canada
J0Y 1M0
Tél.: (819) 764-5124 2311
Fax: (819) 764-3101

SMITZ, Joseph-Simon
Université de Liège
Centre Environnement
Sart-Tilman B.5, B-4000
Liège, Belgique
Tél.: 32 4 366 23 53
Fax: 32 4 366 23 55
j.smitz@ulq.ac.bc

SPENCER, Hall
Directeur Usine
S.E.C.A.L.
1025, rue des Pins Ouest
C.P. 1500
Alma (Québec) Canada
G8B 5W2
Tél.: (418) 662-6461 #212
Fax: (418) 668-9419

ST-HILAIRE, Clément
Adjoint au sous-ministre adjoint
Min. Environnement et Faune
3950, boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

ST-PIERRE, André
Animateur

STEINHAVER, Cherrilene
Saddle Lake First Nation
P.O. Box 100
Saddle Lake
Alberta (Canada)
T0A 3T0
Tél.: 1 800 396-2167
Fax: (403) 726-3788

STURGEON, Jacques-Antoine
Animateur

SYLVAIN, Ghislain
ZIP-Saguenay
C.P. 1242
La Baie (Québec) Canada
G7B 3P4
Tél.: (544) 544-5813
Fax: (418) 544-6411

TAICHUN, Marcia
ALCAN Jamaica Compagny
Monchester
Jamaica
Tél.: (876) 961-7564

TAMBA, Yvon Lungela
CEDITA
B.P. 3585
République dém. du Congo
Kinshasa
Gombe, Zaïr
Tél.: 88 00 221

TCHAGNAOU, Abibatane
Président de l'ADRIA
Cotonou
Bénin

TEISSIER FUENTES, Honorato
Facultad de sistemas
Universidad Autonoma de
Coahuila
Gonzalez Lobo y Torreon
C.P. 25280
Saltillo, Coah.
Mexico
Tél.: (84) 16-24-52
Fax: (84) 15-30-77

TENASCO, René
Grand Chief
The Algonquin Anishinabeg
Nation
314, rue Hill
Maniwaki (Québec)
Canada
J9E 2G7
Tél.: (819) 449-1225
Fax: (418) 449-8064

TENDA-VUADI, Brigitte
Nouvelle Chambre de Métiers
Ave Commerciale No 172,
A.7
Zone de N'Djili
Zaïr
Tél.: 25 991
Fax: 25 991

THADDÉE, André
Chef
Conseil des Indiends
Montagnais de Schefferville
C.P. 1390
Schefferville (Québec)
Canada
G0G 2T0
Tél.: (418) 585-2601
Fax: (418) 585-3856

THÉRIAULT, Clément
Professeur
Cégep d'Alma

THIBAULT, Swann
Responsable

THIBEAULT, Claude
Société d'aménagement de
la Rivière-aux-Sables Inc.
2890, Place Davis
C.P. 2000
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 7W7
Tél.: (418) 546-2080
Fax: (418) 546-2316

THIBEAULT, Roger
Chargé de projet

THIVIERGE, Rodney
Forestry Coordinator
Long Pinte First Nation
Box 1
Winneway (Québec)
Canada
J0Z 2J0
Tél.: (819) 722-2888
Fax: (819) 722-2890

TOURNOUX, Christelle
8, rue Peclet
Besançon
25000 France

TRAORÉ, Moussa
Mali

TREMBLAY, Claude
WWF Canada
516-1002 Paseo de los
Estudiantes
San Jose
Costa Rica
Tél.: (506) 280-9859
Fax: (506) 283-9116

TREMBLAY, Dave
Secrétaire-adjoint
Société générale de dév. de la
forêt publique
207, boul. Saint-Michel
Mistassini (Québec)
Canada
G8M 1G3
Tél.: (418) 276-7188
Fax: (418) 276-1927

TREMBLAY, François
Avocat
255, Racine
Suite 600
Chicoutimi (Québec)
Canada
Canada
Tél.: (418) 545-4580
Fax: (418) 544-9590

TREMBLAY, Gérald
CODERR-02
1000, rue Moreau
Alma (Québec)
Canada
G8B 4V7
Tél.: (418) 668-8502
Fax: (418) 668-7394

TREMBLAY, Guy
Abitibi-Consolidated
205, boul. du Royaume
Chicoutimi (Québec)
Canada
G7H 5H2
Tél.: (418) 545-0666 #240
Fax: (418) 545-9169
yugt@vr3d.cybernaute.com

TREMBLAY, Hélène
Directrice régionale
Min. de l'Environnement
et de la Faune
3950, boul. Harvey
4e étage
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7883
Fax: (418) 695-7897

TREMBLAY, Jean-Pierre
Mininstère des Transports
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7916
Fax: (418) 695-7926

TREMBLAY, Linda
Agente de promotion
touristique
Société de développement de
Jonquière
2665, boul. du Royaume
Jonquière (Québec)
Canada
G7S 5B8
Tél.: (418) 548-4691
Fax: (418) 548-7348

TREMBLAY, Marie-Louise
San Rafael
94903 Californie
Tél.: (415) 479-3393
Fax: (415) 479-1238

TREMBLAY, Nicol
Rep. Environnement
S.É.C.A.L.
1025, rue des Pins Ouest
C.P. 1500
Alma (Québec) Canada
G8B 5W2
Tél.: (418) 662-6461 #829
Fax: (418) 668-9419

TREMBLAY, Paul
Administrateur
Comité de l'env. de Chicoutimi
397, Racine Est
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 1S8
Tél.: (418) 545-9245
Fax: (418) 545- 6767

TREMBLAY, Pauline
Étudiante, UQAC
1797, boul. Tadoussac
Chicoutimi (Québec) Canada
G7G 1K2
Tél.: (418) 545-5011
Fax: (418) 545-5012

TREMBLAY, Pierre
Directeur-adjoint
Région laboratoire de
développement durable

TREMBLAY, Pierre
Technicien en environnement
Abitibi-Consolidated
100, rue Melançon Ouest
Alma (Québec) Canada
G8B 5W2
Tél.: (418) 668-9400
Fax: (418) 662-3849

TREMBLAY, Pierre-André
Professeur
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011 #5613
Fax: (418) 545-5012

TREMBLAY, Suzanne
Doctorat en dév. régional
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5534
Fax: (418) 545-5012

TREMBLAY, Yves
Ministère des Ressources naturelles
725, rue Harvey
Alma (Québec) Canada
G8B 1P5
Tél.: (418) 668-8319
Fax: (418) 668-6892

TROTTIER, Jean
Animateur

TRUDEL, Marco
Ministère des Ressources nat.
1121, boul. Industriel
C.P. 158
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
Canada J0Y 1X0
Tél.: (819) 755-4838
Fax: (819) 755-3541

TURGEON, Alexandre
Comité national sur l'env. et développement durable
1085, Saleberry
Suite 316
Québec (Québec)
Canada
G1R 2V7
Tél.: (418) 524-4961

VAILLANCOURT, François
Animateur

VAILLANCOURT, Jérôme
Atelier d'aménagement urbanisme d'environnement
1085, ave Salaberry
Suite 331
Québec (Québec)
Canada
G1R 2V7
Tél.: (418) 522-5861
Fax: (418) 524-4112

VALCOURT, Julie
Étudiante, UQAC
371-B, des Champs-Elysées
Chicoutimi (Québec)
Canada
Tél.: (418) 549-8354

VALENTIN, Nathalie
Office franco-québécois de la jeunesse
465, Chemin de Bouillibaye
Six-Fours
83140 France
Tél.: 011 33 4 94 34 63 98

VALIN, Luc
Technicien en gestion du territoire
Min. des Ressources naturelles Secteur Terre
3573, rue Notre-Dame
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 2G7
Tél.: (418) 695-7877
Fax: (418) 695-7876

VANDAL, Denis
Ministère de l'Environnement et de la Faune
150, boul. René-Lévesque Est
8e étage, B.P. 97
Québec (Québec) Canada
Tél.: (418) 644-5151
Fax: (418) 643-2057

VEILLETTE, Suzanne
Sociologue, chercheuse
Groupe ECOBES
Cégep de Jonquière
2505, Saint-Hubert
Jonquière (Québec)
Canada
G7X 7W2
Tél.: (418) 547-2191 #338
Fax: (418) 542-6390

VERGIER, Sandra
Lycée Agricole, Ministère de l'Agriculture
Chemin de Lemps, B.P. 83
La Côte St-André
38260 France
Tél.: 04 74 20 40 77
Fax: 04 74 20 38 27

VERRIER, Jacques
Coopérative forestière de Girardville
Girardville (Québec)
Canada
Tél.: 671-1037

VÉZINA, Richard
Syliculteur
Valorisation forestière Inc.
4821, chemin Panoramique
Shipshaw (Québec)
Canada
G7P 1Y7
Tél.: (418) 542-2075
cell : 540-3027

VIGNEAULT, Jean-Noël
1272, Richard-Turner
Sainte-Foy (Québec)
Canada
G1W 3N2

VILAIN, Lionel
38160, St-Pierre de Chérennes
Cherennes
France
Tél.: 04 76 64 01 76

VILLARREAL DURAN, Nelson
CLAES
Casilla 636
Montevideo
Uruguay
villabas@adinet.com.uy

VILLENEUVE, Martin
Service des Loisirs
Ville de St-Félicien
559, Sacré-Coeur, C.P. 12
Saint-Félicien (Québec)
Canada G8K 2P8
Tél.: (418) 679-8496
Fax: (418) 679-5665

VILLENEUVE, Normand
Les Consultants RSA
925, ave du Pont Nord
Alma (Québec) Canada
G8B 7B6
Tél.: (418) 668-3373
Fax: (418) 668-0274

VILLENEUVE, Normande
Municipalité de St-Ambroise
330, rue Gagnon
St-Ambroise (Québec) Canada
G7P 2P9
Tél.: (418) 672-4765
Fax: (418) 672-6126

VILLENEUVE, Réjean
Consultant RSA
925, ave du Pont Nord
Alma (Québec) Canada
G8B 7B6
Tél.: (418) 668-3373

VOYER, Louise
Secrétariat au dév.des régions
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec) Canada
G7X 8L6
Tél.: (418) 695-7970
Fax: (418) 695-8479
sdrslsj@courrier.sdr.gouv.qc.ca

WABANONIK, Lucien
Conseil de Bande Lac Simon
1026, boul. Cicip
Lac Simon (Québec) Canada
J0Y 3M0
Tél.: (819) 736-4501

WAPISTAN, Jules
Conseil de Bande de
Natashquan
Natashquan (Québec) Canada
G0G 2E0

WARNIER, Marion
Doctorat / Chargé de mission
65, av. de St-Brieuc
Rennes
France
Tél.: 02 99 56 63 00

WAUTHIER, Jean
Directeur des Affaires pub.
Université du Québec à
Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) Canada
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011
Fax: (418) 545-5012

WILHELMY, Albert
Professeur en management
Université Laval
Fac. Sciences de
l'administration
Cité universitaire
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2726
Fax: (418) 656-2624

YANES FAYA, Ana Julia
Executive Director
Felix Varela Center
Aptdo. 4041, Plaza 10400
Habana, Cuba
10400
Tél.: 537 33 77 31
Fax: 537 33 33 28
cfv@ceniai-cu

## LISTE COMPLÉMENTAIRE

BOUTHILLIER, Luc
Faculté de foresterie et de géomatique
Université Laval (Québec)

CHÉNIER, François
Régie intermunic. de gestion des déchets de la Mauricie
1, boul. de la Gabelle
C.P. 218
St-Etienne-des-Grès (Québec)
G0X 2P0

CHOUINARD, Omer
165, boul. Hébert
Edmundston
Nouveau-Brunswick
Canada
E3V 2S8

DE LAET, Christian
C.P. 40
Succursale Victoria
Montréal (Québec)
H3Z 2V4

DOMINGUEZ, Ana
Montevideo
Uruguay

GRANDBOIS, Gisèle
Bureau du commissaire à l'environnement et au développement durable
240, Sparks
11e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0G6

LEPAGE, Patrice
Directeur CEDAG
65, rue de St-Brieuc
Rennes Cedex
35042 France

LESPÉRANCE, Lyne
Syndicat des producteurs horticoles
2015, Rang du Rapide
Girardville (Québec)
G0W 1R0

RASCALON, Pascal
Parc naturel régional des
Vosges du Nord
Maison du Parc
B.P. 24
La Petite Pierre France
France 67290

SEUTIN, Gilles
Département de Géographie
Université McGill
805, Rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 2K6

SIMARD, Paule
Université Laval
Ecole des sciences infirmières
Pavillon Paul-Comtois
Local 4106
Québec (Québec)
G1K 7P4

TURQUIN, Olivier
Coordonnateur dév.
rural et environnemental
Cedag
65, Rue de St-Brieuc
Rennes Cedex (France)
35042

VILLENEUVE, Claude
1254, Rue Principale
Saint-Prime (Québec)
G8J 1V3